

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVII — ANNÉE 2000
1^{re} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (<i>sans envoi du bulletin</i>).....	90 F
Cotisations pour un couple (<i>sans envoi du bulletin</i>)	180 F
Cotisation et abonnement au bulletin	240 F
Cotisations et abonnement au bulletin pour un couple	330 F
Abonnement au bulletin seul (<i>si vous ne souhaitez pas être membre</i>)	270 F
Abonnement au bulletin pour les collectivités	270 F
Droit de diplôme (<i>uniquement pour les nouveaux adhérents</i>)	50 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel).....	selon le cas

Il est possible de régler sa cotisation, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la S.H.A.P.. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVII — ANNÉE 2000
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2000

● Conseil d'administration de la société pour 2000-2003	3
● Rapport moral 1999 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier (Charles Turri)	8
● Compte rendu de la séance	
du 3 novembre 1999	15
du 1 ^{er} décembre 1999	21
du 5 janvier 2000	28
du 2 février 2000	37

Thème : La femme dans l'histoire

● La Vénus sculptée de l'abri Pataud (Les Eyzies) : oui ! (B. & G. Delluc)	43
● Quelques notes sur les Clarissés de Périgueux et leurs monastères du XIII ^e au XX ^e siècle (Marcel Berthier)	73
● La Fileuse de Jumilhac (Pierre Ortega)	87
● Une mystérieuse princesse allemande en Périgord : Marguerite-Elisabeth de Hesse-Darmstadt (Francis A. Boddart)	103
● Au sujet d'un serment (Jacques Audebert)	113
● Les Nontronnaises et la II ^e République (Hervé Lapouge)	115
● Louise Martial : écrivain social, propagandiste des droits de la femme et institutrice périgourdine (Francis A. Boddart)	119

● Nouvelle interprétation de certaines phalanges animales percées (Pascal Raux)	127
● Le paysage agraire de la châtellenie de Montignac et son environnement humain à la fin du Moyen Age (Bernard Fournioux)	139
● Saint-Pierre de Tourtoirac (A. Blondin)	177
● Bugeaud, un homme partagé (François Le Nail)	185
● Note de lecture : Christian Seignol : <i>Eugène Le Roy au pays de Jacquou le Croquant</i> (Jean-Marie Leclercq)	195
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	197

Le présent bulletin a été tiré à 1 600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Thomas, avec la collaboration de la commission
de publication et de Sophie Bridoux.

Photo de couverture : Vénus de l'abri Pataud (Musée de l'Homme).

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire, pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à :

M. le directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – 24000 PERIGUEUX

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P.
POUR 2000-2003**

Mme BELINGARD, MM. BERNARD, BLONDIN, COMBET, Mme DELLUC, Dr DELLUC, MM. FOURNIOUX, LAGRANGE, LAPOUGE, LE NAIL, Mlle MAZEAU-THOMAS, MM. NESPOULET, ORTEGA, PENAUD, POMMAREDE, RIBADEAU DUMAS, Mme ROUSSET, M. SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : P. Pierre POMMAREDE.
Vice-Présidente : Mme Jeannine ROUSSET.
Secrétaire générale : Mme Brigitte DELLUC.
Secrétaire adjoint : M. Hervé LAPOUGE.
Trésorier : M. Michel BERNARD.
Trésorier adjoint : M. Guy PENAUD.

Commission de publication

Le président, la vice-présidente, la secrétaire générale, le Dr Gilles DELLUC, M. Hervé LAPOUGE.

Commission des finances

Le président, le trésorier adjoint.

Directeur de publications

M. Jacques LAGRANGE assisté de Mlle Marie-Pierre MAZEAU-THOMAS.

Bibliothécaires

M. Pierre ORTEGA assisté de Mme Annie BELINGARD, Mlle Marie-Pierre MAZEAU-THOMAS et M. Michel SOUBEYRAN.

Relations médiatiques

M. Guy PENAUD

Entretien du patrimoine

M. Alain RIBADEAU DUMAS

Informatisation de la Société

M. Roland NESPOULET

Délégations et commissions

Revue de presse et Les Petites Nouvelles : B. Delluc

Pôle international de préhistoire : R. Nespoulet

Dans notre iconothèque et classement des archives de la S.H.A.P. : G. Delluc

La Journée du Patrimoine : M. Combet

Le congrès de la F.H.S.O. en 2001 : M. Combet, G. Delluc, G. Penaud, J. Rousset

Commission départementale des sites : G. Delluc

Album Léo Drouyn : B. et G. Delluc

Personnel administratif

Sous contrats emplois-jeunes et sous la direction de J. Lagrange : S. Bridoux et S. Pommier

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 2 FEVRIER 2000

RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 1999

L'année 1999 était une année ordinaire, sans élection. Elle n'a cependant pas été banale si on en juge par la vitalité de notre compagnie.

L'assistance à nos réunions mensuelles est soutenue, une bonne centaine de nos collègues sont présents à chaque séance. Les conditions matérielles, même si elles ne sont pas encore parfaites, ont été améliorées (chaises avec coussin, relais vidéo dans la bibliothèque). On ne pourra jamais, bien sûr, atteindre le confort moelleux des salles modernes. C'est la rançon de notre installation dans un hôtel vénérable. On aimerait que les chercheurs présentent plus souvent les résultats de leurs recherches, sous forme de communications originales, particulièrement en archéologie.

Nos soirées bimestrielles du deuxième mercredi des mois impairs nous ont permis d'entendre cinq conférences sur des thèmes variés : l'architecture et la richesse du château de Jumilhac par Pierre Ortega ; les vieux métiers en haut Périgord et bas Limousin par M. Robert Fayemendy ; Yot, un canonnier de l'Empire, originaire de Brouchaud, par le colonel Gay ; le patrimoine mondial en Périgord par Me Dominique Audrerie ; la vie surprenante et mouvementée de Jean-Baptiste Boyer, ancien maire de Nontron par Hervé Lapouge. Le 8 septembre dernier, notre soirée était animée par la présentation du film "Périgueux, il y a 30 ans" par leurs auteurs, Me Michel Labroue et Mme Labroue.

Comme chaque année, les excursions, minutieusement organisées par notre dévoué trésorier, M. Charles Turri, ont été très suivies. 104 sociétaires en juin, soit deux cars, plus des voitures. C'est beaucoup pour les organisateurs. C'est un empêchement pour certaines visites de sites fragiles. Les commentaires du président et de Jeannine Rousset ont été comme toujours très appréciés. En septembre, nous avons bénéficié des commentaires géologiques de M. Pierre Dollé. Le 26 juin, l'excursion dans le Nontronnais a été organisée par nos amis du GRHiN, et tout particulièrement par MM. Hervé Lapouge, Pierre Ortega, Louis Le Cam et Jean Bardoulat. Elle a permis de visiter le domaine de Talivaud, le manoir des Cazes, l'église romane de Saint-Martin-le-Pin, la tour médiévale et l'église du Bourdeix, l'abbaye de Badeix, l'église de Teyjat et, enfin, la demeure du Forestier à

Teyjat. Le 18 septembre après-midi, l'excursion nous menait à Tourtoirac, où l'abbaye était présentée par le Dr Blondin et l'aventure d'Orlie-Antoine Ier par le P. Pommarède. A Lanouaille, une plaque était dévoilée en l'honneur du maréchal Bugeaud, contre un mur de la ferme de la Durantie, et M. Le Nail donnait une conférence sur la vie de Bugeaud.

Le *Bulletin*, très apprécié, est de plus en plus épais : 816 pages contre 700 en 1998. Il comporte une quarantaine d'articles inédits d'histoire et de préhistoire, d'archéologie médiévale et classique. Nous essayons de fournir des comptes rendus de réunions étoffés, car ils sont, nous dit-on, une mine pour les chercheurs. Les résumés rédigés par les auteurs des communications eux-mêmes sont très appréciés. Les entrées dans la bibliothèque sont publiées. Les publications périodiques qui enrichissent régulièrement notre bibliothèque sont dépouillées. Elles donnent lieu dans chaque livraison du *Bulletin* à une revue de presse signalant les articles relatifs au Périgord et à un récapitulatif annuel pour les autres publications. On peut signaler cette année une excellente idée du directeur du *Bulletin*, Jacques Lagrange : celle des livraisons thématiques, obtenues en consacrant une partie de chaque livraison à un thème choisi, sous forme de dossier. Cela permet de regrouper des articles déjà livrés et consacrés à ce thème et d'en susciter d'autres. C'est ainsi que la 1^e livraison était consacrée à la guerre, la 2^e livraison à l'Ecole de peinture de Périgueux, la 3^e livraison à l'archéologie religieuse et la 4^e livraison au tournant du siècle. La qualité et le sérieux de notre *Bulletin* lui vaut, bien sûr, d'être lu, mais aussi d'être dépouillé par plusieurs organismes comme les Archives ou la Bibliothèque Nationale. Les chercheurs disposent donc aujourd'hui de plusieurs outils pour procéder à leurs recherches thématiques dans notre *Bulletin* : à notre siège, la *Mémoire du Périgord*, sur papier et informatisée ; les index des organismes cités, déjà informatisés ou en cours d'informatisation.

Le 2 juin, nous avons fêté les jubilaires. 35 de nos sociétaires, ou leurs enfants qui continuent la tradition familiale, sont fidèles depuis 50 ans ou plus à notre compagnie : 28 étaient présents, certains venus de La Rochelle ou de Libourne. Cette manifestation méritera sans doute d'être renouvelée.

Un très important travail de classement et de fichage est en cours dans la bibliothèque.

L'informatisation se poursuit sous la direction de Roland Nespoulet. L'inventaire est en cours. C'est un travail permanent puisque la bibliothèque s'enrichit en permanence par des dons et des achats. La bibliothèque est ouverte chaque samedi après-midi. Peut-être pourra-t-on rendre possible, dans quelques cas très particuliers, une ouverture sur rendez-vous. C'est particulièrement important pour les étudiants qui fréquentent de plus en plus notre bibliothèque, envoyés par leurs directeurs de recherche.

Un téléphone/fax a été installé : c'est le 05.53.06.95.88 et nous disposons d'une adresse électronique ou courriel : shap24@yahoo.fr

La vie quotidienne de notre siège a changé. En effet, deux emplois-jeunes y travaillent à temps plein. Pour répondre à sa mission et conformément à leur statut, notre compagnie veille à leur formation, en les encadrant et en leur permettant de suivre des stages. Sophie Bridoux a pour

tâches essentielles : la réception du courrier et sa ventilation ; la réponse aux demandes de renseignements téléphoniques ; la confection du *Bulletin* ; l'assistance aux utilisateurs de la bibliothèque, le samedi après-midi ; l'assistance aux étudiants. Sébastien Pommier a pour tâches essentielles : l'assistance au président ; l'assistance technique aux bâtiments du siège, pendant les réunions mensuelles et les excursions ; l'inventaire de notre bibliothèque.

Notre compagnie manifeste une bonne vitalité. Que les membres du bureau, les délégués du conseil d'administration, les auteurs d'articles du *Bulletin*, les conférenciers, les deux contrats-jeunes et tous ceux qui se dévouent pour elle soient ici remerciés.

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1999**Commentaires du trésorier de la S.H.A.P.
sur l'exercice 1999**

A l'aube de l'an 2000 les effectifs de la Société s'élèvent à 1460 membres à jour de leur cotisation annuelle ; mais force est de constater que ce chiffre a peu varié au cours de la décennie écoulée compte tenu des mouvements qui interviennent par suite de décès, démission ou radiation. Un objectif d'une centaine d'adhésions nouvelles est à rechercher chaque année -comme en 1999- pour assurer le maintien du nombre de membres au niveau actuel.

Les recettes générées par les sociétaires ont donc été peu modifiées d'un exercice sur l'autre, mais rappelons-nous que nous accueillons 48 étudiants à titre gratuit et que nous échangeons notre *Bulletin* avec 85 sociétés savantes de France et d'Europe.

Sous la rubrique *Dons et subventions*, notons le versement par 20 de nos collègues d'une somme de 12 349 F ; le conseil général de la Dordogne a octroyé une aide pour les 2 emplois-jeunes de 8 838 F et un complément de 11 306 F parviendra dans les premières semaines de l'an 2000.

Les ventes d'ouvrages et de bulletins anciens ont accusé une diminution par rapport à 1998 ; la rubrique *Intérêts* ressort également minorée ; mais il faut noter en outre une plus-value de 2 709,33 F enregistrée sur les titres en dépôt.

Le remboursement par l'Etat de 80% du traitement des 2 emplois-jeunes tient compte d'une somme de 27 541 F versée en régularisation au titre de 1998.

Le remboursement du prêt consenti pour l'édition de *L'histoire du Périgord* de Léon Dessalles a été soldé cette année par le versement de 14 719 F.

En matière de dépenses, soulignons en particulier le coût de l'édition du *Bulletin* dont le prix en augmentation est largement justifié par une prestation de grande qualité, par un plus grand nombre de dossiers et une illustration photographique de couleur.

La progression des frais de correspondance, de papeterie et de bureau résulte de l'envoi des cartes de membres et du matériel de vote pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

Sous la rubrique *Travaux* figurent les dépenses nécessitées dans les locaux loués du 16, rue du Plantier, pour améliorer les fermetures et consolider certaines surfaces de plancher.

Notre parc d'ordinateurs s'est étoffé et permettra sous peu aux adhérents de consulter eux-mêmes certaines bases de données. La Société s'est dotée d'un téléphone-fax dont le numéro est rappelé : 05-53-06-95-88. L'équipement de la bibliothèque (pose de portes grillagées) a été reporté en

début 2000 ainsi que le projet de l'édition des dessins de Léo Drouyn, d'où la somme de 80 000 F portée en provision pour travaux.

Compte tenu des divers postes du compte de gestion, l'exercice 1999 s'achève sur un léger excédent de 13 264,28 F.

Le budget prévisionnel pour 2000 arrêté à la somme de 687 000 F se situe à un niveau comparable à celui de l'année écoulée. Mais tout devra être mis en œuvre, notamment par une augmentation du nombre d'adhérents, pour justifier les recettes prévues et permettre l'exécution des projets (travaux et édition) sans faire appel aux disponibilités.

Le conseil d'administration et le trésorier soumettent à votre approbation les comptes de trésorerie de 1999 ainsi que le budget prévisionnel pour 2000 en vous remerciant de votre confiance.

Le trésorier, Charles Turri

Commission de contrôle aux comptes

La commission d'apurement des comptes de la SHAP composée de MM. Mention Jean-Louis et Gaillard André s'est réunie le 26 janvier 2000, 7, rue du Gymnase, chez le trésorier de l'association M. Turri et en présence de celui-ci.

Elle a examiné les documents suivants, concernant la gestion 1999.

- 1- Le cahier de comptabilité générale où sont enregistrées toutes les entrées et toutes les sorties de chacun des quatre comptes financiers utilisés. Le montant des débits cumulés s'élève à 763 972,98 F et celui des crédits à 1 119 603,88 F.
- 2- Le cahier des recettes arrêté en page 13 où ont été reportés les crédits relevés sur le cahier de comptabilité générale et concernant seulement la gestion de l'exercice. Ils s'élèvent à 707 237,26 F.
- 3- Le cahier des dépenses arrêté au 31 décembre 1999 sur lequel ont été reportés les débits du fonctionnement de l'exercice concerné. Ils s'élèvent à 613 972,98 F. Un sondage effectué sur les reports ci-dessus n'a relevé aucune erreur ou omission.
- 4- Le compte de gestion de l'exercice 1999 établi à partir des données relevées sur ces deux documents, totalisé à la somme de 707 237,26 F et faisant ressortir un excédent de 13 264,28 F. Les sommes correspondantes aux dépenses et aux recettes sont bien celles relevées sur les cahiers de la comptabilité. Seuls 80 000 F de provisions ont été ajoutés extra-comptablement pour établir le montant total des charges de l'exercice.
- 5- Le compte de l'actif arrêté au 31 décembre 1999 à la somme totale de 693 743,13 F. La commission a vérifié la réalité des existants énumérés

dans ce compte. Ce compte ne reflète cependant pas la totalité de la valeur du patrimoine (équipements mobiliers non encore comptabilisés). La commission souhaiterait qu'il soit accompagné de son pendant habituel c'est à dire de compte de passif.

- 6- Les pièces justificatives des opérations comptables effectuées. Elles ont été vérifiées par sondage. Régulièrement établies et justifiées, parfaitement classées et ordonnancées, elles n'ont appelé aucune observation.
- 7- Le registre des salaires qui est régulièrement tenu en fonction des bulletins de salaire.

En conséquence, la commission estime que les comptes soumis à l'assemblée générale et arrêtés aux sommes indiquées ci-dessus sont sincères et représentent bien la gestion de l'exercice 1999. Ils sont aussi le reflet de la valeur du patrimoine tel qu'il est actuellement comptabilisé. Elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus au trésorier M. Turri pour cette gestion.

J.-L. Mention

A. Gaillard

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RESULTAT DE LA S.H.A.P.

	Exercice 1998	Exercice 1999
Produits		
Droits de diplôme	2 300,00	3 400,00
Cotisations	106 000,00	107 460,00
Abonnements	176 222,00	173 952,04
Dons et subventions	27 149,00	21 187,00
Ventes	19 900,00	10 208,50
Intérêts	9 737,56	9 153,87
Loyers	121 800,00	121 800,00
Remboursement traitement	125 999,51	220 528,11
Remboursement redevance eau	5 188,32	5 367,59
Remboursement droit au bail	750,00	592,00
Remboursement édition	25 000,00	14 719,00
Excursions	22 210,00	16 530,00
Photocopies	1 158,30	2 239,15
Divers	1 150,00	100,00
TOTAL	644 564,69	707 237,26
Charges		
Edition du bulletin	140 194,33	174 611,06
Cotisations et abonnements	3 850,00	5 430,00
Correspondance et envoi du bulletin	20 544,65	22 101,54
EDF-GDF-Eau	11 588,26	13 249,00
Impôts et assurances	67 044,00	66 724,00
Bureau et papeterie	11 680,16	20 853,28
Salaires et charges	169 681,14	224 816,99
Achats de livres	22 292,46	24 033,18
Travaux extérieurs	8 797,20	12 867,68
Travaux intérieurs et mobilier	162 342,17	26 004,92
Réceptions - Publicité	969,00	3 153,78
Excursions	14 455,95	18 185,00
Provisions pour travaux		30 000,00
Provisions pour éditions		50 000,00
Divers	2 068,43	1942,55
TOTAL	635 507,75	693 972,98
Résultat de l'exercice	9 056,94	13 264,28
TOTAL	644 564,69	707 237,26

ACTIF DE LA SOCIETE

	Au 31/12 1998	Au 31/12 1999
<i>Disponible en compte</i>		
Caisse d'Epargne	174 187,97	331 227,37
Espèces	848,50	941,15
Chèques postaux	85 960,27	21 160,70
BNP	1 369,88	2 301,68
<i>Titres en dépôt</i>		
Natio-Revenu	22 868,00	21 250,40
Natio-Epargne	12 051,90	11 955,93
Natio-Sécurité	57 581,55	57 673,40
SICAV Associations	238 445,25	242 776,30
TOTAL	593 313,32	689 286,93
<i>Immeubles de la Société,</i> 16-18 rue du Plantier (pour leurs valeurs d'achat)	4 456,20	4,456,20
TOTAL GENERAL	597 769,52	693 743,13

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2000***Produits***

Droits de diplôme	3 500
Cotisations	108 000
Abonnements	175 000
Dons et subventions	35 000
Ventes	15 000
Intérêts	10 000
Loyers	123 800
Remboursement traitement (Emplois jeunes)	191 500
Remboursement redevance eau	5 500
Excursions	17 000
Photocopies	2 500
Divers	500
TOTAL	687 000

Charges

Edition du bulletin	160 000
Cotisations et abonnements	5 000
Correspondance et envoi du bulletin	22 000
EDF-GDF-Eau	14 000
Impôts et assurances	67 000
Bureau et papeterie	15 000
Salaires et charges	263 000
Achats de livres	25 000
Travaux extérieurs	15 000
Travaux intérieurs et mobilier	30 000
Réceptions – Publicité	3 000
Editions	50 000
Excursions	17 000
Divers	1 000
TOTAL	687 000



Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 95. Excusés : 8.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- Michel Monégier du Sorbier
- Albert Papon

FELICITATIONS

- MM. Combet et Lesfargues, élus membres de l'Académie du Périgord
- Le professeur Etienne, ancien président de la Fédération Historique du Sud-Ouest, élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Bernard, nouveau maire de Jaure.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons de documents

- Monts de Savasse (Gonzague de), *Histoire du "repaire noble de" la Jalerie, paroisse de Vanxains*, recueil de photocopies relié, 1995 (don de l'auteur)
- Gandillac M. de, Gandillac, notice tapuscrite inédite (don H. de Castellane)
- *Programme du 125^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Lille, 10-15 avril 2000*, consacré au thème de l'Europe.

- Liste des découvertes d'art pariétal du Spéléo-Club de Périgueux de -1947 à nos jours établie par B. et G. Delluc, photocopie (don des auteurs)
- *Bulletin de l'amicale des Pieds noirs et de leurs amis de la Dordogne*, n°131, septembre 1999.

Dons d'ouvrages, brochures et tirés à part

- *Châteaux, nobles et aventuriers*, actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 27, 28, 29 septembre 1996, CROCEMC, Bordeaux, 1999 (don Mme A.-M. Cocula)
- Bénéjean (M.), Lefort (J.-M.), Podevin (B.), *Sarlat, la cathédrale*, coll. Guides de l'Aquitaine, éd. Le Festin, Bordeaux, 1999 (don des auteurs)
- *Après la publication du livre Le Groupe Soleil dans la Résistance, indispensables mises au point*, supplt à la *Voix de la Résistance*, n° 51, comité départemental de l'ANACR (3 exemplaires) (don M. Carcenac)

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Périgord hebdo*, 8 octobre 1999, n° 1351 : avec un article sur Bugeaud et un autre sur la mise en valeur du patrimoine rural et l'association Maisons paysannes de France.
- *Périgord hebdo*, 15 octobre 1999, n° 1352 : présentation d'une curieuse étude, par des lycéens de Jay-de-Beaufort, d'une tapisserie du château de Puyguilhem.
- *Périgord hebdo*, 29 octobre 1999, n° 1354 : avec des articles sur un projet de coopération européenne en matière de préhistoire, sur la situation toujours préoccupante du château de Bridoire, sur le comice de Lanouaille et Bugeaud, sur les rites funéraires en Périgord.
- *Courrier français*, 8 octobre 1999, n° 2873 : avec un article sur Bridoire et le père Charles de Foucauld et un autre sur les échanges qui ont eu lieu entre les villes de Périgueux, Creuzier-le-Neuf et Neuilly-Saint-Front, dont le point commun est d'avoir saint Front comme évangelisateur.
- *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n° 571, octobre 1999 : avec des notes sur le crime d'Hautefaye (1054), la famille Beaupoil de Saint-Aulaire (1056-1061), la famille Dumas de Peysac.
- *Lo Bornat*, juillet, août, septembre de 1999, n° 3, est consacré à la félibrée de Jumilhac-le-Grand.
- *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord noir*, 1999, n° 78, 3^e trimestre : avec la suite des publications sur Saint-Cyprien et sur les églises, prieurés et chapelles relevant de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly au Moyen Age et des articles sur l'eau potable à Domme (source de la Cannelle) à la fin du XIX^e siècle, la lanterne des morts de Sarlat, l'intronisation des Pénitents Bleus de Sarlat au XVII^e siècle, le musée-belvédère de Domme, la noblesse du Sarladais et de la Dordogne et les municipalités de la première Restauration à la fin du règne de Charles X.
- *Pont-sur-l'Isle*, n° 124, automne 1999 : avec une note sur des noms de lieux insolites en Mussidanais par C. Pauvert.

- *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 2^e-3^e trimestres, avril-septembre 1999, 155^e année : avec le résumé d'une étude sur la famille Cadiot, venue de la région de Carlux, qui s'installe en Angoumois après la guerre de Cent Ans.

- *Informations A.G.B.*, n° 65, octobre 1999 : avec des informations sur la famille Maillorat Puymartin en 1798 à Bergerac et sur la famille Pauly à Bergerac de 1774 à 1798.

- *Dossiers d'archéologie*, n° 248, novembre 1999 : avec un article sur la naissance du monnayage d'or en Gaule par Simone Scheers, qui rappelle la découverte à Saint-Aubin-de-Lanquais de statères originaux de Philippe II de Macédoine.

COMMUNICATIONS

Le président donne des nouvelles de la vie de notre compagnie. Il a assisté le 26 octobre à une réunion à Bordeaux concernant le programme Gallica de la Bibliothèque Nationale : les premières années de notre *Bulletin* (1874-1914) vont être numérisées d'ici trois ans et la B.N. fournira un C.D. Rom. Sophie Bridoux se tient à la disposition des intéressés pour leur fournir des renseignements sur le vocabulaire et le site Gallica. Notre bibliothèque dispose de la version informatisée de la *Mémoire du Périgord* et le P. Pommarède rappelle que les Archives départementales de la Dordogne ont effectué l'indexation des années 1874-1915. Ces marques de considération sont tout à l'honneur de notre *Bulletin*.

Il fait appel à chacun pour essayer d'identifier une gravure sensée représenter la chambre de la Maladrerie de Périgueux, ainsi qu'on peut le lire dans le manuel d'histoire de Malet de la classe de 5^e (Hachette, 1904, p. 239). Mme Barathieu croit la reconnaître, mais en inversant le cliché. Le P. Pommarède se demande s'il ne s'agirait pas plutôt de l'intérieur de la maison située près de la fontaine des malades.

M. Michel Rateau annonce qu'il termine la rédaction de son *Histoire générale des inondations de toutes les rivières du bassin de la Dordogne*, auxquelles il joindra celles des rivières appelées le Dropt (au sud) et le Bandiat (au nord). L'ouvrage sera préfacé par Mme A.-M. Cocula-Vaillères et devrait paraître au début de l'année 2000.

Il a participé aux troisièmes rencontres d'Aubeterre qui se sont tenues les 4 et 5 septembre dernier. Le thème principal était la Dronne. Parmi les quatorze conférenciers, on comptait trois membres de notre compagnie : C. Caillat-Girardy a parlé de l'occupation antique dans cette vallée ; Yan Laborie a traité de l'occupation du sol au Moyen Age ; M. Rateau a présenté la chronologie des crues de la Dronne aux XVII^e et XVIII^e siècles et illustré son propos par des diapositives montrant les inscriptions commémoratives des inondations de la Dronne, de la Dordogne et de la Vézère.

Dans la mairie de Lanouaille, où était célébré le 175^e anniversaire de la création des comices agricoles par le maréchal Bugeaud, le président a remarqué un portrait de Bugeaud, qu'il avait vainement cherché avec Jacques Lagrange. Ce tableau était autrefois conservé à la préfecture, avec

trois autres non encore retrouvés. Après restauration, il a été offert par le préfet à la mairie de Lanouaille.

La presse a fait écho à la découverte et à la restauration en cours des peintures murales de l'église de Saint-Méard-de-Drôme, dont une bête monstrueuse remarquable. Elles pourraient dater du XV^e siècle. Le P. Pommarède rappelle que l'existence de ces peintures avait déjà été signalée dans notre *Bulletin* en 1888 par le marquis de Fayolle, ainsi que les bas-reliefs romans encore conservés dans l'église.

Le P. Pommarède, toujours sur la piste des vestiges dispersés de Vauclaire, a retrouvé la trace du préfet Estellé, de sa famille et de sa villa de Saint-Raphaël, au bord de la Méditerranée : après sa mort en 1912, les boiseries qu'il avait achetées au moment de la dispersion des biens de la chartreuse ont été dilapidées et il ne reste rien sur place. Le P. Pommarède espère encore pouvoir continuer à suivre leur piste.

Le mercredi 10 novembre, Hervé Lapouge animera notre soirée bimestrielle, avec une conférence sur la vie surprenante et mouvementée de Jean-Baptiste Boyer, ancien maire de Nontron.

Brigitte et Gilles Delluc ont participé à deux colloques internationaux et présenté des communications où le Périgord tient une place prépondérante. Pour le premier, qui s'est tenu à Tautavel du 7 au 9 octobre sur l'art paléolithique à l'air libre, ils ont commenté l'art paléolithique des abris du Périgord, art pariétal le plus souvent dégradé du fait de la géologie de notre région, mais très fréquent ainsi qu'en témoignent les vestiges parfaitement datés retrouvés au cours des fouilles : 10 abris et 2 grottes à l'Aurignacien, 7 abris et 2 grottes au Gravettien, 3 abris et 1 grotte au Solutréen, 3 abris au Magdalénien, plus 6 porches de grottes moins bien datés. Au cours du colloque de la fondation Singer-Polignac qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 octobre sur la signification de l'Homme, son évolution morphologique et culturelle, ils ont montré l'invention de l'art et l'émergence de la pensée symbolique.

Plusieurs personnes reviennent sur les possibilités de conservation de l'art paléolithique à l'air libre en Périgord et B. Delluc tente de répondre à leurs interrogations. M. Bousquet a remarqué le recul très rapide de certaines falaises : c'est presque le cas général en Périgord, et partout dans le Périgord Noir, où affleurent différentes catégories de calcaires crétacés, particulièrement sensibles à l'érosion. L'abbé Jardel évoque le bison de l'entrée de la grotte de Saint-Cirq : il doit sa conservation au fait qu'il est sculpté dans une épaisse coulée de calcite et non dans le calcaire. M. Roger Rousset parle des gravures de l'abri d'Oreille d'Enfer : ce sont bien des gravures directement sur la paroi calcaire, mais elles doivent leur conservation au fait qu'elles avaient été rapidement enfouies sous des sédiments protecteurs. Aujourd'hui ces sédiments archéologiques ont disparu sous l'effet des fouilles anciennes et les gravures sont à l'air libre, menacées à nouveau par l'érosion.

"Guy Penaud évoque tout d'abord la vie pour le moins aventureuse de la belle Aïssé, la jeune princesse circassienne, achetée en 1698 sur un marché d'esclaves par le comte de Feriol, ambassadeur de France à

Constantinople et qui, ramenée en France, exprima dans ses lettres sa passion pour un Périgourdin, Blaise Marie d'Aydie. On ne sait si elle devint l'une des favorites du Régent, mais elle fréquenta la Tour d'Argent. En 1982, à l'occasion du quatre centième anniversaire de cet établissement, un souper fut servi. L'un des plats rappelait Aïssé : le Gratin de pêches de la belle Aïssé ... Une piquante lettre, sensée avoir été écrite par cette dernière, évoque 'le dessert, qu'on me dédie, j'ay suggéré (n'allez point rire) qu'on mit une trace de fleur d'oranger à la saulce qui accompagnera les fruits du pescher'. Pour le réveillon de l'an 2000, le célèbre restaurant parisien met une nouvelle fois à l'honneur cette demoiselle avec l'un de ses plats, le homard 'La Belle Aïssé'. 'Pour pérenniser l'histoire de La Tour d'Argent [son président, Claude Terrail, souhaite] conserver certaines appellations comme celui de 'La Belle Aïssé'" (résumé de l'intervenant).

Guy Penaud présente ensuite son prochain livre, *Dictionnaire biographique du Périgord*, qui paraîtra vers le 10 décembre. "Cet ouvrage de près de mille pages, fruit de plusieurs années de travail, évoquera la vie et l'œuvre de tous ceux (disparus ou encore actifs), qui ont joué un rôle dans l'histoire du Périgord ou du département de la Dordogne, dans les domaines politique, administratif, religieux, économique, scientifique, militaire, littéraire ou artistique. Peu importe que ces personnages soient nés ou non en Périgord, il suffit qu'ils aient eu, au cours de leur vie, cette province pour cadre. On y trouvera tous les parlementaires, tous les évêques de Périgueux et Sarlat, tous les préfets et sous-préfets, tous les maires des grandes villes, tous les comtes de Périgord, tous les sénéchaux, les auteurs, les artistes, les savants, les historiens ou préhistoriens, bref tous ceux qui ont fait le Périgord. Guy Penaud évoque ensuite les sources qui lui ont permis de rédiger les milliers de notices, en particulier le bulletin de notre compagnie, dont il souligne la richesse. C'est un énorme travail de collation de renseignements, de vérification, de synthèse et de rédaction, qu'il a pu mener à bien, tout en n'oubliant pas de souligner les difficultés quelquefois rencontrées pour éviter les erreurs ou les oublis" (résumé de l'intervenant).

M. Bousquet s'interroge sur les différences avec l'ouvrage de M. Galy récemment paru. Guy Penaud répond que son ouvrage est un dictionnaire, au sens propre du terme, strictement historique, illustré seulement de quelques rares photographies.

Mme C. Caillat-Girardy apporte ensuite des précisions archéologiques sur l'église d'Ajat, en réponse aux affirmations du radiesthésiste, M. de La Clergerie, qui pensait qu'il existait une crypte sous l'église. Elle a suivi, avec l'architecte des Bâtiments de France, Emmanuel Payen, les sondages et les fouilles effectués à l'occasion de la restauration de l'église. Au début du siècle, le cimetière se développait sur le flanc nord de l'église. Une porte, faisant anciennement communiquer l'église et le cimetière, a été dégagée sous 1,80 m de remblais enlevés le long du mur nord de l'église ; à l'intérieur de l'église, le sol est lui aussi exhaussé de 1,80 m ; il n'y a pas de crypte. A l'extérieur de l'église, il a été retrouvé deux grands groupes de sépultures : 1°) à l'ouest et au nord, un ensemble de tombes individuelles du XII^e siècle, certaines avec réserves céphaliques

(à l'ouest), d'autres sans réserves ; 2°) au sud, un ensemble daté du XIV^e siècle, avec des tombes individuelles et des caveaux bâtis de petits moellons, couverts de dalles munies d'anneaux pour la réouverture, certaines à un compartiment contenant de grandes accumulations d'ossements, d'autres à deux compartiments, avec pourrissoir. Au sud, sous les tombes du XIV^e siècle, il y avait d'autres tombes plus anciennes (VIII^e siècle-XII^e siècle), de forme trapézoïdale, avec réserve céphalique pour les plus récentes et sans logette céphalique pour les plus anciennes. Le cimetière, au nord de l'église, utilisé jusqu'au début du XX^e siècle, avait été exhaussé au XVIII^e siècle par un apport de terre, c'est la raison pour laquelle la porte des morts était enfouie sous 1,80 m de sédiments. Il est vraisemblable que cet exhaussement important du sol a été réalisé au XVIII^e siècle pour permettre de nouvelles sépultures (résumé rédigé grâce aux notes de C. Caillat-Girardy et relu par elle).

M. Alain Ribadeau Dumas nous présente ensuite la vie d'un lieutenant de louveterie au XIX^e siècle, grâce à des archives familiales mises à sa disposition par Mlle Collet, descendante de la famille Lasfonds. "Lucien Jacques Janet de Lasfonds est né à Nontron en 1819, fils de Pierre Janet de Lasfonds, notaire dans cette ville et conseiller général. Après ses études à Nontron, Périgueux, Paris et Toulouse, il est licencié en droit, mais il ne rêve que de chasse et de liberté. En 1849, il s'installe dans la propriété de son père, Lasfonds à Combiers (en Charente, mais tout près de la limite administrative de la Dordogne) et se marie en 1853 avec Marie-Césarine Dubreuil. Ils ont trois enfants, dont l'ainé, Simon, deviendra, lui aussi, veneur : ce fut 'la copie conforme de son père'. Lucien Jacques est très lié avec les propriétaires voisins : MM. Arthur de Pindray d'Ambelle, lieutenant de louveterie pour Nontron, Félix Blanchard, Duchassain, de Livron. Il chasse avec eux et, très rapidement, se constitue une petite meute de dix chiens, spécialisés dans la chasse au loup. En 1875, il devient, lui aussi, lieutenant de louveterie pour le canton de Verteillac. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessera de courir le loup et les autres animaux nuisibles, à la demande de tous ceux, très nombreux, qui en subissent les ravages. La Dordogne est alors un des trois départements de France où le nombre de fauves abattus est le plus élevé. Son action, poursuivie par son fils, Simon, fut profitable à tous" (résumé de l'intervenant). Lucien Jacques Janet de Lasfonds était ami de Félix et Jules de Verneilh, de Jasmin, le perruquier-poète originaire d'Agen, nontronnais pendant une partie de sa vie, et aussi d'Elie de Fayolle, père du fondateur de notre compagnie. Il passait son temps à écrire pour raconter ses chasses et défendre ses idées dans les journaux. M. Ribadeau Dumas termine son propos par la projection de quelques dessins issus d'un intéressant carnet de croquis retrouvé en même temps que les notes : des portraits et des croquis de châteaux, parmi lesquels ceux de Lasfonds, Ambelle, Poutignac, Lasteyrie, Puycheny, Bretanges, Fayolle.

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS d'octobre 1999 (compléments)

- Mme Picard-Goursolle Jeanne, Bât. 6, Carré Saint-Vincent, 6, rue de Calais, 95100 Argenteuil, présentée par Mme J. Rousset et M. P. Ortega ;
- Dr Fallacher Jean-Claude, rue du Puy-Bellevue, 24600 Ribérac, présenté par le colonel H. de Castellane et le père P. Pommarède.

ADMISSIONS du mois de novembre 1999

- Dr et Mme Théry Alain, Les Rocailles, Moulin de Lombraud, 24310 Brantôme, présentés par Me P. Dubuisson et le père Pommarède ;
- M. Belle Eric, 51, rue Kléber, 24000 Périgueux, présenté par le père P. Pommarède et M. M. Debet ;
- M. David Jean, 20, rue A.-de-Musset, 24070 Périgueux cedex, présenté par le père P. Pommarède et M. Ch. Turri.

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} DECEMBRE 1999

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 70. Excusés : 5

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. J.-P. Cubertafon, maire de Lanouaille, nommé chevalier du Mérite agricole.
- M. J. David, ancien inspecteur d'Académie de la Dordogne, nommé dans le Puy-de-Dôme.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons de documents

- Liste des personnes qui se sont mariées, sont décédées, ou ont eu des enfants dans un département autre que leur département d'origine, la Dordogne (photocopie, don de Amitiés généalogiques bordelaises)
- Escot (Jean), *14 décembre 1942, hold-up à Hautefort*, recueil de photocopies, association " Hautefort, Notre patrimoine ", avril 1999 (don de l'association)
- *Recueil de documents sur la journée du 21 août 1849 au château d'Hautefort*, association " Hautefort, Notre patrimoine ", août 1999 (don de l'association)
- Chevallier (Christiane), *De Limeuil à Marrakech ou la prodigieuse destinée du docteur Fernand Linarès (Limeuil - 1850-1938)*, décembre 1998, tapuscrit (don de l'auteur)

Dons d'ouvrages

- Lacombe (Claude), *Jérôme de Périgueux (1060 ?-1120), chapelain du Cid*, Fanlac, Périgueux, 1999 (2 exemplaires)
- Carcenac (Michel), *Les chemins de Jean Bouloc*, éd. du Hérisson, 1999 (2 exemplaires). Roman historique, très documenté, retraçant les derniers soubresauts de la guerre de Cent Ans dans le sud du Périgord et, au retour de la paix, l'épopée d'habitants du Rouergue venant coloniser la région au sud de Belvès, alors totalement dévastée et désertée.
- *Chamiers d'hier et d'aujourd'hui*, catalogue d'exposition, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 21 octobre 1999-4 novembre 1999 (don de Stéphane Coulaud et François Michel, réalisateurs de l'exposition)

Achats d'ouvrages

- Collectif, *Actes du III^e colloque européen des professeurs d'archéologie médiévale*, Université de Caen, centre Michel de Boüard, C.R.A.M., Caen, 1999.
- Ariès (Philippe) Duby (Georges) (sous la direction de), *Histoire de la vie privée*, coll. Points Histoire, éd. du Seuil, 5 volumes (de l'Empire romain à nos jours).
- Gossare (Miton), *Les Tard Avisés 1707, histoire d'une révolte paysanne en Quercy, Périgord et Agenais*, éd. L'Hydre, Castelnaud-la-Chapelle, 1997.
- Gareyte (Jean-François), *Gouffier de Lastours, seigneur de Hautefort ou les chevaliers occitans à la première croisade*, éd. Papiol, Hautefort, 1999.
- Menant (François), Martin (Hervé), Merdrignac (Bernard), Chauvin (Monique), *Les Capétiens, histoire et dictionnaire 987-1328*, éd. Robert Laffont (coll. Bouquins), 1999.
- Flori (Jean), *Richard Cœur de Lion, Le roi-chevalier*, éd. Payot (coll. Biographie), 1999.
- Favier (Jean), *Charlemagne*, éd. Fayard, Paris, 1999.
- Favier (Jean), *La guerre de Cent Ans*, éd. Fayard, Paris, 1980.
- Aprile (Thierry), *La 1^{ère} République, 1792-1804, De la chute de la monarchie au Consulat*, coll. Histoire politique de la France, éd. Pygmalion, Paris, 1999.
- Cleyet-Merle (Jean-Jacques), *La province préhistorique des Eyzies, 400 000 ans d'implantation humaine*, éd. C.N.R.S. (coll. Patrimoine au présent), 1995.
- Barthélemy (Dominique), *L'An mil et la paix de Dieu, La France chrétienne et féodale 980-1060*, éd. Fayard, 1999.
- Cauuet (Béatrice) (sous la direction de), *L'or dans l'Antiquité, de la mine à l'objet*, Aquitania, suppl n°9, 1999, avec un chapitre sur les mines du Limousin et de la région de Jumilhac.
- Benoit (Paul) et Cailleaux (Denis) (études réunies par), *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, A.E.D.E.H., Picard, 1991.
- Marion (Marcel), *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Picard, Paris, 1999 (1^{ère} édition : 1923).
- Mesqui (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence. Tome I, Les organes de la défense*, 1991. *Tome II, La*

résidence et les éléments d'architecture, 1993, Picard (coll. Grands manuels), Paris, avec références à plusieurs châteaux périgordins, en particulier Beaumont-du-Périgord (l'église fortifiée), Belvès, la Berrie à Catus, Beynac, Biron, Bourdeilles, Carlux, Castelnaud-la-Chapelle, Caussade, Commarque (relevés topographiques), Domme, Jovelle, Lanquais, Miremont, Montferrand-du-Périgord, Périgueux, Plazac, la Tour-Blanche.

- Mesuret (Robert), *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France du XI^e au XVI^e siècle, Languedoc, Catalogne septentrionale, Guienne, Gascogne, Comté de Foix*, Picard, Paris, 1967, avec référence à plusieurs sites périgordins et un index des noms de lieux.

- Collectif, *Les premiers monuments chrétiens de la France, t. II, Sud-Ouest et Centre*, Atlas archéologique de la France, ministère de la Culture/Picard, Paris, 1996.

- Barrière (Claude), *L'art pariétal de Rouffignac, la grotte aux cent mammoths*, Picard, Paris, 1982.

- Binant (Pascale), *La préhistoire en Bergeracois, les époques paléolithiques*, librairie La Brèche (coll. Petite bibliothèque savante), Bergerac, 1997.

- Bluche (François), *Louis XIV*, Fayard, Paris, 1986.

- Theis (Laurent), *Robert le pieux, le roi de l'an mil*, Perrin, Paris, 1999.

- Collectif (les Bénédictins de Ramsgate), *Dix mille saints, dictionnaire hagiographique*, Brepols, 1991.

- Collectif, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, objets civils domestiques, vocabulaire typologique*, ministère de la Culture, Imprimerie nationale, Paris, 1984.

- Esclafer de la Rode (Patrick), *Montclar, la baronnie et ses seigneurs, essai historique*, édité par les amis du château de Montclar, 1999.

- Taborin (Yvette), *La parure en coquillage au Paléolithique*, 29^e suppl à Gallia préhistoire, C.N.R.S., 1993.

- Texier (Jean-Pierre), *Les formations superficielles du bassin de l'Isle*, Cahiers du Quaternaire, n° 4, éditions du C.N.R.S., Bordeaux, 1982.

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Périgord hebdo*, n° 1355, 5 novembre 1999 : avec une note sur Jean-René Bousquet chevalier des Arts et Lettres

- *Périgord hebdo*, n° 1356, 12 novembre 1999 : avec des notes sur les pratiques de la Toussaint et les tombes insolites en Périgord par J.-L. Galet

- *Sites et monuments*, n° 167, oct-nov-déc. 1999 : avec des notes sur les anciennes papeteries de Vaux et la restructuration de la ville de Périgueux

- *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 572, novembre 1999 : avec une note sur le caractère droitier ou gaucher des hommes préhistoriques, à partir d'un article de B. et G. Delluc sur les images de la main dans notre préhistoire paru dans *Les Dossiers d'archéologie*, n°178, janvier 1993

- *Bulletin de l'amicale des Pieds Noirs et de leurs amis de la Dordogne*, n° 132, octobre 1999 : avec une évocation de la vie d'Alberte Sadouillet-Perrin

- *Courrier français*, 29 octobre 1999 : avec un article sur la rénovation de la rosace de l'église Saint-Sour à Terrasson

- *Bulletin de liaison de l'association française d'archéologie mérovingienne*, n° 22, 1998 (XIX^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Saint-Denis, 4-6 décembre 1998), avec référence à plusieurs objets périgordins : une plaque-boucle de ceinture à extrémité arrondie, des plaques festonnées oblongues à Paussac-Saint-Vivien et à Rouffignac, des plaques quadrangulaires festonnées à Montferland et Périgueux (dessins de chaque plaque retrouvée)

- *Périgord moun païs*, n° 778 : avec une note sur une rue Gontaut-Biron à Deauville (Calvados) et sur l'hôtel Biron à Paris, devenu aujourd'hui le musée Rodin

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en évoquant la fête des 2S qui sera célébrée demain par les saint-cyriens. Il fait appel au colonel Santenard pour en fournir la signification. Les lettres de la victoire d'Austerlitz en 1805 servent à désigner les mois de scolarité de la célèbre école d'officiers : A, pour le mois d'octobre, U pour le mois de novembre, S pour le mois de décembre et ainsi de suite. 2S signifie donc 2 décembre, jour anniversaire de la victoire de Napoléon.

Le président souhaite la bienvenue en cette dernière réunion avant l'an 2000, qui sera jubilaire pour certains. "Le Jubilé comporte, en son début, l'ouverture par le pape d'une des portes, toujours murée, de la basilique Saint-Pierre à Rome. Les évêques, dans leurs cathédrales, ont été incités à en faire autant. La commission d'Art sacré a décidé avec l'accord des Bâtiments de France (pour le monument) et de la mairie de Périgueux (pour l'environnement) d'ouvrir une petite porte de la cathédrale Saint-Front, murée depuis des décennies, donnant rue Denfert-Rochereau".

P. Pommarède "précise que cette rue s'appelait jadis d'Enfer parce que cette ruelle conduisait sur la place de la Claûtre où s'ouvre la porte ouest de la cathédrale. C'est là qu'avaient lieu les exécutions capitales et que les condamnés à mort, revêtus du sac et du cilice, étaient conviés à faire leurs dernières prières. Des tentures noires, ornées de crânes et de tibias, décoraient les fenêtres. Lorsqu'on apprit à Périgueux la courageuse conduite du colonel Denfert-Rochereau lors du siège de Belfort en 1870, la municipalité mue par un élan patriotique changea le nom de cette rue". G. Delluc indique que les Parisiens ont agi exactement de la même façon en débaptisant la place d'Enfer et en la nommant Denfert-Rochereau.

La petite porte de la rue Denfert-Rochereau sera donc ouverte le 31 décembre par l'évêque, qui frappera l'huis de sa crosse et de son anneau, et les fidèles pourront l'emprunter pour commencer l'année jubilaire. "Il reste cependant un problème. A l'intérieur, devant cet orifice muré, a été malencontreusement placée la statue d'un évêque barbu et bénissant. C'est en réalité le gisant d'un tombeau, retrouvé lors de la restauration – on devrait dire de la reconstruction – de la cathédrale par Abadie. Suivant les premières

recherches, et sous bénéfice d'inventaire, il pourrait s'agir de Mgr de la Béraudière, évêque de Périgueux de 1616 à 1646. C'était un poitevin, ancien conseiller au parlement de Paris. On lui doit, entre autres : la reconstruction de la travée est de l'église de la Cité, dont une grande partie avait été démolie en 1575 (l'évêque rêvait de la reconstruire entièrement avec ses quatre coupes et son clocher, mais l'argent lui a manqué) ; la construction du couvent des franciscains d'Aubeterre ; la construction du séminaire, appelé la Mission, bâtiment situé à la cité administrative, que l'on songe à démolir, hélas, malgré le vœu que nous avons formulé". P. Pommarède suggère de placer ce gisant en position couchée, près de celui de Mgr Massonais, maçonné le long du mur ouest de la coupole du Thoin.

Faisant suite à l'intervention, le mois dernier, de M. Ribadeau Dumas sur un lieutenant de l'ouveterie, Mme Kellerson se souvient qu'un loup a été tué en Sarladais au début des années 30. J.-P. Bitard indique que le château du Cluseau à Saint-Geniès, aux sources de l'Enéa, conserve deux loups naturalisés. Il y a quelques années, il avait signalé sur le bord du chemin allant de Meyrals à Saint-Cyprien, sur le coteau au-dessus du château de la Roque à Meyrals, une fosse maçonnée, comme les silos, qu'il pensait être un piège à loups. A l'époque, cette interprétation a été contestée par l'instituteur, M. Lacaille. Cette fosse est aujourd'hui, malheureusement, comblée.

M. Jean Li Sen Lie, vice-président du syndicat d'initiative de Mareuil, participe activement à la préparation des fêtes qui seront organisées du 13 au 21 juillet 2000 en l'honneur du centenaire de la mort du colonel Georges de Villebois-Mareuil : une exposition et des conférences sont prévues. Une plaque sur la mairie de Mareuil évoque Bouvines et la guerre du Transvaal. M. Li Sen Lie s'interroge sur le rôle exact des Mareuil périgordins dans ces deux circonstances et, en particulier, sur les liens de la famille périgordine de Mareuil avec les comtes Jean et Hugues de Mareuil, héros de la bataille de Bouvines en 1214 : leur origine périgordine ne semble pas reconnue par l'historien Georges Duby. Il sollicite des informations et le prêt de documents figurés pour illustrer ces événements.

M. Michel Rateau indique qu'il travaille depuis une trentaine d'années sur "l'histoire et la biographie des Français ayant participé à la seconde guerre anglo-boer (1899-1902), aussi appelée guerre du Transvaal". A ce propos il s'est attaché à la biographie du colonel de Villebois-Mareuil et précise que, en fait, ce dernier n'est pas mort au Transvaal, mais plus précisément dans l'Etat Libre d'Orange, pendant la guerre du Transvaal : un article à ce sujet va paraître dans la prochaine livraison de notre *Bulletin*. Le père Pommarède lui a communiqué divers objets et cartes postales, concernant en particulier la visite du président Krüger en France. Il continue sa recherche et tient à la disposition de M. Li Sen Lie les documents déjà réunis. M. Rateau annonce la parution prochaine du deuxième tome de son *Dictionnaire de références biographiques des militaires périgourdins (1600-1792)*.

95 objets mobiliers conservés dans les églises de Belvès et de Capelou ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire de la liste des objets classés

par un arrêté préfectoral en date du 10 août 1999. 97 autres objets de quatorze églises essentiellement dans la région de Belvès et de Ribérac ont été présentés à la commission préfectorale le 24 novembre 1999 par Mme Bénéjeam et M. et Mme Mouillac en vue de leur classement. Le président rend hommage à nos collègues pour le travail accompli pour la sauvegarde des petits trésors de nos églises. La liste de ces objets peut être consultée à la bibliothèque.

M. Martial Faucon, en son nom et en celui d'un certain nombre de collègues, s'élève contre le projet d'ouverture de carrières sur soixante hectares des causses de Thenon et d'Ajat, déplore ce projet industriel gigantesque dans une région classée zone naturelle d'intérêt écologique et demande à notre compagnie de l'aider dans son action de protestation. Le prochain conseil d'administration sera saisi de cette demande. A ce propos le P. Pommarède lit quelques extraits d'un texte de Louis Eliez sur les carrières d'Ajat. Il le présentera au directeur du *Bulletin* pour une éventuelle publication.

Notre prochaine assemblée générale se réunira le mercredi 5 janvier 2000, ou plus vraisemblablement le mercredi 2 février si le quorum n'est pas atteint en janvier. A l'ordre du jour, adoption des comptes rendus moral et financier et élection pour le renouvellement du conseil d'administration. La procédure pour le vote par correspondance est en cours. Nous demandons à chacun de vérifier qu'il est bien à jour de sa cotisation pour l'an 2000. Le colonel Santenard et le président Filliol sont chargés de vérifier l'intégrité de l'urne.

Après la pause, à l'occasion de la commémoration des 125 ans de la S.H.A.P., Mme J. Rousset évoque "quelques grandes manifestations festives de notre très sérieuse société. Le 27 mai 1874, dans une salle attenante au musée du Périgord à 7h30 du soir, le préfet Lerois, devant toutes les notabilités du département, installe la Société". 155 personnes ont soutenu sa création, longuement préparée dans le bureau du rédacteur en chef de *l'Echo de la Dordogne*, Eugène Massoubre, qui est élu secrétaire général. Albert Dujarric-Descombes est un des membres fondateurs. Le Dr Edouard Galy devient le premier président. Le *calei* est choisi comme emblème de la S.H.A.P. et il est décidé que l'on ne publiera que des inédits. Le 25 septembre 1880 eut lieu la première excursion archéologique : l'église d'Agonac, le château de Bruzac, l'église de Saint-Pierre-de-Côle, le château de la Marthonie, le château de Puyguilhem à Villars où est servi un fastueux festin, le château de la Chapelle-Faucher. Le succès est tel que l'habitude se poursuivra jusqu'à nos jours. 9 novembre 1889, la Société fête ses noces d'argent et fait coïncider la date avec l'anniversaire de la victoire de Coulmiers en 1870, où les Mobiles de la Dordogne ont été cités à l'ordre de l'armée. La Société veut montrer que science et patriotisme peuvent s'unir. Le matin, l'abbé Brugière célèbre une messe pour les défunts. Le président est Anatole de Rouméjoux. Le secrétaire général, Ferdinand Villepelet, rappelle qu'il ne faut pas se laisser troubler par des préoccupations matérielles. Charles Aublant demande que le *Bulletin* soit rajeuni avec des croquis précis et souhaite une parution mensuelle. Les 26 et 27 mai 1924,

deux jours de manifestations culturelles sont organisées au château Barrière pour célébrer les noces d'or de la Société sous la présidence du marquis de Fayolle. Le 26 mai 1974, la Société, sous la présidence de Jean Secret, célèbre son centenaire 18, rue du Plantier, en cet immeuble qu'elle a acheté grâce à la générosité du Pr Léo Testut. A cette occasion est inaugurée au siège une plaque commémorant la libération de Périgueux en 1653. La séance académique se déroule au palais des fêtes. Depuis sa création, notre société a connu neuf présidents : le Dr Edouard Galy, Michel Hardy, Anatole de Rouméjoux, le marquis Gérard de Fayolle, le Dr Charles Lafon, Jean Secret, le Dr Gilles Delluc et le père Pierre Pommarède et des secrétaires généraux dévoués, auquel il faut rendre hommage, en particulier : Eugène Massoubre, Ferdinand Villepelet (pendant 38 ans), Géraud Lavergne (pendant 30 ans), Jean Maubourguet, Noël Becquart, Françoise Soubeyran, Guy Penaud, Dominique Audrierie, François Bordes et Brigitte Delluc. En 1999, chaque mois, une bonne centaine de membres sur 1400, entourés d'appareils technologiquement performants, viennent se pénétrer d'histoire locale de leur cher Périgord. Mme Rousset souhaite que "le vaste champ de travaux effectués soit fouillé, cultivé. C'est la tâche réservée à nos successeurs, aux jeunes travailleurs qui viendront grossir nos rangs et combler nos vides" (texte rédigé d'après les notes de l'intervenant).

M. Louis Le Cam prend ensuite la parole pour une communication sur la découverte du site gallo-romain de Nontronneau (commune de Lussas-et-Nontronneau). "L'occasion en a été la signature, le 2 juillet 1999, d'une convention de remise sous forme de 'don manuel' du matériel archéologique découvert à Nontronneau par M. Le Cam à la ville de Périgueux, représentée par M. Darcos, sénateur-maire. La découverte date d'août 1969". "J'ai habité quatre ans à Nontronneau (1949-1953), où mon épouse était institutrice. Les 'vieux habitants' du village m'avaient dit que le 'vieux Nontronneau' n'était pas sur l'emplacement actuel mais sur les parcelles de champs cultivés et de prairies dites 'champs de Nontronneau'. Ils avaient remarqué que les labours y étaient difficiles, ainsi que l'arrachage des arbres fruitiers ; qu'ils déterraient, en labourant, des tuiles à rebord, des plaques de mortier rose ; que le sol arable était riche en humus. M. Alafort m'avait montré un tambour de colonne très érodé, ainsi que quelques éléments d'architecture difficiles à identifier, provenant des six parcelles du site. Ces indices me sont revenus à la mémoire en 1969 alors que j'étais à la recherche des voies romaines du Nontronnais en compagnie de M. François Reix, étudiant à Limoges. Dans une des parcelles du site, après une période prolongée de sécheresse, le trèfle vert est apparu flétri sur des alignements parallèles ou perpendiculaires. La présence de murailles à faible profondeur (20 ou 30 cm) était évidente. S'agissait-il d'un site médiéval ? Après l'enlèvement des récoltes, j'ai sollicité de la direction des Antiquités historiques à Bordeaux un permis de sondage qui, en 1970, permit de mettre au jour un mur de bonne facture, orienté nord-sud, épais de 64 cm, des tessons de céramique, des fragments de tuiles courbes et de tuiles à rebord. Il se confirmait qu'il s'agissait d'un site gallo-romain, ce qui sera attesté par la lecture au stéréoscope de photos aériennes, du cadastre, par l'identification des tessons de céramique et un

examen de la toponymie locale. On trouve en effet à proximité, un 'chemin de la messe', un village du nom de 'Villejaleix', une parcelle cadastrée 'mont Julius', un tronçon de voie romaine le long du ruisseau du Bandiat. Pour des raisons de restrictions budgétaires, l'autorisation de fouilles a été supprimée en 1971, mais elle a été relancée par la découverte fortuite, l'année suivante d'un ensemble architectural comprenant : un stylobate accosté d'un larmier, une vasque monolithe, un pédiluve et surtout des tambours de colonne et des chapiteaux (de type toscan ou composite) en très bon état de conservation. La fouille de sondage devint fouille de sauvetage, puis fouille programmée au cours d'une douzaine de campagnes (jusqu'en 1984). La publication des travaux se trouve dans le *Bulletin de la S.H.A.P.*, tome CXI, 1984 ; les plans ont été réalisés par le bureau d'architecture antique de Bordeaux (architecte : M. Doreau)." (texte fourni par l'intervenant). Tous les rapports de fouilles sont disponibles à la bibliothèque. M. Le Cam illustre son propos par la projection de superbes diapositives. Tous les objets ont donc été déposés au musée du Périgord. Restent sur place les structures bâties, dont la conservation n'est pas facile. Une discussion est en cours avec les autorités responsables, notamment au sujet des parties les plus exceptionnelles, mais aussi de la grande vasque monolithe, trop lourde pour être transportée.

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SEANCE DU MERCREDI 5 JANVIER 2000

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 111. Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. de Chaunac-Lanzac, président de la Société d'art et d'histoire de Sarlat, promu commandeur de la Légion d'honneur.
- Mgr Jean Briquet, promu officier de l'ordre national du Mérite.
- M. Jean-Louis Lagarde, promu chevalier de l'ordre national du Mérite.
- M. Charles Turri, notre trésorier, promu chevalier de l'ordre des Arts et Lettres.
- Mme Mireille Boyer, honorée de la médaille de Saint-Front.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Achat d'ouvrages

- Brunet (Jacques), Vouvé (Jean) (sous la direction de), *La conservation*

des grottes ornées, CNRS éditions (coll. Conservation du Patrimoine), Paris, 1996.

- Gossare (Miton), *Etre femme en Périgord au XVIII^e siècle*, L'Hydre, Castelnaud-la-Chapelle, 1999.

- Beaune (Sophie A. de), *Les hommes au temps de Lascaux, 40 000-10 000 avant J.-C.*, Hachette (coll. La vie quotidienne), 1995.

- Bordes (François), *Leçons sur le Paléolithique*, 2 tomes, Presses du CNRS (coll. CNRS plus), Paris, 1992.

- Cabanot (Jean), *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-ouest de la France*, Picard, Paris, 1987.

- Cauvin (Marie-Claire), *Les industries post-glaciaires du Périgord*, publication du Centre de recherches d'écologie et de préhistoire de Saint-André-de-Cruzières, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1971.

- Bricker (H. M.) (sous la direction de), *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne) : les fouilles de H. L. Movius Jr. Suivi d'un inventaire des sites aurignaciens et périgordiens de Dordogne*, D.A.F, n° 50, éd. de la maison des sciences de l'Homme, Paris, 1995.

- Gardelles (Jacques), *Aquitaine gothique*, Picard, Paris, 1992, avec des notices sur la cathédrale de Sarlat, le cloître de Cadouin, la collégiale de Saint-Astier, l'église Saint-Sour de Terrasson, l'église Saint-Dominique de Monpazier.

- *Les 2000 qui ont marqué le siècle*, édition Sud-Ouest, Bordeaux, 1999, parmi lesquels dix-sept noms de notre Société, dont huit actuellement vivants. Parmi ceux qui nous ont quittés : Jean Secret, Georges Rocal, Marcel Secondat, Alberte Sadouillet-Perrin, Emmanuel Leymarie, Pierre Fanlac, la baronne de Bastard.

Dons d'ouvrages, de mémoires, de tirés à part

- *Monuments en Périgord*, Actes du Congrès archéologique de France, 156^e session, 1998, Société française d'archéologie, 1999.

- Durand (Marc), *Tables générales de la revue Archéologie médiévale 1971-1998*, publication du CRAM, Caen, 1999 : nombreuses mentions de sites périgourdiens.

- *L'estafette*, catalogue d'autographes, manuscrits, documents et lettres, Limoges, Histoire, tome I, s. d. (1999 ?), avec une lettre du maréchal Bugeaud ; deux lettres de Talleyrand, 19 prairial an 10 (avec la liste des émigrés) et 23 janvier 1808 ; une lettre et une note de Pierre Magne, 1^{er} octobre 1846 (de Périgueux) et 5 mars 1847 (de Paris).

- Joineau (Vincent), *Une famille noble entre cour et basse-cour, les Cugnac en Périgord et Quercy (XVI^e-XVIII^e siècles)*, mémoire de maîtrise, université Michel-de-Montaigne, 1999, 2 tomes (don de l'auteur).

- *Les Amis des oratoires*, 1991, 1992, 1993, 1994, 1996, 1997.

- *Actes du colloque international tenu à Bordeaux, du 3 au 6 décembre 1998 pour commémorer le 250^e anniversaire de la parution de L'Esprit des lois*, Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, Bordeaux, 1999.

- Boussuges (Jean), *Vignal*, S.P.H./Jean Boussuges, Périgueux, 1999.

- Boussuges (Jean), *Melliet*, S.P.H./Jean Boussuges, Périgueux, 1999. "Ces deux ouvrages viennent d'être offerts à notre bibliothèque par 'le poète du Coderc', comme on a l'habitude de le surnommer à Périgueux. Il continue sa galerie de portraits et de souvenirs, en vers d'une grande liberté, aujourd'hui sur le talentueux Vignal et sur Melliet, l'animateur du carnaval de Périgueux. Il parle aussi bien de l'apparition des "portables" sur nos marchés que des transformations de la place Mauvard à l'ombre de Saint-Front" (texte de Jacques Lagrange).

- Lafont (Christophe), *Henri IV et Geoffroy de Vivans, mémoires d'un fidèle serviteur*, imprimerie Tony Lopez, Gentilly, Paris, 1999.

- Grégoire (abbé), *Patrimoine et cité (textes choisis)*, préfacé par D. Audrerie, édition Confluences (coll. Voix de la cité dirigée par D. Audrerie), Bordeaux, 1999 (don de D. Audrerie).

Dons de documents

- Archives Alberte Sadouillet-Perrin : 26 cahiers de notes (Saint-Cyprien : prieuré, Prunis, Société populaire, Jeanne Grave, Jean Rey et divers ; Marguerite de Nontron ; le chevalier d'Authon ; le chevalier d'Aydie ; Révolution française ; divers) ; 35 textes de conférences sur des sujets divers (Amérique, vieux Périgord, Révolution, littérature, philosophie, peinture, médecine, XIX^e siècle, religion...) ; 4 dossiers sur Saint-Cyprien et son canton ; 4 textes d'ouvrages non publiés (un court roman sur Marie Cliquet, notaire, maire et forçat, et trois textes sur l'Algérie, dont la communication est réservée) (dépôt de la famille, avec le don d'une collection de notre *Bulletin*).

- Pierre Louÿs, extrait d'un poème qui mentionne Fénelon (photocopie sans référence, don M. Rateau)

- R.C., Néandertal plus jeune que l'on croyait, *Le Quotidien* du médecin (coupure de presse, sans date, don P. Marty)

- La Vierge d'El Afroun, photographie (don de Marcel Berthier)

Publications

Durant l'année 1999, en plus des publications analysées dans la revue de presse, nous avons reçu : *Académie Inscriptions et belles-lettres*, 1997, nov.-déc. ; 1998, janv.-mars, juill.-oct. ; *Académie de Macon*, 1998, 10 ; *Académie Sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1996-1997, 1998 ; *Académie Sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, actes du colloque 1998 ; *Académie Sciences et lettres de Montpellier*, 1998, 29 ; index des publications (1976-1997) ; *Amis des oratoires*, 1991 à 1994, 1996, 1997 ; *Annales du Midi*, 1999, n°225, 228 ; *Antiquités nationales*, 1997, n°29 ; *Aquitaine historique*, 1999, n°39, 40, 43 ; *Archéologie en Languedoc*, actes du colloque de 1997, n°21 ; *Archéologie médiévale*, 1998 ; *Archives en Limousin*, 1999, n°14 ; *Bilan scientifique du service régional d'archéologie d'Aquitaine*, 1998 ; *Boletín instituto de estudios giennenses*, 1997, n°166, 167, 169 ; *Bull. ARAH du pays de La Force*, 1999, n°17 ; *Bull. amicale des anciens et amis du 5^e et 9^e Chasseurs*, 1998, n°22, 1999, n°23 ; *Bull. Ass. franç. d'arch. mérovingienne*, 1999, n°23 ; *Bull. ass. Wlgrin de Taillefer*, 1997, 1998, 1999 ;

Bull. de la Diana, 1999, LVIII, n°1 ; *Bull. Histoire du protestantisme français*, 1999, 145, janv.-fév.-mars ; *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, 1998, n°737, 738, 739, 741 ; *Bull. hist. et scient. des Deux-Sèvres*, 1998, VI ; *Bull. Institut d'hist. et d'arch. de Cognac*, 1999, VII, n°4 ; *Bull. monumental*, 1998, 156-IV ; 1999, 157-III ; *Bull. scient. de la Soc. d'études hist. de la Nouvelle-Calédonie*, 1998, n°118 ; 1999, n°119, 121 ; *Bull. scient. hist. archéol. de Corrèze*, 1998 ; *Bull. Soc. Amis de Montaigne*, 1998, n°11-12 ; 1999, juill.-déc. ; *Bull. Soc. Amis de Montcaret*, 1999 ; *Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 1998, X ; *Bull. Soc. arch. du Gers*, 1999, 1° tr. ; *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1998, 154 ; 1999, 155 ; *Bull. Soc. arch. et hist. de Charente-maritime*, 1998, n°25 ; *Bull. Soc. arch. et hist. de l'Orléanais*, 1999, n°117, 119, 120, 121 ; *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, 1999 ; *Bull. Soc. arch. et hist. de Tarn-et-Garonne*, 1998, CXXIII ; *Bull. Soc. art et histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 1999 ; *Bull. Soc. Borda*, 1998, n°451 ; *Bull. Soc. Dunoise*, 1998, n°288 ; 1999, n°289 ; *Bull. Soc. études du Lot*, 1999, CXX, 1°, 2° et 3° fasc. ; *Bull. Soc. études scient. de l'Aude*, 1999, XCVIII ; *Bull. Soc. hist. et arch. d'Arcachon et du pays de Buch*, 1999, n°99, 100, 102 ; *Bull. Soc. préhistorique française, annuaire des membres au 31 décembre 1998* ; 1999, 96, n°1, 2, 3 ; *Cahiers du Bazadais*, 1998, 38, n°122, 123 ; 1999, 39, n°124 ; *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 1999, n°54, 55, 56 ; *Documents archéologie et histoire périgourdine*, 1998, n°13 ; *Dordogne, le Périgord en marche*, 1999 ; *Dossiers d'archéologie*, 1999, n°241, 242, 244, 248, 249 ; *Etudes aveyronnaises*, 1998 ; *Feuillets du Beaumontois*, 1998 ; *Feuillets Sem*, 1999, n°44 ; *Journal du Périgord*, 1998 ; *Gallia Informations*, 1997, Régions Centre, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais (CD-Rom) ; *Informations A.G.B.*, 1999, n°63, 64 ; *L'Archéologue*, 1999, n°30, 32 ; *L'Ascalaphe (Bull. ass. du pays de Savignac)*, 1999, n°7 ; *Lemouzi*, 1999, n°149, 150 ; *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1999, n°554 ; *Lettre de l'Académie des Beaux-arts*, 1998, n°17 ; 1999, n°18, 20 ; *Lettre du préfet et des services de l'Etat*, 1999, n°7 ; *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n°563, 564, 565, 566, 567, 570, 573 ; *Lo Bornat*, 1999 ; *Lumières en Périgord*, 1999, n°1 ; *Mémoire de la Dordogne*, n°12 ; *Mém. Soc. sciences nat. et arch. de la Creuse*, 1998, 46 ; *Paléo*, 1998, n°10 ; *Pastel*, 1999, n°40 ; *Périgueux magazine* ; *Périgord moun país*, 1998, n°775, 1999, n°776 ; *Périszoom* ; *Pont sur l'Isle*, 1998, n°121, 1999, n°122 ; *Préhistoire Ariégeoise*, 1998, LIII ; *Quercy Recherche*, 1977, n°17 ; 1978, n°22 ; 1980, n°34 ; 1981, n°40 ; 1998, n° hors série ; 1999, n°96 ; 2000, n° 99 ; *Revue de l'Agenais*, 1999, 126, n°1 ; *Revue archéologique de Bordeaux*, 1996, 1997 ; *Revue arch. et hist. d'art de Louvain*, 1996, XXIX suppl. ; 1997, XXX ; *Revue franç. d'hist. du livre*, 1999, n°104-105 ; *Revue du Gevaudan, des Causses et des Cévennes*, 1998, n°6 ; *Revue hist. et arch. du Libournais*, 1999, n°251 ; *Revue hist. et arch. du Maine*, 1998, 18 ; *Revue d'histoire du théâtre*, 1998, 50 ; 1999, 51 ; *Revue de Pau et du Béarn*, 1999, n°26 ; *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 1998, XXIV ; *Rivista di studi liguri*, 1995, LXI ; *Roccafertis*, 1999, n°23 ; *SFActualités*, 1998, n°8, 1999, n°10 ; *Sites et monuments*, 1999, n°164, 165, 166 ; *Subterranea*, 1999, n°108, 109 ; les hebdomadaires habituels : *Courrier français*, *Eglise en Périgord*, *Périgord hebdo*.

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Périgueux Magazine*, décembre 1999 : contient des notes concernant le don au musée du Périgord par L. Le Cam du mobilier archéologique découvert sur le site gallo-romain de Nontronneau, l'organisation par l'institut Eugène Le Roy d'un colloque consacré à cet auteur.

- *Bulletin de la Société de Borda*, 1999, n°454 : comporte des notes relatives à deux statues gallo-romaines découvertes en Périgord (Nontron, Tocane Saint-Apre) et aux carrières antiques de Périgueux ; au pont Eiffel du Gilet à Bergerac.

- *Bulletin de l'Association Wlgrin de Taillefer*, n°6, 1999 : contient des notes sur la viticulture au commencement du XX^e siècle et sur le château de Barrière à Villablard, sur un colloque consacré à Rabelais à Montclar, le 10 juillet 1999, et avec la suite d'une note sur Pierre de Gay (1758-1819).

- *Bulletin du cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n°57, décembre 1999 : contient des notes sur le château de Corbiac, sur les familles Deladoyre de Saint-Pierre-de-Frugie au XVII^e siècle et La Roussie de La Roussie, sur les fiefs nobles du Périgord en 1614, sur les hommes de fer des siècles passés, sur le pavage des rues de Nontron au XVIII^e siècle, sur la restauration du clocher de l'église de Pluviers, sur les troubles à Valojoux en 1790.

- *Périgord hebdo*, 17 et 24 décembre 1999 : avec des notes sur une exposition sur le petit patrimoine (lavoirs, pigeonniers...) aux Archives départementales, sur *Le dictionnaire biographique des Périgourdiens* de Guy Penaud, sur le délabrement de l'église paroissiale de Montrem et de la chapelle de Montanceix, sur les nouveautés bibliographiques concernant l'histoire du Périgord.

- *Bulletin de l'Association de recherches archéologiques et historiques du Pays de La Force*, n°18, 1999 : contient des notes sur John Bost, Lunas, l'enterrement clandestin d'un protestant en 1773, Bosset, Le Fleix, Fraisse, Ginestet, l'inventaire des effets mobiliers de la citoyenne Méric, à Sainte-Foy-des-Vignes, les bustes de Madame de Lavalette sculptés par Carpeaux, Prignonieux, le moulin Neuf en 1837-1839, Les Lèches, le cimetière de Saint-Thomas de Tresseroux, Saint-Georges-de-Blancaneix, les trésors de l'église de Saint-Georges-de-Blancaneix, Lamonzie-Saint-Martin.

- *Revue d'histoire du théâtre*, 1999-3 : avec une évocation de Marcel Fournier.

- *Pont sur l'Isle*, n°125, 1999, avec une note sur un événement survenu à Saint-Etienne-de-Puycorbier, en 1883 : deux jeunes garçons de 9 et 13 ans ont tué une louve qui tentait de les attaquer.

- *Courrier français*, 3, 10, 17, 24 décembre 1999 : avec des notes évoquant la sortie d'un ouvrage sur le géographe Elisée Reclus, l'histoire de Lalinde, le retable majeur de l'église Saint-Laurent de Bersac, Rabelais et le Périgord.

- *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n°79, 1999 : contient des articles sur le musée de Sarlat ; La Boétie et

Montaigne ; une petite révolution dans la grande à Saint-Laurent-La-Vallée, en 1794 ; la suite des textes sur la noblesse au début de la monarchie de Juillet (1830-1834) et sur les églises, prieurés et chapelles relevant de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly au Moyen Age.

- *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXVII, 1999 (déjà cité dans la revue de presse du mois de septembre, *B.S.H.A.P.*, 1999, p. 583) : contient un article de P. Saumande mentionnant la pommade ophtalmologique de la veuve Farnier, préparée ultérieurement par Réjou, pharmacien à Thiviers, et la lotion Ciella élaborée par Barreau, pharmacien à Excideuil.

COMMUNICATIONS

Le président offre ses vœux, avec une pensée pour ceux qui n'ont pu se déplacer en ces jours où beaucoup souffrent encore des conséquences de la tempête. Il remercie les nombreux sociétaires qui ont envoyé leurs souhaits, accompagnés souvent de gratitude pour nos activités et spécialement notre *Bulletin*. Il rappelle que, conformément à nos statuts, en ce jour, doit avoir lieu l'assemblée générale, à la condition que le *quorum* soit réuni, soit 720 membres. Le colonel Santenard et le président Filliol indiquent que notre assemblée compte en ce moment 111 membres. L'assemblée générale est donc repoussée au 2 février. Les membres présents sont invités, s'ils le désirent, à procéder à leur vote. L'urne restera fermée jusqu'au 2 février. Jusque-là, les votes par correspondance pourront se poursuivre, et cela jusqu'au 2 février à 15 h 30.

Le président remercie nos collègues pour leurs dons de fascicules anciens de notre *Bulletin*, permettant ainsi à nos jeunes collègues de compléter leurs collections. Récemment nous avons bénéficié de dons importants, en particulier du chanoine Deltreil et de la famille de Mme Sadouillet-Perrin. A ce propos, il rappelle que Mme Sadouillet-Perrin, qui fut un auteur fécond, avait commencé son activité d'écrivain seulement à 75 ans. Il indique que notre bibliothèque a reçu des photocopies de cartes postales très intéressantes représentant des prisonniers allemands enfermés en 1917 à la Perlerie à Périgueux. Il a lu dans la presse que l'abbaye de Cadouin et l'église de Saint-Avit-Sénieur venaient d'être inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il annonce le thème de la conférence de Mme Cocula-Vallière le 12 janvier prochain à notre siège : "Pourquoi y a-t-il tant de châteaux en Périgord ?".

Le 11 décembre dernier a été fondé l'Institut Eugène Le Roy auquel participent une dizaine de membres de notre compagnie : un colloque sur "Eugène Le Roy, fils de la Révolution et narrateur du XIX^e siècle" se tiendra à la bibliothèque municipale de Périgueux les 20 et 21 janvier prochain.

Suite à une demande faite lors de la précédente réunion, le Dr Gilles Delluc prend la parole pour donner quelques indications concernant Bouvines et les Mareuil. "Il s'est rendu sur place avec B. Delluc. Il décrit la bataille de Bouvines qui oppose Philippe Auguste à Otton IV, Renaud de Boulogne et Ferrand de Flandres, dans la grande plaine entre Lille et

Tournay. Les héros de l'épisode décisif de cette bataille sont Jean et Hugues de Mareuil. Selon Georges Duby, ces Mareuil-là seraient picards. A la fin du siècle dernier, quelques chercheurs se sont penchés sur ce problème, en particulier J. Durieux dans notre *Bulletin* et A. de Froidefond de Boulazac dans *L'Armorial*, et les tiennent pour périgordins. Hugues aurait reçu en récompense la seigneurie de Villebois le dimanche même de Bouvines. La famille périgordine en était aussi convaincue selon la tradition familiale. L'argument de G. Duby serait que, selon lui, aucun seigneur du sud de la France n'aurait participé à cette bataille" (texte de l'intervenant). Pourtant Guy Penaud fait remarquer que le fils de Bertran de Born est mort à Bouvines. G. Delluc rappelle que la même année 1214 voit, durant la croisade contre les Albigeois, la venue de Simon de Montfort à Cadouin et la première mention écrite du suaire conservé dans cette abbaye.

B. Delluc annonce la préparation par Bernard Peugniez de la deuxième édition très attendue de son ouvrage *Le Routier des abbayes cisterciennes*. Elle a été sollicitée, avec G. Delluc, pour relire et corriger la notice relative à Cadouin.

Le 14 décembre, Laurent Chiotti a soutenu très brillamment sa thèse de doctorat en Préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle sur "Les industries lithiques des niveaux aurignaciens de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). Etude technologique et typologique". Il a reçu la mention la plus élevée, avec les félicitations du jury auquel B. Delluc participait. Il viendra nous présenter son travail au cours de la réunion du mois de mars. Il fait partie des étudiants accueillis gratuitement dans notre compagnie tout au long de leurs études.

Mme R. Lafaye s'intéresse à une artiste née et enterrée à Saint-Paul-Lizonne, Jane Poupelet, dont certaines œuvres sont renommées (*Femme assise sans bras*, au musée de Brooklyn). Elle ne sait rien d'autre. M. Soubeyran indique que Jane Poupelet était une amie de Rodin, qu'elle est morte en 1932 et que le musée du Périgord, juste après la guerre, avait acheté une quantité notable de dessins de l'artiste (sanguines, dessins animaliers), avec le dossier documentaire correspondant.

P. Pommarède, qui a retrouvé dans sa bibliothèque un livre de 1867 à ce sujet, évoque l'histoire de Jeanne Blondel à l'origine du couvent de la Garde. Il raconte deux anecdotes. Le 16 septembre 1905, craignant l'expulsion, les clarisses partirent en Espagne. Comme certaines n'avaient jamais vu un train et qu'elles avaient peur de monter dans un compartiment, le chef de gare, obligeant, fit faire des manœuvres sur le quai (*La Séparation de l'Eglise et de l'Etat*, 1976, p. 321, note 1308). Après la Grande guerre, les clarisses, à la demande du chanoine Urtasum venu leur rendre visite à Vittoria (Espagne), avaient voté avec des fèves noires et blanches le don de leur ancien couvent à l'évêché de Périgueux (souvenir de sœur Raphaël) (résumé d'après les notes de l'intervenant). On lira avec intérêt dans cette livraison du *Bulletin* un article de M. Berthier à ce sujet.

M. Claude Lacombe présente l'ouvrage qu'il vient de consacrer à *Jérôme de Périgueux (1060 ? - 1120), chapelain du Cid*. "Né probablement vers 1060 dans l'une des grandes familles nobles périgourdines (famille du

Périgord ou de Périgueux ?) et après une solide formation religieuse et politique comme moine clunisien, mais aussi militaire durant sa jeunesse, Jérôme de Périgueux part pour l'Espagne à la demande de l'Agenais, Bernard de Sédillac, autre clunisien, devenu archevêque de Tolède en 1085. Il y arrive en 1096. Il participe à la lutte contre l'Islam et, représentant attentif et discret du roi Alphonse VI, il rejoint le Cid dont il devient le chapelain. Jérôme est alors établi en 1098 comme évêque de Valence. Après la mort du Cid en 1099, lors du siège de Valence par les Almoravides, Jérôme accompagne Chimène et la dépouille mortelle embaumée du Cid au monastère de San Pedro de Cardena, à côté de Burgos, où le Campeador est enterré. En 1102, Jérôme est nommé évêque de Salamanque, administrant de plus les diocèses d'Avila et de Zamora. Pour aider au repeuplement de certains quartiers de Salamanque, il bénéficie d'une importante donation en terres et en revenus divers. Ce serait durant son épiscopat salmantin entre 1107 et 1120 qu'il aurait pu, selon l'écrivain espagnol, Javier Sainz Moreno, écrire le *Poema de Mio Cid*. Dès lors, c'est un membre de la cour royale que l'on retrouvera confirmant de multiples actes de la chancellerie royale. Selon son testament, son désir était de reposer auprès du Cid dans le monastère de San Pedro. Il n'en sera rien. Lorsqu'il meurt en 1120 en "odeur de sainteté", il est enterré dans l'église Santa Maria qui a précédé les deux cathédrales de Salamanque, dans une chapelle qui prend le nom de Christ des Batailles, du nom du Christ qui avait accompagné le Cid dans toutes ses campagnes et auquel on attribuera de nombreux miracles au XVII^e siècle. Ses restes seront transférés dans la "Vieille cathédrale" dès son achèvement, dans une nouvelle chapelle du même nom, qui sera rénovée en 1607, puis déposé dans une quatrième chapelle dans la "Cathédrale Neuve" en 1744. C'est à Jérôme de Périgueux que l'on doit la présence dans les archives de la cathédrale de Salamanque des deux seuls manuscrits portant l'un la confirmation autographe du Cid, l'autre celle de Chimène. C'est au même évêque que l'on doit la présence dans la Vieille cathédrale d'une statue-nervure du tout début du XII^e siècle de saint Front en évêque mitré terrassant le dragon, certainement la plus ancienne et la plus belle représentation de ce saint vénéré aussi depuis le XIII^e siècle à Zamora. A noter qu'une édition espagnole de l'ouvrage de C. Lacombe va paraître ce mois-ci à Salamanque à la demande du Centro de Estudios Salmantinos" (résumé de l'intervenant).

Le P. Pommarède a suivi la trace des "viscères baladeurs", reprenant l'enquête commencée il y a 25 ans par Jean Secret et de Noël Becquart, celle des cœurs du châtelain du Claud, du général-baron Boudet et de la marquise de Gaubert (*BSHAP*, t. 100, p. 5 et 103, p. 85). Jean Secret avait cherché en vain le cœur de Montaigne dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Michel-de-Montaigne, au moment de sa restauration. Le P. Pommarède n'a rien trouvé non plus, en mai dernier, au moment de la dépose du grand retable. Il n'a pas retrouvé un autre reliquaire en forme de cœur que Jean Secret situait à Ribérac et une confusion est possible avec celui de Sarlat. Il se demande si le cœur de Mgr de Beaumont, qui a été remis en 1812 au curé concordataire dans sa "boîte", se trouve toujours

dans l'église de Saint-Cyprien (*BSHAP*, t. 111, p. 328). Enfin, le P. Pommarède a eu le regard attiré par un article de presse récent faisant état d'un cœur baladeur au musée des Eyzies (d'après les notes de l'intervenant).

B. Delluc indique qu'il s'agit du cœur du Dr Henri-Marc Ami, qui en fit don au musée des Eyzies. Ce préhistorien canadien d'Ottawa, qui dirigeait l'Ecole canadienne de préhistoire en France, fouilla, avec Denis Peyrony, le gisement moustérien de Combe Capelle de 1926 à 1931, date de sa mort. En 1976, le Dr Delluc avait parlé de ce cœur qui séjournait dans la maison de l'ancien conservateur du musée, M. Elie Peyrony (*BSHAP*, t. CIII, p. 227). En 1981, à l'initiative de Jean Guichard, conservateur du musée durant les années 70 et 80, l'urne trouva enfin sa place, scellée dans le mur clôturant le gisement de Combe Capelle et un monument lui a été dédié.

Pour terminer son périple, le P. Pommarède s'est rendu à Mussidan à la recherche d'une pyramide, portant l'épithète "ci-gît un admirateur de Rousseau", érigée en 1823 par un habitant du pays pour y abriter son dernier sommeil. Aujourd'hui il ne reste rien du monument. La pyramide a été pillée (à cause d'un fusil placé dans la sépulture) puis rasée par son actuel propriétaire, qui a remployé les pierres et semé là du maïs.

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS

- M. Baritaud Thierry, 22, rond-point de la Pommeraie, 24430 Razac-sur-l'Isle, réinscription ;
- Mme Lafaye Réjane, Clazure, 24320 Saint-Paul-Lizonne, présentée par les pères Th. Magimel et P. Pommarède ;
- M. Boussuges Jean, 103, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux, présenté par M. J. Lagrange et le père P. Pommarède ;
- M. Faujanet Pierre, La Terrière, 24290 Montignac, présenté par M. J. Batailler et le père P. Pommarède ;
- M. Charbonnel Jean-Marie, 33, rue Bodin, 24000 Périgueux, présenté par M. B. Secret et le père P. Pommarède ;
- Vicomtesse Nicolas de Chezelles, 31 ter, avenue de Brémont, 78400 Chatou, présentée par Mme J. Van der Schueren et le père P. Pommarède.

ADMISSIONS du 3 novembre 1999 (compléments)

- M. Eyraud Christian, 3, rue Paul-Bert, 93300 Aubervilliers, présenté par MM. J. Delsol et J.-P. Tréfeil ;
- Mme Gaborit Michelle, 21, av. Jean-Jaurès, 33113 Saint-Symphorien, présenté par le père P. Pommarède et Mme A.-M. Cocula ;
- Mme Pinaud Monique, 4, rue Général-Lamy, 24800 Thiviers, présentée par Mlle B. Grand et Mme B. Gasc.

ADMISSIONS du 1^{er} décembre 1999

- Mlle Rouland Emmanuelle, 25, rue des Mobiles, 24000 Périgueux, présentée par M. P. Ortega et Mlle S. Bridoux ;
- M. Sartori Jean-Louis, 19, rue du Plantier, 24000 Périgueux, présenté par M. J. Lagrange et le Dr J. Magimel ;
- Mme Dies Huguette, La Grande Maison, 53600 Mézangers, présentée par le père P. Pommarède et Mme J. Rousset ;
- M. Jugie Dominique, Ménesple, 24460 Eyvirat, présenté par le père P. Pommarède et M. Ch. Turri ;
- Mlle Assier de Pompignan Armelle, 7, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris, présentée par le comte J.-Cl. de Royère et le père P. Pommarède ;
- M. Gamboa Pierre, La Peyssonnie, 24640 La Boissière-d'Ans, présenté par Mme J. Rousset et M. P. Ortega ;
- Mme Gamboa Jeanne, La Peyssonnie, 24640 La Boissière-d'Ans, présenté par MM. L. Queyroi et C. Roubinet ;
- Mme Stones Alison, Chanzanaud, 24420 Savignac-les-Eglises, présentée par M. J. Demoures et le père P. Pommarède ;
- Mme Bugeaud Nadine, Mérigaud, 24110 Saint-Astier, présentée par le père M. Bonningues et M. B. Fournioux ;
- M. et Mme Bélingard Jean-Luc, 42, rue des Sycomores, 75016 Paris, présentés par Mme A. Bélingard et le père P. Pommarède.
- Mme J.-M. Colin, 11, bd Albert-Claveille, 24000 Périgueux, présentée par Mme B. Delluc et M. J. Lagrange ;
- Mme Mireille Miteau, 53, rue Michel-Roulland, 24000 Périgueux, présentée par le Dr J. Magimel-Pelonier et M. J. Lagrange.

SEANCE DU MERCREDI 2 FEVRIER 2000

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 120. Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- Jean Gausson, préhistorien qui fit connaître la grotte ornée de Gabillou et fut l'inventeur des fonds de cabanes magdaléniennes dans la vallée de l'Isle.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons d'ouvrages et de revues

- Penaud (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac, Périgueux, 1999 (2 exemplaires) (don de l'auteur).

- Seignol (Christian), *Eugène Le Roy au pays de Jacquou le Croquant*, Pilote 24, Périgueux, 1999 (don de l'auteur et de l'éditeur).
- *Le Journal du Périgord*, n° 60, janvier 2000 (don M. Rateau).
- Charles (Isabelle) et Coste (Bernard), *Catalogue des acquisitions patrimoniales de l'année 1999, fonds Périgord et bibliophilie contemporaine*, Bibliothèque municipale de Périgueux, imprimerie moderne, Périgueux, 2000 (don M. Rateau).

Dons de documents

- Berthier (Marcel), *L'ordre cistercien et Cadouin*, recueil de photocopies d'articles, de communications, de photographies diverses concernant Cadouin, 2 volumes (don de l'auteur).
- Berthier (Marcel), *Charles de Foucauld*, recueil de photocopies d'articles et de communications diverses concernant Charles de Foucauld (don de l'auteur).
- Perrier (Jean), "Excursion de la Société archéologique et historique du Limousin "Dordogne-Vézère"", extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (photocopie) (don M. Soulier).
- Saumande (Pierre), "Feu l'industrie pharmaceutique limousine", extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (photocopie) (don M. Soulier).
- Ensemble de documents, brochures, cartes... concernant la Mayenne, en particulier le site gallo-romain de Jublains et la grotte ornée de Mayennes-Sciences (don de P. Pommarède).
- Ortega (Pierre), Recueil de dix versions de la légende de la Fileuse, tapuscrit (don P. Ortega).

Achats

- *Congrès archéologique de France, 153^e session, Charente 1995*, Société française d'archéologie, 1999.
- Verdier (Jean du), *La Noblesse du Bas-Limousin et la Révolution*, Christian, Paris, 1991.
- Clément (Pierre-Albert), *Foires et marchés d'Occitanie de l'Antiquité à l'an 2000*, Les Presses du Languedoc, Montpellier, 1999.
- Bordes (François), *Sorciers et sorcières : procès de sorcellerie en Gascogne et Pays basque*, Privat, Toulouse, 1999.

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Paléo*, n° 11, décembre 1999 : contient plusieurs articles concernant le Périgord, en particulier sur la démographie à Laugerie-Haute à partir d'une étude de la biomasse d'ongulés au Paléolithique par F. Delpech ; sur le débitage Levallois MTA A du Moustier par M. Soressi ; sur les silicifications coniaciennes du Sarladais et du Gourdonnais : inventaire et implications archéologiques par A. Turq, G. Atignac et P. Roussel ; des données nouvelles sur l'âge des vestiges de chien à Pont d'Ambon (Bourdeilles) par G. Célérier, N. Tisnérat et H. Valladas.

- *Périgord hebdo*, 14 janvier 2000 : avec un article sur un colloque consacré à Eugène Le Roy à Périgueux, les 20 et 21 janvier, et un autre sur la vie du célèbre écrivain périgordin.

- *Bilan scientifique* 1998, direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, Service régional de l'archéologie : présente les travaux effectués par le service de l'archéologie en 1998, les fouilles programmées et les fouilles de sauvetage, en particulier celles liées aux travaux routiers.

- *Subterranea*, n° 112, 1999 : avec une évocation du Roi des Chausées.

- *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1999, tome 96, n° 4 : compte rendu de l'ouvrage de J. Sackett *The Archeology of Solvieux. An Upper Paleolithic Open Air Site in France*, paru en 1999, qui présente le site de Solvieux.

- *Courrier français*, n° 2887 et 2888, 14 et 21 janvier 2000 : avec des notes sur le père Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850), la sortie du dictionnaire biographique de Guy Penaud, le service départemental d'archéologie, la réunion de janvier de notre Société.

- *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 4^e tr. 1999 : Véronique Dujardin évoque la découverte de couteaux à encoches à Rouffignac par Claude Barrière.

- *Aquitania*, tome 15, 1997-1998 : présentation des vestiges du Bronze et de la Tène ancienne découverts sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en rappelant qu'elle va commencer par l'assemblée générale ordinaire de notre compagnie. Jusqu'à 15h30 les retardataires, qui n'ont pas voté par correspondance, pourront procéder au vote pour le renouvellement du conseil d'administration, le bureau électoral étant tenu par le président Filliol et le colonel Santenard. Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

G. Delluc évoque la personnalité du Dr Jean Gaussen qui vient de mourir. En 1944, il était interne à l'hôpital de Périgueux et eut une courageuse activité de résistant. C'était aussi un très grand préhistorien. Sa première grande aventure fut l'achat de la grotte de Gabillou, sur la foi du récit des maçons qui avaient travaillé sur le mur isolant une maison de la grotte, mais sans l'avoir visitée car le propriétaire était en mauvais termes avec l'occupant des lieux. Lorsqu'il put y pénétrer, il ne regretta pas son achat. L'étude des gravures, la fouille et l'abaissement du sol l'ont conduit à une superbe publication qui demeure un modèle. Sa deuxième spécialité était la recherche, la fouille et la publication des sols d'habitats magdaléniens dans la vallée de l'Isle. Il avait une méthode très originale de prospection : il enfonçait une canne métallique et distinguait au son les roches percutées. Il considérait que ce n'était pas plus difficile que de distinguer une pneumonie d'une pleurésie en auscultant un malade. Un autre de ses terrains de prospection préhistorique était l'Afrique saharienne, d'où il avait ramené divers animaux, dont un fennec au caractère peu familier.

J.-P. Bitard se souvient de son accueil toujours chaleureux et empressé. Un jour, il vint, avec J.-Cl. Moissat, lui annoncer une découverte. Il l'entend encore ouvrir la salle d'attente et annoncer : "Excusez-moi, Messieurs, Mesdames, une urgence !".

G. Rousset souligne combien il avait su communiquer sa passion à des jeunes gens de sa région, en particulier à J.-Cl. Moissat, qui travaille à la bibliothèque de Périgueux.

A propos des viscères baladeurs évoqués le mois dernier par P. Pommarède, G. Delluc rappelle que le cœur de la marquise de Gaubert, dont le reliquaire en forme de cœur est conservé à Sarlat, avait été présenté à Paris, en 1965, avec le suaire de Cadouin, dans l'exposition des trésors des églises de France.

G. Lary de Latour raconte sa surprise en apprenant que la mairie de Saint-Cassien était dans le coin d'une grange, que le secrétaire de mairie de ce village était l'épicier-buvette de Monpazier et qu'il y détenait tous les registres utiles. De la même façon pour Capdropt.

À notre séance du 6 janvier, M. J.-L. Leclair a offert à notre bibliothèque des photocopies de cartes postales représentant des groupes de femmes allemandes internées dans les locaux de l'ancienne perlerie, à Périgueux, dans le quartier Saint-Georges (collection privée). Le président a observé un cachet d'oblitération daté du 2 février 1917. Il aimerait en savoir plus sur ces détenues.

M. Agard offre à notre iconothèque trois photographies de la chapelle funéraire des familles Duchassaing et Gravier à La Chapelle-Faucher : elle a été très abîmée par la tempête et ne pourra pas être réparée.

Le président remercie tous ceux et celles qui ont envoyé des vœux pour notre compagnie (une centaine) et a été touché par les nombreuses félicitations pour nos activités et pour notre *Bulletin*.

Une lettre du directeur de la Bibliothèque nationale nous confirme que notre *Bulletin* (jusqu'en 1914) sera numérisé et sera disponible sur Internet. Nous recevrons gracieusement un CD-Rom et une manifestation culturelle sera organisée en Aquitaine pour fêter cet événement. Rappelons que *La Mémoire du Périgord*, qui rassemble tous les index analytiques de notre *Bulletin*, a été informatisé par nos soins et est utilisable au siège.

Le 12 janvier, notre soirée était animée par Mme A.-M. Cocula-Vaillières autour de la question : "Pourquoi y a-t-il tant de châteaux en Périgord ?". Nous souhaitons très vivement que le texte de sa conférence soit publié dans notre *Bulletin*.

Plusieurs membres de notre compagnie ont participé au colloque Eugène Le Roy, les 20 et 21 janvier, et ont tenté de cerner la personnalité du romancier (J. Chevé, M. Combet, B. Lachaise, B. Lesfargues, G. Penaud). P. Pommarède s'est intéressé à la jeune personne dont l'auteur de *Jacquou* s'est épris lorsqu'il était percepteur à Tocane.

G. Delluc a noté que, dans le budget prévisionnel, les frais de publication ont été augmentés pour prévoir l'édition de l'album des dessins de Léo Drouyn. Il suggère que soit organisée une souscription.

B. et G. Delluc présenteront le 4 février au séminaire international du Musée de l'Homme sur les Représentations préhistoriques une

communication sur "les découvertes d'art pariétal préhistorique en Dordogne depuis 1945", faisant ainsi, en quelque sorte, le point sur toute une vie de recherche et de publication dans ce domaine.

Le président remet ensuite la croix de chevalier dans l'ordre national des Arts et Lettres, à Charles Turri, qui fut notre dévoué trésorier pendant dix ans. Il rappelle sa compétence et sa gentillesse. Il dit tout ce que nous lui devons pour la gestion au quotidien de nos finances, pour l'organisation matérielle de nos excursions.

Ch. Turri rappelle qu'il a pris la suite de Jean-Marie Bélingard qu'il considérait comme son modèle. Il reçoit cette décoration comme une marque de distinction pour notre compagnie et, tout particulièrement, pour son *Bulletin*. Avec un sourire, il indique que, pendant dix ans, il a parcouru environ 5000 km à pied en venant chaque jour à pied de son domicile à la rue du Plantier.

Mgr Briquet nous parle ensuite de Hippolyte Brugière (24 juin 1831 à Chalagnac - 4 mai 1922 à Bergerac). Nous pourrons lire dans une prochaine livraison cette passionnante communication. La publication la plus recherchée de cet auteur, *L'ancien et le nouveau Périgord*, est disponible pour les chercheurs aux Archives diocésaines, mais la reliure interdit les photocopies. Les Archives départementales en possèdent un microfilm. La SHAP en a aussi un exemplaire minutieusement recopié par Jean Bouchereau.

Enfin, Michel Carcenac présente le roman, *Les Chemins de Jean Bouloc*, qu'il vient de publier. Il considère qu'il n'est ni historien, ni romancier. En recherchant les origines de la famille Carcenac aux Archives départementales, il a découvert une histoire extraordinaire. Il a lu les travaux des historiens sur cette période, en particulier ceux de Jean Maubourguet et de Jean Lartigaut, qui lui ont apporté beaucoup d'informations. Mais, par crainte d'ennuyer ses lecteurs avec une étude scientifique, il a préféré raconter l'histoire romancée de ces gens du Rouergue, venus peupler le sud du Périgord à la fin de la guerre de Cent Ans.

M. Carcenac est félicité d'avoir ainsi mis en évidence le fait historique peu connu qu'est la désertification du sud du Périgord après cette longue période troublée et d'avoir rendu compte de cette vague de peuplement à partir du Rouergue. Son livre fourmille d'anecdotes et on aimerait avoir une sorte d'annexe des sources historiques.

M. Vedrenne indique que les migrations du Rouergue vers le Périgord se sont poursuivies.

A. Bélingard demande si le Suquet est celui qui est en face de Siorac et si les faits rapportés sont historiques. M. Carcenac confirme que c'est bien ce lieu qu'il a décrit, mais il lui a seulement servi de décor. Il n'a pas voulu raconter la véritable histoire des lieux.

P. Pommarède indique que la plaque à la mémoire du bienheureux Pierre Thomas à Salles-de-Belvès porte la mention erronée de "carmélite" au lieu de "carme".

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS

- M. et Mme Gambet Bernard, Subreroches, 24310 Brantôme, présentés par Mme B. Noël et Mlle Th. Courtney ;
- M. Boussac Jean, 7, rue du Camp-de-César, 24660 Coulounieix-Chamiers, présenté par Mgr J. Briquet et le père Pommarède ;
- Mme Durieux Georges, 10, place André-Maurois, 24000 Périgueux, succède au Dr G. Durieux décédé ;
- Mlle Tiphonnet Nathalie, Bat. F, n° 173, 6, rue M-Rollinat, 87000 Limoges, présentée par Mlle S. Bridoux et M. P. Ortega ;
- Mme Phordoy Monique, 23, rue du Mal-Gallieni, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par Mme Bernard et M. Delpech ;
- M. le vicomte de Chezelles Nicolas, La Schola, 31 ter, av. de Brimont, 78400 Chatou, présenté par Mme la vicomtesse de Chezelles et le père Pommarède ;
- M. Gourbat Bertrand et Mme Gourbat, résidence Saint-Eloi, 67, rue Léon-Boyer, 37000 Tours, présentés par M. P. Ortega et le père Pommarède ;
- M. Vimard Michel, 21, bd de Vésone, 24000 Périgueux, présenté par M. Mezurat et le père Pommarède.

La secrétaire générale, rédactrice des comptes-rendus des réunions mensuelles, rappelle à tous les intervenants l'intérêt de lui fournir un résumé de chaque communication. Les textes apparaissent alors entre guillemets, sous leur signature, et les risques d'erreur sont diminués. De plus cette procédure allège le début de nos réunions puisqu'il n'est pas nécessaire de lire les textes correspondants, souvent copieux, car ils ont déjà été avalisés par les intervenants.

A propos des délais de publications, il est précisé que la liste des entrées dans la bibliothèque et la revue de presse de chaque mois sont normalement publiées avec le compte rendu du mois suivant. Ainsi les ouvrages remis lors d'une réunion mensuelle apparaissent dans le compte rendu du mois suivant. Cette procédure a été choisie pour éviter les confusions toujours possibles lorsque le temps manque pour faire les vérifications nécessaires.

La vénus sculptée de l'abri Pataud (Les Eyzies) : oui !

par Brigitte et Gilles Delluc

Un petit bas-relief représentant une femme a été découvert en 1958 à l'abri Pataud. Ce petit bloc de calcaire provient d'un niveau de Gravettien évolué (Périgordien VI). Un incroyable enchaînement de circonstances, aussi fâcheuses qu'inattendues, a fait naître une rumeur feutrée mettant en doute l'authenticité de l'objet.

Le but de la présente note est triple : 1 - rassembler toutes les informations disponibles concernant sa découverte ; 2 - analyser l'origine et le cheminement de la rumeur ; 3 - procéder à un examen direct de l'objet notamment sur le plan technologique.

Cette triple démarche conduit les auteurs, au terme de quelque vingt-cinq années d'une enquête pleine de surprises, à conclure à l'authenticité de la vénus sculptée de l'abri Pataud et même à lui reconnaître, malgré sa petitesse, de grandes qualités tant technologiques que stylistiques.

Une femme au-dessus de tout soupçon

C'est écrit dans les journaux...

Le printemps de 1958 a été chaud en France et on prépare le référendum qui va mettre en place la V^e République. La télévision est encore dans l'enfance et les Français lisent beaucoup les journaux.

Au début de l'été, la presse annonce une sensationnelle découverte : un crâne de jeune femme, vieux de 25 000 ans mis au jour à l'abri Pataud aux Eyzies, par un préhistorien américain, le Pr Hallam Leonard Movius, Junior, de l'université de Harvard, à Cambridge, Massachusetts.

Un jeune journaliste, qui signe J.G., décrit ce "géant blond aux yeux bleus, âgé de cinquante ans, parlant un impeccable français". Il a déjà fouillé en Birmanie, au Moyen Orient et tout récemment à La Colombière, dans l'Ain, où il a découvert des galets gravés. Il est précisé que le Pr Movius, membre de l'Académie des Sciences des Etats-Unis, était durant la guerre, en Italie, "à l'état-major, le porte-parole du général Eisenhower. Il est bien connu aux Eyzies où il a fait de nombreux séjours en compagnie de sa femme, une aimable australienne"¹. L'article fourmille de détails précis sur la fouille de Pataud (entreprise le 7 mai de cette même année), la découverte du crâne le 2 juillet dans un exceptionnel niveau proto-magdalénien (jusqu'ici connu seulement à Laugerie-Haute), et sur l'équipe des "infatigables chercheurs" américains (notamment l'assistant Ph. Smith, le Pr S. Judson et Miss J. Bamberger, dont on reparlera bientôt) (J.G., *La Nouvelle République-La France*, 3 et 4 juillet 1958). Que voilà un journaliste bien renseigné ! En fait les initiales J.G. sont très probablement celles de Jean Guichard, à l'époque journaliste. Il deviendra lui-même préhistorien et conservateur du musée des Eyzies.

Décidément, le lecteur amateur d'archéologie est comblé, puisque, à la fin août, "tombe" la nouvelle d'une autre exceptionnelle découverte, toujours

1. Hallam Leonard Movius, Jr. est né le 28 novembre 1907 à Newton, Massachusetts. Il entre au collège de Harvard à Cambridge, Massachusetts, en 1926 ; il en est diplômé en 1930. Il montre un goût particulier pour le sport, le football et la course, qui ne le quittera jamais. Il participe dès 1930 à une expédition en Tchécoslovaquie et, à son retour, entre dans le département d'Anthropologie de Harvard. Il a eu aussi l'opportunité de travailler avec Miss Dorothy Garrod, préhistorienne britannique, dans les grottes préhistoriques de Palestine. Ce sont ensuite des investigations en Irlande. C'est là qu'il rencontre Nancy Champion de Crespigny, une jeune Australienne, qu'il épouse en 1936 et dont il aura un fils et une fille. Sa thèse en 1937 concerne l'*Irish Stone Age*. Cette année-là, le couple accompagne Helmut de Terra et Pierre Teilhard de Chardin en Birmanie et à Java pour une étude géologique et archéologique. Après plusieurs voyages en Asie, il publie une brillante synthèse : *Early man and Pleistocene stratigraphy in Southern and Eastern Asia*. Ce savant, dont la connaissance de la préhistoire de l'Ancien Monde est encyclopédique, projette d'écrire un ouvrage semblable sur l'Asie centrale soviétique. La Seconde Guerre mondiale interrompt sa carrière. Lieutenant en 1942, attaché au 12^e Air Force comme officier de renseignements, il sert trois ans sur le théâtre des opérations en Méditerranée (y compris lors du débarquement du 15 août 1944 en Provence). Il est libéré en 1946 avec la *Legion of Merit* et le grade de lieutenant-colonel. Il retourne à Harvard et au Peabody Museum. Il y devient professeur et conservateur du musée. Il va s'intéresser aux gisements français : La Colombière puis l'abri Pataud. Il a reçu de multiples distinctions honorifiques dont la Légion d'honneur et est devenu membre de diverses académies (*National Academy of Sciences*, *American Academy of Arts and Sciences*). Il prend sa retraite en 1975 et meurt dans sa maison de Cambridge, Massachusetts, le 30 mai 1987. Il avait été spécialement heureux d'apprendre qu'un musée allait être créé à l'abri Pataud, mais ne put assister à l'inauguration en 1990 : il fut représenté par Nancy et par leurs enfants Geoffrey et Alice (Brew et al., 1988).



Planche 1 – Le 23 août 1958, Joan Bamberger et Hallam Movius présentent la vénus de l'abri Pataud devant le Rolleiflex de Jacques Lagrange, alors photographe journaliste de *Sud Ouest*. Cet objet a été trouvé par la jeune fille dans la partie nord-est du carré qu'elle était en train de fouiller. Cette vénus de l'abri Pataud est un des rares bas-reliefs gravettiens représentant une femme figurée de face.

dans cet abri Pataud qui s'annonce si riche : une vénus² préhistorique sculptée sur un petit bloc de calcaire.

Les faits se sont produits le jeudi 21 août 1958, vers 16 heures 30. Le journaliste Franck Mandin se rend sur place dès le 22 et publie le lendemain le récit tout frais de la découverte. Que dit-il ? Après un orage, "grâce à l'eau, qui, après avoir emporté les toiles de bâche abritant les fouilles, ruissela sur la terre [...], telle Vénus sortant de l'onde amère, une autre Vénus, datant de 20 000 ans environ, est sortie de la terre qui l'emprisonnait depuis des millénaires". Un vrai conte de fée...

L'inventeur est Miss Joan Bamberger de New York, "fille d'un membre du Visiting Committee du Peabody Museum de l'université de Harvard" (Mandin, *La Dordogne libre*, 23 août 1958). C'est une jolie jeune fille souriante, brune et fine, d'une vingtaine d'années. Ses longs cheveux sont retenus par un serre-tête en arceau et se terminent en catogan. Elle pose en anorak genre K-way pour les journalistes, notamment pour le photographe Jacques Lagrange de *Sud Ouest*³, à côté du Pr Movius qui présente l'objet (X, *France-Soir*, 24-25 août 1958) (pl. 1).

Les circonstances de la découverte par cette jeune fouilleuse sont - en apparence du moins - très simples et bien précisées : "En grattant précautionneusement la terre, elle souleva un petit bloc de calcaire pesant 5 kilos environ⁴, sur lequel, après l'avoir brossé, elle aperçut, avec émotion, la présence d'une sculpture". Cette pièce va enrichir les collections du Musée de l'Homme (Mandin, *La Dordogne libre*, 23 août 1958)⁵. D'ailleurs le Pr H. V. Vallois, son directeur, était justement sur place et il a déclaré : "C'est la plus jolie des Vénus préhistoriques que nous connaissons" (X, *France-Soir*, 24-25 août 1958).

Voilà qui est clair et net. Tout au moins, à première vue.

Deux prudentes publications

Laissons passer plus d'un an et examinons les publications scientifiques rédigées par H. L. Movius. Deux textes ont été fournis. L'un, en français, traite,

2. Le mot-valise *vénus* sera utilisé ici pour simplifier. Il s'entend avec des guillemets. Nous devrions dire plutôt : la femme sculptée en bas-relief. Mais nous conserverons le mot *vénus* pour deux raisons : 1- il est consacré par l'usage pour désigner une figure féminine paléolithique, dès lors qu'elle est sculptée (en ronde-bosse ou en bas-relief), "même si rien dans les 'académies' ne justifie cette évocation de la déesse latine de la Beauté, bien au contraire" (Pales, 1972, p. 219) ; 2- pour ne pas créer de confusion avec les deux autres éléments féminins de Pataud : le squelette de la jeune femme et la statue en bronze reproduisant cette dernière.

3. Deux clichés ont été offerts par J. Lagrange à la photothèque de notre compagnie le 2 octobre 1958 (B.S.H.A.P., LXXXV, p. 162).

4. Le bloc pèse en fait 2,175 kg et porte le numéro d'inventaire du Musée de l'Homme M.H. 58.90.1.

5. Il était prévu, en effet, que les squelettes et œuvres d'art éventuellement découverts à Pataud seraient remis au Muséum National d'Histoire Naturelle (dont dépend le Musée de l'Homme), devenu propriétaire du gisement grâce à un don des fondations américaines. En fait, au terme des fouilles, H.L. Movius donna généreusement au Muséum la totalité des collections.

d'une part, du crâne humain et, d'autre part, de la sculpture en bas-relief (Movius, 1959) ; l'autre, en anglais, se limite à l'étude de la seule vénus (Movius, 1960). Pour ce qui nous intéresse ici, les textes sont équivalents et nous citerons seulement la version française. Voici la relation de la découverte.

“Vers quatre heures de l'après-midi du jeudi 21 août 1958, trois jours après l'orage violent et destructeur du lundi 18 août, Miss Joan Bamberger du *Radcliffe College*, fouillant dans la tranchée n° II, carré F, du niveau périgordien final, ramassa un petit bloc calcaire qui lestait un morceau de carton protégeant une roche gravée située dans le carré G, immédiatement adjacent, de la même tranchée⁶. Bien que Miss Bamberger n'en ait pas conservé le souvenir, elle convint que trois jours auparavant, pendant l'orage, elle pouvait avoir ramassé cette pierre au voisinage du carré F, alors qu'elle s'employait à placer des pierres ou autres poids sur les diverses étiquettes et autres marques dans la tranchée II, afin qu'elles ne soient pas enlevées par le vent violent qui régnait alors. Quoiqu'il en soit, retournant la pierre au cours de l'après-midi du 21 août, Miss Bamberger y reconnut aussitôt une figure féminine, sculptée en haut bas-relief. Elle la montra tour à tour à différents membres du personnel de la fouille⁷, ainsi qu'au professeur Vallois qui se trouvait présent et au rédacteur de ces lignes. Quand ce dernier examina pour la première fois la pièce, des fragments de terre semblable à celle de la couche archéologique y adhéraient encore. Après avoir été lavée, la surface sculptée fut examinée avec une loupe de bureau, suffisante pour y distinguer les effets d'une certaine dissolution de la pierre. Postérieurement les géologues Drs Judson et Miller l'examinèrent plus soigneusement avec un microscope binoculaire, d'un grossissement de x 20, et n'y purent déceler aucune trace qui puisse jeter un doute sur son antiquité paléolithique. La pierre est d'origine locale et l'altération secondaire de sa surface, due aux actions extérieures, est la même que sur les innombrables autres pierres, de différentes tailles, de la partie fouillée” (Movius, 1959, p. 228-230).

A y regarder de près, l'origine de la pièce est donc un peu moins bien assurée que ne le laissait supposer la presse d'août 1958. La vénus n'a pas été trouvée strictement en stratigraphie, mais au niveau ou tout près du carré alors fouillé et les sédiments qui l'enrobent sont analogues à ceux du dit carré.

6. La roche gravée est, en partie, dans F et, en partie, dans G. La zone gravée de ce bloc, qui fit l'objet d'une protection par un carton, est dans F. Les deux plans des pages 32 et 35 du carnet de fouilles le montrent parfaitement (pl. 2).

7. Le chef de chantier est Philip E.L. Smith. Ce responsable de l'équipe de fouilles est un préhistorien très sérieux. Originaire de Terre-Neuve, il a été l'assistant de R. Solecki lors de la célèbre fouille de Shanidar (Irak). Il deviendra le spécialiste du Solutréen en France et professeur à l'université de Toronto (Canada). F. Bordes rapporte : “Sa haute silhouette mince et son scooter furent vite familiers aux habitants des Eyzies. Sa droiture de gentleman et sa gentillesse lui gagnèrent les cœurs, et les Périgourdins l'en récompensèrent en lui accordant une sorte de naturalisation au point que certains de ses amis en vinrent à l'appeler *Smithou*, en accolant à son nom anglais le diminutif occitan” (Bordes, 1966).

Mais H. L. Movius ne s'en tient pas là. Il croit devoir encadrer son texte de deux remarques. Elles veulent confirmer l'origine périgordienne de la vénus, mais elles risquent d'avoir un effet opposé.

Voici le texte d'introduction : "Par un fâcheux concours de circonstances, nous n'avons pas la preuve incontestable que l'objet d'art décrit ci-dessous, considéré comme un très beau spécimen de "Vénus" périgordienne, vienne incontestablement de l'horizon du Périgordien final⁸ de l'abri Pataud. Qu'il vienne de l'un des niveaux paléolithiques supérieurs de l'abri est, certes, virtuellement certain, à moins qu'il ne s'agisse d'un faux", ce qui, objectivement, est hautement improbable. En tous cas, le rédacteur de ces lignes ne voit aucune raison valide de douter de l'authenticité de l'objet d'art en question, ni même de sa provenance du niveau périgordien final, bien que sa place exacte par rapport aux coordonnées de référence de la fouille ne puisse être établie. Les circonstances de la découverte sont en effet les suivantes..." (Movius, 1959, p. 228). On connaît la suite.

Voici maintenant la conclusion : "De ce rapport on peut conclure que *les preuves de l'origine de la pièce ne sont pas péremptoires*⁹. Mais le rédacteur de ces lignes ne voit aucune raison valide pour ne pas les considérer comme suffisantes et la pièce en question comme authentique et stratigraphiquement valable. L'abbé Breuil, qui était aux Eyzies quelque temps après la découverte de la Vénus, et avec lequel tous les aspects de la question ont été discutés, est de la même opinion" (*ibid.*, p. 230).

Assurément cette présentation des faits est parfaitement honnête. Mais elle surprend par son insistance et sa formulation, accumulant les circonlocutions quelque peu maladroites. En bref, elle revient à dire que : 1- les preuves d'authenticité ne sont pas assurées, mais elles sont suffisantes ; 2- l'objet pourrait être un faux, mais il n'en est rien. Le lecteur attentif ne risque-t-il pas de se finir par se demander : n'y a-t-il pas anguille sous roche ?

Ces remarques témoignent du caractère scientifique rigoureux et de l'implacable objectivité de H. L. Movius, désolé de cette trouvaille effectuée "par un fâcheux concours de circonstances" un peu à l'écart de sa parfaite stratigraphie. Mais leur caractère embarrassé traduit peut-être des sous-entendus qui n'apparaissent pas dans les deux textes cités : nous allons peu à peu en comprendre les raisons.

8. Une petite mise au point terminologique est nécessaire. A ce moment-là, le Périgordien VI de la couche 3 de Pataud était considéré comme la phase finale du Périgordien. Le Protomagdalénien, de la couche 2, sus-jacente, était considéré comme une civilisation séparée. Ce Protomagdalénien est aujourd'hui rattaché à la tradition périgordienne et appelé Périgordien VII : c'est lui qui constitue donc désormais la phase finale du Périgordien. L'ensemble des phases du Périgordien IV, V, VI et VII correspond à ce que l'on appelle plus communément aujourd'hui en Europe le Gravettien.

9. C'est nous qui soulignons.

10. C'est nous qui soulignons.

La bénédiction de l'abbé Breuil et la célébrité

Outre l'opinion du Pr H. V. Vallois, présent lors de la découverte, celle de l'abbé H. Breuil a donc été sollicitée par H. L. Movius.

Dans ses carnets, le "pape de la Préhistoire" marque toujours tout. Examinons ses éphémérides. Ils conservent la trace de sa venue à Pataud le 19 août 1958, soit six semaines après la découverte du crâne et deux jours avant la découverte de la vénus (une photographie de J. Lagrange le représente en compagnie du Pr Movius). Mais est-il revenu à Pataud une autre fois ? Rien n'est noté. L'abbé se contente de signaler que "le 23 août, le professeur Movius découvre, à l'abri Pataud, une petite Vénus gravettienne en léger relief" (Breuil, 1960, p. 130-131). Point final. Bizarre. On verra plus loin qu'il a quelques raisons personnelles d'être discret sur sa propre intervention dans les suites immédiates de cette découverte¹¹.

Les années vont passer. Dès lors, la vénus de Pataud sera décrite, dans la littérature, comme gravettienne, provenant très probablement du Périgordien VI. Ainsi A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965, p. 65, 66 et 90) la situe à la fin du Gravettien ou dans l'Intergravetto-solutréen, dans le style de Brassempouy et de Lespugue ; il voit sa silhouette s'inscrire dans un losange comme la plupart des statuettes. Le docteur L. Pales (Pales, 1976, p. 97 et pl. 177) insiste sur ses hanches étroites. H. Delporte reprend en les résumant les circonstances de découverte et la description de H. L. Movius et retient pour elle une date entre 21 500 et 23 000 BP, soit entre 19 600 et 21 000 avant J.-C. (Delporte, 1979, p. 68-70)¹². Le docteur J.-P. Duhard complète la minutieuse description de H. L. Movius ; il confirme qu'elle est dépourvue d'adiposité et qu'elle semble enceinte (Duhard, 1993, p. 75 et 77). Y. Taborin et S. Thiébaud voit curieusement dans ce petit bloc calcaire un "galet" (Taborin *et al.*, 1988). De notre côté, gênés par la rumeur, nous nous contentons de signaler que l'objet "proviendrait" de ce même niveau de Périgordien VI (Delluc, 1995) et que "son origine hors stratigraphie et son exécution simplifiée ont conduit certains archéologues à mettre en doute cette représentation féminine à vrai dire atypique" (Delluc, 1998, p. 7).

Le bloc sculpté de la vénus a été exposé lors de l'exposition *Art et civilisations des chasseurs de la Préhistoire* en 1984 au musée de l'Homme

11. Il est vraiment curieux que H. Breuil se contente de signaler la découverte de la Vénus, sans préciser qu'il a été invité à l'examiner (pourtant il en donne une courte description). En outre, la date du 23 qu'il fournit est fautive (la découverte date du 21). Soit dit en passant, il participe, le lendemain, 24 août 1958, "à la visite officielle de la grotte de Villars, où les jeunes spéléologues de Périgueux [dont J. Lagrange et P. Vidal] ont découvert un certain nombre de figures, toutes authentiques, la plupart peintes en noir, de style gravettien assez primitif [...]. Je reste encore aux Eyzies, poursuit-il, jusque vers le 30 août" (Breuil, *ibid.*).

12. Il la compare à la vénus de Tursac, qu'il a découverte dans l'abri du Facteur de Tursac et dont le niveau est bien daté de 23 200 BP, soit 21 200 av. J.-C., « donc sensiblement équivalente » (Delporte, 1979, p. 71). C'est Arlette Leroi-Gourhan qui a étudié les pollens de cet abri et décrit une phase de réchauffement, mise en évidence par la palynologie et la sédimentologie : cet « interstade de Tursac » se situe aux environs de 23 000 B.P. et a duré peut-être un millier d'années.

(Perpère, 1984, p. 154) : son niveau d'origine (Périgordien VI) est tenu pour "hautement probable". Il a fait, à cette occasion, l'objet d'un cliché de J. Oster, édité en carte postale (Yvon éditeur). Son moulage, d'excellente qualité, figure depuis 1990 dans une vitrine du musée de site de l'abri Pataud.

Le doute et la rumeur

L'intérêt porté à cette vénus de l'abri Pataud par les auteurs de la présente note remonte à l'été 1974, alors même qu'ils n'étaient pas particulièrement concernés par ce site. Lors d'un voyage en Espagne cantabrique, dans un autocar, Arlette Leroi-Gourhan leur rapporte une conversation qu'elle avait eue, lors d'un congrès, avec l'archéozoologue Jean Bouchud, qui participa de près à l'étude de Pataud¹³. Voici, résumé en deux phrases, ce qu'elle avait appris au sujet de l'abri Pataud : 1- un fouilleur avait avoué avoir sculpté une vénus à l'abri Pataud et son œuvre avait été authentifiée par H. Breuil en présence de H. L. Movius ; 2- une autre vénus avait même été trouvée ultérieurement dans les déblais des fouilles, mais H. L. Movius n'en fut point informé.¹⁴

C'est ainsi que, en dépit des précautions un peu embarrassées du Pr Movius (et peut-être aussi en partie à cause de ces dernières), par le biais de conversations entre préhistoriens, le doute et la rumeur sont venus, d'une façon diffuse, voiler cette belle trouvaille de l'abri Pataud.

Cela est particulièrement sensible dans notre pays. Le Pr James R. Sackett¹⁵ en témoigne : "En réfléchissant à notre brève conversation sur les

13. Jean Bouchud, maître de recherches au C.N.R.S. (laboratoire de Paléontologie, Institut de Paléontologie humaine) résidait, pendant l'été, à quelques dizaines de mètres de là, dans la maison de sa belle-famille, juste devant l'abri de Cro-Magnon. Cet homme de laboratoire, né à Paris en 1913, ancien instituteur, très consciencieux et très accueillant (comme en témoignent J. Lagrange et M. Patou-Mathis), est l'élève du Pr Jean Piveteau. Sa thèse sur le renne est célèbre. Il devient le gendre de Aimé Jules Minier Le Clech (retraité des chemins de fer, 1891-1984), dont l'épouse, née Bigot, était propriétaire de l'abri de Cro Magnon et petite-fille de F. Berthoumeyrou, l'entrepreneur et propriétaire du terrain qui découvrit, avec son demi-frère Delmarès, cet abri célèbre en travaillant à la construction d'une route en 1868. C'est J. Bouchud qui étudie, entre autres, la faune de Lascaux et celle de Pataud, en suivant de bout en bout la fouille de cet abri, y compris le sondage de 1953. Il prend sa retraite en 1978 à Aurillac où, frappé de cécité, il s'éteint en 1995. Une remarque permet de mieux l'appréhender sur le plan personnel : "Cet homme, modeste et réservé, avait eu bien souvent des difficultés pour s'affirmer dans le monde des préhistoriens. Il ne s'y était pas toujours senti très heureux" (Patou-Mathis, 1997, p. 13). Un mémoire de la Société préhistorique de France lui a été dédié en 1995 sous la direction de F. Poplin.

14. Arlette Leroi-Gourhan devait nous narrer à nouveau ces deux anecdotes le 5 février 1976, lors d'un dîner à son domicile, en présence de A. Leroi-Gourhan et du Dr Jacques Allain, dans le cadre de la préparation du livre *Lascaux inconnu*. André Leroi-Gourhan ne s'exprima pas lors de cette conversation. Juste au décours, nous primes note de ce récit (archives Delluc) et nous avons soumis le présent texte à Arl. Leroi-Gourhan.

15. Le Pr J. R. Sackett, département d'Anthropologie, UCLA, Los Angeles, est un des meilleurs spécialistes de l'abri Pataud, auquel il a consacré une monographie.

questions relatives à la Vénus, je dois admettre être assez surpris pendant ma visite en France par l'attention et les conjectures qu'elle suscite à présent dans divers milieux. J'ai travaillé à l'abri Pataud pendant deux ans après sa découverte et connaissais tous ceux qui se trouvaient sur l'équipe de fouilles à ce moment-là, mais je n'ai aucune idée de ce qui a pu se passer, et personne ne semble être au courant [...]. Cette affaire présente peu d'importance en dehors de son côté anecdotique. Le Pr Movius traita d'ailleurs la question de façon très claire [...] et elle n'eut aucune influence sur [...] la valeur importante des fouilles pour la science de l'archéologie" (J. Sackett à B. Delluc, 29 septembre 1994, archives Delluc).

Depuis 1976 et, plus encore, depuis 1982, l'un d'entre nous (B.D.) s'est attaché à reconstituer l'histoire de cette découverte, en enquêtant auprès des témoins directs (surtout J. Bouchud et S. Judson) pour essayer d'y voir clair et de répondre à la simple question : la vénus de l'abri Pataud, oui ou non ? C'est le résultat de cette enquête qui est exposé ici aujourd'hui.

Les éléments de l'enquête

La vénus de l'abri Pataud

A tout seigneur (ou à toute dame) tout honneur. Commençons par la vénus de l'abri Pataud. Nous disposons du témoignage de Miss Joan T. Bamberger et de celui de H. L. Movius, comme nous l'avons vu. Mais on peut contrôler et compléter ces informations grâce au carnet de fouilles, à un nouveau texte de H. L. Movius et à un témoignage.

Le carnet de fouilles conserve la trace de la découverte de la vénus sur 4 pages rédigées par Joan Bamberger elle-même : 1 - deux plans, datés du 9 août et du 12 août 1958 (pages 32 et 35)¹⁶, de la zone de Périgordien VI qu'elle était en train de fouiller : *Trench II - Square F (couche 3)*, appelé aussi *II F* ; 2 - un court récit de sa découverte, rédigée le jour même (21 août 1958), analogue à celui fourni par H. L. Movius dans ses deux premières publications, avec deux dessins de l'objet.

Elle apporte quelques précisions importantes : "Autant que je sache, le bloc [...] provient de *Trench II, Square F, couche 3*. Il a été extrait lors de la fouille puis utilisé pour maintenir un carton sur le sommet d'un bloc gravé nommé *E* sur les pages 32 et 35 des plans. Il a été probablement placé sur le carton le lundi 18 août 1958, avant un orage à 5 heures de l'après-midi. Le

16. Les chiffres des dates sont inversés, à la façon américaine (8/9/58 et 8/12/58). Ces plans levés juste avant la découverte n'ont bien sûr pas été retouchés en fonction de cette dernière. Pour la stratigraphie (*tens*), la jeune fille utilise la terminologie en usage à ce moment de la fouille, mais qui sera ultérieurement modifiée. Nous la respectons.

plus vraisemblable est qu'il reposait dans la *lens* X (le foyer rouge) à 10 cm de profondeur en dessous du *top eboulis* (*zone b*). La position exacte est inconnue mais on peut déterminer un carré de 75 cm de côté, au coin N.E. de *II F* comme la position la plus probable. La plus probable *lens* est X, encore qu'il soit possible que le bloc ait empiété en partie dans le *top eboulis*. En nettoyant, le Dr Movius a découvert un dépôt rouge sur le bloc¹⁷ (pages 44 et 45 du carnet de fouilles, archives Pataud) (pl. 2).

La publication définitive de H. L. Movius date de 1977, soit presque deux décennies après les faits. Il reprend mot à mot les textes décrivant la découverte et l'objet. Mais il ne reproduit pas la phrase "*it is apparent that the evidence demonstrating that this piece comes from the Final Périgordian horizon at the site is only circumstantial*" (Movius *et al.*, 1960), qui a été traduite, dans la version française par "il est évident que les preuves de l'origine de la pièce ne sont pas péremptoires" (Movius, 1959). De même, il ne mentionne plus la venue et l'opinion de l'abbé H. Breuil et nous allons comprendre pourquoi (Movius, 1977, p. 47-49 et fig. 32)¹⁸.

Le contexte dans lequel se déroulent la fouille et la découverte a été rapporté par Jean Bouchud : "Une ambiance assez particulière, un peu rigolarde, régnait sur le chantier. Les fouilleurs, des étudiants pleins de bonne volonté, mais jeunes dans l'ensemble, possédaient des connaissances plutôt médiocres en anatomie animale et humaine [...] D'où les accès de mauvaise humeur du Pr Movius [...]. Faits plus regrettables, les plaisanteries douteuses étaient monnaie courante [...]. Dans cette ambiance facile se place en fin d'après-midi l'orage particulièrement violent du 18 août [...]. La bâche de protection, à demi repliée, servit de déversoir pour les eaux qui ruisselaient du haut de la falaise et les couches archéologiques furent ravinées. Dans un grand désordre, on s'efforça de sauver tout ce qui pouvait être sauvé. La remise en état du gisement fut longue. La découverte de la 'Vénus' eut lieu trois jours après" (Bouchud, 1990, p. 2-3).

Entrée en scène de la deuxième vénus

Le moment est venu de parler de la deuxième vénus de l'abri Pataud. Il ne s'agit pas là d'une hypothèse, mais d'une réalité. Deux témoignages et de multiples photographies attestent qu'elle a bien existé.

17. A cet endroit, la couche archéologique était particulièrement chargée d'ocre rouge, au point que H.L. Movius a décrit une véritable nappe d'ocre rouge au centre de l'habitat principal de la couche 3. En outre, le bloc a été trouvé près d'un foyer et sa partie supérieure est rubéfiée, comme il est naturel après un échauffement.

18. La légende du cliché du bloc gravé se limite à cette simple mention affirmative : "*found in the northeast corner of Trench II, Square F*" (Movius, 1977, fig. 32, p. 48). A noter que le bloc gravé E, cité plus haut, est décrit comme ne portant qu'une simple gravure géométrique, non explicite : "*This drawing cannot be deciphered*" (*ibid.*, p. 47).

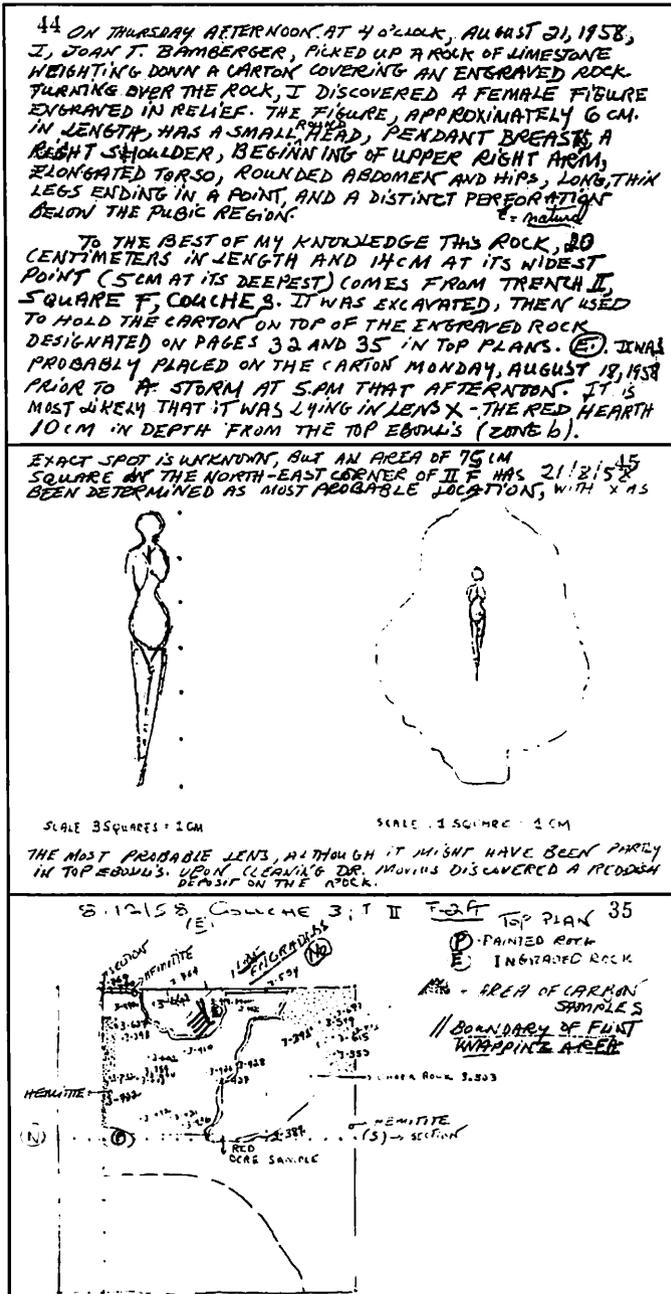


Planche 2 - Les pages 44 et 45 du carnet de fouilles, avec le récit de la découverte de la vénus rédigé le jour même de la découverte, le 21 août 1958, par Joan Bamberger.

En bas, la page 35 à laquelle elle se réfère, avec le plan de la fouille qu'elle a levé le 12 août (archives Pataud).

Le témoignage de Jean Bouchud

L'archéozoologue a tenu à rédiger un texte à ce sujet¹⁹, dont voici des extraits.

"Un soir vers 21 h²⁰, [le Pr H. L. Movius] vint chez nous et demanda à mon beau-père et à moi-même de bien vouloir l'accompagner à son hôtel. Il voulait nous montrer, ainsi qu'à l'abbé Breuil qui séjournait aux Eyzies, une découverte importante faite, disait-il, dans l'après-midi. Une lumière tamisée peu propice aux examens scientifiques éclairait le salon de l'hôtel où se tenait déjà le groupe des étudiants. Cette sorte de mise en scène me gêna : habituellement, la moindre découverte était bruyamment fêtée sur place²¹. H. Breuil arriva quelques instants plus tard²².

Après les présentations d'usage, l'un des étudiants²³ lui tendit une statuette féminine qu'il avait, disait-il, découverte dans l'après-midi. H. Breuil, qui avait eu en main la figurine découverte le 21 août, fut d'abord très étonné : ainsi il y avait deux 'Vénus' à l'abri Pataud ! Il examina très soigneusement la pièce, réfléchit pendant quelques instants, puis il se laissa emporter par l'enthousiasme [:] pour lui il s'agissait d'une œuvre magnifique du plus beau style périgordien ! Le garçon tenta d'arrêter H. Breuil en disant que cette statuette était son œuvre personnelle.

L'abbé se mit d'abord à rire : un étudiant, même très habile, était incapable de réaliser un tel chef-d'œuvre, et lui, Breuil, s'y connaissait ! Le garçon insista puis apporta toutes les précisions nécessaires, confirmées par les autres étudiants [...]. Breuil entra dans une violente colère : des mots très durs furent échangés [...]²⁴. A mon étonnement le Pr Movius prit alors la défense des faussaires ! Il ne s'agissait pas d'une farce de mauvais goût mais d'une expérience destinée à la recherche de caractères objectifs permettant de distinguer un faux d'une œuvre d'art authentique !

19. Ce texte, rédigé au début de 1990, était destiné à être publié, mais ne le fut point. J. Bouchud concluait : "Voilà les faits dont j'ai été témoin" (J. Bouchud à J.-M. Bouvier, 9 mars 1990). Nous devons la communication du tapuscrit à Jean-Marc Bouvier, qui correspondit avec l'auteur à ce sujet et que nous remercions ici.

20. Si l'on se réfère aux éphémérides de H. Breuil, la scène se placerait entre le 22 août et le 30.

21. Par exemple, on avait sablé le champagne lors de la découverte du crâne quelques semaines plus tôt (Bouchud, 1990).

22. "Il bavarda un moment avec Movius et les étudiants qui formaient un cercle autour de lui" (J. Bouchud à J.-P. Duhard, le 10 novembre 1990).

23. Comme on va le voir, il ne s'agit pas du tout d'un étudiant mais du jeune Pr Sheldon Judson, géologue (département de géologie, université de Princeton).

24. Dans sa lettre, J. Bouchud parle de "la colère homérique d'un Breuil octogénaire ridiculisé par une bande de galopins". Il apprendra deux jours après cette aventure, par des confidences faites à son beau-père par le personnel de l'hôtel Cro-Magnon, que "le canular destiné à l'abbé fut servi sur un plat au repas" comme S. Judson le raconte d'autre part (Bouchud à Bouvier, 9 mars 1990). "Comment imaginer que l'on puisse se payer la tête d'un éminent préhistorien octogénaire et professeur honoraire au Collège de France ? [...] Je n'ai jamais eu la pièce en main. Et il ne m'est pas venu à l'esprit de demander de voir ce triste canular tellement j'ai été peiné et surpris" (J. Bouchud à J.-P. Duhard, le 10 novembre 1990). Sheldon Judson (familièrement appelé Shel), quant

Le lendemain matin, Movius vint me trouver à ma table de travail [...]. Je lui dis ma réprobation et j'insistai sur le fait que ladite 'expérience' [...] jetait un doute très sérieux sur la figurine découverte le 21 août" (Bouchud, 1990, p. 2-3).

Le témoignage du Pr Sheldon Judson²⁵.

"Je n'étais pas sur la fouille au moment de la découverte de la vénus officielle²⁶, mais je conduisais mes investigations géologiques le long de la Vézère. Toute mon information concernant la découverte de la vénus officielle est de seconde main. J'en ai entendu parler un peu plus tard, le jour de la découverte, lorsque je suis revenu du terrain. Il régnait une excitation considérable à ce sujet. En dépit de cette excitation, il y avait aussi un certain scepticisme autour de la découverte [...]. La fouilleuse n'avait pas remarqué la figure préalablement. On a rapporté aussi la présence d'un visiteur inconnu et non invité sur la fouille. On parlait plus du merveilleux de la découverte que de l'authenticité de l'objet.

Bien que plusieurs, y compris moi-même, aient été mal à l'aise quand nous avons hérité de la vénus officielle, Movius était très convaincu par son authenticité. Nos discussions ne parvenaient pas à le faire douter. Sa justification finale était qu'un œil expérimenté pourrait toujours distinguer un authentique d'un faux. J'ai dit, peut-être de façon irréfléchie, qu'il ne fallait pas beaucoup de talent pour produire une vénus crédible et que seule une découverte bien documentée pouvait absolument être acceptée comme authentique. On ne pouvait faire admettre à Movius que la vénus officielle posait quelques problèmes. En définitive, j'ai décidé d'essayer de démontrer qu'une vénus crédible pouvait être fausse.

Le dimanche suivant la découverte de la vénus officielle, plusieurs d'entre nous ont pique-niqué sur les bords de la Vézère. J'ai pris avec moi un

à lui, apprendra quelques semaines plus tard que l'abbé Breuil est revenu voir Hallam Movius (*alias* Hal ou encore HLM) : "Vous serez amusé de savoir qu'après votre départ l'abbé est revenu voir Hal. Il était encore très agité par sa gaffe. Apparemment il voulait être sûr que Judson, Miller et White n'étaient pas des fabricants de fausses vénus. Je soupçonne que ce qu'il avait en tête était : raconteront-ils au monde entier que le grand abbé ne sait pas reconnaître une vraie vénus quand il la voit ? Rien de spécial depuis votre départ. Hal m'a montré votre lettre au sujet de la vénus. C'est un exposé très clair et précis et je suis d'accord avec vous à 100%" (John P. Miller, département de géologie et géographie, université de Harvard, à S. Judson, 15 septembre 1958). Par retour du courrier, S. Judson dit son embarras : "Je ne sais que faire de notre Vénus et vis-à-vis de HLM. Peut-être ne le saurais-je jamais [...]. Vous pouvez garder votre confiance en l'honnêteté de Hal. Je suis seulement désolé que l'abbé reste impliqué. Ce n'est pas bon du tout et vraiment pas nécessaire à notre démonstration" (S. Judson à J. P. Miller, le 17 septembre 1958).

25. Ce témoignage a été obtenu par l'un d'entre nous (B.D.), lors d'un voyage de S. Judson aux Eyzies, le 22 juin 1994. Le Pr S. Judson (de Princeton, New Jersey), désormais à la retraite, l'a complété par l'envoi d'un texte, le 8 mars 1995, intitulé "*The two venuses of Abri Pataud*" (2 pages dactylographiées en simple interligne) et, le 21 mai 1998, celui des photographies correspondantes (clichés polaroid avec positifs et négatifs, lettre d'accompagnement et légendes), qui avaient été égarées lors de son départ à la retraite.

26. S. Judson qualifie d'"officielle" la vénus découverte le 21 août 1958.

morceau de calcaire et quelques lames de silex prélevés sur la pile de déblais de la fouille et j'ai sculpté la vénus fausse. Je ne me rappelle pas que mes compagnons aient été particulièrement impressionnés par mon habilité, mais tous m'ont vu fabriquer la vénus fausse²⁷.

Il restait à montrer la vénus fausse à Movius. Il fallait, dans un premier temps, lui présenter une vénus fausse avec quelque apparence d'authenticité. Mais, en conclusion, la vénus devait apparaître pour ce qu'elle était, c'est-à-dire un faux.

D'abord j'ai encrassé l'objet fraîchement sculpté avec de la terre locale. J'habitais à l'hôtel Cro-Magnon où le chef cuisinier était compréhensif : il me permit de faire mijoter la sculpture dans un pot d'eau boueuse à l'arrière d'un fourneau de la cuisine. Seuls M. et Mme Leyssales, propriétaires de l'hôtel, leur fils et leur bru étaient au courant. J'ai aussi pris un certain nombre de photographies polaroïd. Elles montrent des détails de la vénus fausse, sa découverte mise en scène dans la fouille, et Movius serrant la main de Philip Smith, le chef de chantier. Ces photos, arrangées en séquence, pouvaient être vues comme l'"authentification" de la vénus fausse.

La vénus fausse a été finalement présentée au moment du dîner. Elle vint sur la table reposant sur un lit de haricots verts et fut placée en face de Movius. Sa réaction immédiate fut de la confusion, suivie d'étonnement. En dépit de cette présentation ridicule, il pensait que la fausse vénus était authentique. La démonstration était faite : il n'était pas difficile de bricoler une belle vénus crédible. Cependant, quand j'annonçai les circonstances de cette 'découverte' et montrai les photos 'authentiques', il essaya de la prendre comme une plaisanterie. Il ne voyait pas ou n'admettait pas que cet incident avait un rapport avec la vénus officielle ou avec l'acceptation aveugle de son authenticité.

Je pense que c'est le même soir que M. J. Bouchud et l'abbé Breuil sont venus à l'hôtel. Movius et moi, et deux ou trois autres, si je me souviens bien, prenions le café. Movius, malgré mes protestations, montra immédiatement la vénus fausse à l'abbé. Movius n'avait pas dit explicitement que la vénus venait de la fouille. Mais, certainement, c'était l'impression qu'avait dû avoir l'abbé lorsque la fausse vénus lui fut donnée pour examen.

L'abbé examina la sculpture et donna quelques indications montrant qu'il trouvait formidable d'avoir deux vénus en provenance de la même fouille. J'essayai de lui dire que la vénus était un faux et que j'étais le responsable. Il sembla d'abord ne pas me croire. Lorsqu'il a été clair que

27. "Je dois admettre, en regardant ce morceau de sculpture 40 ans après, qu'elle ressemble plus à l'idée hollywoodienne d'une vénus qu'à l'idée d'un artiste paléolithique pour une vénus" (S. Judson à B. Delluc, 21 mai 1998).

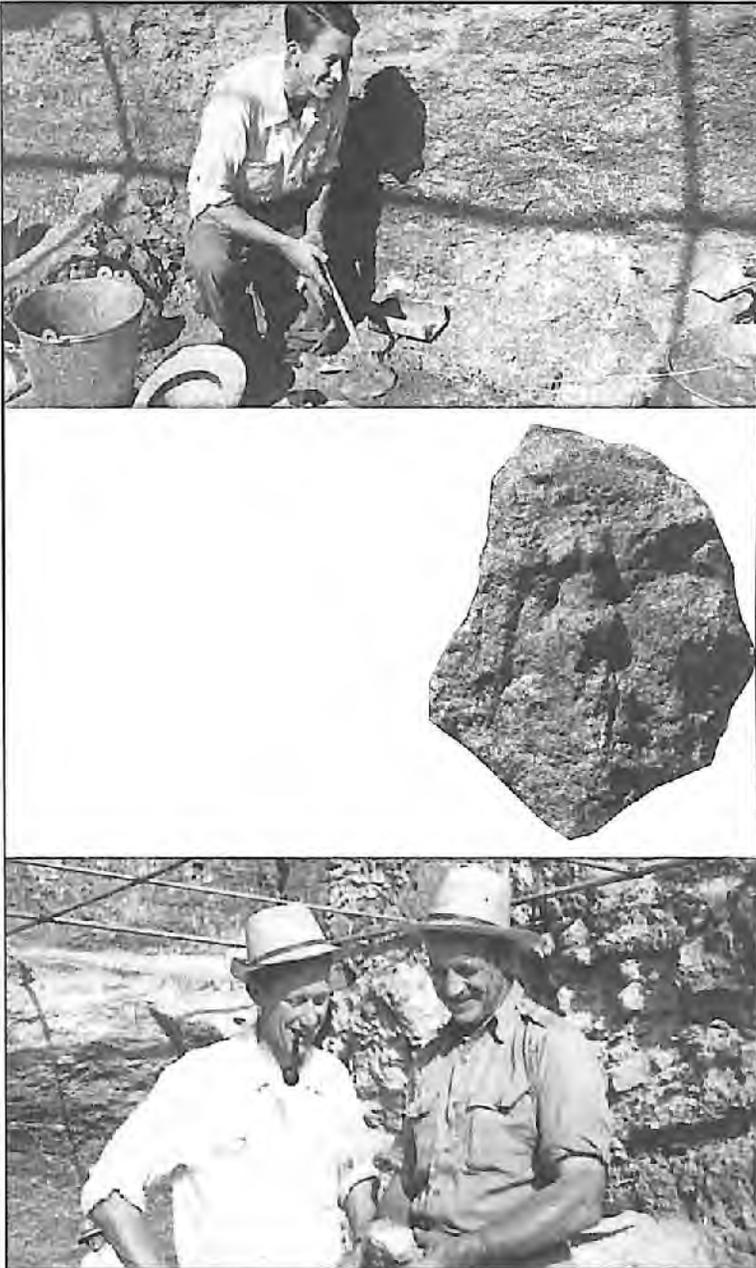


Planche 3 – Quelques images du roman-photo de la découverte de la vénus expérimentale : dans l'abri, Philip Smith pose en montrant une pierre au sol (n° 4 du scénario) ; la vénus expérimentale (n° 6a du scénario) ; Philip Smith et Hallam Movius, ignorant l'expérience en cours, font mine d'admirer la pierre qu'ils ont en main (n° 7 du scénario) (clichés Sheldon Judson).

c'était un faux et que j'étais vraiment le responsable, il entra dans une grande colère et me fit un sermon courroucé qui dura plusieurs minutes. Ensuite l'abbé rendit la vénus à Movius et partit. Je ne sais pas ce qui est arrivé à la vénus après cela" (Judson, 1995).

Le roman-photo de la découverte

Il demeure un véritable film racontant la pseudo-découverte (pl. 3). Il a été soigneusement mis en scène par S. Judson avec, tout de même, une particularité : les acteurs ne connaissaient pas le scénario qu'on leur faisait jouer. Mais écoutons le "réalisateur" : "Les documents les plus importants pour votre dessein sont les photographies que j'ai prises cet été-là et qui ont été utilisées pour démontrer à Hallam Movius, le directeur des fouilles, que ma sculpture avait été trouvée dans les fouilles" (S. Judson à B. Delluc, le 21 mai 1998)²⁸.

Voici donc en séquence, comme dans un roman-photo, les légendes qui les accompagnent. "Ces photographies ont été prises par Sheldon Judson pour donner un surplus d'apparence authentique à la vénus lorsqu'elle a été présentée pour la première fois au directeur des fouilles, Hallam Movius, au dîner du dimanche à l'hôtel Cro-Magnon comme décrit dans le mémoire du 8 mars 1995. L'observateur doit se souvenir que ces photographies ont été prises avant que Movius ne voie ou ne connaisse la vénus fausse.

1 – Une vue des fouilles le long du mur du fond de l'Abri Pataud, août 1958. Les membres de l'équipe, de gauche à droite : X ; Philip E.L. Smith, chef de chantier ; Martha White ; Joan Bamberger (*Bamberger*, selon Sheldon Judson).

2 - Philip E.L. Smith

3 - Philip E.L. Smith pose dans le procès-verbal de découverte

4 - Philip E.L. Smith pose en montrant la découverte et semble très heureux

5 - La fausse vénus "en place"

6 a, b, c – La fausse vénus

7 - Philip E.L. Smith et Hallam Movius "admirent la fausse vénus".

Cette photo a été posée avant que Movius ne voie la fausse vénus et j'avais demandé aux deux personnages de regarder seulement une pierre pour obtenir une photographie du directeur et du chef de chantier discutant ensemble.

8 – Philip E.L. Smith et Hallam Movius posent en se serrant la main, donnant l'impression que Movius est en train de féliciter Smith pour la "découverte" (S. Judson à B. Delluc, 21 mai 1998).

28. "Les photographies polaroïds de la vénus fausse, auxquelles se réfère le rapport ci-joint, n'ont jamais été dévoilées" (S. Judson à B. Delluc, 8 mars 1995).

Patatras ! Les suites d'une malheureuse expérience

Les conclusions de cette expérience sont un peu différentes suivant le témoin auquel on s'adresse : un doute persistant pour J. Bouchud, qui continue à croire à un canular qui en cache peut-être un autre, inavoué ; une impossibilité scientifique de conclure pour S. Judson, au terme d'une expérience mal interprétée.

Pour Jean Bouchud, en effet, la soirée de l'hôtel Cro Magnon, en présence de l'abbé H. Breuil, fut un épisode tout à fait regrettable et surtout, pour lui, l'origine d'une forte suspicion. "Ladite 'expérience' jetait un doute très sérieux sur la figurine découverte le 21 août. Si un étudiant, sans connaissance particulière, avait pu bernier (avec la complicité de ses camarades) un connaisseur averti tel que H. Breuil, qu'est-ce qui prouvait que le même étudiant et ses complices n'avaient pas fabriqué la figurine gravée et profité du grand désordre provoqué par l'orage pour l'introduire dans le gisement ?" Avec la certitude que les eaux de ruissellement effaceraient toutes les traces suspectes sur les couches archéologiques comme sur la pièce elle-même. Il ne resterait plus qu'à la faire 'découvrir' – en toute bonne foi d'ailleurs – par J. Bamberger et les autres personnes présentes. Movius en convint mais difficilement. On s'explique les réserves prudentes qu'il fait dans l'article consacré à cette pièce [...]. Nous n'avons jamais reparlé de cette affaire, mais, dès l'année suivante et jusqu'à la fin des fouilles, H.L. Movius fit régner une discipline stricte sur le chantier et il n'y eut plus jamais de mauvaises plaisanteries" (Bouchud, 1990, p. 3)³⁰.

Et, maintenant, voici la conclusion de Sheldon Judson.

"L'incident de la vénus fausse n'a pas été planifié ni exécuté comme une plaisanterie. Il a été envisagé pour montrer qu'il est facile d'être trompé.

On peut tirer plusieurs morales de cette histoire. Je souscris à deux. D'abord, au moins une partie de l'art portable paléolithique est facile à falsifier et même les yeux les mieux expérimentés peuvent être dupés. Deuxièmement, et plus généralement, s'il existe une interrogation concernant une donnée, il faut l'admettre et ne pas se fier à elle, à moins d'en avoir la confirmation par d'autres voies.

29. Il n'est pas impossible, de surcroît, que J. Bouchud ait songé à l'intervention du sculpteur Henghes, résidant à La Peyrière sur la commune de Tursac (où H. L. Movius acquerra bientôt une maison). L'artiste était lié avec le préhistorien et avec l'abbé H. Breuil, qui lui rendit visite le 16 août 1958 et le 1^{er} septembre 1959 (Breuil, 1960). Notre enquête auprès de son fils Ian, filleul de H.L. Movius, qui vient passer chaque été dans la maison de Tursac, a été sans résultat (17 août 1994).

30. J. Bouchud se montra très discret : "De retour à Paris, je mis dans la confidence de cette triste affaire le Pr J. Piveteau, le Dr H. V. Vallois et plus tard H. Delporte, alors conservateur au Musée de Saint-Germain" (Bouchud, 1990, p. 3). On a vu d'autre part que H. Breuil se garda bien de rapporter l'involontaire piège dans lequel son enthousiasme et peut-être sa mauvaise vue l'avaient fait choir. Une sorte de sacrilège mettant en cause l'infaillibilité du "pape de la Préhistoire". Il s'éteindra presque trois ans jour pour jour (le 14 août 1961) après cette funeste soirée.

Cette histoire n'apporte rien pour établir l'authenticité ou le défaut d'authenticité de la vénus officielle de l'Abri Pataud" (S. Judson, mars 1998)³¹.

L'initiative du jeune professeur de géologie, soucieux d'expérimenter pour convaincre, n'avait donc rien apporté et nous sommes ramenés au point de départ, au témoignage de Joan Bamberger et au récit de la découverte par le professeur Movius. Mais le doute était né³².

Et voici une troisième vénus

Tout aurait donc pu s'arrêter là et le doute de Jean Bouchud s'atténuer peu à peu dans le fond de sa mémoire. Mais un nouvel épisode va le raviver : c'est l'apparition inattendue d'une troisième vénus provenant de l'abri Pataud "qui acheva de consolider ses doutes quant à la figurine découverte le 21 août" (Bouchud, 1990, p. 3).

Curieusement, la scène se passe six années plus tard à l'université hébraïque de Jérusalem. Transportons-nous là-bas et écoutons le récit de J. Bouchud.

"Le Pr G. Haas me demanda à brûle-pourpoint si les fouilles de l'abri Pataud avaient été 'sérieusement conduites'. Très étonné par cette question insolite, je lui en demandai les motifs. Un professeur suisse de ses amis avait profité de son voyage aux Eyzies pour tamiser (discrètement, bien sûr !) les déblais de l'abri Pataud d'où il avait retiré... une statuette ! Très ennuyé, il se demandait s'il devait publier sa 'découverte'. Le Pr Haas fut la quatrième personne que je mis dans la confiance de la pénible affaire. Je lui demandai de bien vouloir avertir son ami et d'insister pour qu'il ne publie pas cette

31. On reconnaîtra que les principaux témoins ont eu la grande honnêteté scientifique de rédiger un texte précis sur cet épisode de la deuxième vénus.

32. En complément à la lettre du 21 mai 1998, S. Judson ajoute : "La correspondance inclut un échange entre moi et feu le Pr John Miller de Harvard, et une copie d'une lettre à feu le Dr Martha White. Martha White faisait partie de l'équipe de 1958. Le Pr Miller est arrivé tard dans la saison, à peu près au moment de la présentation de la vénus fausse. Il est resté une semaine ou deux aux Eyzies après mon départ. En relisant mon rapport sur les vénus écrit en 1995, je trouve une petite chose à ajouter. Je pense que les personnes présentes pour le café après dîner à l'hôtel Cro-Magnon la nuit de la présentation étaient Movius, John Miller, Martha White et moi-même. Les copies des correspondances que je vous envoie suggèrent que la fausse vénus serait venue aux Etats-Unis avec John Miller. Soit qu'elle ait séjourné à Harvard, soit qu'elle ait été apportée par Martha White : ce n'est pas clair. Assurément mes tentatives pour la localiser, grâce à la sœur ou au frère de Martha, n'ont rien donné. Je n'ai jamais essayé le Peabody Museum de Harvard. Il est possible qu'elle se trouve avec les documents des fouilles de Movius, en supposant qu'ils y sont archivés. Je n'ai rien à ajouter à mon récit de l'incident de la vénus et voudrais seulement répéter mes conclusions de 1995. Bien sûr, vous êtes libre d'utiliser comme bon vous semble le matériel que je vous ai envoyé" (S. Judson à B. Delluc, le 21 mai 1998). En effet, la seule indication sur l'éventuel transfert de la deuxième vénus aux Etats-Unis se trouve dans une lettre de S. Judson à Miss Martha White, Gate Mills, laquelle il envoie une copie de son rapport sur la deuxième vénus et un jeu de clichés à ce sujet (elle figure sur l'un d'eux) : "Je comprends que le faux est arrivé en toute sécurité, grâce à la courtoisie de John Miller" (S. Judson à M. White, 28 octobre 1958).

pièce. Cela risquait en effet de gêner la publication des résultats de la fouille si cette affaire s'ébruitait. J'ignore la suite donnée à ma demande" (Bouchud, *ibid.*). De notre côté, nous n'en savons pas plus.

Mais, avec Jean Bouchud, on peut se poser quelques questions. Le terme de 'statuette' n'apporte qu'en apparence une précision technologique. Il semble désigner un objet en ronde-bosse plutôt qu'un petit bas-relief comme la vénus de Pataud (et la deuxième vénus expérimentale). Mais tout le monde ne fait pas cette distinction technique³³.

Alors qu'en est-il ? Deux questions peuvent être posées : 1 - Cette pièce était-elle une petite 'statuette' en ronde-bosse ayant échappé à la vigilance des fouilleurs ? Mais la fouille de Pataud a été très méticuleuse "avec de petites brosses, des pinceaux et des instruments de dentiste" (Bouchud, *ibid.*) ; 2 - Au contraire, ne s'agirait-il pas d'un *artefact* moderne ? Dans ce cas, plusieurs hypothèses sont recevables : a - il pourrait s'agir de la 'deuxième' vénus, celle de S. Judson, abandonnée ou confiée à un fouilleur avec mission de la faire disparaître ; b - il pourrait s'agir d'un autre objet moderne, confectionné par un fouilleur ou toute autre personne, mais ayant cessé de plaire ou bien encore jeté volontairement aux déblais pour piéger quelque farfouilleur amateur de belles pièces.

On ne peut répondre à ces questions, qui, à vrai dire, ont une importance relative, cet objet ayant été trouvé en dehors du gisement. Mais il n'y a qu'un malheur (comme avait coutume de dire maître Floriot), c'est que cette troisième vénus de Pataud est venue ancrer J. Bouchud dans ses doutes et jeter un discrédit sur la première pièce découverte³⁴.

Une quatrième vénus dans le Minnesota ?

Cette dernière vénus n'est mentionnée ici qu'en raison de quelques ressemblances avec la vénus de l'abri Pataud. Mais elle risquerait, en cas d'oubli de notre part, de relancer le débat.

Cette fois, il nous faut traverser l'Atlantique et nous rendre à New York. Le Pr Randal White, préhistorien de cette université, repère dans le livre d'un archéologue texan, D. Bruce Dickson, spécialiste des indiens Pueblos, la photographie d'une vénus en bas-relief, dite paléolithique, inconnue de lui. Renseignement pris, l'auteur a découvert cet objet dans le

33. Selon J. Bouchud, "le mot 'statuette' est employé ici dans son sens exact, dans la mesure où il reproduit les mots utilisés par le professeur suisse dont j'ignore le nom et que je n'ai jamais rencontré. Je rapporte les termes du Pr G. Haas. Je l'ai bien connu et aimé. C'était un ami fidèle, très cultivé, très fin, parlant impeccablement notre langue dont il possédait toutes les finesses" (J. Bouchud à J.-P. Duhard, le 10 novembre 1990).

34. Les confidences du Pr G. Haas datent donc de 1974. C'est sans doute à partir de là que la rumeur commencera à s'insinuer chez les préhistoriens. Notre première conversation avec Arlette Leroi-Gourhan, qui nous raconte l'épisode de Jérusalem, se place dans les semaines suivantes, durant l'été 1974.

Minnesota, très précisément dans une vitrine de l'*Institute of Arts* de Minneapolis où il était accompagné d'une étiquette annonçant : *Paleolithic Venus. Caves of La Mouthe, France. 20 000 B.C.* En fait l'objet avait été acquis en 1972 (pour 48 000 dollars) auprès de Alan Brandt Inc., un marchand d'art de New York. Il aurait été découvert en 1964. Il avait été préalablement examiné au British Museum, avait fait l'objet d'une comparaison avec la vénus de Pataud, *from the same area*, et provenait d'un certain K.J. Hewett de Londres (White, 1992).

R. White a enquêté en 1990 et appris quelques détails du regretté Dr Jean Gausсен, qui possédait deux clichés de l'objet. Voici un résumé de ses déclarations. Le Pr Movius, ami du préhistorien périgordin, lui avait confié qu'une vénus avait été proposée à un musée ou institut américain et qu'on lui demandait des renseignements. Le vendeur était un Italien qui l'avait achetée à un habitant des Eyzies. Celui-ci l'aurait trouvée dans un petit gisement au-dessus et non loin de La Mouthe. Il serait mort un peu plus tard. Et Jean Gausсен concluait : "Je ne sais quelles ont été les conclusions de Movius. Dans les papiers qu'il m'a laissés à son départ de France, il y avait ces photos. Voilà tout ce que je sais sur cette affaire" (Gausсен, 1990, in : White, 1992).

Après une étude macroscopique et microscopique de l'objet lui-même, l'auteur conclut que cette "Vénus problématique" est un faux avec une probabilité de 90%. Mais il ne manque pas de signaler une évidence : "Il existe de fortes ressemblances avec d'autres Vénus de la région des Eyzies : surtout la Vénus de Pataud, la Vénus à la corne et la Vénus quadrillée de Laussel". Il n'est pas impossible que la Vénus de Pataud ait inspiré l'auteur de la supercherie : c'est pour cela que nous la faisons figurer ici³⁵.

L'examen de l'objet

La figure féminine

La pièce (pl. 4) a été plusieurs fois décrite, mais n'avait pas fait l'objet jusqu'ici d'une étude technologique.

Etude technologique

Il s'agit un bas-relief en miniature, cerné par un trait au bord externe obliquement évasé sur une largeur variable de 5 à 15 mm. La présente description renvoie à notre relevé analytique (pl. 5).

35. Pour soutenir sa thèse de falsification, R. White tire argument de cette ressemblance : "Egalement suspecte est la ressemblance avec la Vénus de l'abri Pataud, trouvée en 1958 dans des circonstances douteuses. C'est intéressant que le marchand Brandt appelait l'attention du *Minneapolis Institute of Arts* sur les ressemblances entre la Vénus de Pataud et notre Vénus de Minneapolis" (White, 1992, p. 288).



Planche 4 – Le bloc sculpté en bas-relief (19,5 x 14 x 5 cm). L'extrémité supérieure rubéfiée, a séjourné auprès d'un feu. Un détail du sexe de la vénus : la macrophotographie montre bien, à l'intérieur des traits, les petits grains de silice correspondant à l' "effet d'une certaine dissolution de la pierre" observé par les géologues. Cette observation confirme l'ancienneté de l'objet.

Le trait de contour semble avoir été réalisé d'abord par piquetage, puis avec un outil utilisé par frottement de façon à régulariser le fond de certains segments : sa section apparaît alors angulaire. Par endroits, le bord interne du trait de contour est très étroit, abrupt : le tracé apparaît alors très précisément.

Le bord droit de la tête est même cerné par un trait dont le bord interne est en très léger surplomb par rapport au fond du trait, montrant sans doute qu'il a été exécuté par un sculpteur droitier qui le travaillait en passant par-dessus le relief de la tête. Ailleurs le trait est moins précis et il demeure même parfois, au fond du trait, des petits isolats de matière. A ces endroits, la délimitation de la figure est imprécise et varie nettement en fonction de l'éclairage : en particulier, au niveau du sein droit (donnant l'impression d'un moignon de bras droit) et au niveau des hanches.

La surface endographique a été minutieusement modelée. Elle apparaît en creux au niveau du cou, de la taille et du sexe, de façon à faire saillir les volumes : celui de la tête en un isolat circulaire bombé, celui des seins en poires et celui du ventre arrondi.

La limite inférieure des seins est matérialisée par deux traits à section angulaire, au bord inférieur abattu sur le plan du torse.

Le triangle pubien est délimité, en bas, par deux traits angulaires profonds très nets et, en haut, par un trait angulaire, peu visible, dont le bord inférieur est abattu sur le plan du sexe.

L'abdomen apparaît comme un relief bombé à la surface minutieusement régularisée.

Les membres inférieurs, accolés en un triangle étroit, sont simplement séparés par un court trait à section angulaire dans sa partie inférieure, bordé par un petit trou circulaire qui évoque en priorité la cicatrice de la chute naturelle d'un grain de ce calcaire gréseux.

On suit l'extrémité du petit trait médian, à section angulaire, séparant les deux seins, d'une part sur le relief de la tête et, d'autre part, sur l'épigastre : il s'agit très vraisemblablement de deux dérapages très superficiels, sans signification figurative évidente. Le prolongement du trait de contour le long de la jambe droite, sur 12 mm au-delà de la pointe matérialisant l'extrémité des membres inférieurs, a, semble-t-il, été réalisé en premier, lors de l'esquisse, et a dépassé son but.

Au niveau de la tête, il n'y a pas d'autre trait. Sous un éclairage venant du haut et de la droite, un relief naturel a été interprété (par H. Movius et H. Delporte) comme la limite d'une chevelure sur une tête de profil : ce n'est pas du tout convaincant.

Tout cela est très petit. Au niveau de la tête, la surface traitée en bas-relief est un creux large de 25 mm et profond de 3, aux bords obliques, conservant en son centre (légèrement décalé vers la gauche), un petit relief tabulaire arrondi de 8 mm de diamètre. Au niveau de l'abdomen, la

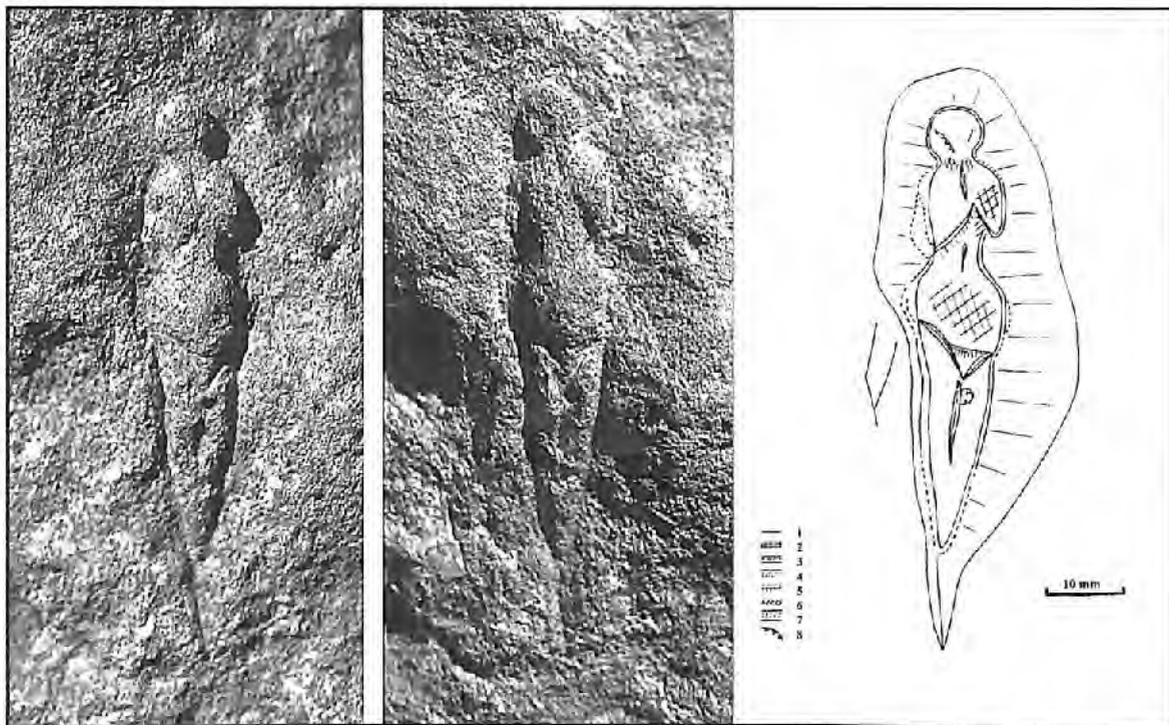


Planche 5 – De gauche à droite, le bas-relief sous un éclairage classique provenant de l'angle supérieur gauche ; le même sous un éclairage provenant de la droite ; le relevé analytique du bas-relief (1, trait angulaire fin ; 2, trait à section angulaire profond ; 3, trait à section recticurviligne ; 4, trait à section recticurviligne à un bord abaissé ; 5, trait à section angulaire à un bord abaissé ; 6, surface régularisée, modelé ; 7, trait à section recticurviligne à double fond ; 8, relief naturel, plus ou moins accentué).

profondeur du trait de contour atteint 5 mm, son bord interne varie entre 2,5 et 5 mm de large et, au plus large, l'abdomen arrondi mesure 10 mm environ de diamètre.

En conclusion, c'est un très petit bas-relief "engagé", obtenu par taille d'épargne, dénotant un sculpteur particulièrement minutieux et habile.³⁶

Description de la figure

La figure a fait l'objet de trois descriptions : Hallam L. Movius (Movius, 1959, 1960 et 1977) (HLM) ; Henri Delporte (Delporte, 1979) (HD) et le Dr Jean-Pierre Duhard (Duhard, 1993) (JPD). Notre description, basée sur l'étude de l'original, examiné en décembre 1999³⁷, va certainement comporter des redites par rapport aux trois qui l'ont précédée. Nous insisterons sur les détails qui en diffèrent.

C'est un bloc de calcaire de type coniacien, gréseux, de couleur ocre, très semblable au calcaire local. Le pôle supérieur est rubéfié, vraisemblablement par suite d'un séjour près d'un feu, comme il est tout à fait classique pour ce calcaire riche en fer. A peu près en forme d'amande, il n'a pas été régularisé. Sa face ornée est plus plane et plus régulière que l'autre. Il mesure 19,5 x 14 x 5 cm.

La sculpture en bas-relief n'occupe pas le centre de la face ornée ; elle est décalée en haut et à droite, assez probablement pour permettre à la main gauche du sculpteur de maintenir l'objet. La figure elle-même mesure 58 x 11 mm³⁸. C'est une figure de femme de face, matérialisée par la tête, le cou, les seins, la taille et l'abdomen, le pubis et les membres inférieurs joints et sans détails. Les traits sont patinés, manifestement anciens au microscope binoculaire, sans différence de teinte avec la surface endo et exographique quelle que soit l'incidence de l'éclairage.

La tête est un volume circulaire. Elle nous paraît avoir été figurée de face et sa surface, tabulaire, n'offre pas de particularités, sauf quelques irrégularités naturelles habituelles sur ce calcaire. Avec un éclairage latéral droit, certains auteurs (HLM, HD, JPD) ont imaginé que cette tête était tournée vers la droite et présentait son profil gauche ; certains voyaient une "chevelure" en casque, un peu en relief par rapport à l'hémiface (HLM et HD), et aussi (JPD) le front, le nez et le menton, témoignant d'un

36. Dans la version française de sa publication (Movius, 1959, p. 230), H.L. Movius en fait un bas-relief dont "les contours ont été dégagés du bloc de pierre en champ levé [sic] avec une grande habileté". Il entend signaler par là qu'il s'agit d'un relief dans un creux, d'un relief "engagé". Ce terme de champlevé, assez souvent usité, est inadapté. Ce n'est pas un terme de sculpture ; il est réservé au langage de l'émaillerie. Dans la version américaine, la phrase est plus simple : "The lateral borders depicting the outline of the carving have been incised with great skill" (Movius, 1960, p. 382) Il s'agit donc d'un ajout malencontreux du traducteur.

37. Nous avons procédé à une observation directe sous plusieurs incidences d'éclairage, complétée par un examen à la loupe et au microscope binoculaire, avec prise de macrophotographies.

38. 76 x 27 mm si l'on tient compte de l'auréole devant le bas-relief

“prognathisme facial supérieur”³⁹. Rappelons que le diamètre de la tête est de 8 mm, que le calcaire est grenu et irrégulier d’une façon naturelle et qu’il est peut-être aventuré de chercher de minimes détails.

Le cou est dégagé, surtout à droite. Les épaules et les membres supérieurs ne sont pas explicitement figurés. La surface du thorax est occultée par les seins, qui débordent sur les côtés. Ils sont séparés l’un de l’autre par un trait subvertical non continu, paraissant, avec un éclairage venant de la gauche, prolonger la limite inférieure de ce que deux auteurs ont interprété comme la “chevelure” (HLM, HD)⁴⁰. Les pôles inférieurs des seins paraissent triangulaires, surtout à droite. Le droit s’implante moins haut que le gauche (qui prolonge la surface du cou), est plus aplati et occupe plus de surface. Le gauche est plus bombé, allongé et d’axe vertical ; il est plus latéralisé et sa limite externe est abrupte.

C’est pour cela que, sur la face antérieure du tronc, les sillons sous-mammaires ne dégagent pas une surface symétrique, et qu’à gauche, l’épigastre, l’hypochondre et le flanc sont visibles sur une plus grande hauteur qu’à droite.

A part cette asymétrie, la taille est bien marquée, bien “prise”, mince (5 mm de large environ). Son bord gauche est dégagé plus abruptement qu’à droite, presque en demi-relief, comme le bord externe du sein gauche. Sur la ligne médiane, en limite de la rotondité abdominale, une minuscule dépression a évoqué un ombilic (HD), qui serait alors haut placé. Il a été indiqué que la taille était cambrée (HD), ce qui signifie probablement que, sur l’objet examiné verticalement et de profil, la zone comprise entre les seins et l’abdomen est dans un plan oblique en bas et en avant, du fait de la rotondité relativement importante de l’abdomen sous-jacent.

L’abdomen, circulaire (10 à 11 mm de diamètre) et à forte convexité, presque hémisphérique, masque les hanches. Celles-ci ont été décrites comme “modérées” (HLM), “minces” (HD) ou limitées à un “arrondi iliaque” (JPD). Comme pour le “bras” droit, elles ne nous semblent pas indiquées explicitement et nous renvoyons à l’étude technologique ci-dessus.

Le triangle pubo-génital est indiqué par des traits gravés. C’est un triangle limité, latéralement, par les creux inguinaux (dessinés chacun par un trait curviligne à concavité externe, plus long à droite qu’à gauche) et, en

39. J.-P. Duhard, qui, comme H. Delporte, a une grande pratique de l’observation de l’image paléolithique de la femme, a toutefois travaillé sur un moulage (Duhard, 1993, note de la p. 77). Sa description n’emporte pas une totale conviction lors de l’examen de l’original. On remarque simplement que l’arrondi du contour gauche de la tête est moins régulier que le gauche, mais on ne peut pas individualiser un appendice nasal.

40. C’est pour cela, sans doute, que H. Delporte avait cru distinguer, sur une tête de profil, une chevelure “tombant sur l’épaule gauche”. Dans cette hypothèse, elle se confondait, en bas, avec la surface du sein gauche. Cela le conduisait, bien sûr, à évoquer une grande ressemblance avec la femme à la corne de Laussel (Delporte, 1979, p. 70).

haut, par un sillon hypogastrique (trait curviligne à concavité supérieure). La fente vulvaire fait défaut. Ce triangle vaste, avec une base large, est l'indice d'un bassin ample (JPD). Il est déporté sur la gauche, suivant en cela la relative asymétrie de la figure au niveau du thorax et de l'abdomen.

Les membres inférieurs sont simplifiés, indiqués en extension adduction par deux traits convergents, droit et gauche, formant un triangle allongé, terminé en pointe. Sur la ligne médiane, un trait discontinu sépare les deux cuisses et disparaît plus bas. La surface correspondant au membre inférieur gauche est plus réduite que l'autre, en raison de l'asymétrie de l'hémicorps précédemment décrite. On n'observe ni saillie ostéomusculaire ni indication articulaire (genoux, chevilles, pieds).

Trois détails méritent une mention : 1- un petit orifice arrondi, profond, comme foré (mais qui est peut-être naturel), marque la partie interne de la racine de la cuisse gauche, à la pointe du triangle de Scarpa ; 2- un trait, probablement lié à un dérapage de l'outil, prolonge le trait de contour du membre inférieur droit ; 3- trois autres traits rectilignes et parallèles, très superficiels, sont visibles sur la surface exopérigraphique en regard de la cuisse droite.

Conclusion

Au terme de ces quelques pages, il apparaît nécessaire de conclure sans se perdre dans de longs commentaires. Les points importants sont au nombre de sept. Les voici résumés ici.

1 - L'étude des circonstances de découverte montre que l'origine de la pièce est claire, sans avoir malheureusement toute la précision qu'on aurait pu attendre d'une fouille modèle, par ailleurs très précise et moderne, conduite par un très grand préhistorien, parfaitement intègre, H. L. Movius. Cet objet provient du Périgordien VI, très probablement du coin nord-est de *Square II-Trench F*. Elle a été découverte près d'un foyer, à l'entrée de la grande maison de l'habitat principal. Ce niveau est, comme on sait, d'une très grande richesse en objets d'art (pl. 6).

2 - La vénus de Pataud est certes moins bien datée que celle de l'abri du Facteur de Tursac, exhumée par H. Delporte d'un "niveau de Périgordien V auquel a été attribuée une date C 14 sensiblement équivalente à celle du Périgordien VI de l'abri Pataud" (Delporte, 1979, p. 71). Mais elle est beaucoup mieux datée que bien d'autres, car "il semble qu'un mauvais sort s'acharne contre les auteurs de découvertes de figurations féminines paléolithiques en France" (*ibid.*, p. 69).

3 - Notre enquête, conduite depuis plus de vingt-cinq ans, permet de localiser le point de départ et le cheminement de la rumeur qui a fait douter le

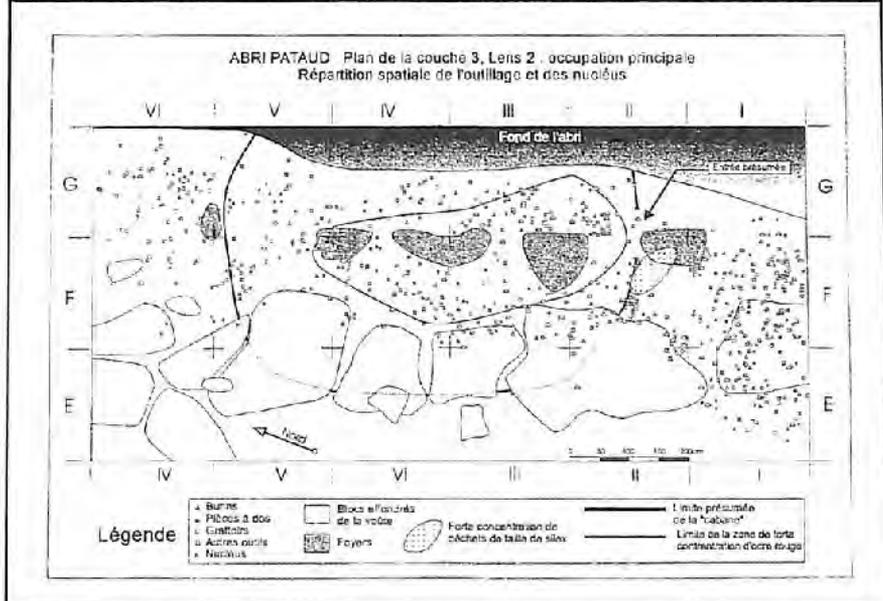


Planche 6 - En haut, vue générale du chantier de fouilles durant l'été 1958, à quelques jours de la découverte de la vénus. Joan Bamberger (3^e à partir de la gauche) est dans son carré IIF (photographie d'après Movius, 1977, p. 34). En bas, plan de l'habitation principale de la couche 3 : la vénus a été découverte à l'intérieur de l'habitat, non loin de l'entrée présumée (dessin d'après Roland Nespoulet, 1996).

très honnête Jean Bouchud de l'authenticité de la vénus de l'abri Pataud. L'expérience - d'esprit très scientifique - de fabrication d'un deuxième bas-relief, conduite par S. Judson, est à la base de cette suspicion. D'une façon inattendue, les conséquences en ont été néfastes pour la crédibilité de l'objet (et aussi pour l'amour-propre de l'abbé H. Breuil). La découverte d'une troisième "statuette", dans les déblais, par un universitaire suisse a ajouté à la confusion et renforcé J. Bouchud dans ses doutes⁴¹. Un certain nombre de préhistoriens français ont eu vent de cette suspicion sans connaître les détails de l'imbroglio qui l'avait suscitée et la rumeur s'est répandue ainsi peu à peu⁴².

4 - La description de l'objet conduit à en faire un bas-relief engagé de très petite taille, très élégant et habilement réalisé. Toutes proportions gardées, il est très comparable aux rares autres bas-reliefs de même époque et de même sujet : les blocs de Laussel et le bloc de Terme Pialat. C'est ainsi qu'il a été pris en compte non seulement par H. L. Movius, mais aussi par A. Leroi-Gourhan, H. Delporte, J.-P. Duhard et D. Vialou (qui avait examiné l'objet à la demande de L. Balout, ainsi qu'il nous le rapportait le 13 décembre 1999).

5 - Le support est un calcaire coniacien, partiellement rubéfié au feu, tout à fait identique à celui du site. Les traits sont parfaitement patinés et sans aucun caractère frais au microscope binoculaire.

6 - L'analyse technologique révèle des détails permettant de comprendre les gestes du sculpteur : les stigmates observés sont tout à fait analogues à ceux que nous avons étudiés sur les autres bas-reliefs paléolithiques.

7 - Le sujet représenté est une femme jeune, sans adiposité particulière et probablement enceinte.

Nous répondons donc : "Oui !" à la question placée en titre de ces quelques pages, avec la volonté de couper court à la rumeur malencontreusement répandue, qui apparaît parfois comme le dénigrement feutré d'une superbe fouille américaine.

Une phrase du Pr James Sackett, un peu désabusée mais très clairvoyante, pourrait servir de conclusion à ce dossier que nous espérons classé : "Je me demande parfois si l'intérêt que certains manifestent à présent pour la Vénus n'est pas inversement proportionnel à leur appréciation du travail qui fut accompli sur le gisement et de sa juste contribution à la

41. Rappelons que J. Bouchud et S. Judson ont tenu, très scrupuleusement, à laisser un long témoignage écrit.

42. Les auteurs de la présente note ont été longtemps réservés à propos de cette femme sculptée de l'abri Pataud. Désormais, les données d'enquête et de technologie, présentées ici, leur paraissent assurées, concordantes et convaincantes pour permettre de conclure à son authenticité.

recherche concernant le Paléolithique. Le superbe travail de conservation effectué par votre groupe est donc d'autant plus important" (J. Sackett à B. Delluc, 29 septembre 1994).

B. et G. D.⁴³

BIBLIOGRAPHIE

- Archives Bouvier, Delluc, Duhard et Abri Pataud (Muséum National d'Histoire Naturelle).
- Bordes F. 1966 : Présentation, in : Smith Ph., *Le Solutréen en France*, publications de l'Institut de préhistoire de l'université de Bordeaux, mémoire n° 5, Delmas, Bordeaux, p. IX-X.
- Bouchud J. 1990 : *La vénus de l'abri Pataud est-elle authentique ?*, tapuscrit resté inédit, écrit pour être publié, archives J.-M. Bouvier.
- Breuil H. 1960 : "Ma vie en Périgord", *B.S.H.A.P.*, 1960, t. LXXXVII, p. 114-131.
- Brew J.O., Bricker H.M., Chang K.C., Howells W.W., Lambert-Karlovsky, Willey G.R. 1988 : "Memorial minute. Hallam Leonard Movius", Jr., *Harvard Gazette*, May 20.
- Delluc B. et G. 1995 : Pataud (et Vignaud), in : Leroi-Gourhan A., *Préhistoire de l'art occidental*, nouvelle édition revue et corrigée par B. et G. Delluc, Citadelles et Mazenod, Paris, p. 445.
- Delluc B. et G. 1998 : *Visiter l'abri Pataud*, éditions Sud Ouest, Bordeaux.
- Delporte H. 1979 : *L'Image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris.
- Duhard J.-P. 1993 : *Réalisme de l'image féminine paléolithique*, Cahiers du quaternaire, n° 19, C.N.R.S. éditions.
- Judson S. 1995 : *The two venuses of the abri Pataud*, rapport tapuscrit (mars 1995) inédit, archives Delluc.
- Leroi-Gourhan A. 1965 : *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris.
- Movius H.L. 1959 : "La figure féminine en bas-relief du Périgordien final", in : Movius H.L., Vallois H.V., "Crâne proto-magdalénien et vénus du

43. U.M.R. 6569 du C.N.R.S. Abri Pataud (Muséum National d'Histoire Naturelle), Les Eyzies. Le témoignage oral et écrit du Pr Sheldon Judson a été pour nous d'une aide précieuse, de même que ses photographies de la vénus expérimentale, et nous le remercions très vivement. Nous devons à l'amitié de Jean-Marc Bouvier et de Jean-Pierre Duhard d'avoir pu utiliser les écrits de Jean Bouchud. Nous avons interrogé également, soit directement soit par courrier, outre Sheldon Judson, le Pr James Sackett, le Pr Harvey Bricker, le Pr Alison Brooks, Ian Henghes, sans oublier Arlette Leroi-Gourhan ni le Pr Denis Vialou. Jacques Lagrange a bien voulu nous relater ses souvenirs et confier les clichés qu'il a pris en août 1958, au moment de la découverte de la vénus. A Paris, le Pr Henry de Lumley nous a accordé toute facilité pour étudier la pièce originale au laboratoire de préhistoire du Musée de l'Homme et nous lui en savons gré.

Périgordien final trouvés dans l'abri Pataud, les Eyzies (Dordogne)", *L'Anthropologie*, 63, p. 213-232.

Movius H.L. 1960 : "Bas-relief carving of a female figure recently discovered in the Final Périgordian horizon at the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)", *Festschrift für Lothar Zotz/Steinzeitfragen der Alten und Neuen Welt*, p. 377-387 et pl. h.-t. XII-XVI.

Movius H.L., Jr. 1977 : *Excavation of the abri Pataud. Les Eyzies (Dordogne). Stratigraphy*, American school of prehistoric research, Harvard university, Cambridge, Massachusetts, bulletin n° 31.

Nespoulet R. 1996 : *Le Périgordien VI de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne. Etude technologique et typologique de l'industrie lithique de la couche 3*, thèse de doctorat de Préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Pales L. 1972 : "Les ci-devant vénus stéatopyges aurignaciennes", *Santander Symposium*, actes du symposium de l'U.I.S.P.P., Santander 1970, p. 217-261.

Pales L. 1976 : *Les Gravures de la Marche. II – Les humains*, éditions Ophrys.

Patou-Mathis M., Mourer-Chauviré C. 1997 : "Nécrologie. Jean Bouchud (1913-1995)", *Bull. Société préhistorique française*, 94, p. 13-14.

Perpère M. 1984 : "Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)", in : *Art et civilisations des chasseurs de la préhistoire* (sous la dir. de H. de Lumley), Laboratoire de préhistoire du Musée de l'Homme et Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, p. 150-154.

Presse de l'époque.

Taborin Y., Thiébaud S. 1988 : "Pataud (abri)", in : Leroi-Gourhan (sous la dir. de), *Dictionnaire de la préhistoire*, P.U.F., Paris, p. 813.

White R. 1992 : "Une vénus problématique trouvée au Minneapolis Institute of Arts", *Bull. de la Société préhistorique française*, 89, p. 282-288.

Quelques notes sur les clarisses de Périgueux et leurs monastères du XIII^e au XX^e siècle

par Marcel BERTHIER

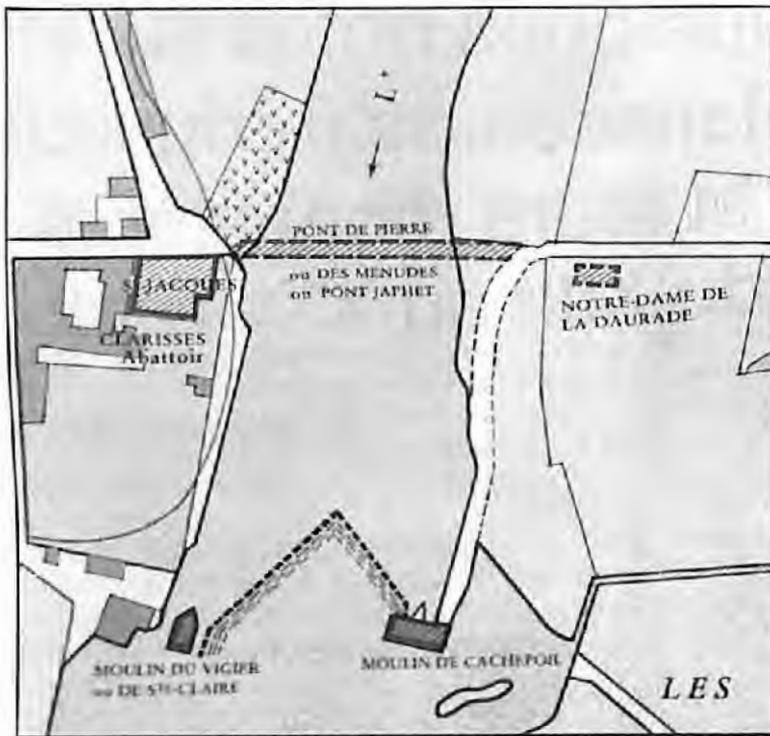
*A toutes les sœurs de Claire et particulièrement
aux sœurs Marie-Jean de l'Unité Courtot,
Catherine, Elisabeth, Marie-Luc, Marie-Nathanaël,
Marie-Pascale en hommage et en reconnaissance.*

Depuis que s'était tue la grande voix de Bernard de Clairvaux (20 août 1153), un siècle à peine venait de s'écouler lorsque les yeux de Claire se fermèrent à la douce lumière de l'Ombrie (11 août 1253).

Quelques années plus tôt, avant 1251 sans doute, quelques-unes de ses sœurs étaient venues apporter leur prière et leur pauvreté dans la Cité de Périgueux entre les arènes et la tour de Vésone, près de la cathédrale Saint-Etienne, non loin de la porte de Mars.

Une vingtaine d'années plus tard, le 14 août 1271, le chapitre de Saint-Etienne décida de donner aux clarisses la chapelle et l'hospice destinés à accueillir les pèlerins de Saint-Jacques sur la route de Compostelle. C'était sur la rive droite de l'Isle non loin du pont Saint-Jacques ou pont Japhet. En

face, sur la rive gauche se trouvait le prieuré de Notre-Dame de la Daurade, une dépendance de l'abbaye cistercienne de Cadouin depuis 1207¹. Pour ce don "*Domum seu hospitale situm prope Petragoras ad caput pontis, cognominati de petra cum capella*", les clarisses devaient une rente annuelle d'un marbotin d'or et de deux livres d'encens². A chaque "muance d'abbesse" il leur fallait porter un cierge d'une livre à l'autel de saint Etienne dans l'église de la Cité³.



D'après un plan ancien de Périgueux : Atlas historiques des villes de France, CNRS, 1984 (photographie partielle).

Protégé par le chapitre cathédral, le couvent l'était aussi par les comtes de Périgord et particulièrement, à cette époque, par Archambaud III (1251-1294), fils d'Elie VI de Talleyrand et de Gaillarde. A la mort d'Archambaud III, sa fille Aremburge devint moniale clarisse et entraîna

1. Delmas (André). "Pancartes des évêchés de Périgueux et de Sarlat (1556). essai de restitution", *B SHAP*, t. CXIX, 1992, p. 182.
2. Secret (Jean). "Les églises et les chapelles de Périgueux existantes ou disparues", *B SHAP*, t. C. 1973, p. 247.
3. Delmas (André), *op. cit.*, p. 183.

avec elle sa nièce Marquise, fille de son frère Hélié VII et de la première épouse de celui-ci, Philippe de Lomagne⁴. En 1305, Aremburge devint abbesse des clarisses de Périgueux. C'était sous l'épiscopat d'Audouin de Neuville, évêque de Périgueux vers 1295 et qui mourut le 18 décembre 1313. Bertrand de Got, un ami de Marguerite de Limoges, mère d'Aremburge, devint pape sous le nom de Clément V et se fixa en Avignon.

Les comtes de Périgord aux XIII^e et XIV^e siècles

Hélié VI de Talleyrand

x - 1 - Brunissende

- 2 - Gaillarde

+ avant 1251

Archambaud III

x - 1 - Marguerite de Limoges
fille de Guy V de Limoges
veuve d'Amery VIII de Rochechouart
- 2 - Marie Bernont d'Anduse
en 1270, veuve d'Arnaud de Lomagne
+ 1294 inh. aux Jacobins de Périgueux

Almodis

Marguerite

Hélié VII

x - Philippe de Lomagne fille
du 1^{er} mariage de Marie
Bernont d'Anduse
- 2 - Brunissende de Foix

Aremburge

x - Anissant de Caumont
veuve est abbesse des
Clarisses de Périgueux

Aude

religieuse de
Fontevraud

Gaillarde

x - Gaillard de
la Lande

Archambaud IV

° - vers 1295
x - 1313 Jeanne Rudel
+ - 1334 dans un conflit avec
les d'Albret inhumé à la
Chartreuse de Vauclair

Roger Bernard

succède à son frère 17.11.1334
x - 1338 Eléonore de Vendôme
+ - 1361

Hélié Talleyrand

° - vers 1300 évêque
de Limoges cardinal
de Périgord
+ - 17.01.1364

Agnès

x - Jean
de Duras

Archambaud V

° - vers 1339
x - 1359 Louise de Mastas
+ - 1397 Montignac

Charles

x - Marie
d'Anjou Sicile

Pendant les neuf années du règne de Clément V (1305-1314), Aremburge bénéficia de nombreuses faveurs : autorisation de donner des dispenses, exonération de dîmes, permission de sortir du monastère avec Marquise pour rendre visite à Hélié VII qui mourut en 1311, confirmation de l'octroi de dîmes sur Saint-Laurent-de-Pradoux.

La mort de Clément V coïncida avec l'avènement sur le trône de France de Louis X le Hutin, le premier des "rois maudits". Ces successions difficiles laissaient face à face Anglais et Français tout au long de la "Grande

4. Lagrange (Jacques), "De la vie des religieuses à Périgueux (1789-1795)", in *Le Périgord révolutionnaire*, suppl. B SHAP, t. CXVI, 1989, p. 108.

Frontière", c'est-à-dire du Périgord méridional entre le Dropt et la Dordogne au pays des bastides.

En juillet 1345, lorsque le comte de Derby, Henri de Lancastre s'empara de Bayonne et marcha sur Bergerac, ce fut le début d'une guerre sanglante qu'on appela plus tard "guerre de Cent Ans". D'âpres combats se déroulèrent dans la vallée de la Dordogne, émaillés de nombreux renversements d'alliances. Les modestes seigneurs locaux étaient à qui les payait.

Il semble que Périgueux soit, au XIV^e siècle, resté un peu à l'écart de la guerre mais pas de la terrible épidémie de peste noire qui sema partout le deuil et la misère. C'est pourtant à cette époque que les clarisses reconstruisirent une grande chapelle de 24 mètres sur 11 mètres avec des contreforts gothiques qui laissaient supposer qu'on envisageait de la voûter. L'incertitude du temps fit que le projet ne fut pas réalisé.

En 1363, tout juste peut-on noter que Mme de Chamberlhac est abbesse.



Au début du XV^e siècle, les places au long de la Dordogne sont prises et reprises par les Anglais ou les Français, parfois même par quelque chef de bande agissant pour son propre compte. Après la cruelle défaite d'Azincourt, viendront les victoires de Jeanne d'Arc et ce 13 décembre 1429 où les consuls firent chanter une messe pour célébrer "les grands miracles qui étaient faits en France par la venue d'une pucelle qui était arrivée jusqu'à notre Seigneur le roi de par Dieu".

Enfin, le 17 juillet 1453 "à Castillon en Pierregort les Anglais furent desconfits "et Talbot fut tué. La guerre de Cent Ans s'achevait dans les ruines et la misère.

Pourtant, de profonds changements étaient intervenus : développement de l'imprimerie et de la production de papier, accroissement de la circulation monétaire, fixation de la fiscalité, progrès considérables de l'artillerie et surtout naissance du sentiment national qui entraîna le déclin de la féodalité au profit de la monarchie.

On vit alors évoluer la classe dominante. Elle comprenait toujours les seigneurs mais

dans la mesure seulement où ils étaient capables de maintenir la paix au profit des plus faibles. Les clercs lui appartenaient aussi et, par leurs prières, ils étaient censés procurer le salut au peuple chrétien. Malheureusement préoccupés de carrière, d'argent et de plaisir, ils étaient de moins en moins crédibles. Les noms qui émergent au passage du XV^e au XVI^e siècle sont ceux de révoltés : Savonarole, Erasme, Machiavel, Copernic, Thomas More et Luther surtout, dont l'influence sera si profonde avec la Réforme.

La Dordogne fut le "boulevard" de cette Réforme avec Jean de Nesmy dès 1534, Aymon de la Voye, le franciscain Marentin, Denys d'Aytz, Mazet et Raymond du Roy, l'ancien moine d'Uzerche. Tout est prêt pour que se déclenchent les guerres de religion à partir de 1560 et de la conjuration d'Amboise. Le Périgord deviendra une terre de passage où se croiseront les armées du roi et celles des princes.

Le 6 août 1575, après l'assassinat de Pierre Fournier, évêque de Périgueux, la ville est prise par les protestants sans que les habitants cherchent à résister. Le monastère des clarisses est en grande partie détruit de même que la cathédrale Saint-Etienne. En 1577, l'abbesse Françoise de la Sayette résigna sa charge.

Au XVII^e siècle, le monastère fut restauré au moins en partie.

Nous ne savons rien de la vie du monastère des clarisses de Périgueux au XVIII^e siècle sinon qu'il manquait des ressources indispensables pour se maintenir. Mgr Machéco de Prémieux qui tenait à le conserver dans la ville épiscopale, imagina de fermer le monastère d'Excideuil et de transférer ses biens à celui de Périgueux. Mais ne réussissant pas à obtenir du roi le décret nécessaire, l'évêque tenta d'arriver à ses fins par un moyen détourné. En 1742, il interdit à Excideuil de recevoir des novices. En 1746, au motif que les bâtiments sont en mauvais état, ce qui est faux, il fait mettre les biens sous séquestre et nomme François Giry comme administrateur. Celui-ci sera suspecté plus tard d'avoir détourné à son profit les biens des clarisses.

L'abbesse d'Excideuil refuse de se soumettre et fait intervenir la comtesse de Talleyrand-Périgord. L'enquête royale se poursuit et Mgr Machéco de Prémieux y répond : "Attendu que cette communauté est beaucoup moins utile au public que quelques autres de mon diocèse qui sont menacées de suppression, je ne puis me dispenser de dire que celle-ci devrait être supprimée avant toute autre". Suivent quelques aménités sur les religieuses "vieilles, infirmes et imbéciles".⁶

6. Gay (Jacques), *Le monastère des clarisses d'Excideuil*, dactylogramme, 1992 et "Le monastère des clarisses d'Excideuil", *B SHAP*, t. CXX, 1993.

Ce n'est qu'en 1786 que la décision sera prise, partageant les biens des clarisses d'Excideuil entre le monastère de Périgueux et l'hôpital d'Excideuil. Mgr Machéco de Prêmeaux est mort depuis longtemps. Il a été remplacé par Mgr Rougé puis par Mgr de Grossoles de Flamarens.

Encore quelques années et ce sera la Révolution, la fermeture des monastères et l'émigration de l'évêque.

Le 29 septembre 1789, un arrêté prescrit de "faire porter à l'hôtel des Monnaies toute l'argenterie qui ne serait pas nécessaire pour la décence du culte divin". Les clarisses de Périgueux rendirent ainsi un rayon en argent, trois calices avec deux custodes, un encensoir, deux lampes, une paire de burettes avec l'assiette, de l'argenterie blanche (29 marcs, 1 once, 5 gros) et du vermeil (3 marcs, 4 onces, 3 gros).⁷

Il y avait à cette époque 24 moniales, 5 converses et une sœur externe. Toutes, sauf l'abbesse, refusèrent le serment et durent se disperser en 1793. Le couvent fut transformé en hôpital le 7 novembre 1793, en caserne en 1804, en abattoir (Catoire, architecte) en 1832-1835, enfin en poste de pompiers en 1973.

Le 5 février 1791, une estimation des biens du monastère avait donné les chiffres suivants :⁸

- 158 000 livres placées donnant un revenu de	7 600 livres
- Dîmes Auriac et Audrix	1 030 livres
- Fruits Saint-Laurent de Pradoux (ceux confirmés en 1305 par Clément V)	2 200 livres
- Divers	510 livres

soit au total un revenu de	11 340 livres
charges	1 430 livres

laissant un disponible de	9 910 livres
(soit plus de 300 livres par moniale et plus de 80 livres par converse)	

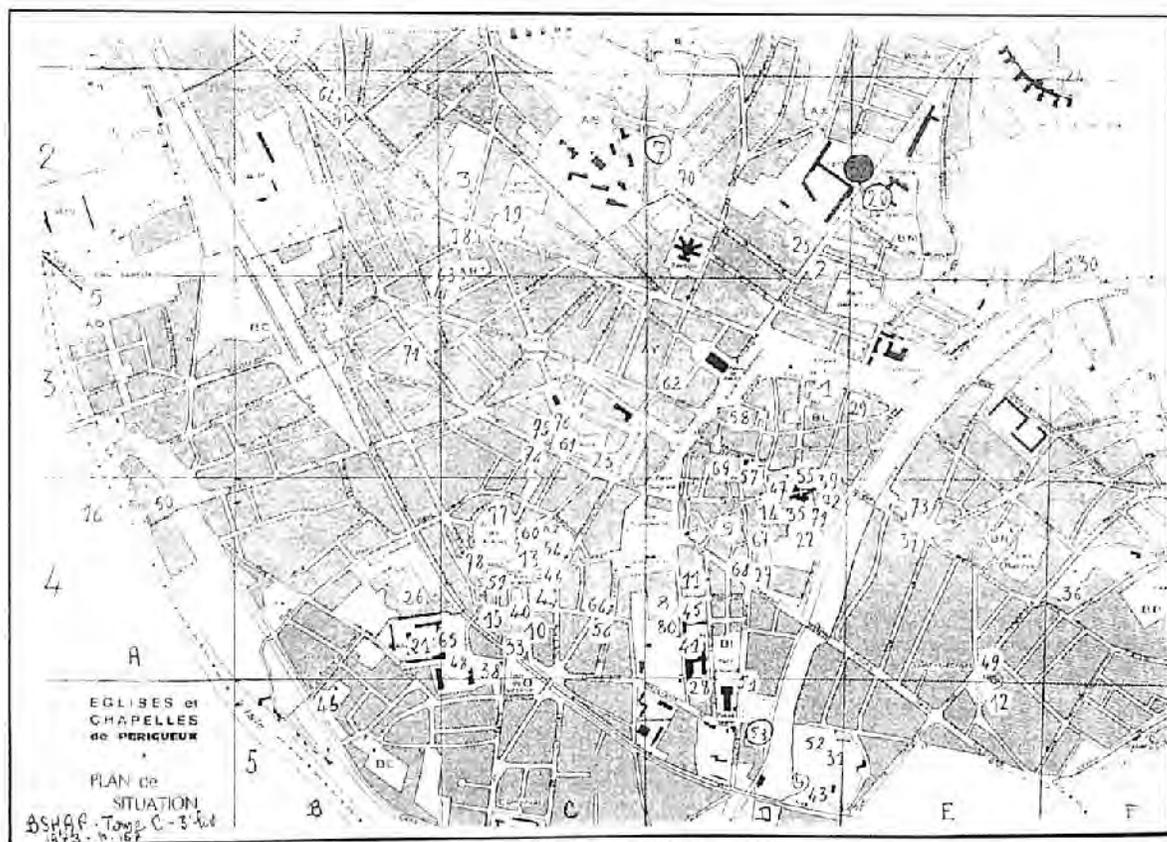
Malgré les difficultés et les dangers de ces années, quelques clarisses réussirent à rester groupées notamment autour de Jeanne Blondel. Celle-ci était née le 1^{er} juin 1761 à Sainte-Alvère, elle avait fait profession sous le nom de sœur Saint-Paul le 18 octobre 1786 et devait mourir le 23 octobre 1834 à Périgueux. Elle avait une sœur aînée, Sicairie, née le 27 janvier 1760 à Sainte-Alvère qui fit profession le 11 septembre 1780 chez les Ursulines de Périgueux mais qui mourut dès le 29 février 1804 à Périgueux.⁹

7. Lagrange (Jacques), op. cit., p. 89.

8. Lagrange (Jacques), op. cit., p. 109.

9. Lagrange (Jacques), op. cit. pp. 111 et 137.

Gibson (Ralph), "Les clarisses de Périgueux au XIX^e siècle, *B SHAP*, t. CXXII, 1995, p. 336, note 5.



Extrait de B SHAP, t. C, 1973, p. 157.



Vierge à l'enfant dans l'église de Saint-Laurent-sur-Manoire.

Cette année-là, sœur Saint-Paul trouva refuge chez Martin de Jailhac qui avait une grande propriété (près de 6 hectares) rue de Paris, en face de Notre-Dame de la Garde, donc à droite en quittant Périgueux (cf. n° 20 du plan). Au lieu-dit "La Garde", une chapelle avait été fondée en 1265 sous le patronage de la Vierge, elle était à la collation de Geoffroy de Maumont, abbé de l'abbaye cistercienne de Peyrouse. En 1409, Guillaume de la Sauzède, prieur de la Garde, fut élu abbé de Peyrouse. Y-eut-il à la Garde une communauté de femmes vers le milieu du XV^e siècle ? C'est peu probable, sauf à titre de refuge après les guerres franco-anglaises.¹⁰

En 1737 encore, Jean de Gontaud de Montferrand est prieur de la Garde et abbé de Peyrouse jusqu'à sa mort en 1759. Le 8 avril 1791 la chapelle de 18 m x 10 m, un borderage et un pré furent vendus pour 9 730 livres à Noël Sers (cf. n° 32 du plan). La Vierge à l'Enfant qui se trouvait dans la chapelle fut soustraite avant la vente par une famille chrétienne qui, la Révolution passée, la donna à l'église de Saint-Laurent sur Manoire où elle se trouve toujours.¹¹ La chapelle de Notre-Dame de la Garde transformée en entrepôt fut détruite en 1827. Ce fut la fin d'un

pèlerinage qui pendant plus de cinq siècles, attira les fidèles du Périgord et dont la mémoire a été conservée.



Ruines du château de Sainte-Alvère

Le 18 décembre 1810, Martin de Jailhac donna procuration à Jeanne Blondel en reconnaissance des services qu'elle lui rendait. Peu après, il testa en sa faveur et mourut le 14 janvier 1813.¹² Jeanne Blondel va accueillir dès 1814, dans cette maison qui lui échoit, quatre sœurs anciennes et reconstituer de fait sinon en droit le monastère des clarisses de Périgueux. Neuf autres sœurs avaient survécu à la Révolution mais ne vinrent pas rejoindre sœur Saint-Paul.

10. Secret (Jean), op. cit., p. 166.

11. Secret (Jean), op. cit., p. 177.

12. Gibson (Ralph), op. cit., p. 336.

Par contre, en 1816, sœur Sainte-Croix (Marguerite Chausserie) revint à Périgueux. Elle avait 50 ans. En 1820, sœur Marie-Claire (Claire Dubret) et une autre sœur de Nontron vinrent s'agrèger à la petite communauté.

Dès 1817, la décision avait été prise de reconstituer le diocèse de Périgueux que la Révolution avait intégré à celui d'Angoulême ainsi que celui de Sarlat. Mais c'est en 1821 seulement que Mgr Alexandre-Louis de Lostanges Sainte-Alvère prit possession du nouveau siège de Périgueux et Sarlat.

Il était né en 1763 à Versailles, d'Arnaud et d'Élisabeth Gallucio de l'Hôpital. Orphelin de père à 6 ans, il fut placé sous la vigilance de son cousin Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Après ses années d'études au séminaire de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1785. Emigré, il fut, lors du Concordat, nommé curé de Crisenoy.

Il appartient donc à la très ancienne famille de Lostanges qui, au XV^e siècle, s'allia aux seigneurs de Sainte-Alvère et s'illustra par des alliances avec les Gourdon de Genouillac, les Crussol d'Uzès, les Ebrard de Saint-Sulpice, les Larmandie de Longa ou les Beaumont.

Les Lostanges de Sainte-Alvère portaient d'argent au lion de gueules lampassé armé et couronné d'azur accompagné de cinq étoiles d'azur mises en orle.

La première visite pastorale de Mgr de Lostanges le conduisit à... Sainte-Alvère. Ce fut pour y découvrir le château familial en ruines et les anciens serviteurs de sa famille devenus notables du nouveau chef-lieu de canton. Aussi bien qu'il fût de vertueuse charité, Mgr de Lostanges eut, semble-t-il, quelque mal à accepter le nouvel ordre des choses. C'est ainsi, que l'abbé Louis Bouchereau nommé curé de Trémolat en 1834 dans le doyenné de Sainte-Alvère notera que, depuis 10 ans, il n'y a plus de curé résident à Trémolat et que pendant près de vingt ans, il n'y aura aucune visite pastorale.¹³

Aussitôt nommé à Périgueux, Mgr de Lostanges voit surgir sœur Saint-Paul (Jeanne Blondel) qui sollicite l'autorisation légale de sa communauté. Mais hélas, Jeanne Blondel est née à Sainte-Alvère, deux ans tout juste avant son évêque. Est-ce pour cela qu'elle se heurte à un refus et pendant 8 ans ?

Pourtant, la communauté prospère. En 1823, le 31 juillet, Suzanne Lartigues, née le 5 mars 1800 à Lalinde, est admise à la profession. Elle deviendra vicaire de 1838 à 1843 et mourra en 1851 à Périgueux.

Le 5 août 1829, Mgr de Lostanges signa enfin l'autorisation légale. Dès le 22 août, sœur Saint-Paul donna le domaine de la Garde à sa communauté.

13. Gibson (Ralph), op. cit., p. 339.

La construction d'une nouvelle chapelle fut entreprise en juillet 1834¹⁴ peu avant la mort, le 23 octobre de sœur Saint-Paul. Elle avait 73 ans et sa détermination, son énergie furent pour beaucoup dans la restauration des clarisses à Périgueux.

Le 6 août 1835, Mgr de Lostanges posait la première pierre de la chapelle mais le jour de la sainte Claire, il mourait à son tour à Bergerac pendant une cérémonie de confirmation.

Faute d'argent, la construction fut stoppée en mars 1836 alors même qu'un nouvel évêque, Mgr Gousset, vient d'être sacré à Périgueux.

Mgr Gousset ne restera que cinq ans à Périgueux avant d'être nommé archevêque de Reims puis cardinal. C'était un théologien de haut niveau, disciple de saint Alphonse de Liguori et il avait déjà publié plusieurs traités de théologie morale.¹⁵

Dès le 22 avril 1836, il effectua la visite canonique des clarisses avec l'abbé Query, son vicaire général qu'il nomma supérieur ecclésiastique.

Les travaux de la chapelle ne tardèrent pas à reprendre et on lui donna le nom de Notre-Dame de la Garde en souvenir de celle qui avait été détruite 10 ans plus tôt de l'autre côté de la rue. Son clocheton carré était sommé d'une statue de la Vierge et une aile en équerre dite de saint Joseph servit de chœur aux moniales.

La bénédiction de cette chapelle eut lieu le 8 septembre 1838.

Après la mort de sœur Saint-Paul, c'est sœur Marie-Claire Dubut qui lui avait succédé mais dès 1837, le 27 décembre, sœur Saint-Augustin (Rose Mounier) venue de Limoges prit la direction de la communauté jusqu'en février 1854.

Toute cette période de la monarchie de Juillet et du second Empire fut une période de prospérité financière et de développement.

En 1857, Anne Bayard, âgée de 18 ans, fit profession sous le nom de sœur Marie de Jésus. Elle fut abbesse en 1878 et mourut en 1884. Elle a laissé des cahiers qui ont été conservés et témoignent de sa spiritualité et de la vie religieuse féminine à son époque. Ralph Gibson et sœur Marie-Pascale Gounon lui ont consacré d'intéressantes études.¹⁶

En 1867, c'est Elise Gaby qui fit profession sous le nom de sœur Elisabeth du Calvaire. Elle était née à Sarlat en 1841 et fut élue abbesse en 1873 à 32 ans avec dispense. C'était une personnalité marquante même si

14. Gibson (Ralph), op. cit., p. 342.

15. Gibson (Ralph), op. cit., p. 345.

16. Gounon (sœur M.-P.), "Sœur Marie de Jésus, clarisse à Périgueux", in *Amis des monastères*, n° 115, juillet 1998, p. 20.

parfois son enthousiasme et sa fougue purent nuire à son discernement. Les archives du Vatican contiennent de nombreuses lettres de sa main où elle réclamait autorisation ou décision. Elle savait d'autre part trouver les appuis qui lui étaient nécessaires. On le vit bien dès 1878 lorsqu'elle décida de fonder un monastère à Paray-le-Monial et se heurta à l'opposition de l'évêque de Périgueux Mgr Dabert. Elle sut alors se concilier l'appui de Monseigneur Louis Perraud, ancien élève de l'école Normale supérieure, agrégé de l'Université et évêque à Autun depuis 1874. Paray-le-Monial se trouvait précisément dans ce diocèse et Mgr Perraud était un ardent promoteur du culte du Sacré-Coeur. De son côté, Elise Gaby avait été marquée par cette dévotion chez les Dames de Picpus de Sarlat. Celles-ci avaient après la Révolution occupé l'ancien monastère des clarisses dont une abbesse du XVII^e siècle avait été une amie de sainte Marguerite, Marie Alacocque, et la dévotion au Sacré-Coeur s'était maintenue à Sarlat malgré les difficultés du temps.

Mgr Perraud devint donc le protecteur efficace de sœur Elisabeth du Calvaire et le resta après avoir été élu à l'Académie française en 1882 et nommé cardinal en 1895. Il importe de noter au passage qu'il avait été le directeur de conscience de Marie Moitessier, la cousine germaine de Charles de Foucauld, et qu'il avait célébré son mariage le 14 avril 1874 avec Olivier de Bondy.

Voilà donc, sœur Elisabeth du Calvaire devenue abbesse de Paray-le-Monial en 1878 et remplacée à Périgueux par sœur Marie de Jésus (Anne Bavard).

Six ans plus tard, sœur Elisabeth du Calvaire va fonder le 25 juin 1884, après de grandes et nombreuses difficultés, le monastère de Nazareth. Elle emmène avec elle Marie Edith de Miomandre, née le 1^{er} septembre 1852 dans la Creuse et professe depuis le 19 juin 1878 sous le nom de sœur Marie-Ange de Saint-Michel. Le 7 mai 1888, sœur Elisabeth du Calvaire va créer un troisième monastère, à Jérusalem. En 1891, à l'occasion d'un voyage en France, elle fonde La Nouvelle puis en 1892 à nouveau Menton.

C'est en 1897 à Jérusalem que sœur Elisabeth du Calvaire reçoit Charles de Foucauld et c'est elle qui va le pousser vers le sacerdoce¹⁷. Elle mourra à Jérusalem le mercredi Saint de 1905. Charles de Foucauld avait continué à correspondre avec elle et, jusqu'à sa mort, il échangea aussi des lettres avec sœur Marie-Ange de Saint-Michel devenue dès 1890 abbesse de Nazareth. Sa dernière lettre à celle-ci est du 28 novembre 1916. C'est trois jours plus tard qu'il fut assassiné à Tamanrasset.¹⁸

17. Il n'est pas inutile de noter que si Elise Gaby est originaire du Périgord Noir, la famille de Charles de Foucauld est connue en Périgord depuis le XI^e siècle et ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'elle s'établira en Lorraine à l'occasion d'un mariage. La branche aînée des Foucauld est restée en Périgord jusqu'en 1932.

18. Berthier (Marcel), "Mère Elisabeth du Calvaire et le père de Foucauld", *B SHAP*, t. CXVIII, 1991.

Pendant ce temps, à Périgueux, le monastère des clarisses avait continué à vivre non sans difficultés pour trouver les supérieures qu'il fallait.

Le 29 mai 1899, Mgr Dabert évêque de Périgueux et Sarlat couronna une Vierge à l'Enfant qui reproduisait celle de Notre-Dame de la Garde que l'on croyait perdue alors qu'elle se trouvait à Saint-Laurent-sur-Manoire.

Dès le début du XX^e siècle, il fut évident que le gouvernement français souhaitait une rupture avec l'Eglise et on en arriva très rapidement à la séparation des Eglises et de l'Etat. Sur le plan local, le maire de Périgueux, Fougeyrollas, et le député Saumande désiraient vivement le départ des clarisses pour pouvoir installer à leur place un lycée de jeunes filles qui faisait défaut à la ville.¹⁹ Les clarisses prirent peur et décidèrent de s'exiler. Le 16 septembre 1905, dix-sept choristes, quatre converses et trois tourières quittèrent Périgueux pour Vittoria en Espagne.

Presque aussitôt, les héritiers de Jeanne Blondel revendiquèrent le domaine devenu libre en s'appuyant sur une clause de la donation du 22 août 1829. Une longue procédure s'ensuivit qui se termina devant la cour de Cassation, laquelle donna raison aux héritiers Blondel. Ceux-ci vendirent l'ancien couvent des clarisses à l'évêché en 1914. En 1919, le grand séminaire put s'y installer avant d'être remplacé en 1965 par la Maison diocésaine.

Avant leur départ, les clarisses avaient donné la Vierge couronnée par Mgr Dabert à son successeur Mgr Delamaire. Lorsque celui-ci fut nommé archevêque coadjuteur de Cambrai, il transmit la statue à son tour à Mgr Henri Bougoüin qui la laissa au monastère de la Visitation d'où elle revint à son lieu de départ devenu le Grand séminaire. Le lycée de jeunes filles s'était pendant ce temps installé en face, à l'emplacement de la chapelle Notre-Dame de la Garde détruite en 1827.

En 1936, les clarisses de Vittoria envisagèrent de revenir à Périgueux mais le gouvernement du Front populaire, la guerre civile en Espagne, la déroute de l'armée française en 1940 et la Seconde Guerre mondiale furent autant d'obstacles à la réalisation de ce projet.

Le 1^{er} juin 1947, une supérieure, venue de Vittoria, s'installa à Périgueux. Malheureusement, elle mourut en 1954. L'année suivante, une supérieure fut envoyée par le monastère de Rennes. La construction d'un monastère fut entreprise sur les hauteurs de Beaulieu, dans le quartier nord de Périgueux, un peu à l'ouest de la Garde. C'est l'entreprise Briquet qui fut en charge des travaux. Le fils de M. Briquet deviendra vicaire général, official et archiviste du diocèse. Il soutiendra brillamment une thèse de doctorat sur un célèbre compagnon du Tour de France : Agricol Perdiguier (1805-1875).

19. Gibson (Ralph), op. cit., p. 355.



Notre-Dame de la Garde au pignon de l'ancien monastère des Clarisses de Périgueux.

La chapelle rectangulaire avec son clocher carré fut consacrée le 17 mai 1960. La Vierge couronnée par Mgr Dabert y retrouva sa place (cf. n° 7 du plan) rendue par le Grand séminaire. Malheureusement, le nouveau monastère connaît toujours le même problème : la faiblesse, voire même l'absence du recrutement local. Il faut trouver à Limoges ou à Toulouse les postulantes capables d'assurer la pérennité du monastère. Comme par ailleurs, l'ordre de Sainte-Claire connaît, comme les autres, des problèmes de recrutement, la décision est envisagée de fermer le couvent de Périgueux. Sœur Anne-Marie Dreyer sera la dernière professe en 1971. La fermeture est effective en 1975.

La chapelle devient une annexe de la paroisse Saint-Martin, le couvent est occupé, lui, par l'Institut du monde rural. Sur le pignon méridional du bâtiment, une grande statue de Notre-Dame de la Garde continue de veiller sur Périgueux par-dessus les toits du quartier Beaulieu.

M.B.

Bibliographie

- Actes du colloque international organisé à l'occasion du VII^e centenaire de la naissance de sainte Claire, 1994, *Sainte Claire d'Assise et sa postérité*, et particulièrement "La condition matérielle des clarisses du Sud-Ouest de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles" par Ph. Loupès ; "Le renouveau au XIX^e siècle" par M.-P. Gounon ; "Atlas du deuxième ordre - Etapes de l'expansion de l'ordre" par M.-C. Roussey.

- Lopez (Elisabeth), *Culture et sainteté - Colette de Corbié (1381-1447)*, CERCOR - Publ. Université de Saint-Étienne, 1994.

- Delmas (André), "Pancarte des évêchés de Périgueux et Sarlat - Essai de restitution", *B SHAP*, t. CXIX, 1992.

- Gay (Jacques), *Le monastère des clarisses d'Excideuil en Périgord*, Dactylogramme, 1992, 137 p.

- "Les Filles de sainte Claire et de sainte Colette en Terre Sainte", in *Ami du Clergé*, n° 34-36, août-septembre 1982 et *Revue Terre Sainte*, n° 9-10, septembre-octobre 1981.

- Secret (Jean), "Églises et chapelles périgourdines disparues d'après la carte de Belleyme", in *B SHAP*, t. XCVI, 1969.

- Gibson (Ralph), "Les clarisses de Périgueux au XIX^e siècle", in *B SHAP*, t. CXXII, 1995.

- Rousset (Jeannine), "Vente des biens ecclésiastiques (1. Origine) dans le district de Périgueux", in *Le Périgord Révolutionnaire*, suppl. *B SHAP*, t. CXVI, 1989.

- Lagrange (Jacques), "De la vie des religieuses à Périgueux (1789-1795)", in *Le Périgord Révolutionnaire*, suppl. *B SHAP*, t. CXVI, 1989.

La Fileuse de Jumilhac

par Pierre ORTEGA

La légende de la Fileuse de Jumilhac, quelle histoire !

Dans le pays de Jumilhac, et ailleurs, on raconte... Que ne raconte-t-on pas ?

On raconte la triste histoire d'une frêle et belle jeune fille, mariée de force, qu'un mari jaloux avait enfermée dans une tour. Il partait à la guerre, si ce n'est à la croisade, à la suite de son souverain. Beau cavalier, colonel du Royal-Dragons, il prenait soin de s'assurer de la fidélité de sa femme en l'emprisonnant dans une tour, construite à cet effet, afin qu'elle ne puisse pas revoir son amoureux, son cousin, presque un demi-frère, beau et astucieux, à défaut d'avoir le courage d'affronter son rival lequel y perdit la vie. L'amoureux, était-ce Gaston de Prémilhac ? Certainement pas, c'était Léonce de Moissac ! Vous n'y êtes pas, il s'appelait Gaspard de Marsac, d'ailleurs un de mes lointains ancêtres a rencontré l'un de ses descendants et l'histoire s'est transmise dans ma famille... Mais non, on m'a dit qu'il s'était fait moine au Mont-Saint-Bernard, où il est mort, en odeur de sainteté, à ce que pensaient ses moines dont il était devenu le supérieur. Le mari jaloux, c'est *Entoine* ou peut-être Guilhem de Jumilhac, le fils d'Hermine Baillot et d'Antoine de Jumilhac, il était chevalier, ou comte, ou marquis. Elle, mais je ne vous l'ai pas présentée, c'est Louise Dautefort, d'Hautefort, d'autres l'appellent Lisabeu, (pourquoi pas ?), fille du baron et de la baronne d'Hautefort. Louise se serait désennuyée en filant le chanvre ou le lin et se serait servi de ce fil magique pour faire parvenir des messages d'amour qu'elle écrivait de son sang, et par le même stratagème elle recevait odes et rondeaux du faux berger-dindonnier qui faisait pâître ses moutons, ses dindons, au pied de la tour-prison. Certains la voient mourir de langueur, ou de faim, tandis que d'autres affirment que le comte-marquis, revenant de

guerre, ému de la beauté de son épouse, pardonna à l'infidèle et qu'ils eurent même un bel enfant, tout le portrait de son père...

"Enfin, beau conteur (merci), quel air nous chantes-tu là ? C'est à n'y rien comprendre, ton conte ; mets donc un peu d'ordre dans toute cette affaire !"

Légende ou légendes : des récits bien différents

Après ce clin d'œil en guise d'introduction, regardons de plus près cette histoire. Chaque visiteur s'entendra raconter, à Jumilhac et au château, la triste histoire de *La Fileuse*. Mais en écoutant les uns et les autres, les versions changent : fantaisie du conteur ? Certainement, mais aussi résultat des diverses versions qui circulent. A l'heure actuelle, il en circule au moins dix variantes. De quoi s'agit-il ? Il est une tradition constante selon laquelle une des dames de Jumilhac, Louise d'Hautefort, aurait été tenue prisonnière au château, et plus précisément dans *la chambre de la Fileuse*, au premier étage d'une tour ronde, à peu près au milieu de ce que l'on nomme, à Jumilhac, le Vieux Château, qui donne sur la cour d'honneur. Victime d'un mari jaloux, elle serait morte de chagrin, voire de faim dans son étroite cellule, non sans avoir communiqué de manière astucieuse avec un amoureux transi. Elle est présentée filant sa quenouille, mais aussi se peignant elle-même sur un panneau que les actuels châtelains ont pu récupérer¹ et qui se trouve désormais dans cette fameuse chambre. Pour finir, depuis son décès, la Fileuse reviendrait hanter le lieu de ses tourments, les nuits d'orage, ou celles sans lune...

Une fois résumés les éléments principaux de cette ténébreuse histoire, venons-en aux récits de la légende. Jusqu'à présent, il s'en trouve quelque dix versions, que nous numérotions de 1 à 10². Les deux premières proviennent d'archives personnelles³. Les deux suivantes peuvent se trouver dans la revue *Lo Bornat*, et furent publiées à l'occasion de la première félibrée de Jumilhac, en 1912⁴. Numéro 5, toujours dans *Lo Bornat*, c'est un conte, en occitan, composé à cette même occasion par le futur Majoral, Robert Benoît. En numéro 6, c'est ce que rapporte le chanoine Hypolite Brugière dans *L'Ancien et le Nouveau Périgord, canton de Jumilhac-le-Grand*⁵. Marcel Secondat

1. Ce panneau se trouvait, à la suite de la vente du château, au début du XX^e siècle, au château des Bories, proche de Périgueux.

2. L'ensemble de ces textes est déposé à la bibliothèque de la SHAP.

3. Il s'agit de deux textes recueillant des légendes et qu'une Jumilhacoise a obligeamment mis à la disposition de l'auteur. Ce sont les récits 1 et 2.

4. *Lo Bornat*, 1912 et 1913. Récits 3, 4 et 5.

5. Brugière (chanoine), *L'ancien et le nouveau Périgord, canton de Jumilhac-le-Grand*, microfilm des A.D. de la Dordogne, 1 Mi 422. Récit 6.

nous fournit la septième légende⁶, Alberte Sadouillet-Perrin, la huitième⁷, Georges Rocal et Jean Secret la neuvième⁸. Pour ce qui est du dernier texte, n° 10, il s'agit d'un extrait de journal, (mais lequel ?), qui se trouve annexé à l'ouvrage du chanoine Brugière et signé Paul Galy⁹. Mises à part les dates de publication, il est bien difficile de préciser la date d'apparition de ces récits, le plus ancien étant celui de Paul Galy, à la fin du XIX^e siècle, à moins que ce ne soit le n° 3, comme l'indique la date de 1869 qui apparaît en note. Le second récit, lui, est bien de notre temps, lui qui qualifie la Fileuse de *pin up*, mot qui, d'après le *Petit Robert*, n'est entré dans notre langue qu'en 1951. Il faudrait tout un ouvrage pour étudier l'ensemble de ces textes, et tenter de discerner les couches successives qui les constituent ; ce pourrait même être le sujet d'une thèse. L'enjeu en vaut-il la chandelle, et ne serait-ce pas donner trop d'importance à cette "affaire" de famille ? A défaut de thèse, laissons-nous conter cette histoire qui devient, au fur et à mesure de ses évolutions, de plus en plus fantastique, et au risque d'encourir un froncement de sourcil de Georges Rocal et de Jean Secret qui fustigeaient "ceux qui se donnent le droit de préciser et de déflorer les légendes", suivons la Légende pour retrouver l'Histoire.



6. Secondat (Marcel), *Contes et légendes du Périgord*, éd. Fanlac, Périgueux, 1970. Récit 7.
7. Sadouillet-Perrin (Alberte), *En Périgord, histoires en marge de l'Histoire*, éd. Fanlac, Périgueux, 1977. Récit 8.
8. Rocal (Georges), Secret (Jean), *Châteaux et manoirs du Périgord*, éd. Delmas, 1938. Récit 9.
9. Variétés : extrait d'un quotidien du XIX^e siècle, annexé au texte du chanoine Brugière, dans le microfilm des A.D.D.

La belle Fileuse et son mari

Le personnage central de cette aventure, c'est, évidemment, *la Fileuse*, autrement dit Louise d'Hautefort. On la nomme Louise d'Hautefort dans presque tous les récits, sauf un, le n° 5, où elle porte le prénom *Lisabeu*, Isabelle. La légende n° 1 la présente ainsi : "*Louise était de taille un peu au dessus de la moyenne, de proportions parfaites, brune, les traits fins, le nez court, mince, droit, à narines mobiles, la bouche rose, petite, charnue...*" Ne dirait-on pas un portrait, pris sur le vif, par un contemporain ? "*les yeux, continue notre conteur, et les sourcils châains comme la chevelure riche. Le teint mat, la peau fine jusqu'à la transparence, les épaules étoffées, les attaches tenant les extrémités petites...*" L'auteur est habile, il a vu l'"autoportrait" de la Fileuse; mais, plus fort encore : "*... la voix harmonieuse et douce comme le chant nocturne d'un oiseau. Elle éveillait tout à la fois la sympathie et l'admiration. Son regard était une voix tant il y avait d'expression sous la longueur des cils dont son éclat se trouvait adouci...*" Pour finir : "*Avec cela, pieuse, compatissante, sage et franche.*" A tous les coups, notre ami a entendu parler la Fileuse ; il l'a rencontrée, c'est sûr, voilà pourquoi il nous en donne ce portrait si enthousiaste, si admiratif. Si d'aventure le lecteur compare les portraits de la Fileuse et de sa nièce Marie *Aurore*, dont il sera question plus bas, il constatera une grande similitude entre elles deux...

Quant aux parents de Louise, ils sont baron et baronne, voire marquis et marquise d'Hautefort. Ils apparaissent peu dans cette affaire, et toujours sous l'aspect de bons parents, mais quelque peu impuissants devant le terrible époux de leur fille ou devant la volonté royale, frustrant leur fille d'un mariage d'amour, bien incertain à cette époque où les alliances matrimoniales procédaient plus de fines stratégies familiales que de tendres sentiments.

A côté de Louise, son époux, Antoine de Jumilhac, ou, comme cela apparaît sur le panneau peint de la chambre de la Fileuse, *Entoine Second de Jumilhac*. Sauf dans le second récit, où il y a confusion entre le père et le fils, il s'agit bien ici d'Antoine II, qui est l'un des enfants d'Antoine Chapelle, le maître de forges du Chalard Peyroulier, fondateur de la famille seigneuriale. Parfois, le mari de Louise reçoit un autre prénom : Guilhem, on ne sait pourquoi. Cet Antoine II n'est pas vraiment gâté par la plupart des chroniqueurs de la légende. S'il a belle allure, "*de haute taille, élancé. Sur son large col de velours noir, descendent les boucles blondes d'une longue chevelure*", il est "*dur, déplaisant, jaloux, méchant comme trois pies*" ; la Fileuse "*n'aimait pas son farouche époux, terriblement jaloux...*" ; ou encore "*le seigneur de Jumilhac [...] était lui brutal et jaloux.*"

Les activités que l'on prête au seigneur de Jumilhac sont, en général, militaires. Parfois on dit même qu'il partit pour la croisade, sans dire

laquelle, ce qui n'est pas surprenant, car la dernière croisade, la huitième, échoua, avec saint Louis, devant Tunis, en 1270, tandis que le mariage de Louise et Antoine eut lieu, lui en 1610 ; mais la légende peut se permettre d'audacieux raccourcis historiques. Participer à une croisade pour quelqu'un venant d'une famille protestante convertie au catholicisme, à la suite d'Henri IV, voilà qui n'est pas banal... Les archives ne disent à peu près rien de la vie d'Antoine II de Jumilhac, elles sont muettes au sujet d'une éventuelle carrière militaire, même si nos informateurs indiquent parfois qu'il était "*colonel au Royal-Dragons, premier lieutenant-général de mesure le général Cassé-Brissac*" (sans doute Cossé-Brissac). Il y aura, certes, des lieutenants généraux dans la famille de Jumilhac, mais au XVIII^e siècle. Aucun des récits, sauf un, ne rappelle le patronyme de la famille, Chapelle, selon une habitude qui se prit assez rapidement dans la famille seigneuriale.

Le soupirant de la Fileuse - ruses d'amoureux

En général, si les récits ne sont pas tendres avec Antoine de Jumilhac, toute autre est leur attitude vis à vis de l'amoureux de la Fileuse. Mais pour ce qui est de son identité, c'est une autre question. S'appelait-il Gausbert de Puicibot, Gaston de Prémilhac, Gaspard de Marsac ou Léonce de Moissac, ou même Bertran de Born (tradition orale) ?

L'un d'eux, Gaspard de Marsac, était "*svelte et d'apparence jeune*". S'il aime la comtesse Louise, elle, ne l'aime pas ; "*il fit sa cour à la comtesse mais fut très mal accueilli*" (récit 1). Ce soupirant, Gaspard de Marsac, sera éconduit, mais il se vengera, comme nous le verrons dans la suite. Le véritable amoureux ne serait-ce pas Gaston de Prémilhac ? (récit 2). On vous dira aussi qu'il s'agit de Léonce, baron de Moissac (de Saint-Yrieix ?). C'est le neveu des parents de Louise. Orphelin très jeune, il est adopté par le comte et la comtesse d'Hautefort, qui n'avaient pas pu avoir d'enfants. Mais voici que l'évènement qu'on n'attendait plus se produit : la comtesse attend un enfant, qui sera Louise, notre Fileuse ! Comment l'enfant adopté va-t-il accueillir l'enfant naturel ? Léonce en sera parfaitement heureux. Elevés ensemble, les deux jeunes s'éprennent l'un de l'autre. Leurs amours seront contrariés par la volonté royale (récit 3).

Le soupirant de la Fileuse, dont l'identité varie, comme nous venons de le constater, va déployer des trésors d'ingéniosité, afin de communiquer sa flamme à sa dulcinée. Tenez, par exemple, Gaspard, éconduit et méchant, va tendre un piège à Louise. "*Le sire de Sarrazac (tout à l'heure on l'appelait de Marsac), jure de se venger. Il avertit la marquise (belle-mère de Louise) que sa bru avait des rendez-vous tous les jours avec un cavalier qu'on avait vu rôder dans les environs du bois de Chaban.*" Après la délation, voici qu'il va

surprendre la malheureuse Louise : *“Le lendemain, à trois heures et demi, la comtesse Louise vit venir à elle par le sentier qui sillonnait le bois de Chaban, un homme à pieds, svelte et d'apparence jeune qui, arrivé près du mur, se mit à genoux, remuait les lèvres comme s'il parlait et, de la main, lui envoyait des baisers. Derrière le vitrail, la marquise assistait à la scène. L'inconnu enveloppa une pierre d'un papier, le lança aux pieds de la jeune femme et disparut sans que la comtesse, stupéfiée, put proférer un son.”*

Léonce de Moissac se déguisera en dindonnier. Mais les autres, dont Gaston de Prémilhac, adoptèrent la tenue de berger, afin d'approcher d'une manière ou d'une autre la prisonnière de la tour. On va jusqu'à dire que s'embauchant au service du château sous ce déguisement, ils ne regardèrent pas à la paye, tant était grand leur amour pour Louise.

Dindonnier ou berger, comment communiquer avec la Fileuse si étroitement surveillée ? Ce sera le fil de laine ou le fuseau qui reliera les jeunes gens. Très en avance pour son temps, elle eut en quelque sorte l'idée du téléphone : elle chargea le fil de sa quenouille de transmettre par la voie des airs ses messages, recevant la réponse par le même moyen. D'autres disent que c'est à un fuseau creux qu'elle confia ses mots doux, écrits avec son sang, comme il se doit. Ce fil ténu servit, pour certains chroniqueurs, de chemin vers la liberté : c'est le suivant qu'elle parvint au fond du ravin et retrouva son amoureux. Voilà qui aurait pu donner naissance à une nouvelle légende...

Les malheurs de la comtesse Louise et de ses soupirants

Si Louise d'Hautefort avait pu recouvrer sa liberté, la légende aurait pu s'arrêter là, mais elle resta prisonnière et l'histoire va prendre un autre cours. A la suite du traquenard tendu par le sire de Marsac, Louise va être “prise sur le fait” : à peine de retour au château, elle sera au cachot, sur l'ordre de sa belle-mère, qui ne l'aime guère. Elle se retrouvera dans la chambre qui désormais sera *la chambre de la Fileuse*. Dans cette version, Louise va côtoyer de près la mort, tant sera dure sa détention et l'obstination d'Hermine de Jumilhac, sa belle-mère. Les deux enfants, Louis et Marie-Anne, qu'elle avait eus de son mari avant qu'il ne parte à la guerre ou à la croisade, se verront répondre que leur mère est morte. Elle échappera à ce triste sort par le retour inopiné de son mari, probablement à la suite d'une blessure, qui la délivrera, convaincu de l'innocence de sa femme.

Quant à Gaspard de Marsac, ou Sarrazac, voici ce qui lui arriva : *“Le comte (mari de la Fileuse) part pour Sarrazac avec Gaucelin et Bordier de Touvent pour retrouver Gaspard. Quand ce dernier les vit arriver, il voulut se jeter par la porte pour fuir, mais les trois hommes se jetèrent sur le*

hobereau, le ligotèrent, l'étendirent sur la table et montèrent du bois dans l'appartement. Antoine fit sortir ses deux compagnons, brûla la cervelle du traître d'un coup de pistolet et mit le feu au bois." C'est expéditif !

Le sort de Léonce de Moissac fut plus clément : il s'en fut loin de Jumilhac, éperdu d'amour, inconsolable, mais d'une exceptionnelle grandeur d'âme. Laissant sa place au mari imposé par Louis XIII, il entra dans les ordres. Il se fit chartreux, au Mont Saint-Bernard. Le XIX^e siècle a peuplé les couvents et monastères d'amours déçues ou contrariées, c'est bien connu. Léonce transcenda son désespoir, et mena une vie exemplaire dans sa chartreuse, au point que les religieux l'élirent pour leur supérieur allant jusqu'à en faire un saint déjà de son vivant. Tout est bien qui finit bien !

Louise en sa chambre

Sur ordre de son mari ou de sa belle-mère, Louise va vivre en recluse forcée dans la tour du château. Selon les uns, cette fameuse *Tour de la Fileuse* fut érigée à cette occasion. Le marquis de Jumilhac, dans le troisième texte, fit venir des ouvriers qui en moins d'un mois construisirent une tour que sa fureur lui avait inspirée où il fit enfermer sa femme, sous la surveillance d'un sévère geôlier, l'intendant du château. Pour d'autres conteurs, la tour existait déjà. Était-ce une des tourelles du château, ou la plus haute ? Ici, c'est une tour semi-circulaire, et la chambre se trouve au plus haut, ou au second étage, et là c'est au plus haut de la plus haute tour du château. Cette chambre était-elle vaste, de forme pentagonale ou en écusson ? Elle est, de toutes façons sinistrement décorée de tentures de velours noir ornées du monogramme de la prisonnière. Une fois enfermée, Louise d'Hautefort va devoir s'occuper, dans cette chambre, encombrée de meubles divers, dont "*une table Henri II de dimensions restreintes*". Que faire durant ces longues journées, dans une pièce chichement éclairée par des lucarnes haut placées ? La prisonnière va filer la laine, le lin ou plus sûrement le chanvre qui est une production ancestrale. Mais cette activité ne va pas servir à tisser quelque toile, elle va devenir un moyen de communication.

Cependant, si Louise sait filer, elle sait aussi peindre, ce qui n'est pas étonnant pour une "damoiselle" de ce temps-là. Quand elle ne file pas, elle peint, elle se représente, en pied sur un panneau. Elle n'est pas richement habillée, ce qui peut surprendre, pour une jeune dame de son rang. On raconte qu'elle aurait fait aussi le portrait de son amoureux. Mais le marquis le détruisit, paraît-il, lorsqu'il revint inopinément et surprit le secret de sa femme. C'est fâcheux, car s'il s'était conservé, on aurait une chance de savoir enfin qui pouvait bien être ce personnage. On attribue aussi à la Fileuse les quelques peintures murales retrouvées à la faveur d'une récente restauration ; elles ne sont pas du même style...



Château de Jumilhac-le-Grand, Chambre de la Fileuse.

La fin de la Fileuse

La fin de l'histoire va avoir des fins différentes, selon les diverses légendes.

Par exemple, dans la première version : *"le comte (de Jumilhac) délivra sa femme. Il ne croit pas à la trahison. Enfin, après avoir pris un breuvage réconfortant, Louise lui raconte la lâcheté du sire de Sarrazac (ou de Marsac)... Pendant trois mois, la comtesse Louise luttait contre la mort. Enfin, avec le soleil de mai, elle reprit des forces..."* L'histoire, ici, après le tour tragique pour le sire de Sarrazac, vu plus haut, se poursuit en bienfait : *"Quelques mois après, le comte de Jumilhac fit bâtir à un quart de lieue du château, dans la vallée de l'Isle, au lieu-dit La Faye, un couvent dont il fit don à des moines franciscains. De là, sans doute, cette hypothèse d'une commanderie de Templiers dans ce pays... (!)"* C'est aussi l'origine de

l'église de Sarrazac : "Il dota le bourg de Sarrazac d'une église, édifiée sur les ruines de la gentilhommière" (qu'il avait incendiée).

Dans la seconde légende, cela se passe mal pour Louise : "Quelques jours après, Louise ne répondit pas lorsqu'on l'appela au guichet pour venir prendre sa nourriture. On entra dans la chambre. Elle était morte." Comme il n'y pas tellement d'autres manières de terminer cette légende, les autres textes vont se partager entre heureuse fin et tragédie.

Enfin, pour certains, Louise va échapper à son triste sort, en s'échappant de sa geôle. Le moyen qu'elle va utiliser n'est pas banal : "d'aucuns croient en Périgord qu'elle serait parvenue, vertigineusement balancée sur l'abîme, à glisser jusqu'au fond du ravin et à retrouver sa liberté..." ou encore : "L'amour, du fil de laine un jour fit une petite échelle dont Isabelle dévala les barreaux de soie. Puis dans un charretou, un charriot orné d'or et d'argent, les amoureux s'enfuit, emportés par le vent !"

De Louise à la Fileuse

"Par les nuits de tempête, on peut voir le fantôme blanc de la noble Fileuse flotter sur les toits tourmentés du château de Jumilhac." (Récit 7) "Depuis lors, l'ombre de la Fileuse flottait devant la tour quand la nuit était très sombre... Et les vieux du pays racontaient qu'une fois tous les ans elle errait dans le grand château silencieux en gémissant douloureusement." (Récit 4) Deux versions pas très éloignées l'une de l'autre qui font entrer la Fileuse dans l'immense cohorte des Dames Blanches qui hantent tour à tour landes et châteaux, emplissant l'espace de leurs plaintes éternelles. En cette fin du XIX^e siècle paraissait l'aimable récit des aventures d'un conseiller de préfecture qui se trouve annexé au microfilm des notes du chanoine Brugière.

Dans ce récit, paru dans un journal ou hebdomadaire de la Dordogne, un jeune conseiller, Paul Galy¹⁰, raconte l'aventure qui lui est arrivée, alors qu'il était "désigné pour faire la révision des 47 cantons du département de la Dordogne." Révision administrative ou conseil de révision, l'auteur ne le dit pas. Le texte comporte plus d'un intérêt, il apporte d'utiles renseignements sur Jumilhac à la fin du XIX^e siècle, même s'il comporte quelques erreurs, de nom, comme celui de Lachapelle-Jumilhac, en réalité Chapelle de Jumilhac : de même, il se trompe lorsqu'il parle des Rochechouart comme châtelains de Jumilhac en 1870, alors que les familles Etienne-Say avaient fait l'acquisition du château et de la terre de Jumilhac en 1862. Ces réserves faites, le récit de Paul Galy ne manque pas de sel, comme nous allons en juger.

10. Fils du premier président de la SHAP, le docteur Edouard Galy.

"Mon préfet, M. B. qui était très gai quoique très rigide dans ses fonctions administratives, voulut à toutes forces m'envoyer coucher dans la chambre de la Fileuse et me paria une boîte de londrès, gageure que j'acceptai, que je ne pourrai me défendre d'une certaine frayeur. Il faut vous dire, qu'arrivés le soir à Jumilhac, descendus au meilleur hôtel de la ville, après un de ces dîners comme on les fait en Périgord, et nous être fait raconter les nouvelles du lieu [...] [Ce qui va suivre n'est rien moins qu'un scénario de film, ainsi qu'on va pouvoir en juger :] Nous fîmes appeler le régisseur du château, qui fut d'une urbanité parfaite, me fit préparer un lit et nettoyer mon appartement." [Le régisseur du château était sans doute Louis-Alfred Chauvel, futur maire de Jumilhac.] "Me voici donc, vers onze heures, nous étions restés pas mal de temps à table, me dirigeant à la lueur des flambeaux que portaient nos convives, à travers les immenses corridors du château, qui me paraissaient glacials, jusqu'à la chambre de la Fileuse." Spectacle des plus réjouissants du préfet en grand uniforme et tout un monde de convives endimanchés, parcourrant, le pas plus ou moins assuré, dans l'obscurité d'un château sans éclairage, à l'ombre dansante des bougies, les couloirs et les escaliers menant à la fameuse chambre. "On me laissa seul, je crois même, Dieu me pardonne ! qu'on me souhaita une bonne et heureuse nuit. Je n'avais pas peur, dans cette espèce de cachot où j'étais tout seul dans ce château désert, je n'avais qu'une crainte, d'un tour de mon aimable préfet. Aussi, après avoir fait l'inspection de ma chambre et tâté les murs du pommeau de mon épée, car j'étais en costume de conseiller, (tout cet attirail me donnait l'air, dans la situation, d'un héros de roman), je poussais mon lit en travers de la porte qui, je l'ai dit, ne fermait pas. Une fois dans mes draps, après quelques instants de lecture, je ne savais certainement pas ce que je lisais [...]. le silence de la chambre de la Fileuse n'étant troublé par aucun bruit suspect, je soufflai mon unique bougie et cherchai à m'endormir. Je sommeillais plutôt que je ne dormais, mille idées me vinrent au cerveau, comme dans un cauchemar ; était-ce la fatigue de la précédente journée ou bien le fumet des vins capiteux que j'avais bus, je songeais, rêvassant lourdement et voici, croyez-le ou ne le croyez pas, ce que je vis distinctement dans mon rêve : une belle dame se tenait debout à l'extrémité de la chambre, ayant devant elle un rouet qui tournait toujours avec un bruit monotone [...] la figure pâle, inondée de larmes, elle était vêtue comme au moyen âge, d'une robe très longue, serrée par une ceinture large ornée de bijoux et de pierreries, d'une coiffe très haute aux broderies de perles d'où tombait un voile de mousseline lui descendant jusqu'aux pieds..." Il faut dire que notre conseiller de préfecture situait, au commencement de son récit, l'histoire de la Fileuse sans doute à l'époque des croisades : "A propos de la fameuse chambre de la Fileuse, on raconte qu'un seigneur [...], au retour de ses lointains combats, mettez la Palestine, vous ferez bien, pour venger son

honneur d'une façon cruelle, pour punir la châtelaine de ses nombreuses infidélités, [...] la fit murer dans une des salles basses de son château, la condamnant à mourir de faim. La pauvre prisonnière de la chambre de la Fileuse fit entendre longtemps ses plaintes et n'avait d'autre occupation que celle de filer au rouet."

Revenons à l'"apparition" de la chambre de la Fileuse : *"Le fantôme de la dame poussait des soupirs, puis, peu à peu comme une vapeur légère s'évanouit..."* Rêve ou réalité ? Paul Galy explique : *"Ce bruit n'était produit que par une chauve-souris s'ébattant dans la chambre."* En tous les cas, cette aventure est conforme à toutes les autres légendes qui veulent que la Fileuse apparaisse en gémissant.

L'histoire du conseiller se termina en éclats de rire : *"Le matin, je dormais profondément. Je fus réveillé en sursaut, on essayait d'ouvrir ma porte : c'était mon préfet. "Eh bien, mon cher conseiller, comment avez-vous passé la nuit, je puis bien dire, cette veillée des armes, car je suppose que vous n'avez pas dormi ?" - "Pardon, M. le Préfet, répondis-je, en me frottant les yeux, je n'ai pas comme un noble chevalier passé ma nuit en prières, j'ai au contraire parfaitement reposé. Je n'avais rien à redouter et n'avais pour me défendre que mon épée, véritable sabre du marquis de Carabas. Mais j'ai vu la Fileuse." - "Oui, en rêve peut-être." - "En songe, c'est vrai, je ne l'entends pas autrement." Là dessus, il éclata de rire, en me recommandant de mettre un peu plus d'eau dans mon vin une autre fois."*

Bribes d'histoire

Il faudrait poursuivre l'exposé de toutes ces légendes ; ces quelques passages montrent l'imagination des conteurs en action, au long des siècles, arrivant à créer une histoire des plus fantastique. Peut-on savoir ce qui s'est réellement passé ?

Tous ces textes comportent quelques parts de vérité historique. Essayons de préciser.

Dans l'ordre, d'abord la famille d'Antoine de Jumilhac. Le premier récit donne comme mère à *"Entoine de Jumilhac"* (l'époux de Louise d'Hautefort), *"dame Hermine Baillot"*. Hermine est un prénom de fantaisie, mais Catherine Baillot est bien le nom de la première épouse d'Antoine Chapelle, fondateur de la famille, d'où sont issus les Chapelle de Jumilhac, seigneurs de la Vallade et de Brutine. La mère d'Antoine second de Jumilhac était Marguerite de Vars, dame de Saint-Jean Ligoure. L'on peut se demander comment s'est opérée cette confusion... Aurait-on oblitéré la véritable mère d'Antoine II du fait qu'elle était de confession protestante ? On peut au moins poser la question.

La titulature de la famille de Jumilhac est des plus fantaisistes. En 1610, ils étaient écuyers, seigneurs de Jumilhac, d'après l'acte d'anoblissement de 1597. Dans la plupart des textes, ils sont présentés comme barons, comtes ou même marquis. Rappelons que la terre de Jumilhac ne sera élevée au marquisat qu'en 1655 seulement. Les mêmes remarques peuvent se faire à propos de la famille d'Hautefort, dont on se rappelle que la terre devint marquisat en 1614, soit quatre ans après le commencement de notre histoire.

On prête à Antoine II une carrière militaire. Nous avons vu qu'on a situé cette carrière à des époques diverses, au temps des croisades, par exemple, ce qui surprend quelque peu l'historien le moins avisé, mais c'est ce qui fait le charme de la légende. Que pouvait faire la famille d'Antoine Chapelle pendant les croisades, il est à peu près sûr qu'on n'en saura jamais rien. Pour ce qui est de notre héros, on ignore, jusqu'à présent quelle fut son activité, et même s'il servit jamais dans les armes.

On notera aussi de nombreuses inexactitudes, comme le nom de l'évêque de Périgueux qui aurait célébré le mariage d'Antoine et de Louise. En effet, il se serait agi de "*Monseigneur Bernard Hugues de Taillefer... allié de la famille*". Les listes épiscopales de Périgueux sont muettes au sujet de ce prélat, de même que celles de Sarlat. Serait-ce un évêque *in petto* ? Ce mariage aurait eu lieu sur une forte recommandation du roi Louis XIII. En 1610, ce roi était âgé de neuf ans, mais rien ne l'empêchait d'être précoce dans ses préoccupations pré-royales, son père, Henri IV ayant été assassiné le 14 mai 1610, tandis que le mariage du fils d'Antoine Chapelle avait eu lieu le 3 janvier de la même année. Les légendes nous offrent des cocasseries historiques qui font tout leur sel.

Pour en terminer avec ces réminiscences, il n'est pas inutile de s'intéresser aux noms que l'on attribue à l'amoureux de Louise ou Isabelle d'Hautefort. La légende orale le nomme Bertran de Born, qui vivait au XII^e siècle, tandis que notre affaire se situe au XVII^e siècle, faut-il le rappeler ? Mais voilà encore un curieux retour de l'histoire sérieuse : Bertran de Born est un lointain ancêtre de Louise d'Hautefort, à la seizième génération¹¹. Le majoral Robert Benoît, quant à lui, désigne comme soupirant de Lisabeu, Isabelle d'Hautefort, Gausbert de Puicibot, mais son texte date de 1912, année de la première félibrée de Jumilhac, qui célébrait justement ce troubadour, natif de Saint-Priest-les-Fougères, vivant fin du XII^e / début du XIII^e siècle, un contemporain de Bertran de Born, un concurrent, en quelque sorte, ceci expliquant cela. Autre nom du soupirant : Gaston de Prémilhac. Le personnage a-t-il existé ? Son patronyme rappelle un village de Saint-Sulpice d'Excideuil qui passe généralement pour le lieu de naissance de l'historien du

11. Cumont (marquise de), *Généalogie d'Hautefort*, éd. Clouzot, Niort, 1898.

IV^e siècle, Sulpice Sévère, auteur d'une *Vie de Saint Martin de Tours*. Ce lieu de Prémilhac faisait partie des fiefs des seigneurs d'Hautefort. Ailleurs l'amoureux de Louise se voit doté des prénom et nom de Léonce de Moissac... Le nom n'est pas courant dans la région. Serait-ce le Moissac du Tarn et Garonne ? C'est chercher bien loin ce que l'on trouve dans la région ; il pourrait bien s'agir plutôt du nom d'un village d'une commune proche, Glandon en Haute-Vienne, qui se nomme justement Moissac et qui est bien connu des historiens limousins, puisqu'on y trouve des tumulus, récemment arasés, et aussi des aurières, témoins d'une occupation très ancienne du site. Le moins intéressant des noms des soupirants n'est certes pas celui de Gaspard de Marsac. Nous le retrouverons dans la partie historique de cette étude.

Il faudrait la poursuivre et s'intéresser aux différents personnages qui apparaissent tour à tour dans les récits, tels ceux des religieux qui célébrèrent le mariage de Louise et Antoine, dom Geoffroy, chapelain d'Hautefort ou dom Pascal de Sirège, sans compter M. Bordier de Touvents, *commandant les hommes d'armes du château*, nom qui sent la construction artificielle, *Bordier*, vient d'un nom commun, désignant un exploitant agricole, et *Touvents*, désigne un lieu-dit, non loin de Bellesise, sur la commune voisine de Sarlande.

La dame blanche

Quel château, quelle demeure un peu ancienne, n'ont pas leur revenant, leur fantôme, qui, éternellement, revient hanter les lieux où il a vécu et mené une vie généralement triste, et tout au long des siècles vient rappeler aux pauvres humains que nous sommes les gloires et les misères des temps passés ? Le *Grand Jumilhac* ne fait pas exception à la règle, et c'est bien la première histoire que l'on narrera au visiteur, pourvu qu'il ne se contente pas de regarder le château depuis sa voiture. Mais oui, cela arrive et dans certains cas l'on pourrait organiser un championnat de rapidité dans la visite d'un site... !

La légende de la Fileuse appartient au cycle important des légendes urbaines, celui des *dames blanches*. Commun à toute l'Europe, de la Scandinavie à l'Allemagne, l'Ecosse ou le Monténégro, elle se retrouve également en France, spécialement à Jumilhac. D'une manière générale, ces légendes mettent en scène une dame de l'ancien temps, habituellement de noble extraction. Cette dame blanche, se présente aux vivants, vêtue de blanc, comme son nom l'indique, masquée et gantée de noir, aux tenues des plus extravagantes, ainsi que nous avons pu le constater. Elle revient à des périodes fixes, ou dans des circonstances particulières, les orages, les

tempêtes, poussant des cris déchirants, chargée d'un message pour les humains, souvent l'annonce de la mort de quelque Grand de ce monde...

Cette légende a été illustrée en 1825 par un opéra comique *La Dame Blanche* (livret de Scribe¹² et musique de Boieldieu¹³). Dans cette œuvre, la dame blanche apparaît comme une puissance tutélaire, qui vient au secours des opprimés et des victimes de l'arbitraire. A la fin du XIV^e siècle, notre pays qui n'est pas en reste sur le plan de la galanterie a vu la création d'un ordre de chevalerie : l'*Ordre de la Dame Blanche*. Fondé par le second maréchal de Boucicaut, qui servit sous les rois Charles V, VI et VII, l'ordre avait pour but la défense des dames et demoiselles contre les abus de certains hommes brutaux et avides. Le maréchal Jean de Boucicaut fut considéré, en son temps, comme le type parfait du chevalier, mais son ordre n'eut pas de lendemains... !

De la légende à l'histoire

Ces quelques remarques nous amènent à tenter maintenant d'éclairer cette "affaire" qui met en présence deux seigneuries et deux familles, presque voisines, celle des Hautefort et celle des Jumilhac. Les Hautefort, selon la marquise de Cumont, descendent de Guy de Lastours, dit le Noir, qui vivait au X^e siècle. La seigneurie est tenue, au début du XVII^e siècle, par François, baron puis marquis d'Hautefort. Antoine Chapelle était le premier *seigneur par entier de Jumilhac* depuis 1581 et ce jusqu'en 1610, année probable de sa mort. Les origines des Chapelle sont plus modestes : c'est à cet Antoine I^{er} que la famille doit son anoblissement par Henri IV, en 1597. Mais les deux familles ont en commun le métier du fer. Cette activité avait apporté à Antoine I Chapelle une immense fortune et sans doute aussi la considération des nobles familles des environs, au point qu'une alliance matrimoniale entre les Hautefort et les Chapelle de Jumilhac n'avait pas paru incongrue du tout, bien au contraire. C'est ainsi qu'en 1610, on avait célébré le mariage de l'aîné des Jumilhac, (du second lit) Antoine, avec Louise, la benjamine des Hautefort, mariage dont le contrat fut dressé le 3 janvier à Beaulieu (Lanouaille ?). Le contrat apportait comme une dot considérable de 20 000 livres.

12. Scribe (Eugène), auteur dramatique français (1791-1861). Outre ses comédies, un peu oubliées de nos jours, il est connu comme le librettiste d'opéras tels *Fra Diavolo*, d'Auber, *Le comte Ory* de Rossini, *Les Vêpres siciliennes* de Verdi et donc de *La Dame Blanche*.

13. Boieldieu (François, Adrien), (1775-1834). D'origine normande, il vécut principalement à Paris et mourut dans l'Essonne. *La Dame Blanche* est son chef-d'œuvre, toujours donné de nos jours.

Le destin aventureux des demoiselles d'Hautefort

Les aventures du couple d'Antoine II Chapelle de Jumilhac et de Louise d'Hautefort ont fait naître nombre d'histoires plus ou moins vraisemblables, un rappel des faits historiques permettra d'apprécier la saveur des différentes versions des légendes qui se sont tissées autour d'eux.

Antoine II est le fils aîné d'Antoine Chapelle, premier *seigneur par entier* de Jumilhac de la famille, et de Marguerite de Vars, dame de Saint-Jean-Ligoure¹⁴. Antoine Chapelle était devenu seigneur de Jumilhac, pour la part de la Bruchardie, par son mariage, en 1579 avec Marguerite de Vars, dame de Saint-Jean-Ligoure et de Jumilhac, et par le rachat, en 1581 de l'autre partie de la seigneurie, celle de La Porte, à Loÿs de Crevant. Le maître de forges du Chalard Peyroulier qui était de confession protestante, ainsi que sa seconde épouse, semble avoir été lié d'amitié avec Henri de Navarre qui devint roi de France en 1589. Antoine Chapelle fut de ceux qui soutinrent le nouveau roi, tout au moins de leurs finances et permirent le couronnement d'Henri IV à Chartres, en 1594. La famille de Jumilhac resta, dans la suite, fidèle à la fois aux rois et à la nation qu'il servirent spécialement dans les armées.

Si l'on s'en tient à l'histoire, aucun renseignement précis n'est parvenu au sujet du fils d'Antoine Chapelle. On sait seulement qu'il a assisté, en 1609, au mariage de son frère Jacques, et qu'il fit son testament en 1631. On ne connaît ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort.

Louise, l'épouse d'Antoine II, est le huitième et dernier enfant de François, le premier marquis d'Hautefort et de Louise de Pérusse des Cars. Charles était son frère aîné, tandis que la sixième fille n'était autre que Marie, qui s'est rendue célèbre dans la ténébreuse affaire de Lerm. Charles comptera parmi ses sept enfants Marie qui sera remarquée par Louis XIII.

Le destin des filles d'Hautefort n'a pas toujours été heureux, s'il a été exceptionnel. Par exemple Marie, la sœur de Louise, fut mêlée à la sinistre histoire de Lerm : *"Une succession de crimes jette une ombre sanglante sur l'histoire du château de l'Herm : Jean III de Calvimont fut tué, ainsi que sa fille Marguerite, en 1605. Son meurtrier n'est autre que son mari, François d'Aubusson qui se remaria aussitôt avec Marie de Hautefort. Ce couple commettra une dizaine de meurtres. Le souvenir de ces tragiques événements inciteront Eugène Le Roy à choisir ce château pour cadre de son plus célèbre roman Jacquou le Croquant."*¹⁵

Même si elle pouvait apparaître plus flatteuse, l'existence de l'autre Marie d'Hautefort, ne fut pas, en définitive bien plus heureuse. Il s'agit de

14. *Généalogies en Limousin*, tome 18, septembre 1997, publication d'Amicités généalogiques du Limousin.

15. Penaud (Guy), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, éd. Sud-Ouest, 1996.

Marie dite Marie-Aurore (1616-1691), qui fut un amour platonique de Louis XIII. *"Curieux destin que le sien ! Belle, intelligente, aimée par deux rois"¹⁶, elle aurait pu avoir une vie plus brillante. Elle préféra rester dans l'ombre de la reine (Anne d'Autriche). Comme tous ces êtres entiers qui donnent tant d'eux-mêmes et à qui il est difficile de rendre l'équivalent, Marie d'Hautefort, qui rayonnait d'une chaleur toute fraternelle, vécut en réalité seule face à son idéal, faisant tout simplement de sa vie le symbole même de la fidélité."¹⁷ La tradition veut qu'elle ne fut pas la maîtresse du roi mais qu'elle exerça une influence telle qu'elle porta ombrage au cardinal de Richelieu ; celui-ci la fit exiler en 1640. Elle ne revint à la cour qu'à la mort du roi, en 1643. Elle épousa par la suite le duc de Schomberg, gouverneur de Metz et maréchal de France. Les destins des deux Marie, de même que celui de Louise, démontrent qu'il ne fallait pas en conter aux descendantes de Gouffier de Lastour et de Bertran de Born.*

Revenons à Louise d'Hautefort. Si l'on n'accepte pas l'infidélité comme motif de sa séquestration, quelle autre explication donner à ce fait ? Dans ce cas, les Hautefort n'auraient-ils pas volé au secours de la malheureuse ? En ces temps-là les contrats de mariage comportaient des dots, souvent somptueuses, comme dans le cas qui nous occupe. Les familles promettaient ces dotations, de là à les verser..., il pouvait se passer bien du temps et des procès. On peut supposer que les fameuses 20 000 livres n'aient pas été versées spontanément par les Hautefort aux Jumilhac. Cela expliquerait sa séquestration. Cette dot une fois versée, les ennuis ne vont pas cesser : Antoine et Louise n'ont pas eu d'enfants et elle semble devenir veuve dans les années 1631. Sa belle-famille se doit alors de restituer la dot, qui, comme on le sait, était destinée à l'établissement des enfants à venir du couple. Il semble bien qu'il y ait eu des difficultés : *"D'après le père Anselme, célèbre généalogiste du XVIII^e siècle, Louise d'Hautefort, devenue veuve, traîna les héritiers de son mari devant le parlement de Bordeaux et obtint l'arrêt de restitution de sa dot. Elle en donna quittance le 19 décembre 1637."¹⁸ Ainsi libérée, Louise se maria avec le sieur Christophe Lavau de Marsac dont elle n'eut pas d'enfants. Signalons que le frère d'Antoine II, Jacques Chapelle, hérita de la seigneurie de Jumilhac ; il fut l'auteur de la branche des marquis de Jumilhac qui devinrent aussi, au XIX^e siècle, ducs de Richelieu.*

Louise d'Hautefort mourut en 1645. C'est à cet instant que va débiter la légende de la Fileuse.

P.O.

16. Louis XIII et Louis XIV.

17. Rousset (Jeannine), "Marie d'Hautefort", in *Cent portraits périgourdins*, SHAP, 1980.

18. Ortega (Pierre), *Jumilhac-le-Grand, au fil du temps*, Pilote 24, Périgueux, 1999.

Une mystérieuse princesse allemande en Périgord : Marguerite-Elisabeth de Hesse-Darmstadt

par Francis A. BODDART

Plusieurs auteurs ont signalé l'existence d'une "princesse de Hesse-Darmstadt" décédée en 1809 à Montignac-sur-Vézère en Dordogne. Une véritable enquête s'appuyant en particulier sur la correspondance et le journal du Landgrave Louis IX de Hesse-Darmstadt a été entreprise dans le cadre d'un volumineux travail traitant de L'Allemagne dynastique¹.

Ces recherches méritaient d'être complétées et enrichies par des documents périgourdins inédits.

En ce mois de janvier 1809, Montignac-sur-Vézère lutte avec peu de moyens contre une épidémie. Quelques semaines auparavant, des habitants de la ville avaient porté secours à des prisonniers espagnols "dont toutes les routes du département étaient encombrées". C'est alors que s'était propagée la "fièvre espagnole", encore appelée "l'espagnolette", identifiée aujourd'hui

1. Huberty (Michel), Giraud (A), Magdelaine (F. et B.), *L'Allemagne dynastique*, Giraud, Le Perreux-sur-Marne, t. 1 : Hesse-Reuss-Saxe, t. 2 : Anhalt, Lippe, Wurtemberg. T. 3 : Brunswick-Nassau-Schwarzbourg, t. 4 : Wittelsbach, t. 5 : Hohenzollern, Waldeck.

2. Saumande (Pierre), "La sinistre aventure des prisonniers espagnols en Limousin en 1809", *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. CXV, 1988.

comme une épidémie de typhus exanthématique³. "La proportion des personnes alitées est importante mais infime, heureusement, celle des morts"⁴.

Parmi les malheureuses victimes, nous trouvons une jeune femme irrémédiablement frappée par le mal. Elle s'éteint le 3 février 1809. L'officier d'état civil consigne sur le registre des décès : "Le trois février à deux heures de l'après-midi est morte Marguerite-Elisabeth Hesse-Darmstadt épouse à Monsieur Labrousse-Boregard aîné, née à Pirmasens en Allemagne, âgée de trente et un ans, habitant à Montignac..."⁵

Ce patronyme de Hesse-Darmstadt, qui se rattache à l'histoire des grandes familles souveraines d'Europe, est de rencontre bien inattendue dans cette petite cité de la Dordogne. Des collines pelées de Pirmasens⁶ à celles, ondulantes et enchâssées dans la verdure, du Montignacois, le chemin n'est-il pas alors bien long ?

La route de l'émigration

Il nous est facile d'identifier "Monsieur Labrousse-Boregard aîné". Celui-ci n'est autre que Jérôme Labrousse de Beauregard, baptisé quarante ans plus tôt, le 3 juillet 1768, dans la paroisse de Brénac⁷. De vieille souche montignacoise, les Labrousse appartiennent à une lignée de marchands qui prétendent porter au XVIII^e siècle la noblesse personnelle⁸.

Le père de Jérôme, Bernard Labrousse, sieur du Claux, bourgeois de Montignac, est un négociant aisé établi au "barry du chef du pont". En 1765, il a fait un mariage heureux avec Angélique Lescure⁹, de bourgeoisie sarladaise, qui lui a donné trois fils et trois filles¹⁰.

Fils aîné, Jérôme est naturellement destiné à "servir le roi". Suivant son dossier militaire, il entre aux Gardes du corps de Louis XVI le 4 avril

3. Destriau (Yves), *La fièvre espagnole en Périgord (1808-1814)*, thèse de doctorat de médecine, Université de Bordeaux, 1982.

4. Rocal (Georges), *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, Floury, Paris, 1942, pp. 273-274.

5. Arch. Dép. Dordogne, 5 E 286/8.

6. Ville d'Allemagne occidentale (Palatinat). Résidence ordinaire du Landgrave de Hesse-Darmstadt au XVIII^e siècle.

7. A.D.D., 5 E 286/4.

8. A.D. Gironde, 9 J 8. Fonds Saint-Saud. Dossier Labrousse de Beauregard.

9. A.D.D., 5 E 286/3. 4 juin 1765

10. Jérôme né en 1768 dont il est question ; Pierre né en 1770 marié le 8 décembre 1807 à Anne-Clarisse Lachaud du Coderc, décédé le 3 février 1855 à Saint-Rabier ; Jean-Baptiste né à Brénac le 5 mars 1784 ; Marie née à Brénac le 31 novembre 1770 qui épouse le 24 frimaire an III à Montignac François Reynaud ; Marguerite qui épouse Jean-Bertrand Lachambeaudie et Toinette.

1788¹¹. Moins d'un an plus tard, les Etats généraux s'ouvrent à Versailles. Mais le mois de mai 1789 marque, surtout pour Jérôme, la mort de son père¹² qui l'avait constitué dès 1784 son héritier universel¹³. La Révolution gronde et lève bientôt son masque de terreur qui nouera le drame de l'émigration.

Dès 1791, Jérôme Labrousse de Beauregard quitte la France pour participer à ce qu'on a pu appeler "l'émigration d'honneur". Son cousin, Jean de Labrousse du Breuil¹⁴, capitaine de cavalerie, lui aussi des Gardes du corps, et son oncle, un chanoine chanceladais député du clergé aux Etats généraux¹⁵, prendront eux aussi le chemin de l'exil.

Jérôme prend la route du Nord et s'enrêgimenter sous la bannière des Princes.

Après la campagne de 1792, et désormais sans emploi, il passe, pour deux années (1793-1794), au service de la Hollande. Il reçoit une blessure à la jambe droite à Bois-le-Duc¹⁶, probablement lors de la prise sanglante de la ville par le général Moreau.

Bertrande de Lécluse-Trévoëdal précise dans les *Mémoires de ma famille*¹⁷, document à caractère familial non publié, que Jérôme Labrousse de Beauregard émigra en Hollande, à la Haye. Fringant officier paré du prestige de l'adversité, il fréquenta les salons ouverts aux émigrés français. C'est ainsi qu'"il fit la connaissance de la grande-duchesse Amélie de Pyrmont"¹⁸, vieille fille qui avait quitté son petit duché pour fuir, non pas une révolution, mais une effervescence qui se fit sentir dans bien des endroits..." "La duchesse Amélie avait avec elle une nièce de quinze ans. On se voyait souvent et lorsque la vieille duchesse mourut, elle confia sa nièce au jeune gentilhomme français pour qu'il la ramenât en Allemagne"¹⁹.

11. Arch. Armée Terre 162583/1801-1807. Dossier Labrousse de Beauregard.

12. A.D.D., 5 E 286/4. "Le 9 mai 1789 est mort Mr Bernard Labrousse du Claux du Chef du Pont âgé de 49 ans enterré aux Cordeliers". Il était né à Brénac le 10 octobre 1739, fils de Jean Labrousse, sieur du Claux et de Catherine Martel.

13. A.D.D., 3 E 2208-2226. Testament olographe de Bernard Labrousse du Claux en date du 19 novembre 1784 déposé chez Me Dezon le 18 mai 1789. Jérôme est par ailleurs institué héritier général et universel par sa tante, Suzanne Martel, supérieure de l'hôpital d'Hautefort en date du 18 juin 1789.

14. Jean de Labrousse du Breuil, fils de "Messire Jean de Labrousse, seigneur de Lascaux et d'Antoinette de Bial" est né à Montignac. Il y a épousé le 23 janvier 1788 Marie de Beauvais des Essarts. A.D.D., 5 E 118/2

15. Voir Boddart (Francis-A), "Un Chancelais méconnu, Bernard Labrousse de Beauregard", B SHAP, t. CXV, 1998 ; et, Lacombe (Claude), "Bernard Labrousse de Beauregard, auteur de la Révolution en France", *Revue Interchange*, Université de Porto, n°5, 1994.

16. Arch. Armée Terre. Coll. 1791-1847, dossier Labrousse de Beauregard.

17. Coll. privée. Bertrande de Lécluse Trévoëdal était une petite-fille de Jérôme Labrousse de Beauregard. Les *mémoires de ma famille* ont été rédigées peu après 1945 et constituent un document de 23 pages dactylographiées.

18. Nous ne l'avons pas identifiée. La famille de Hesse-Darmstadt était alliée aux princes de Waldeck und Pyrmont.

19. Lécluse-Trévoëdal (Bertrande de), op. cit.

Une rocambolesque et mystérieuse naissance

L'éloignement de la jeune Elisabeth-Marguerite du Langraviat de Darmstadt possède quelques raisons. Elle vient au monde dans les bruits d'un scandale qui raisonna durablement.

Le 30 avril 1774, Louis IX, landgrave régnant de Hesse-Darmstadt, perdait sa première épouse, la spirituelle Caroline, comtesse de Deux-Pont-Birkenfeld. Surnommée "la Grande Landgravine", elle s'était faite l'amie de Goethe, Herder ou encore Grimm²⁰.

Le Landgrave eut neuf enfants de ce brillant mariage, dont le futur Louis I, grand-duc de Hesse et du Rhin. En 1774, des alliances ont déjà été scellées avec la Prusse et la Russie²¹.

L'année suivante, le Landgrave, âgé de 57 ans, adoucissait son veuvage avec une jeune aventurière française, Marie-Adélaïde Cheyrouze. En novembre 1775, il l'épouse "de la main gauche" à Ems et la titre "comtesse Von Lemberg"²². C'est sous ce lien de mariage qu'est née Marguerite-Elisabeth, appelée "princesse de Hesse-Darmstadt".

De minutieuses recherches effectuées par les auteurs de *L'Allemagne dynastique* ont permis d'éclaircir la personnalité de Marie-Adélaïde Cheyrouze et les circonstances de la naissance de Marguerite-Elisabeth.

Le récit des péripéties de Marie-Adélaïde Cheyrouze a été livré en épisodes dans les différentes additions et corrections au tome I de *L'Allemagne dynastique*²³. Nous en tenterons un bref résumé.

Avant son arrivée à Bad Ems, le 19 octobre 1775, Marie-Adélaïde Cheyrouze vivait à Paris, sous le nom de Madame de Provency, "rue Comtesse d'Artois vis à vis rue Mon Conseil". "C'est là qu'elle fut présentée au Landgrave par l'entremetteur Vaultrein connu également sous le nom de Blin"²⁴.

20. *Burke's royal families of the world*, s.d., p. 212.

21. Frédérique de Hesse-Darmstadt (1751-1805), seconde fille de Landgrave épouse à Berlin, au château de Charlottenburg, le 14 juillet 1769, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. Wilhelmine (1755-1776), épouse à Saint-Petersbourg, en 1773, Paul, prince héritier en 1776, puis empereur de Russie sous le nom de Paul I^{er}. Alors que Darmstadt prend le deuil, Karlsruhe prépare le mariage célébré le 15 juillet 1774 de Charles, prince héritier de Bade et d'Amélie de Hesse-Darmstadt, décaïnesse de Quedlinbourg (1754-1832). Cf *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. 1.

22. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. 1, p. 148. Marie-Adélaïde Cheyrouze serait née à Paris ou à Rueil en 1752, fille de Jean-Baptiste et de Marie Auranne. Elle était de confession catholique. La famille Cheyrouze était originaire de Diènné (canton de Murat, Cantal). Il semble qu'elle soit arrivée à Paris entre 1740 et 1750.

23. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. I, p. 156 ; t. II, pp. 622-624, T. III, pp. 579-581 ; t. VI, pp. 266-268.

24. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. VI, p. 267.

Le contrat de mariage de Marie-Adélaïde Cheyrouze en date du 23 août 1775 indique qu'elle était native de Paris. C'est dans ce même contrat de mariage que le landgrave lui attribue pour la première fois le titre de comtesse Von Lemberg²⁵. Ce n'est que deux ans plus tard, le 10 décembre 1777, que le landgrave Louis IX présenta à l'empereur une demande de diplôme d'anoblissement au rang de comtesse d'Empire. Cet anoblissement ne fut jamais effectif.

En effet, l'épouse morganatique du landgrave va brutalement quitter la cour le 23 janvier 1778. Le landgrave fait état, dans une lettre du 3 février suivant, d'"une maladie languissante" que La Cheyrouze avait évoquée pour se rendre à Paris... non sans avoir emporté quelque 30 000 écus de diamants. Ce départ donne lieu à une enquête immédiate (protocole du 26 janvier 1778) : "J'apprends aujourd'hui avec la plus grande étonnement que cette maladie n'avait d'autre objet qu'une grossesse qu'on m'a soigneusement cachée jusqu'à présent, tandis que je puis assurer sur mon honneur de n'avoir pas cohabité avec ladite femme depuis plus de 18 mois, et que suivant les informations juridiques que je viens de faire prendre cette grossesse ne saurait être attribuée qu'à un commerce des plus criminels qu'elle a eu avec le dit Cappes²⁶".

Le conseiller Jean-Daniel Cappes, l'homme de confiance du vieux Landgrave devenu l'amant de Marie-Adélaïde, est démis de ses fonctions, déchu de ses biens et expulsé du pays²⁷.

Les deux amants s'installent à Rueil pour quelques mois. Le 22 avril 1778 y est baptisé un premier enfant (qui n'est pas la future Mme Labrousse de Beauregard) prénommée "Adélaïde-Antoinette" fille de "Pierre Daniel et de Marie-Adélaïde Cheyrouze"²⁸.

En juillet 1778, le couple Cappes-Cheyrouze se trouve à Strasbourg puis en août à Schiltigheim. Une mystérieuse raison conduit Marie-Adélaïde à regagner imprudemment l'Allemagne. Elle est arrêtée à Zweibrücken le 23 août 1778 et elle est conduite à la forteresse de Maxburg. Elle s'en échappera pourtant le 23 avril suivant avec l'aide d'un soldat de la garnison²⁹.

Les retrouvailles avec Cappes sont de courte durée. Moins d'un an après, Marie-Adélaïde Cheyrouze convolera avec le chevalier de Plunkett³⁰.

Venons précisément à la naissance de Marguerite-Elisabeth.

25. L'Allemagne dynastique, op. cit., t. I, p.156, note 28c et 29.

26. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique Hesse-Darmstadt. T. 1 1748-1795. Cité dans L'Allemagne dynastique, t. II, p. 624.

27. L'Allemagne dynastique, op. cit., t. III, p. 580, et Bach (Adolph), *Aus Rheinischem Lebensraum*, Verlag Gesellsdaft für Buchdruckerei, A.G. Meuss, 1968, pp. 258-260.

28. Archives municipales de Rueil-Malmaison.

29. L'Allemagne dynastique, op. cit., t. III, p. 580.

30. Marie Adélaïde Cheyrouze s'est remariée à Schiltigheim, le 28 mars 1780, avec Charles-François-Alexandre, chevalier de Plunkett, baron d'Ouzanie (A.D. Bas-Rhin 6 E 41/177). De cette union sont nés deux enfants Louis, né le 22 novembre 1781 à Schiltigheim, décédé sans postérité à Angoulême et Adélaïde-Antoinette, née le 3 septembre 1783 à Paris, mariée le 30 mars 1808 à Sélestat avec Jean-Baptiste Perrot, décédé à Verdun le 5 février 1829.

Pendant l'incarcération de La Cheyrouze à Marxburg le bruit d'une seconde grossesse s'était répandu à Pirmasens. "Quant à ce second enfant, il s'agit très probablement de Marguerite Elisabeth Labrousse de Beauregard qui se déclarait princesse de Hesse-Darmstadt, ce qu'elle n'aurait pu faire si elle était née du 2^e mariage de sa mère avec le chevalier de Plunkett (28 mars 1780)"³¹.

Aux archives de Darmstadt aucun document ne permet de situer le lieu, ni la date exacte de naissance de Marguerite-Elisabeth. Une naissance à Pirmasens, ce qui est indiquée dans son acte de décès, paraît improbable selon les auteurs de *L'Allemagne dynastique*.

Conçue avant l'arrestation du 23 août 1778, Marguerite-Elisabeth ne semble pas être née à Marxburg puisque rien la concernant n'est consigné dans le registre des archives de la forteresse³².

Le professeur Franz, directeur des Archives de Darmstadt, émet l'hypothèse selon laquelle les émotions et les fatigues occasionnées par l'évasion de Marie-Adélaïde Cheyrouze auraient un peu précipité l'accouchement qui aurait eu lieu sur la route qui la menait de Trèves à Strasbourg. La naissance aurait eu lieu fin avril ou début mai 1779³³.

Le landgrave retrouvera en 1784 de manière inattendue Marie-Adélaïde Cheyrouze à Limburg "débarquant de Diez flanquée d'une servante et d'un enfant" (probablement Marguerite-Elisabeth). Moins d'un an plus tard, en date du 10 août 1785, Louis IX notera dans son journal la mort de "Madame Cheyrouze"³⁴. Marguerite-Elisabeth est alors âgée de six ans.

Le prince s'éteint, lui, le 6 avril 1790 dans sa résidence de Pirmasens.

Hambourg

Elisabeth-Marguerite de Hesse-Darmstadt quitte La Haye, escortée par son gentilhomme pèrigourdin, pour rejoindre Hambourg. Suivant le mot de Rivarol, Hambourg est devenue en ces dernières années du XVIII^e siècle "la consolatrice des affligés et le refuge des pêcheurs"³⁵. Ville libre dans cette Allemagne princière, la vieille cité marchande apparaît à la fois le "havre de grâce de l'aristocratie française"³⁶ et "le foyer de manifestations constantes de sympathie pour la Révolution"³⁷.

31. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. III, p. 580.

32. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., t. III, p. 581.

33. *Idem*.

34. *L'Allemagne dynastique*, op. cit., p. 267.

35. Rivarol, *Journal politique national et autres textes*, présentés par Willy de Spens. Collection 10/18, 1964.

36. Diesbach (Guislain de), *Histoire de l'émigration*, Perrin, Paris, 1975, pp. 315-335.

37. Droz (Jacques), *L'Allemagne et la Révolution française*, Presses universitaires de France, Paris, 1949, pp. 135-149.

Des recherches effectuées aux Archives nationales nous apprennent que Jérôme Labrousse de Beauregard se rend en 1792 à Hambourg "pour se livrer au commerce" et qu'il y résidera "pendant 12 ans"³⁸.

Son dossier militaire indique qu'il rejoint, avec le grade de capitaine, l'armée de Condé pour les campagnes en 1795, 1796 et 1797³⁹, ce qu'infirmes Bertrande de Lécluse-Trévoëdal dans ses mémoires⁴⁰. Pourtant l'armée de Condé représentée à Hambourg est précisément reconnue en 1795 par l'Autriche comme unité combattante et vient de former le 2^e régiment de cavalerie noble avec les anciens Gardes du corps de Louis XVI.

Dès son arrivée, Elisabeth-Marguerite s'installe "dans la famille de l'armateur Boppe"⁴¹. "En 1796, elle épousa (Jérôme Labrousse de Beauregard) et ils vécurent à Hambourg plusieurs années"⁴². Les registres de catholicité de la ville de Hambourg sont néanmoins muets sur la célébration de cette union⁴³. Les ressources du couple sont bien modestes. Mais rappelons que beaucoup d'autres familles d'émigrés sont, elles, réduites à la dernière extrémité. C'est d'ailleurs du Holstein, tout proche, que Madame de Montagu organise "l'œuvre des émigrés" qui rayonnera dans toute l'Europe.

Après le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797) de nouveaux exilés rejoignent la communauté française. Mais, en fait, depuis 1796, et jusqu'en 1800, les émigrés quittent Hambourg par petits groupes. "La mode est maintenant de rentrer comme jadis de sortir" constate Madame de Neuilly. "il ne restera bientôt que des Hambourgeois à Hambourg"⁴⁴.

Monsieur et Madame Labrousse de Beauregard prennent le parti de rester. Leur premier enfant, curieusement prénommé Cornélius-William⁴⁵, vient au monde le 1^{er} septembre 1800. D'autres enfants "deux fois des jumeaux", seraient nés à Hambourg mais ils n'auraient pas survécu⁴⁶.

Les mois passent. L'indépendance du grand port hanséatique est de plus en plus menacée par l'avance des troupes françaises. La promulgation du *sénatus-consulte* du 26 avril 1802, qui parachève l'œuvre de réconciliation nationale du premier consul, résout en grande partie le problème du retour des

38. Arch. nationales, F7 5039.

39. Arch. Armée de Terre, 1791-1847. Dossier Labrousse de Beauregard.

40. Lécluse-Trévoëdal (Bertrande de) op. cit.

41. Lécluse-Trévoëdal (Bertrande de) op. cit.

42. Lécluse-Trévoëdal (Bertrande de) op. cit.

43. Les documents émanant de la paroisse des émigrés français n'ont pas été conservés. Communication du consulat général de France à Hambourg.

44. Barberey (Maurice de), *Comte de Neuilly, souvenirs et correspondance*, Douai, Paris, 1865.

45. Cornélius-William, prêtre, est décédé à Lanes (Châtres) le 22 septembre 1822 à l'âge de 23 ans.

46. René Fissen a établi en 1958 une généalogie de la postérité de Louis IX de Hesse-Darmstadt comportant la descendance de Marguerite-Elisabeth. Il indique que 13 enfants sont nés de l'union de son mariage avec Jérôme Labrousse de Beauregard dont 4 fois des jumeaux morts en bas âge. Archives d'Adhémair de Lestrade de Conty.

émigrés. Jérôme Labrousse de Beauregard qui a sans doute la nostalgie de la terre natale, décide quelques mois plus tard de rentrer en France avec sa famille.

Retour à Montignac

Elisabeth-Marguerite de Hesse-Darmstadt découvre les bords escarpés de la Vézère et le bourg de Montignac probablement aux prémices de l'été 1803.

On imagine avec quelle émotion Jérôme Labrousse de Beauregard retrouve, après plus de dix années d'exil, sa famille et ses amis de jeunesse.

La joie des retrouvailles laisse pourtant place à l'amertume ressentie devant les spoliations de la Révolution. Ses biens ont été confisqués par la nation et vendus aux enchères publiques le 13 thermidor an IV⁴⁷.

Jérôme Labrousse de Beauregard considérera durablement que "sa fortune a été perdue par l'effet de son émigration"⁴⁸. Néanmoins tout n'a pas été perdu. Chacun des cinq frères et sœurs puînés de Jérôme a pu bénéficier d'1/12^e de la succession paternelle. Jérôme Lescure, homme de loi de Sarlat et oncle de notre émigré, a fait son affaire des 7/12^e restant. Il s'est porté acquéreur lors de l'adjudication de la quasi-totalité des biens confisqués comprenant notamment le domaine de la Saladie sur la route de la Chapelle-Aubareil, le domaine des Granges (Montignac) et celui de Larre (Châtres)⁴⁹. Le jeune couple s'installe à Montignac. Beaucoup d'incertitudes pèsent à ce moment sur l'avenir. Le 3 thermidor an IX (22 juillet 1803) le citoyen Jérôme Labrousse de Beauregard teste en faveur de son épouse "dame Marguerite-Elisabeth Darmstadt" et de son fils "Cornélius-William Labrousse"⁵⁰.

Quatre enfants viennent agrandir la famille : Edouard⁵¹ en 1804, Louis⁵² en 1805, Frédéric⁵³ en 1807 et Bertrand⁵⁴ en 1808. Il faut ménager les ressources et même vendre des pièces de terre qui ont été récupérées⁵⁵.

47. A.D.D., Q 146. Dossier Labrousse de Beauregard ; et A.D.D., 3 E 2154. Minutes Berbesson

48. Arch. Armée Terre. Clt. 1791/1847. Lettre de Jérôme Labrousse de Beauregard au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre. 26 novembre 1815.

49. A.D.D., 3 E 2154. Minute Berbesson, 7 ventôse an XI.

50. A.D.D., 3 E 2154. Minute Berbesson, n°37, 3 thermidor an XI.

51. Jérôme-Edouard est né à Montignac le 2 vendémiaire an XII. Il épouse le 7 mai 1833, à Chavagnac (Dordogne), Amanda Dujarris de la Baronnie.

52. Jean-Baptiste-Louis est né à Montignac le 24 brumaire an XIV. Il est décédé à l'âge de 7 ans

53. Frédéric est né à Montignac le 11 avril 1807. Il fera une carrière d'officier. Il est décédé le 21 novembre 1849.

54. Bertrand-Christian est né à Montignac le 28 novembre 1808. Normalien, il épouse Cécile de Monès d'Elbouix. D'où 1) Christian, qui épouse Jeanne Wigrin de Taillefer, puis, en seconde noce, la princesse Margarita-Alexandrovna Troubetzkoï et 2) Pierre-Adolphe qui épouse Jenny Boersch (Archives d'Adhémar de Lestrade de Conty).

55. A.D.D., 212 Q 26. Minutes Berbesson, 1^{er} février 1806.

En décembre 1806 est finalement opérée la liquidation de la succession de son père⁵⁶. Jérôme rentrera en possession de la maison de maître de Larre "composée de plusieurs chambres, cave, grenier, étable, avec trois autres maisons, joignant prés, terres et bois châtaigniers"⁵⁷ et son frère, Pierre, du domaine des Granges.

Arrive le funeste hiver 1808 et ses prisonniers espagnols.

Affaibli par des couches récentes, Marguerite-Elisabeth Labrousse de Beauregard contracte le typhus en soignant son fils aîné, Cornelius-William, atteint par l'épidémie. Cornelius-William survivra à la maladie mais conservera une santé fragile.

Bertrande de Lécluse nous indique qu'après cette disparition, la correspondance entre Jérôme Labrousse de Beauregard et Louis I^{er} de Hesse s'envenime. Le contentieux aurait porté sur la succession non réglée de "la duchesse Amélie de Pymont". "La vieille marraine avait, par testament, naïvement laissé à sa nièce... comme un château ou une propriété." "Naturellement on envoya promener (Jérôme Labrousse de Beauregard). Dans cette correspondance, il était plus au moins poliment prié... de ficher la paix à la famille de Hesse-Darmstadt". "Prenant prétexte du fait que sa sœur avait épousé un simple gentilhomme français, il (Louis I^{er} de Hesse) refusa de lui donner quoi que soit de l'héritage de sa marraine. La seule chose promise était la suivante : lui et toute sa famille avait le droit, s'il allait à Darmstadt, de se faire présenter les clés de la Ville par le bourgmestre et de faire sonner toutes les cloches".

Bertrande de Lécluse-Trévoëdal ajoute : "Je me souviens d'une lettre où il (Jérôme de Beauregard) disait que si on ne voulait pas faire plus, que tout au moins, on lui donne un peu d'argent pour l'aider dans l'éducation de ses fils"⁵⁸.

Jérôme de Beauregard retournera en Allemagne pour parfaire l'éducation de ses fils. Il séjournera même une année à Darmstadt. Il s'éteint en 1846 à Larre⁵⁹.

Le château de Badefols-d'Ans, acquis par son petit-fils Adolphe de Beauregard, renfermait des archives relatives à ces épisodes. Ces documents disparurent le 1^{er} avril 1944 lors du pillage et du tragique incendie du château perpétrés par les troupes hitlériennes⁶⁰.

56. A.D.D., 213 Q 5.

57. A.D.D., 213 Q 5.

58. Lécluse-Trévoëdal (Bertrande de), op. cit.

59. Sous Louis-Philippe, Jérôme de Labrousse de Beauregard sert dans la Compagnie de Gramont (Petit Almanach de la cour de France, Le Fuel, Paris, 1816). Il a obtenu un brevet de lieutenant-colonel à dater du 4 avril 1811. Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, il s'éteint le 18 février 1846 dans son domaine de Larre. Il fut maire de Châtres de 1813 à 1830.

60. Remontée vers le nord de la colonne Das Reich.

Une miniature représentant Marguerite-Elisabeth de Hesse-Darmstadt, qui était alors en possession de Bertrande de Lécluse-Trévoëdal fut préservée⁶¹. Elle est ici reproduite.



*Marguerite-Elisabeth de Hesse-Darmstadt.
miniature, collection A. de Lestrade de Conty.
Format réel du cadre 137 mm x 109 mm
Format réel du portrait 46 mm x 57 mm*

F.A.B.

61. Le comte de Saint-Saud avait noté l'existence de cette miniature. A.D. Gironde. 9 J 8. Fonds Saint-Saud. Dossier Labrousse de Beauregard. Correspondance du comte de Saint-Saud avec Madame de Védrières (1934).

Au sujet d'un serment

par Jacques AUDEBERT

C'était sous l'Ancien Régime une règle bien établie : les sages-femmes prêtaient serment dans leur église paroissiale d'accomplir fidèlement leur profession lors d'accouchements de leurs patientes. C'était un engagement moral de ne se livrer à aucune manœuvre abortive. La venue d'un enfant étant alors considérée comme étant une bénédiction par la famille, une nécessité pour le pays.

Les femmes mariées d'une paroisse se réunissaient dans leur église sous la présidence du curé et choisissaient celle d'entre elles ayant les connaissances requises, les qualités morales pour assurer cette charge. Il est bien évident que les connaissances pouvaient parfois laisser à désirer.

En 1768, le cardinal de Bernis ayant constaté certaines graves déficiences relatives aux accouchements dont furent victimes deux de ses nièces créa dans son diocèse d'Albi le premier institut français de formation des sages-femmes. Il était gratuit. Définitivement admises, elles prêtaient toujours dans leur église le serment requis. Ainsi, nous découvrons dans le registre paroissial de La Force à la date du 20 avril 1828, la relation suivante :

“Aujourd'hui, vingt avril mille huit cent vingt huit, en vertu de l'ordre de Monseigneur l'Evêque¹ consigné dans le rituel, nous avons appelé Mesdemoiselles Marie Javerzac, Pétronille Gauthier et Catherine Noguet, tous trois sages-femmes, après une courte instruction sur leur profession, elles ont toutes les trois prêté le serment prescrit. De tout, avons signé le présent procès-verbal qu'elles ont signé avec nous.”

1. A Périgueux, l'évêque était alors Mgr de Lostanges. Il administra le diocèse de 1821 à 1835.

C'est l'abbé Minard, curé d'alors, qui nous a laissé ce précieux témoignage.

Ce document confirme que ces jeunes filles pouvaient alors faire profession de leur état.

J.A.

Les Nontronnaises et la II^e République

par Hervé LAPOUGE

La monarchie de Juillet, régime monarchique constitutionnel, est instaurée en France après les Trois Glorieuses des 27, 28 et 29 juillet 1830.

A partir de l'année 1846, la question de la réforme électorale cristallise les efforts de l'opposition à Louis-Philippe.

Ce dernier et son ministre Guizot, refusant toute modification de la loi du 19 avril 1831 attribuant à 168 000 bourgeois, en majorité des propriétaires fonciers, le monopole de la représentation nationale, débute la campagne des Banquets, tenus à Paris et dans les grandes villes, alors que la crise économique jette à la rue près de un million de chômeurs.

L'interdiction du banquet qui devait se tenir à Paris provoque la révolution des 22, 23 et 24 février 1848 qui renverse Louis-Philippe et met fin à la monarchie de Juillet.

Les premiers effets de cette révolution sont ressentis quelques jours plus tard à Nontron et notamment le 29 février où se tient une séance extraordinaire du conseil municipal. Celui-ci, sous la présidence de son maire Désiré Monfanges, déclare à l'unanimité "donner son adhésion au gouvernement républicain provisoire et lui accorder toutes ses sympathies".

Nontron, véritable "Ile d'Elbe" du département, se rallie donc avec un rare enthousiasme au nouveau régime : on plante l'arbre de la liberté, on hisse les trois couleurs et on salue le suffrage universel, la liberté de presse et

de réunion ! Comble de félicité, deux enfants de Nontron, Thomas Dusolier et Désiré Monfanges, rentrent au service du gouvernement provisoire de la République en qualité de commissaire du département de la Dordogne et de sous-commissaire de l'arrondissement de Nontron.

Le gouvernement provisoire, sans doute en souvenir de leur rôle révolutionnaire sous la Première République, se montre très favorable à la création de clubs. Ainsi, à Nontron, le Club républicain voit le jour sans retard.

Mieux même, les femmes de la ville, à l'avant-garde du mouvement féministe, n'hésitent pas, le 5 mai 1848, à s'adresser par lettre et par voie de presse aux citoyens du Club républicain.

Elles considèrent en effet :

“Que la République qui a proclamé les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, doit vouloir que ces principes reçoivent une application pour toutes les personnes qui vivent sur le sol de la France ;

Que la justice et la raison veulent que les femmes puissent participer bientôt à tous les droits civils, civiques et politiques ;

Qu'elles aussi doivent avoir le droit de concourir à l'élection des représentants du pays et être elles-mêmes admissibles et éligibles à tous les emplois, aussi bien qu'à concourir à la défense de la République et au maintien de l'ordre et de la liberté ;

Que la réalisation de ces droits ne peut pas se faire longtemps attendre et qu'il importe aux citoyennes de se mettre en mesure de pouvoir les exercer dignement ;

Qu'elles sont convaincues qu'il serait très utile pour elles d'assister aux discussions politiques qui ont lieu dans le club républicain de Nontron et d'y prendre part ;

Que leur admission serait utile pour tous, parce qu'indépendamment du tribut de lumières qu'elles apporteraient aux discours, elles seraient une garantie de plus pour le maintien de ce ton de bonne compagnie qui doit exister dans toute réunion.

En conséquence, elles demandent à être admises au nombre des membres du club.”

Les Nontronnaises, on le voit, font à la fois preuve de détermination et de courage, revendiquant dans un même élan généreux, droits et devoirs.

Elles veulent très vite prendre leur part dans la construction d'une nouvelle vie politique qui doit désormais, autant qu'aux hommes leur appartenir.

Mais comment les hommes en question, ou plus exactement les citoyens membres du club républicain de Nontron, en général plutôt avarés de leurs prérogatives, reçoivent-ils de telles revendications ?

Pour le savoir, prenons connaissance de leur réponse, adressée, le 11 mai 1848, aux citoyennes nontronnaises :

« Vous avez dignement compris les immenses conquêtes que nous a données la révolution de février ; et vous vous êtes demandées dans votre haute sagesse si cette belle devise : Liberté, Egalité, Fraternité, n'avait été faite que pour les hommes. Vos cœurs se sont émus, vos esprits étonnés se sont mis à réfléchir, sublime spectacle que la République seule pouvait enfanter !

Quoi ! vous-êtes vous écriées dans votre comité, avec l'accent de l'indignation la plus sainte : il y a déjà trois mois que la Révolution a été créée par le peuple et pour le peuple, que l'on convie les déshérités d'autrefois au banquet des droits politiques, et la femme seule en est exclue. Serons-nous donc toujours des parias de l'humanité et de l'intelligence ; ne sommes-nous utiles qu'à préparer et à surveiller le pot au feu, qu'à vivre de la vie matérielle. Ah ! s'il en est ainsi, que nous importe la République ; mieux vaudrait mille fois pour nous la Monarchie. Nous avons alors sous ce bon règne le bonheur de voir plus de gants beurre-frais dans nos salons, plus de Dons Juans, nous y trouvions la fine fleur des gentilshommes aux brillantes armoiries. Aujourd'hui, ils sont déserts ; et nos dilettantis se sont transformés en ouvriers... de l'intelligence ; ils ont déposé la canne à pomme d'or pour le fusil du garde national ; ils ont quitté leurs gants pour avoir des mains calleuses ; ils ne fréquentent plus nos boudoirs.

O République ! que de plaisirs tu nous a enlevés ! Mais en revanche, si on nous prive de nos douces causeries, si on nous laisse seules fumer la cigarette de Maryland ou de Latakieh, la justice et la raison demandent que les grands principes proclamés par la Révolution reçoivent une application pour toutes les personnes qui vivent sur le sol de la France et qu'en conséquence nous puissions participer à tous les droits civils, civiques et politiques ; que les citoyens et les citoyennes soient égaux devant la loi.

Ce discours chaleureux, citoyennes, a produit une vive sensation parmi les citoyens de Nontron qui en ont goûté et apprécié toute la justice et toute la justesse. Vos vœux ont été exposés avec tant de vigueur et de talent que l'assemblée entière du club républicain vous accordé l'exercice des droits que vous réclamez.

Désormais, citoyennes, vous porterez le pantalon collant, la tunique et le képi, voir, même le fusil ; vous irez à l'Assemblée nationale appuyées sur le bras de vos maris ; mais il faudrait pour cela qu'on y envoyât l'heureux couple, et depuis le vote universel les électeurs sont devenus si souverains

qu'ils pourraient bien avoir la malice de laisser le mari en province, ce qui ne manquerait pas de lui faire faire de sérieuses réflexions ; vous concurrez à la défense de la République et au maintien de l'ordre et de la liberté ; vous y apporterez le tribut de vos lumières ; vous serez admises au club républicain de Nontron, et votre présence, immense avantage, sera une garantie de plus pour le maintien de ce ton de bonne compagnie qui doit exister dans toute réunion.

O France que tu seras belle ! Que tes richesses vont se multiplier !

En attendant, citoyennes, le plaisir de vous voir au club et dans les rangs de la garde nationale, recevez nos baisers de confraternité."

Ce morceau de bravoure signé des citoyens de Nontron, est vraiment plein de promesses pour nos ardentes républicaines. Dans les faits, il en ira malheureusement pour elles bien différemment, car à l'initiative de l'omniprésent Désiré Monfanges, celui qu'Albert de Calvimont décrit dans ses Souvenirs comme "un clubiste effréné, harangueur de carrefour, socialiste, babouviste, communiste, voulant se faire pardonner ce hochet de la tyrannie (il a été décoré de la Légion d'honneur en 1842) par les purs...", l'affiliation des femmes sera refusée par le club. Les très hypocrites citoyens nontronnais préférèrent reprendre à leur compte la chanson du notaire de Saint-Astier, Jean-Pierre Nadaud : *Un club de femmes*, où il raille Nontronnaises et Parisiennes qui, puisque "les droits de l'homme ont fait leur temps" se piquent de fonder "ceux de la femme".

Pour conclure, n'est-il pas utile d'ajouter que la question de l'égalité des droits de la femme dans le domaine politique, entre autres, est toujours d'une brûlante actualité cent cinquante ans après le début de la IIe République !

H.L.

Sources :

- *L'Union, journal du Nontronnais et de la Dordogne.*
- Rocal (Georges), *1848 en Dordogne*, éd. Occitania, Paris.
- *Les souvenirs du préfet Albert de Calvimont (1804-1858)*, Société Historique et Archéologique du Périgord, Périgueux, 1972.
- Le Cam (Louis), "La Révolution de 1848 et la Seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron", in *Chroniques nontronnaises*, n° 15.
- Registre des délibérations du conseil municipal de Nontron, mairie de Nontron.

Louise Martial

(1881-1971) : écrivain social,
propagandiste des droits de la
femme et institutrice périgourdine

par Francis A. BODDART

Membre de la Société des gens de lettres de France et de l'Académie du Périgord, mainteneur des Jeux floraux du Languedoc, cofondatrice de la revue Point et Virgule, critique littéraire, conférencière, romancière, Louise Martial a d'abord été une institutrice périgourdine.

Elle a publié huit romans, dont le Maître d'Escoarnebocuf qui reçoit le prix Eugène-Le-Roy.

Le combat pour le droit de vote des femmes et pour la paix guidera une grande partie de sa vie.

Louise Martial, institutrice périgourdine

Aînée de trois sœurs, Louise Martial est née le 3 octobre 1881, rue d'Isly, à Excideuil.¹ Son père, artisan bottier, y tenait boutique, aidé par sa femme "prépareuse et piqueuse". "Républicain de tempérament", Armand

1. Mairie d'Excideuil, registre des naissances 1881-1890. Louise était la fille d'Armand Martial et de Louise Carreau.

2. A.D. Dordogne, 1 T 110. Dossier individuel Louise Martial. Lettre de Mme Martial au préfet de la Dordogne, 6 mai 1905.

3. A.D.D., 1 T 110. Lettre d'Armand Martial au préfet de la Dordogne, 7 novembre 1902.

Martial est au premier rang des réunions publiques du député Henri Chavoix. Louise effectue toute sa scolarité "aux écoles laïques"⁴ et obtient le certificat supérieur en 1898. Admise "1^{re} supplémentaire", Louise Martial échoue de peu au concours d'entrée à l'École normale de Périgueux de 1899⁵. Malgré cette immense déception, sa vocation pour l'enseignement reste intacte.

En 1902, elle est nommée maîtresse auxiliaire pour suppléances à l'école primaire supérieure d'Excideuil. Elle obtient finalement en mars 1903 un poste d'institutrice adjointe en pays de Bray (La Feuillie). Elle occupera trois autres postes dans l'arrondissement de Dieppe entre 1903 et 1908⁶ (Saint-Valery-en-Caux, Petites-Dalles et Bully). Entre-temps (1904), elle obtient son certificat pédagogique.

L'éloignement du Périgord devient bientôt insupportable. "Voilà bientôt cinq ans que dure mon exil"⁷ écrit-elle en 1907 au préfet de la Dordogne. Après de nombreuses interventions, Louise obtient en 1909 une classe à Gaugeac, près de Monpazier, puis à la rentrée suivante à Bossavy, sur la commune de Payzac. En 1911, elle est nommée institutrice à Saint-Sulpice-de-Mareuil⁸.



*Louise Martial et ses élèves de Saint-Sulpice-de-Mareuil (1913-1914)
(coll. Mme Grèze)*

4. *Idem.*
5. A.D.D., 1 T 110. Dossier individuel Louise Martial.
6. A.D.D., 1 T 110. Dossier individuel Louise Martial.
7. *Idem* Lettre de Louise Martial au préfet de la Dordogne, 3 septembre 1907.
8. A.D.D., 1 T 110 et 1 T 58. Arrêtés du 11 janvier 1909, du 31 août 1909 et du 24 avril 1911.

De manière inattendue, possible conséquence d'un drame affectif⁹, elle demande en 1917 une permutation de poste avec une institutrice d'Athis-Mons, en Seine-et-Oise (actuellement Essonne). Elle l'obtient d'autant plus facilement qu'elle "renonce définitivement à la Dordogne."¹⁰

Elle renonce aussi à fonder une famille. Louise Martial, comme son héroïne de *Science du cœur*¹¹, est devenue institutrice comme elle aurait pris le voile. Dans ce roman largement autobiographique, Louise Martial rappelle les "paroles de foi et d'amour" transmises aux élèves maîtresses : "C'est en vous-même, dans les sources vives de votre intelligence et de votre cœur, dans un rapport journalier avec vos élèves, dans les contacts fréquents avec les familles, que vous puiserez la riche substance indispensable aux vrais éducateurs, ceux qui forgent des âmes avant de meubler des cerveaux ...". "Ajouterais-je que vous constituez toutes un corps unique dont chaque membre dépend de l'autre et où l'action personnelle n'est valable qu'en tant qu'elle le sert tout entier"¹².

Louise poursuit sa carrière d'enseignante en région parisienne. Néanmoins chaque année, elle passe l'été à Saint-Martial-d'Albarède. C'est ainsi sur les bords de la Loue qu'elle écrira une partie de son œuvre.

Le Périgord tient une grande part dans la vie et dans l'œuvre de Louise Martial. Elle aime sa "petite patrie qui est celle de Brantôme et Montaigne, et dont la sève a nourri le beau talent d'un Eugène Le Roy : ce Périgord à la terre sombre et chaude, dispensatrice de vin liquoreux et de l'artificieuse truffe, ... ce pays des festins qui durent deux jours et des pénitences qui durent toute la vie, ce Périgord capable de tout"¹³. Elle aime en particulier "sa grand'ville" d'Excideuil. "Archaïsme, bonne chère et joyusetés sont les trois couleurs de ma grand'ville. Mais elle en possède d'autres, des teintes de pastel, tendres et émouvantes. Celles-ci le cœur, jalousement, les garde."¹⁴

Louise Martial prend sa retraite à 55 ans, en 1936. Cette même année, une institutrice qu'elle connaît bien, Suzanne Lacore, "une femme simple, une belle âme"¹⁵ est entrée au gouvernement formé par Léon Blum comme secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance¹⁶.

9. Hypothèse posée par Mme Michèle Grèze.

10. A.D.D., 1 T 90. Dossier individuel Mme Dubois. Arrêté du 17 mars 1917.

11. Martial (Louise), *Science du cœur*, Paris, R. Debresse, 1950. (BNF, 16-Y2-10800). Médaille d'Argent de la Ville de Paris.

12. *Idem*, chapitre 1, p. 1.

13. Martial (Louise), "Rachilde et la femme", *Point et Virgule*, 1928 (BNF, RES M-Z-590).

14. Martial (Louise), *Périgord Moun Pais*, La Courneuve, novembre 1955 (BNF, JO-7175).

15. Martial (Louise), *L'Élan Universaliste. La Tribune des Écrivains*, p. 297, juin 1935.

16. Dougnac (Bernard), *Suzanne Lacore. Biographie 1875-1975*, I.A.E.S. Fanlac, 1996.

Louise Martial, militante féministe et pacifiste

La grande question du droit des femmes anime un large mouvement militant entre les deux guerres dans lequel s'inscrit avec détermination Louise Martial. Elle défendra "un féminisme en action"¹⁷. "Égalité des deux sexes devant les droits civiques, désarmement, éducation des jeunes dans un esprit de conciliation, collaboration des hommes et des femmes dans les corps administratifs et législatifs, droit au travail des femmes mariées ou non, et égalité des conditions de paiement des deux sexes"¹⁸ sont autant de combats à mener.

Louise Martial donne avec *La chaîne des femmes* (1931) "un roman d'anticipation qui met en scène des grandes figures... féministes et qui étudie les possibilités des femmes, leur rôle social et politique, dans une France modernisée et ayant accordé le suffrage féminin"¹⁹.

"J'ai écrit *La chaîne des femmes*, exceptionnellement, en cinq semaines de vacances, en travaillant de quatre heures du soir à onze heures. Ma plume semblait courir d'elle-même, sans participation de ma part. Je n'ai jamais écrit un livre avec autant d'enthousiasme et de facilité."²⁰

Le livre, qui est dédié "aux futures citoyennes de mon pays et aux femmes de toute la terre", est animé d'un esprit pacifiste inspiré de Fernand Corcos. L'Ordre Universel du Mérite Humain (Genève) viendra couronner l'ouvrage²¹.

Dans les années trente, Louise Martial est proche de Maria Verone, présidente de la Ligue française pour le droit des femmes.

Cofondatrice de la revue *Point et Virgule*²² avec Louis Jaham-Desrivaux, Anne Lauris et Jean-Daniel Maublanc, elle écrit pour ce mensuel littéraire des études sur la littérature féminine moderne. "Nous serions suspects d'é luder un des aspects les plus caractéristiques de l'actualité si le féminisme n'avait pas chez nous sa tribune... Pour nous résumer en une ligne ce sera la recherche de la femme vraie dans un monde nouveau"²³.

17. Archives Mme Michèle Grèze.

18. *Idem*.

19. Regis-Leroy, *Minerva. Les livres et la politique*, 1931.

20. Archives Mme Michèle Grèze. Note dactylographiée de Louise Martial pour Armand Got, directeur de la *Renaissance Provinciale*, décembre 1948.

21. Archives Mme Michèle Grèze.

22. *Point et Virgule*, Bois-Colombes- nov. 1927 / juil. 1929. BNF RES M-Z-590.

23. *Point et Virgule*, Editorial du 1^{er} numéro, 1927.

Louise Martial publiera, en outre, pour *La Mère éducatrice* le résultat d'une enquête sur le pacifisme des femmes²⁴.

Conférencière, elle traite de "la littérature et la femme" au Cercle d'étude "Demain" et au Centre régionaliste de la Société des gens de lettres²⁵.

Louise Martial manifesterait beaucoup d'admiration pour Rachilde : "... Dans tous les livres de Rachilde, sans excepter ses contes et ses nouvelles, petits drames poignants, la femme tient le premier rôle. Rachilde a créé la femme "nietzschéenne", la femme forte, et a été le précurseur de la sincérité féminine"²⁶.

Une nouvelle guerre mondiale et l'héroïsme des femmes feront que soit affirmé que "la loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme". Louise Martial annotera sur son exemplaire de *La chaîne des femmes*, en forme de conclusion à son action militante, "22 novembre 1944. 13 ans après la publication de cet ouvrage, je viens de me faire inscrire sur les listes électorales..."²⁷.

Louise Martial, écrivain

"A dix-huit ans, j'écrivis mes premiers poèmes publiés dans la *Revue du Languedoc*"²⁸.

Louise Martial débute véritablement dans les lettres par deux recueils de poèmes : *Les Solitudes* et *L'Année Héroïque* qui lui valent la médaille de mainteneur des Jeux floraux du Languedoc²⁹.

Elle écrit son premier roman avec *La Demoiselle* (1928), "curieuse étude psychologique d'une jeune fille de Province". "Ce court roman ... traite du conflit de l'instinct et de l'âme, avec comme toile de fond, des personnages périgourdins"³⁰.

A la même époque, Louise Martial s'occupe activement de la revue *Point et Virgule*.

24. Archives Mme Michèle Grèze. Note dactylographiée. Biographie pour le centre de documentation de la Bibliothèque nationale, sd.

25. Idem.

26. Martial (Louise), "Rachilde. Anniversaire", *Périgord Moun País*, 1956, p. 1-2 (BNF, JO-7175).

27. Archives Mme Michèle Grèze. Listes électorales de Paris 14*. Gouvernement provisoire du général de Gaulle.

28. Archives Mme Michèle Grèze. Note dactylographiée de Louise Martial pour Armand Got, directeur de la *Renaissance Provinciale*, décembre 1948.

29. Archives Mme Michèle Grèze

30. Régis-Leroy (pseud. de Groizelier, Mlle Germaine), *Le grand illustré féminin*, Minerva, Paris, 1928.

Entre 1931 et 1936, elle publie deux nouveaux romans. La guerre interrompt la publication d'un petit roman humoristique *Les amours de M. Bonnefaix* qui avait paru, néanmoins, en feuilleton dans *l'Echo d'Excideuil*. Juste après guerre, Louise Martial publie *La Maison sur le ravin et Sauvetage*.

Louise Martial signe son sixième roman avec *Le Maître d'Escorneboeuf* qui reçoit le prix Eugène-Le-Roy.³¹ Armand Got, de l'Académie des provinces françaises, défendra vigoureusement l'ouvrage. "Il faut le dire bien haut, avec ce dernier roman, elle nous restitue le climat d'Eugène Le Roy, celui du Moulin du Frau, et se classe d'emblée au rang des meilleurs écrivains."³²

Louise Martial rédigera en 1948 une brève note sur son travail littéraire :

"Je n'ai jamais consenti à sacrifier ma tâche d'éducatrice à celle de romancière et inversement. Je compose très rapidement, le soir de préférence. Mais mon travail de mise au point est ensuite d'autant plus long. Ce dernier est exécuté à la machine. Mais c'est après bien des pages abandonnées que j'obtiens celle qui me satisfait"³³.

"En résumé, dans mon œuvre, on retrouve cette idée générale que la vie de la femme doit être une lutte continue, pour sa réalisation, du point de vue moral et social, dans la recherche constante de la vérité."³⁴

Louise Martial collabore à plusieurs revues : *Le Peuple*, *Minerva*, *Corymbe : cahiers littéraires*, *La Dordogne à Paris*, *l'Indépendant du Périgord*.

Elle écrit également pour *La Vie Universelle* une nouvelle philosophique et pour *La Volonté* une série de petits pamphlets³⁵.

L'Académie du Périgord, fondée en 1960 sur l'initiative de Guy de Lanauve, accueille Louise Martial. Elle y retrouve notamment Louis Delluc, Marcel Fournier, Armand Got, Gaston Guillaume, Germaine Kellerson, Jean Sauvestre...

Outre le livre, Louise Martial cultive quelques passions : le bleu et les fleurs.

31. Archives Mme Michèle Grèze. Louise Martial reçoit le prix Sully-Olivier-de-Serre à l'occasion du prix littéraire Eugène-Le-Roy.

32. Got (Armand), *Essor Sariadais*, Mouvement de libération nationale, Sarlat, 1955 (BNF, FOL-JO-3165).

33. Martial (Louise). Note dactylographiée pour Armand Got, directeur de la *Renaissance Provinciale*. Décembre 1948.

34. Idem.

35. Archives Mme Michèle Grèze. Note dactylographiée. Biographie pour le centre de documentation de la Bibliothèque nationale.

Malgré une longue vie, elle laisse une œuvre inachevée. Plusieurs projets ne seront pas publiés. D'abord, un livre de contes merveilleux pour enfants : *Les fleurs enchantées*. Mais aussi, ses souvenirs d'éducatrices réunis sous le titre de *Joies du métier*. Par ailleurs, de 1939 à 1945, Louise Martial a écrit, jour par jour, son journal. "Il est destiné à servir de base à une œuvre que je porte en moi"³⁶. Nos efforts ne nous ont pas permis de retrouver le manuscrit.

Louise Martial s'éteint en 1971³⁷, à près de 90 ans, à l'hôpital d'Excideuil, dans l'affection des siens et dans l'oubli des autres... Elle avait remis quelques années auparavant ses livres à la petite bibliothèque d'Excideuil en geste "de foi et d'amour" d'une enseignante pour les enfants de sa "grand'ville".



Louise Martial (coll. Mme Grèze)

Ecrits de Louise Martial

Poésie

- *L'Année héroïque* (la Revue du Languedoc)
- *Solitude* (La maison d'art et d'édition)

36. Archives Mme Michèle Grèze. Note dactylographiée pour Armand Got, directeur de la *Renaissance Provinciale*. Décembre 1948.

37. Mairie d'Excideuil, registre d'état civil. 24 mars 1971.

Romans

- *La Demoiselle* (Le Rouge et le Noir, 1928)
- *La chaîne des femmes* (Le Réalisme Nouveau, 1931 et Editions Christian Seignol, 1936)
- *Les Amours de M. Bonnefaix* (en feuilleton dans *L'Echo d'Excideuil*, 1935)
- *La maison sur le ravin* (Editions Christian Seignol, 1936)
- *Sauvetage* (Editions de l'Amitié, 1945)
- *Science de cœur* (Debresse, 1952)
- *Le Maître d'Escornebeuf* (L'Amitié par le Livre, illustrations de Maurice Albe, 1955)
- *Un miroir sur la route*. Trilogie. I. L'Ombre. (La Nef de Paris, Editions, 1959)

Contes et Nouvelles

- *La somnambule* (dans *Point et Virgule*, 1928)
- *Les nouveaux Dieux* (dans *La vie Universelle*, conte philosophique)
- *En Taille Douce* (dans *La Volonté*, pamphlets)

Articles publiés dans *Point et Virgule*

- Rachilde et la femme (1928)
- A propos de "Grand-Louis L'Innocent", prix Femina 1927 (1928)
- Estelle Mayeud, peintre des fleurs (1928)
- Isabelle Sandry (1928)
- Colette ou l'entrave vagabonde (1928)
- Lettre ouverte à Mme Aurel (1929)

Nouvelle interprétation de certaines phalanges animales percées

par Pascal RAUX*

“La magie devint une superstition qui se donnait le pouvoir de reculer l'impossible : assurer la fécondité et la seconde vie ; elle dut laisser la place à la religion.” (Max Raphaël)

Certaines phalanges percées, dès le paléolithique moyen, auraient-elles eu une fonction autre qu'utilitaire ? Beaucoup d'entre elles proviennent de sites périgordins.

La pérennité de ces objets et certains contextes de “découvertes” nous incitent à penser qu'elles pourraient bien être un lien visible entre les hommes et les “forces fécondantes” nécessaires à leur survie.

Les phalanges animales percées

Notre réflexion sur les phalanges percées a été amenée par la lecture d'un article traitant des plaquettes décorées Alentéjaines (région de l'Alentejo portugais), plaquettes anthropomorphes et phalanges transformées en statuettes féminines (Fig.1, n° 12 ; Fig.2, n° 9) (P. Bueno Ramirez, 1992 : p. 573-604).

* Association LITHOS, 24220 Vézac

Déjà H. Breuil en 1935, étudiant ces objets, parle d'idoles "double du mort" ; en ce qui nous concerne, le fait remarquable est l'utilisation d'une phalange animale pour une représentation humaine féminine et la genèse du phénomène pourrait se situer dès le moustérien car nous avons là une ressemblance incroyable avec des phalanges de renne percées dès le paléolithique moyen (Fig.1, n° 1 à 3).

Les premières phalanges percées paléolithiques furent découvertes par E. Lartet à Aurignac en 1860, puis en 1910 le docteur G. Henri-Martin découvre à son tour de telles pièces dans les couches moustériennes de La Quina (Fig.1, n° 1 et 2). A partir de là, les découvertes vont se multiplier dans les gisements du paléolithique moyen : Combe Grenal (Fig.1, n° 3) et supérieur : Isturitz - Fourneau du Diable - Gargas - Gourdan - Le Placard - Gorge d'Enfer - Blanchard - Labatut - Maisiere Canal - Les Jean Blancs - Laugerie-Haute - Laugerie-Basse - Bruniquel - Solutré - Tarte, puis dans les couches mésolithiques du Mas d'Azil (Fig.1, n° 4-5-6-7-8-9).

Pour renforcer l'idée de pérennité de ce phénomène, nous prenons en compte la phalange rainurée - néolithique - trouvée dans la grotte d'Ardales (Malaga - Espagne) (Fig. 1, n° 15) accompagnée d'une hache polie et d'un fragment de poterie ; deux os de capridés anthropomorphisés découverts dans les couches de l'âge du bronze à Jéricho (Fig.1, n° 16) et une phalange de cheval plus récemment découverte dans le néolithique ancien de Syrie (Fig.2, n° 7).

Certaines de ces phalanges percées paléolithiques ont été bien vite mais prudemment, il faut le reconnaître, classées en "sifflets" ; jugement recevable si l'on se réfère aux mêmes objets en usage chez les Inuits ; puis en récipients (à poison par exemple) par G. Henri-Martin ; Boule et Cartailhac trouvant à Reilhac dans des couches magdaléniennes des phalanges de chevaux percées les "homologuent" en récipients ; mais l'aspect anthropomorphe de ces os, remarqué par les néolithiques d'Espagne et du Portugal, plus tard et encore de nos jours par les Sibériens qui en ont transformé certains en "poupées" (Fig.1, n° 13 et 14), a probablement attiré bien avant l'attention des moustériens. En tout état de cause, les phalanges percées sont présentes chez les néandertals et vont perdurer jusqu'aux Inuits actuels ; ce qui nous permet d'émettre l'hypothèse qu'il puisse s'agir, pour certaines de ces pièces, dès le paléolithique moyen, de représentations féminines symboliques ("lien invisible entre les choses et leurs effigies", S. Reinach).

Il pourrait s'agir également de "jouets" comme par exemple les phalanges décorées par les Inuits (Fig. 1, n° 13 et 14) ou les "jouets" de sifflets taillés zoomorphes - mais s'agit-il bien de "jouets" ?

La perforation "abdominale" nous incite à penser qu'il pourrait s'agir parfois d'une matérialisation du sexe ou du ventre fécondant féminin ;

l'importance de ces perforations, l'absence de tout autre élément physiologique artificiellement reproduit, nous amène à opter pour la symbolisation de la mère reproductrice, source de vie, principe féminin.

Bien sûr, toutes les phalanges percées ne sont pas forcément des "Vénus" ni toutes des "sifflets" ; il peut s'agir de perforations dues à une usure naturelle (Ph. Chase, 1992 : p.165-167) ou encore à des rongements de carnivores ; mais nous n'avons retenu que les pièces où le travail de l'homme ne fait pratiquement aucun doute (hormis la série étudiée par M. Dauvois - Fig.1, n° 9- que nous présentons dans son intégralité) ; certaines pourraient avoir une valeur pour nous encore inconnue.

Le remarquable travail sur ce sujet de M. Dauvois n'est pas totalement convaincant pour l'utilisation de tous les objets qu'il a étudiés. Prudemment, ce spécialiste fait au préalable un choix judicieux et pertinent parmi les phalanges percées. Pour nous, la perforation jouxtant l'embouchure des "sifflets" ou "flûtes" indiscutables sont des fentes plus ou moins longues, sciées et non rondes et perforées. Cataloguons donc comme "sifflets" possibles tous les becs taillés directement en "V" ou les encoches délibérément sciées perpendiculairement à une embouchure (Fig.1, n° 10 et 11) ; nous acceptons volontiers qu'en soufflant d'une certaine façon dans n'importe quel trou fait dans un corps creux il puisse en sortir un son quantifiable, mais nous n'en déduisons pas, pour notre part, qu'il s'agisse d'une volonté déterminée pour obtenir cet effet dans chaque cas. En 1907, G. Henri-Martin émet la même réserve.

Pour nous en convaincre, il suffit d'observer une de ces phalanges provenant du gisement moustérien de Combe Grenal (Fouilles F. Borde) (Fig.1, n°3) : la rondelle osseuse due au travail de perforation (découpe probable en l'occurrence) est encore en place, à moins qu'il ne s'agisse de l'enfoncement de la table osseuse par une canine de carnivore, ce qui paraît moins évident mais possible.

Une autre encore est percée de part en part comme un pendentif (La Quina) (Fig.2, n°2). Certaines sont trouvées groupées (Abri Blanchard), peut-être s'agit-il là d'un rite particulier comme plus tard certaines statuettes seront trouvées groupées en Europe de l'Est.

Datation et attribution culturelle

Pour beaucoup la parure et les pendentifs (dont des os perforés) n'apparaîtraient qu'au paléolithique supérieur, c'est oublier quelques éléments, restés douteux- "n'ayant pas un relevé très exact des fouilles" - mais peut-être

aussi parce qu'on ne voulait pas d'un homme de Néandertal trop évolué. Il n'en est pas moins vrai qu'A. Marshack nous livre une petite série d'os perforés antérieurs à cette période : un métapode et une vertèbre de loup auraient été percés de part en part à l'époque micoquienne (Bosksteinschmiede - Lonetal) (Fig.2, n° 4-5) - une phalange de renne entièrement perforée et une canine de renard en cours de perforation sont découvertes dans le gisement de La Quina - (Fig.2, n° 2-3). Les études successives de certaines de ces pièces moustériennes perforées ou en cours de perforation - (A. Vincent - Y. Taborin) "qui offrent des caractéristiques déroutantes" (Y. Taborin) nous permettent d'émettre l'idée d'une perforation volontaire.

Le pendentif, perforation volontaire, est attesté au Castelperronien (principalement à la grotte du Renne d'Arcy s/Cure).

Les questions demeurent : à quel type humain appartient le Castelperronien ? Si la réponse est Néandertal, on doit lui attribuer la production d'éléments osseux volontairement percés (dont de probables pendentifs). A moins qu'il y ait "copiage" du contemporain Cro-Magnon et donc acculturation.

Ces perforations volontaires nous autorisent à assimiler certaines phalanges percées à cette époque à des œuvres d'art ; mais rien n'interdit de penser que Néandertal, capable de rites d'inhumation (dépôts funéraires), d'utiliser des os rainurés, percés ou maculés de bioxyde de manganèse (Fig.2, n° 1) n'ait voulu matérialiser la renaissance/réincarnation dans certaines de ces phalanges évocatrices. Si l'on recule les datations de l'art jusqu'au début de l'Aurignacien, comme nous y poussent les dernières datations et travaux de J. Clottes depuis la découverte de la grotte Chauvet, il faut bien en reculer la genèse au-delà de 35000 ans.

Faudrait-il encore définir l'art, ce qui n'est pas le but de cet article (E. Martin, 1994 : p.11/17), mais nous pouvons néanmoins tenter de considérer les "artifices" créés comme supports d'une pensée comme œuvres d'art essentiel, besoin humain de matérialiser l'abstrait pour tenter d'influer sur ce monde mystérieux et impalpable d'avant la vie et d'après la mort.

Le choix du matériau

Un problème supplémentaire et primordial est qu'il n'y a pas un art préhistorique mais des arts préhistoriques, seul le principe demeure, mais sa matérialisation peut changer de forme et de support ; nous avons la certitude que depuis Neandertal, au moins, l'homme croit à ce monde impalpable d'après la mort. En ce sens, bien des religions actuelles n'ont pas beaucoup changé. Il n'y a donc aucune raison de ne pas utiliser cette croyance quasi universelle pour démontrer que ces phalanges percées, pratiquement toutes de

cervidés, sont parfois des principes de vie. Outre l'aspect anthropomorphe de ces os, le choix du matériau n'est peut-être pas, lui non plus, le fait du hasard : les cervidés ne sont-ils pas depuis tous temps symbole de renaissance grâce à leurs ramures renouvelées chaque année ? Ceci est peut-être valable pour bien des gravures sur bois de renne ou de cervidé.

Néanmoins, des phalanges d'autres animaux ont été également percées (loups - bisons) et ne rentrent objectivement pas entièrement dans ce cadre (Fig.2, n° 4-5).

Pour le cheval... le mystère reste encore aussi entier que pour les chevaux de Lascaux. (Fig.2, n° 6-7).

La phalange du cheval du Soucy (24) exposée au Musée du Périgord est très étonnante (Fig.2, n° 6), son anthropomorphisme naturel est flagrant d'un côté comme de l'autre. La perforation nette réalisée au taraud de silex est énigmatique elle aussi, en aucun cas elle n'a pu servir de sifflet et peut donc rentrer dans notre cadre de réflexion à moins qu'il ne s'agisse d'un élément utilitaire... mais alors lequel ? Nous éliminons l'idée d'un "pommeau" à feu, les marques d'usure/utilisation qu'auraient dû laisser les rotations d'un "bâton à feu" éventuel ou quelconque manche de taraud ne sont pas visibles dans la partie interne ; un récipient ? Pourquoi pas...

Il ne faut quand même pas oublier que d'autres matériaux (dans le paléolithique supérieur) ont été utilisés pour de telles représentations féminines stylisées : dents de cheval pour La Marche, Montgaudier (Fig.2, n° 10-11-12-13), de bison pour Mejrirtch, jayet (lignite) pour l'Aveyron, ivoire pour Brassempouy, stéatite pour Tursac, voire même calcaire, calcite ou grès pour d'autres sites. Le principe demeure dans sa diversité.

Pérennité

La ressemblance entre les phalanges décorées Alentéjaines et les groupes de phalanges percées paléolithiques est encore renforcée par l'aspect de certaines "plaquettes" anthropomorphes néolithiques (Fig.2, n° 9) identiques à des "plaquettes" similaires existant au paléolithique (Mejrirtch) (Fig.2, n° 8).

Les rites de perforation des phalanges animales, malgré leur pérennité, ont pu être parfois remplacés ou renforcés par la gravure et la sculpture de statuettes et symboles féminins. Le rite/croyance premier et la tradition perdurent : nous trouvons les phalanges percées ou décorées dès le moustérien jusqu'à l'âge du bronze.

Pourquoi pas ?

L'amalgame paléolithique, néolithique, protohistorique et historique est souvent considéré comme fragile, mais quand il s'agit de ces principes universels, je pense que l'on peut franchir le pas ; pourquoi la Déesse-Mère de Catal-Huyucq n'aurait-elle pas la même valeur que celle de Lespugue ? Un os percé du paléolithique, la même explication que le même os percé de l'âge du bronze ?

Ce ne sont là que des hypothèses, mais ce travail n'a pas d'autre but que de contribuer à la confirmation ou à l'infirmité des idées, des théories contradictoires ou similaires ici ou en d'autres endroits de la planète, aujourd'hui ou demain avec de nouvelles découvertes.

Au terme de cette étude, l'auteur tient à remercier Mmes Merlin-Anglade (Musée du Périgord - Périgueux) et F. Soubeyran, MM. R. Castanet, J.J. Cleyet-Merle (Musée National de la Préhistoire - Les Eyzies de Tayac), M. Dauvois, L. Dupont, J.P. Lhomond, A. Morala, J.L. Piel-Desruisseaux, pour l'aide et les précieux conseils qu'ils ont bien voulu apporter.

P.R.

Figure 1. Phalanges et os percés ou anthropomorphisés :

- 1-2/ Phalanges paléolithiques de rennes perforées - La Quina - d'après G. Henri Martin.
- 3/ Idem - Combe Grenal - d'après P.H. Chase.
- 4/ Laugerie Haute - d'après L. Giraux.
- 5/ Idem - Maisiere Canal - d'après M. Otte.
- 6/ Vallon de Castel-Merle (La Souquette ?) - dessin P. Raux - Musée du Périgord - Périgueux
- 7/ Vallon de Castel-Merle. Musée National de la Préhistoire - Les Eyzies.
- 8/ Fourneau du Diable. Musée National de la Préhistoire - Les Eyzies.
- 9/ Série de phalanges siffantes (d'après M. Dauvois)
- a/ Aurignac ; b/ c/ d/ - Mas d'Azil ; e/ Saint-Jean des Vergnes ; f/ Le Placard ; h/ i/ j/ k/ l/ m/ La Quina ; n/ Lussac Les Châteaux ; o/ Croze de Tayac ; p/ Gorge d'Enfer ; q/ Laugerie-Haute ; r/ s/ t/ u/ v/ w/ Laugerie-Basse ; x/ Blanchard ; y/ Grotte du Tribolite ; z/ Bruniquel ; z'/ Isturitz.
- 10/ "Sifflet" - Maisiere-Canal - d'après M. Otte.
- 11/ "Sifflet" - La Bêche aux Rotches - d'après M. Otte.
- 12/ Phalange néolithique décorée Alentejana - d'après A. Garcia-Guinea et A. Puente.

- 13-14/ Phalanges contemporaines transformées en “jouet” (Sibérie)
appelée *inugaq* : “petit être humain” et *arnanngaq* “imitation de femme”.
- 15/ Phalange néolithique rainurée - Ardales (Malaga).
- 16/ Os anthropomorphisé (capridé) - Jericho - Musée Rockefeller, n°
608, Jérusalem.

**Figure 2. Phalanges, dents et os utilisés, percés
ou anthropomorphisés :**

- 1/ Côte maculée de bioxyde de manganèse - couche moustérienne -
Reymonden Nord – d’après F. Soubeyran - Musée du Périgord - Périgueux.
- 2/ Phalange perforée - La Quina – d’après G. Henri-Martin.
- 3/ Dent de renard perforée - La Quina – d’après G. Henri-Martin.
- 4/ Vertèbre de loup perforée - Bocksteinschmiede – d’après Wetzel.
- 5/ Métapode de loup perforée - Bocksteinschmiede – d’après Wetzel.
- 6/ Phalange de cheval perforée - Le Soucy (24) - Dessin P. Raux -
Musée du Périgord - Périgueux.
- 7/ Phalange de cheval anthropomorphisée – Syrie.
- 8/ Plaquette anthropomorphe paléolithique - Mejiritch – d’après
Z. Abramova.
- 9/ Plaquette anthropomorphe néolithique Alentejanae – d’après
M. Garcia-Guinea.
- 10/ Incisive de cheval transformée en symbole féminin – Lussac Les
Châteaux - Dessin P. Raux.
- 11-12/ Idem - La Marche - Dessin P. Raux.
- 13/ Idem - Montgaudier – d’après L. Duport.

Bibliographie

- Abramova (Z.), 1995, *L’art paléolithique d’Europe orientale et de Sibérie*. J. Millon. Fig. 11, n° 4.
- Airvaux (J.A.), Armand (D.), Chaze (Ph.), Debenath (A.), Dibble (H.L.), Jelinek (A.), Leroyer (C.), Lévêque (F.), Ricard (J.L.), Tillier (A.M.), Tournepiche (J.F.) et Vandermersch (B.), 1992, *Néandertal en Poitou-Charente*, Angoulême, Association régionale des conservateurs de musées de Poitou-Charente, p. 110-140-160-166-169-175-176.
- Beaune (S. de), 1995, *Les hommes au temps de Lascaux*, Hachette, p. 280.
- Blanchet (J.C.), 1989, *De Lascaux au Grand Louvre*, Paris, Errance, p. 442-443.

- Bonifay (E.), 1988, "Fréquence et signification des sépultures néandertaliennes. L'homme de Néandertal", *E.R.A.U.L.*, fasc. 32, p. 32-35.
- Bordes (F.), 1968, *Le paléolithique dans le monde*, Hachette, p. 44-45.
- Bordes (F.), 1969, "Os percé moustérien et os gravé acheuléen du Pech de l'Aze", *Quaternaria*, t. XI, p. 281-282.
- Bueno Ramirez (P.), 1992, "Les plaques décorées Alentejaines : approches et analyses", *L'Anthropologie*, t. 96- 2/3, p. 573-603.
- Camps (G.), 1982, *La préhistoire*, Perrin, p. 167, 173, 176.
- Chase (PH.), 1990, "Sifflets au paléolithique moyen", *B.S.P.F.*, t. 87, fasc.6, p. 165-167.
- Clottes (J.), Lewis William (D.), 1996, *Les chamanes de la préhistoire*, Seuil, p. 45, 71.
- Combier (J.), 1990, "Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire de l'Île de France." *A.P.R.A.I.F.*, n° 3, p. 13.
- Cremades (M.), Laville (H.), Sirakov (N.), Koslowski (JK.), 1995, "Une pierre gravée de 50 000 ans B.P. dans les Balkans", *Paléo*, fasc. 7.
- Cremades (M.), 1996, "L'expression graphique au paléolithique inférieur et moyen", *B.S.P.F.*, t. 93, fasc. 4, p. 494-501.
- Csonka (Yvon), 1988, *Collections arctiques*, Suisse. Musée de Neuchâtel, fig. 121-122, p. 92-93.
- Dauvois (M.), 1989, "Son et musique paléolithiques". *Les Dossiers de l'Archéologie*, fasc. 142, p. 2-11.
- Dauvois (M.), 1994, "Les témoins sonores paléolithiques extérieurs et souterrains. Sons originels, préhistoire de la musique". *Actes du colloque de musicologie de Wegimont*, *E.R.A.U.L.*, fasc. 61, p. 3-15.
- Dauvois (M.), 1996, "Témoins sonores et caractérisation acoustique des grottes ornées du monde paléolithique occidental", *International News Letter on Rock Art*, fasc. 13, p. 23-25.
- Debenath (A.), Dupont (L.), 1971, "Os travaillés du paléolithique ancien et moyen en Charente", *B.S.P.F.*, p. 189-202.
- Debenath (A.), 1990, "Le paléolithique moyen récent et le début du paléolithique supérieur dans le bassin de la Charente. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire de l'Île de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc.3, p. 231-232.
- Delporte (H.), 1993, *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, p. 191, fig. 207, 207b.
- Dupont (L.), 1960, "Les gisements préhistoriques de la vallée des eaux claires III, os moustériens peut-être gravés", *B.S.P.F.*, fasc.196, p. 55 - 59.
- Dupont (L.), 1972, *Exposition de la Préhistoire de la Charente*, La Rochefoucault.
- Giraud (L.), 1907, "Traces humaines laissées sur des os", *B.S.P.F.*, séance du 24 janvier 1907.
- Govozdover (M.), 1989, "Ornamental decoration on artefacts of the

- kostienki culture”, *Soviet anthropology and archeology*, fasc. 27.4, p. 8-31.
- Guicharnaud (R.), 1986, “La préhistoire du Tarn et Garonne”, *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne. Musée de Montauban*. t. 17, p. 31-38, 45.
 - Heim (J.L.), 1990, *La Chapelle aux Saints*, Association pour la Recherche Archéologique du Limousin, p. 60-61.
 - Heim (J.L.), 1992, “L’énigme de Néandertal”, *Sciences et Avenir*, n° 542, p. 66-67.
 - Heinzelin (J. de), 1973, “L’industrie du site paléolithique de Maisière Canal”, *I.R. Sciences Naturelles*, mémoire 171.
 - Henri-Martin (G.), 1906, “Présentation d’ossements de rennes portant des lésions d’origines humaines et animales” *B.S.P.F.*, t. 3, p. 385-388.
 - Henri-Martin (G.), 1910, *Recherches sur l’évolution du moustérien dans le gisement de La Quina*, Paris, Schleicher Frères, volume 1.
 - Henri-Martin (G.), 1910, “Fragment d’omoplate de bovidé avec traits gravés intentionnels trouvé dans le moustérien”, *B.S.P.F.*, fasc. 7, p. 40-42.
 - Jelinek (J.), 1975, *L’encyclopédie illustrée de l’homme préhistorique*, Prague, Gründ, p. 210.
 - Ladier (E.), Welte (A.C.), 1994, *Bijoux de la Préhistoire*, Montauban, Museum d’Histoire Naturelle, p. 15.
 - Leroi-Gourhan (A.), 1961, *Les fouilles d’Arcy s/ Cure*, Paris, Gallia Préhistoire, t. 4.
 - Leroi-Gourhan (A.), 1964, *Les religions de la préhistoire*, Paris, P.U.F., p. 24, 25, 28, 30, 36.
 - Leroi-Gourhan (A.), 1965, *Le geste et la parole*, Albin Michel, p. 144, 212-214.
 - Leroi-Gourhan (Arl.), 1975, “The flowers found with Shanibar IV, a neandertal buried in Iraq”, *Sciences*, fasc.190, p. 564-566.
 - Lorblanchet (M.), 1997, *Les grottes ornées de la préhistoire. Nouveaux regards*, Errance, p. 7, 10, 35, 53-55.
 - Lorblanchet (M.), 1998, “Néandertal était-il un artiste ?”, *L’Archéologue - Archéologie Nouvelle*, fasc. 34, p. 20-22.
 - Marshack (A.), 1988, “The neandertal and the human capacity for symbolic thought : cognitive and problem - solving aspects of mousterian symbols.”, *E.R.A.U.L.*, fasc. 32, p. 66-69, 72, 75.
 - Martin (E.), 1994, *Courants de pensée et recherche en art paléolithique. Psychanalyse et Préhistoire*, P.U.F., p. 11-17.
 - Mortillet (P. de), 1914, *Origine du culte des morts*, Paris, Gamber J., p. 7-13.
 - Otte (M.), 1979, *Le paléolithique supérieur ancien en Belgique. Monographie d’archéologie nationale*, Nemours, Musées royaux d’art et d’histoire, t. 5, p. 553.
 - Otte (M.), 1990, “Le processus de transmission du paléolithique moyen au paléolithique supérieur. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur

ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc. 3, p. 145-149.

- Otte (M.), 1993, *Préhistoire des religions*, Nemours, Masson, p. 55-109.

- Otte (M.), 1996, *Le paléolithique inférieur et moyen en Europe*, A. Colin, p. 179-190.

- Pellegrin (J.), 1990, "Observations technologiques sur quelques séries du Chatelperronien et du M.T.A.B. du Sud-Ouest de la France : une hypothèse d'évolution. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc. 3, p. 145-149.

- Pellegrini (B.), 1995, *l'Eve imaginaire*, Payot, p. 35, 86-89, 125-138, 167-170, 178-180.

- Piette (E.), 1987, *Histoire de l'art primitif*, Picard, p. 234.

- Ramos Munoz (J.), Espejo (M.), Cantalejo (P.), Martin (E.), 1992, *El neolítico en las cuevas de Ardales*, Malaga, Ayuntamiento de Ardales, pl. 02, p. 150.

- Raphaël (M.), 1986, *L'art pariétal paléolithique*, Kronos, p. 21, 24, 27, 29.

- Roussot (A.), 1994, *L'art préhistorique*, Sud-Ouest Université, p. 13.

- Taborin (Y.), 1990, "Les prémices de la parure. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc. 3, p. 335-344.

- Tillier (A.M.), 1990, "Néanderthalien et origine de l'Homme moderne en Europe : quelques réflexions sur la controverse. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, p. 21-23.

- Van Berg (P.L.), Cauwe (N.), 1996, "Magdalithique et mégalénien", *B.S.P.F.*, t. 93, fasc. 3, p. 383.

- Vandermeersch (B.), 1976, *Les squelettes néandertaliens*, Paris, La Préhistoire Française, C.N.R.S., p. 725-727.

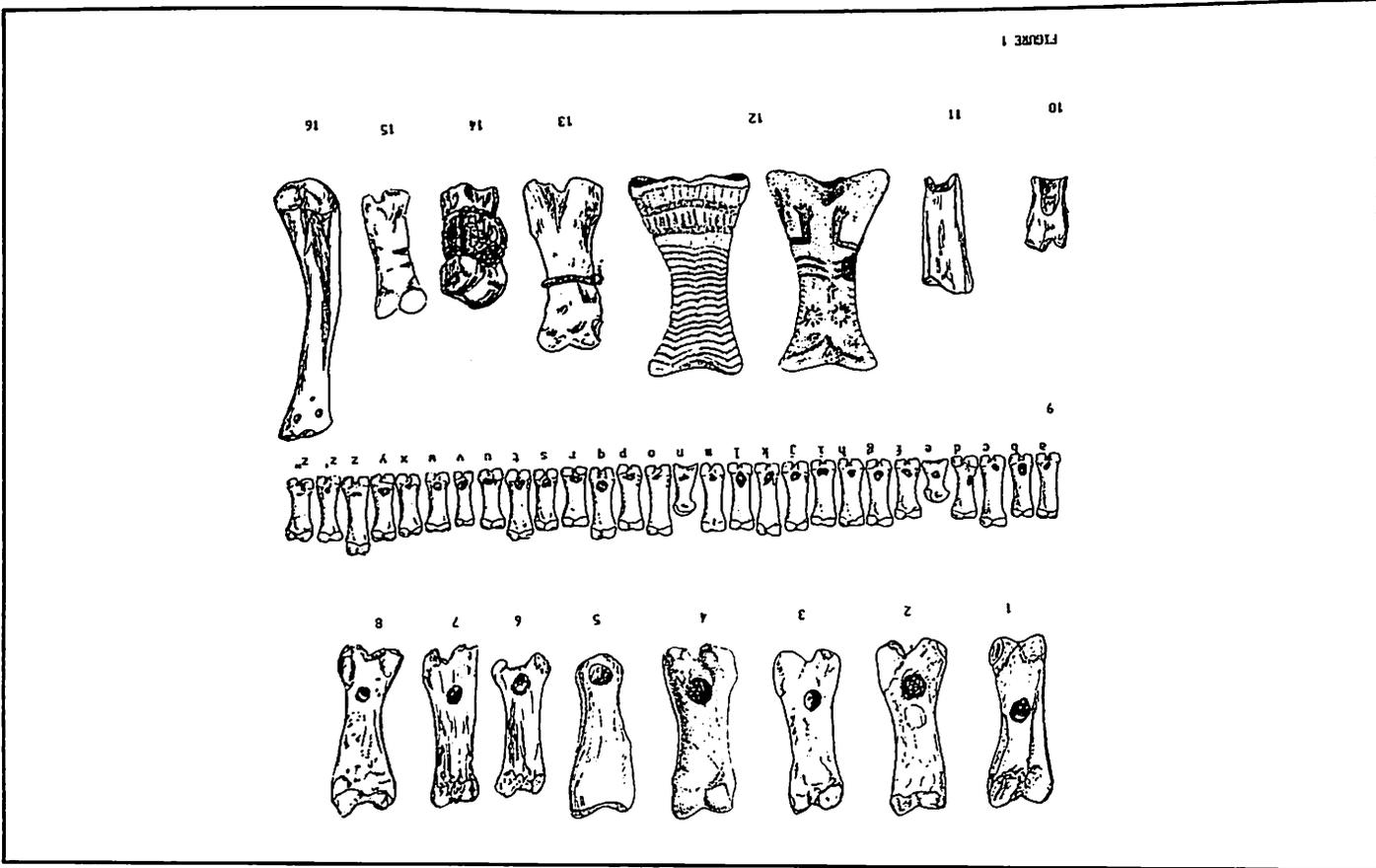
- Vandermeersch (B.), 1989, *Les sépultures néandertaliennes. Les temps de la préhistoire.*, S.P.F., Edition Archéologia, t. 2, p. 228-231.

- Vandermeersch (B.), 1990, "Réflexions d'un anthropologue à propos de la transition moustérien/paléolithique supérieur. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc. 3, p. 25-27.

- Vega Toscano (L.G.), 1990, "La fin du paléolithique moyen au Sud de l'Espagne : ses implications dans le contexte de la Péninsule Ibérique. Paléolithique moyen récent et paléolithique supérieur ancien en Europe. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France", *A.P.R.A.I.F.*, fasc. 3, p. 169-176.

- Vialou (D.), 1991, *La Préhistoire*, Gallimard, p. 4, 14, 16-345.

- White (R.), 1993, *Préhistoire*, Sud-Ouest, p. 12-19.



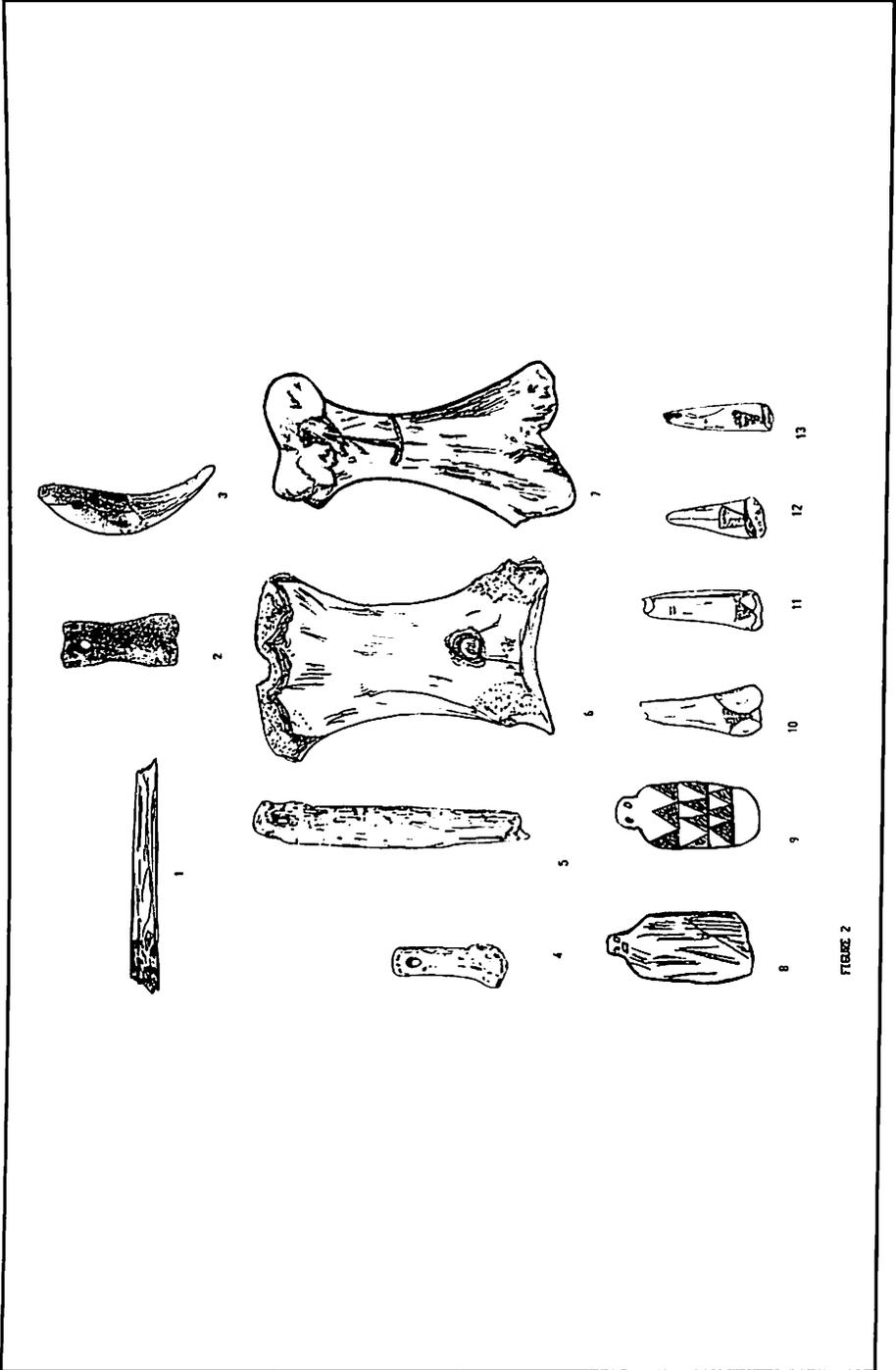


FIGURE 2

Le paysage agraire de la châtelainie de Montignac et son environnement humain à la fin du Moyen Age

par Bernard FOURNIOUX

Lorsqu'en l'année 1400, le duc d'Orléans acquiert le comté de Périgord, confisqué par le roi Charles VI au comte félon Archambaud, celui-ci dépêche un commissaire pour prendre possession de ce qui fut au XIV^e siècle, le principal bastion de la puissance comtale : *le chastel, ville close et chastellania de Montinhac*. La mission consiste alors à rassembler les archives du domaine et à dresser un état descriptif des lieux et des biens¹. La réhabilitation du château démantelé est envisagée et dans la foulée sont élaborés plusieurs censiers recouvrant en partie ou en totalité le territoire de la châtelainie². L'un de ces documents, destiné à la levée des rentes de l'année 1402, a retenu toute notre attention. Ce rôle de redevances, dues par les tenanciers de la châtelainie est intitulé par son rédacteur en ces termes : *"se lo beyliatge degut al bayle de Mossenhor el la chastelania de Montinhac et acostumat de pagar per las personas de sos escrichas et levat per Aymeric de Veyras lan M e CCCC e II"* ou encore *"las rendas del blat e del vi e dels deniers degut à Mossenhor lo comte"*. Nous en livrons ici le contenu,

1. Dessalles, *Les deux derniers comtes de Périgord, preuves*, Paris, 1847.

Laharie (Muriel), "Le fonds Périgord aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques", in *Revue de Pau et du Béarn*, n°4, 1976.

2. A.D.D., 2 E 1819/9, f°24 (1400-1401).

examiné sous l'angle de l'occupation du sol et du peuplement. En outre, cinq documents écrits ont été consultés permettant ainsi de compléter cette source d'informations : En l'année 1383, le comte de Périgord exempte de leurs obligations les tenanciers dont les maisons ont été incendiées par *los Angles*³. En 1324, Jeanne de Pons, sœur de Renaud, apporte en dot à son époux Archambaud, comte de Périgord, 500 livres de rentes assignées sur l'étendue de la châtelainie de Montignac⁴. En 1304, Regnaud de Pons *dominus* de Montignac et de Bergerac constitue en faveur d'Aymeric de la Porte, époux de Marguerite de Pons, une rente de 120 livres sur les paroisses de la dite châtelainie⁵. En décembre 1280, Héliel Rudel *dominus* de Pons et Montignac cède aux templiers, moyennant 200 livres tournois et un marbotin d'or d'acapte, tous les biens qu'il a dans le vicus de Sergeac et autour de la commanderie à l'exception toutefois des fiefs de chevalier (*nostris feuda militaria*)⁶. En 1257, Geoffroy de Pons, *dominus* de Montignac, assigne en dot à son gendre Archambaud de Comborn, époux de sa fille Marguerite, une rente de 90 livres sur les paroisses de Peyrignac et du Cern⁷.

Aujourd'hui en dépôt aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques dans le fonds Périgord (série E600 à E881), le rôle de rente, objet de ce propos est enregistré sous la cote E 777. Il se présente sous la forme d'un cahier de format 215 x 285 mm, composé de 46 feuillets de papier reliés par un fil de chanvre.

Ce précieux document nous restitue à l'aube du XV^e siècle, l'habitat rural inscrit dans les limites de la châtelainie de Montignac -*Infra fines et limites dicte castellania*- comme cela est spécifié en 1466 et nous offre un aperçu de la densité démographique de l'aire considérée.

En ce qui concerne l'habitat, nous pouvons donc recenser :

- 130 unités d'exploitations agricoles plus ou moins importantes parmi lesquelles figurent :

- 89 mas
- 31 borderies
- 1 tenencia désignée encore affar
- 1 fazio
- 2 fach
- 6 tenures non désignées de manière explicite

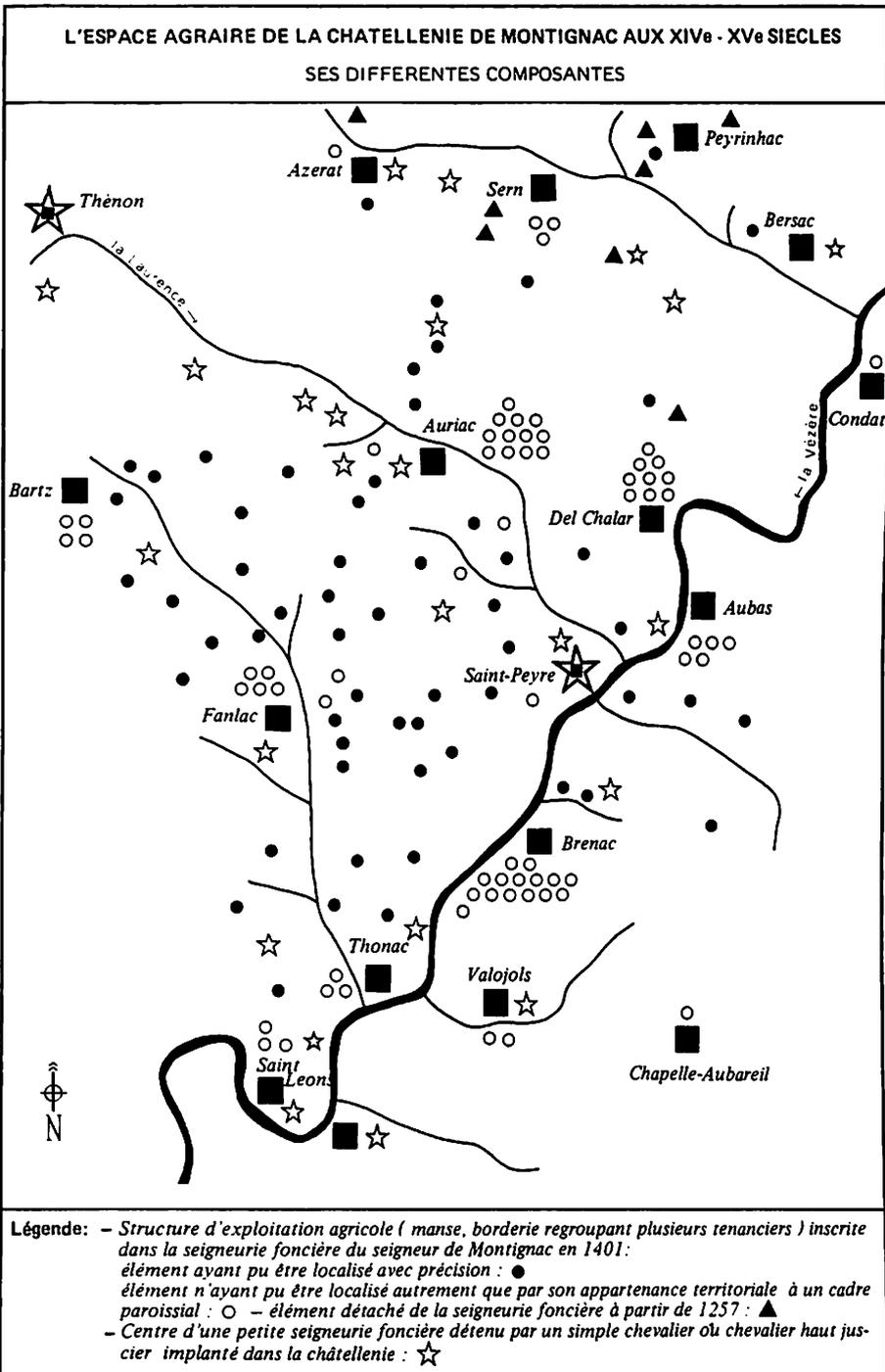
3. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 776 (1383).
Aysso son aquilh qui son estat ars los Angles als quals Mossenhor lo comte a donat las rendas de ... (un mot illisible) de l'an LXXXIII.

4. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 620, E 620bis (1324).

5. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 774 (1304).

6. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 611, f° 65-67 (1280).

7. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 774 (1257).



Les sources antérieures datées des années 1383, 1324, 1304, 1280 et 1257 permettent de dénombrer à leur tour :

- 47 exploitations paysannes supplémentaires dont
 - 22 mas
 - 7 borderies
 - 5 tenances
 - 9 fasione
 - 1 locus
 - 3 tenures dénuées d'appellation précise

Plusieurs autres installations associées à la vie économique locale sont enregistrées telles :

- moulins à blé (*moli*)
- pressoir à huile de noix (*trulh del oli*)
- four à pain (*forn*)

Viennent s'ajouter différentes tenures comme les *ort*, *prat*, *vinha*, *bosc*, *ostal*, *mayo*, *obrador* et autres, même si elles ne constituent pas de véritables unités d'exploitation.

Ainsi, une fois cartographiées, ces données permettent d'observer que l'habitat implanté dans le cadre de la châteltenie est non seulement dispersé géographiquement mais de forte densité. L'espace agraire qui l'entoure est circonscrit de 3 côtés par vallée et combes sèches et fait front à un écran forestier qui se développe sur les hauteurs. La formation des strates toponymiques, quant à elle, indique que l'habitat est apparu en majorité pendant la période romane et que cette colonisation du sol est à l'origine de l'élaboration de la trame de l'habitat actuel.

En ce qui concerne la population de la châteltenie, le censier mentionne 526 individus taxés, probablement des feux fiscaux et cite globalement *totz los habitans* de Fanlac qui relèvent ensemble du seigneur de Montignac en raison de son domaine direct. Ainsi est-il possible d'évaluer cette population rurale à plus de 2636 personnes si l'on applique le critère couramment admis de 5 personnes par foyer.

On a là réuni, sans doute, la majeure partie de la population rurale de la châteltenie. Cependant, une estimation démographique qui se voudrait plus proche de la réalité se doit de prendre en compte les *habitatores* ou *commorantes* de mas assujettis à la clientèle vassalique du maître de la châteltenie, et qui, pour cette raison, ne sont pas consignés dans le censier. C'est le cas en particulier des tenanciers de la Reille, del Bancut et de Porchiers qui dépendent de petits seigneurs fonciers en l'occurrence ceux de Segelard, de la Tour del Bos et de Coulonges : *Sunt homines dictorum dominorum de Segelars et deu Bost (turre de Bosco), ab causam maynamenti predicti de la Reyllia... sunt homines domini de Colunges* à cause du

maynament de Porchiers comme l'indique l'enquête du comte ordonnée en l'année 1466⁸. Le paysage humain, dévoilé par le censier est essentiellement constitué d'hommes de souche paysanne qui ont emprunté le plus souvent, pour patronyme, le nom de leur terre ou de leur mas d'origine. Toutefois, figurent parmi eux, en nombre réduit certes, des artisans tels que *lo sudor*, *lo sartre*, *lo mercier*, *lo peyrier*, *lo peyrolier*, *lo bannier* et le *milheyrol* (?), des notables qualifiés de *magister*, des agents seigneuriaux tels que *lo bayle*, *lo juge*, *lo valvassor* et *lo procurator fiscalis castellanie de Montinhaco*, ou encore certains membres du clergé séculier et de la petite noblesse. Il peut paraître surprenant, de prime abord, que des membres de la noblesse rurale se mêlent aux hommes de la glèbe. Ceci témoigne de la similitude des conditions sociales qui pouvait exister au delà des distinctions juridiques entre les tenanciers du seigneur de Montignac et ses vassaux, des *donzelli* ou *militis* tenus à l'hommage-lige pour leur modeste fief. On croise aussi dans le censier des clercs et des prêtres. Si pour les premiers, il ne fait aucun doute qu'ils agissent en leur nom personnel, on ignore par contre, si les autres, *rector* d'église paroissiale, le font au même titre ou en tant que desservant de leur circonscription.

Si l'on pose au préalable pour postulat que les redevances des tenanciers ont un lien direct avec leur production, le contenu du censier de 1402 permet également d'appréhender les grandes orientations de l'agriculture de l'époque. Cette année-là, les rentes qui ont été acquittées font ressortir une polyculture vivrière fondée essentiellement sur quatre types de céréales : le froment (*fromen*), le seigle (*setgle*, *seguel*), l'avoine (*sivada*) et l'orge de printemps (*beyliatge*). Celles de 1382 font apparaître ces graminées, à l'exception de l'orge, dans l'ordre de proportion suivant :

- 67% concerne l'avoine
- 30,5% le froment
- 2,5% le seigle

Si l'on s'en réfère à la répartition géographique des exploitations agricoles de la châtellenie, en ce début du XV^e siècle, l'avoine représente incontestablement la culture dominante : elle est d'ailleurs prélevée dans toutes les paroisses de la circonscription. Quant au seigle, bien que perçu en quantité réduite, il est récolté dans 7 paroisses sur 12 tandis que le froment, cultivé de préférence sur les dépôts alluviaux de la Vézère (entre Saint-Léon et Aubas) et de l'un de ses affluents traversant la paroisse de Fanlac, n'est présent que dans 6 paroisses sur 12.

L'économie locale réserve une place loin d'être négligeable à la viticulture, qui représentait, sans doute, une culture spéculative. En effet, les redevances seigneuriales en vin touchent 9 paroisses sur 12. La vigne

8. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 692 (1466).

Fournioux (Bernard), *La clientèle vassalique du seigneur de Montignac à la fin du Moyen Age*, à paraître.

recouvre les terres les plus ensoleillées et tapisse les versants les mieux exposés de la Vézère et de ses principaux affluents (Cern, Laurence, Thonac).

Les châtaignes (*castanhas*) occasionnent enfin des redevances dont la paroisse de Fanlac et les confins des paroisses limitrophes de Brenac et Saint-Pierre de Montignac ont l'exclusivité.

L'absence de noix dans les rentes de la châtellenie intrigue quelque peu, d'autant que l'existence de pressoir à huile est attestée, que les *noiz* sont mentionnées en 1382 dans la leude des denrées et produits manufacturés à Montignac, qu'enfin les *nogalhos* (cerneaux de noix) sont prélevées en 1265 dans la châtellenie voisine de Reilhac.

En outre, étaient réclamés par le seigneur de Montignac :

- gélines et chapons (*gualhinas e chapos*)
- dîme du blé et du vin (*los deymies*)
- mélange de blé appelé *mestura*
- bois de chauffage (*lenha*)
- paille et chaume (*fays de palha et de chauls*)
- cire d'abeille

Enfin, il convient de signaler que des rentes en argent étaient prélevées en sols et deniers.

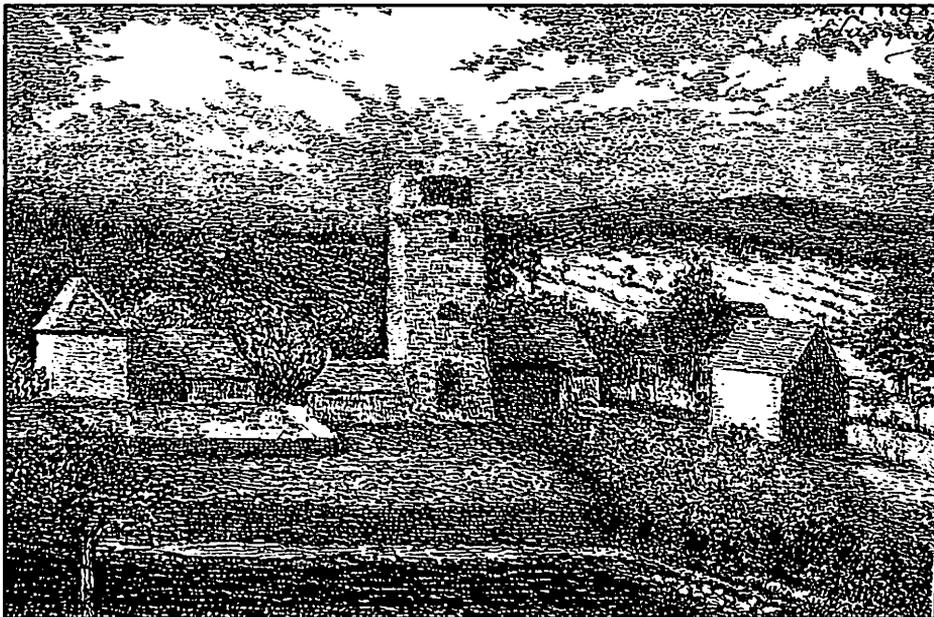
Voici donc, au terme de cette présentation, les informations extraites du censier de 1402, ainsi que les données complémentaires puisées dans les actes plus anciens ou plus récents, énumérées ci-dessous dans le détail :

Chastelania de Montinhac (*habitat rural et structures agraires*)

parofia d'AUBAS : deus Bas, 1324

- **lo mas⁹** : - Daurat, 1402.
- Del Bigor, 1402 ;
 manso del Biguor (deus Bas), 1324 ;
 Bigord, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Le Bogor (toponyme actuel).

9. Le mas est une exploitation rurale de taille importante qui concentre tous les éléments nécessaires à l'autonomie d'un groupe humain (habitat, bâtiments d'exploitation agricole, terres cultivables, prés, vignes, bois...). Il est partagé entre plusieurs tenanciers et regroupe jusqu'à une douzaine d'exploitants. La borderie apparaît comme une exploitation rurale aux dimensions plus réduites et est implantée le plus souvent en bordure des finages les plus anciens (ceux des manses attestés à l'époque carolingienne).



*Dessin du donjon de Jailhet et du hameau par L. Pasquet.
8 août 1898 (iconothèque S.H.A.P., AD3)*

- **Laugezia**, 1402 et 1324 ;
Laugezie, XVIII^e siècle (Belleyme).
- **La Ponthentia**, 1402.
- **Rocha Maliera**, 1402 ;
Roche Malière, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Rochemalière (toponyme actuel).
- **lo bosquet** : - **Sen Chaman**, 1402 ;
le Bousquet, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
le Bousquet (toponyme actuel).
- *tenencia de Fossato, 1324¹⁰.*
- *l'iter de Montinhac versus Bellum regardum traverse la paroisse d'Aubas, 1325 (ADPA, E 774)*

10. En italique, sont mentionnées des exploitations agricoles, non citées dans le censier de 1402, mais attestées dans les textes antérieurs ou postérieurs.

paroffia d'AURIAC : burgus, 1304

- **lo mas de :**
 - **Buoviala e de Las Vinhas, 1400, 1402 ;**
Buovila, 1383 ;
las Vinhas, 1383 ;
fasione de, locus de Bonvila et de las Vinhas, 1304 ;
les Vignes, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Darmensac, 1402 et 1383 ;**
manso Darmensac, 1324.
 - **Del Calhauguet, 1383, 1400 et 1402 ;**
maison noble de Calliauguet, fief relevant à foy et
hommage du sgr de Montignac, XVIII^e siècle
(A.D.D., 2 E 1828/8) ;
Caillauguet, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Le Caillaugue (toponyme actuel).
 - **Del Puey, 1402 ;**
le Puy, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Grimoaria, 1402 et 1400.**
 - **Lalanguana e del Deffes, 1383, 1400 et 1402 ;**
affario del Deffes, 1324 ;
tenentia de Longuanha, 1324 ;
la tor dal Deffes, 1383 ;
mansi del Deffes, 1472 ;
Le Defeix, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Le Defeix (toponyme actuel).
 - **La Rua, 1402 ;**
manso de la Rua, 1324.
 - **Laserra, 1400, 1402 ;**
moulin de la Serre, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Lhinars, 1402 ;**
Linard, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Linard (toponyme actuel sur la commune d'Azerat).
 - **Trueus, Trueos, 1400, 1402 ;**
loci del Truelh, 1492 (Rastignac, p. 74) ;
Le Treuil, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Le Treuil (toponyme actuel).
 - **Urtal, 1402 ;**
Vital (?), 1383 ;
tènement appelé mas Urtal (paroisse d'Azerac)
confronte au chemin de Lalande à Azerac, 1686
(A.D.D., J 307 f^o139).
 - **Vialot, 1402 ;**

manso de Vilotz et Chorag, 1324 ;
 Vialot, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Vialot (toponyme actuel).

- **la bordaria** : - **Del Chauze**, 1402 ;
 bordar. del Chauze, 1324.
- **Jalhetz**, 1402 ;
 tor et bordaria, 1383 et 1324 ;
 nobili hospitio reppayrii de Jalhes, 1493 ;
 domus nobilis de Jailhes, 1494 (généal. de Rastignac,
 p. 74) ;
 Alain d'Albret seigneur de Montignac accense le lieu
 (village et phieuf), 1464 (2 E 1852/61-6) ;
 Jalliès XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Jaillieix (toponyme actuel).
- **La Vayschiera**, 1402 et 1383 ;
 la bordaria de la Vayschiera (limitrophe de Saint-
 Pierre) ;
 fazion de Veysière dépendant de Panissal (paroisse
 S. Peyre), 1686 (J 307).
- **Puech Meia**. Puech Mega, Puch Mega, près Valette ?,
 1400, 1402.
- del fach de : - Labolharia, 1402 ;
 La Boueyrie, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 La Bouyerie (toponyme actuel).
- lo prat de : - Lacomba, 1402.
- lo moli : - Baudet, 1402 et 1383 (tenu par R. La Faya).
- las costas de : - Jalhetz, 1402.
- las Veyschieras - Dauriac, 1402.
- *tenencia de Faya, 1324 ;
 nemus appelé lo deffes de La Faya, 1352 (ADPA, E 692).*
- *molendinum, (Auriac) 1352 (ADPA, E 692).*
- *mansum de la Garda, 1352.*
- *Raymundo La Rocha de prope Bellum Podium, 1324 ;
 Guillelmo de Bello Podio donzello, 1324 (ADPA, E 620 bis) ;
 G. de Belpuey, donzel, 1383
 hostieux de Belpuy, 1400 ;
 in domo domini de Belpuey, 1466 (ADPA, E 692) ;
 in manso de Pulcro podio, 1466 ;
 Bertrandus de Pulcropodio domicellus, dominus ejusdem loci (âgé de
 50 ans), 1466 ;*

*Gerald de Belpuey domicellus, 1467 (ADPA, E 692)'' ;
Beaupuy et moulin, XVIII^e siècle (Belleyme).*

- *Lo mas de Tonens, 1383.*
- *manso de Rupe, 1324 ;
la Roche, près Beaupuy, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *Rupezfolcaud, 1466 ;
La Rochefoucauld (XVIII^e siècle, actes notariés)*
- *heredes W. de Valeta, 1383 ;
maison noble de Valette, fief relevant à foy et hommage du seigneur de
Montignac, au XVIII^e siècle (ADD, 2 E 1828/8).*
- *la bordaria dal Bosc, 1383 ;
Raymund de Bosco dominus del Bos, domicellus, 1467 ;
turre de Bosco et de Segelard, 1466 (ADPA, E 692) ;
hospicior. de Segalars et deu Bost, 1466 ;
Pierre de Ripperia dominus de Segelard, domicellus, 1467 ;
Segelard, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Moulin de Segelard (toponyme actuel).*
- *maynamenti de la Reylia, 1400, 1466 (relève de Segelars) ;
La Reille, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *los deymies dauriac.*
- *manse de Savier, 1400, hommage de Guidon de Saint-Rabier donzel
(E 635 ; 2 E 1828/15-9) ;
le Salvier, XVIII^e siècle (Belleyme)*
- *bordaria de la Genebra, Raymond d'Albarupe miles et son fils Guillaume
habitant du bourg de Fanlac cèdent une rente sur la tenure à Pierre
Lacropta domicellus fils de Fortanier, 1319 (A.D.D., 1 Mi 259 f°101) ;
La Genève, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *ruo de La Rausa, 1304 (ruisseau de la Laurence).*
- *tènement du Chapial, 1400 (relève de Segelars) ;
le Chapial, XVIII^e siècle (Belleyme).*

parofia d'AZERAT :

- **lo mas de :**
 - **Chamberti, 1402.**
 - **Laboret, 1402 ;**
Labouret, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
Labouret (toponyme actuel).
 - **La Rocha, 1402.**

11. d'après *Enquesta pro parte domini comitis Petrag. facta contra parrochianos et habitatores de Auriaco*, en 1466-1467.

- *Rastignac* :
 - manso vocato de Rostinhac, 1324 ;*
 - acensement de totam boriā per integram vocatam de Rastinhac, 1471, (p. 72, note) ;*
 - quamdam cameram et stable in hospicio de Rastinhac, 1471 (généal. Rastignac, p. 73) ;*
 - in reppayrio de Rastinhaco (paroisse du Cern), 1484 ;*
 - ejus horiam sive mestadariam ipsius domicelli de Rastinhaco (paroisses du Cern et Azerat), 1484 ;*
 - Rastignac (La Bachellerie), XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *manso de Rupe, 1324.*

paroffia de BARS :

- **lo mas** : - **Del Perier**, 1402.
 - **Del Puey**, 1402 ;
 - Del puey del bosquet, 1383.
 - **Dels Haluos del brelh** (dels aluos del bruelh), 1402 ;
 - village et tènement de la Croze alias del Breuil, 1684 (A.D.D., J 307).
 - **La Bleynia**, 1402 et 1383 ;
 - vill. et tèn. de la Bleynie, 1686 (J 307) (superficie : 220 quartonnées, 7 picotinées) ;
 - la Blenie, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 - La Bleynie (toponyme actuel).
 - **La Brunia**, 1402 ;
 - La Brunie, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 - La Brunie (toponyme actuel).
 - **Lacomba**, 1402.
 - **La Reyteyria**, 1402 ;
 - bordaria de la Ratayria, 1304 (voir à Fanlac).
 - **La Sarlanda**, 1402 ;
 - Sarlande, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Tremolha**, 1402 ;
 - taminos de la Tremolha, 1324 ;
 - mansi de la Tremolha, 1466 (E 692) ;
 - La Trémouille, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 - La Trémouille (toponyme actuel).
 - **La Goffandia**, Gofandia, 1402 et 1383.
 - **Malanhac**, 1402 et 1383 ;
 - malanh., 1324 ;

maynamiento de Malanhac, 1466 (E 692) ;
 vill. et tèn. de Malaniac, 1686 (J 307) (superficie : 558
 quartonnées, 5 picotinées) ;
 Malagnat, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Malagnac (toponyme actuel).

- **Puch potier**, 1402 ;
 Puipautier, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Puy-Pautier (toponyme actuel).

- La fazio de : - La Ribiera, 1402 et 1383.
- lo prat de : - Rodas, 1402.
- lo claus de : - La Paganía, 1402.

- *lo mas del Bosquet, 1383 ;
 le Bousquet, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *bordar. des Sobrefons (Bars), 1324.*
- *maynamenti de la Trecgia (paroisse de Bars), 1466.*
- *in maynamiento del Bancut, parochie de Bars, 1466 (E 692) (les tenanciers
 sont hommes du dominus de Segalars).
 Senhoria del Bancutz (droit seigneurial), 1265 (A.D.D., 23 J 50) ;
 Le Bancut, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 Bancut (toponyme actuel).*
- *la poge venant de Bars et tirant vers la Seguinie, carrefour de Montignac
 vers Milhac, 4 septembre 1481 (E 778) ;
 La Siguinie (toponyme actuel).*

parofia de BRENAC :

- **lo mas de** : - **Cheyrac**, 1402.
- **Del Breilh (Brulh)**, 1402 ;
 Nobilis vir Helias de Vayras domicellus, dominus de
 Brueilh, 1466 (E 692) ;
 manso de Brolio et de Jayaco, 1304 ;
 vocato de Jalhac, 1324 ;
 fief du Breuilh (relève à foy et hommage du sgr de
 Montignac, et est détenu par un bourgeois au XVIII^e
 siècle) (2 E 1828/8).
- **Fontas**, 1402 ;
 la Font, XVIII^e siècle (Belleyme).

- **La Guyonia**, 1402, la Guionia, 1383 ;
Les Guionies, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Mazoria**, 1402.
 - **La Rocha de Fontas**, 1402 ;
La Roche, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Las Combas**, 1402.
 - **Puch Segui**, 1402 ;
ten. de Puy Seguy ou Pech Seguy, 1686 (A.D.D., J 307).
 - **Sanglarfon**, 1402 et 1383 ;
vill. et ten. de Clairfon, 1686 (A.D.D, J 307) ;
Singlar, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Seyral prop. de S. Chaman**, 1402 ;
quodam manso vocato Seyral, 1324 ;
lo bosquet de S. Chaman (dans paroisses Saint-Pierre
et le Chaylard).
 - **Tamanch**, 1402.
 - **Vialanes (Vilanes)**, 1402 ;
Vialanes, St La Filholia, 1383.
- **la bordaria** : - **Guanteyrencha (Gauteyrencha)**, 1402 et 1383 ;
bordaria de Ganteyrescha ,1304.
 - **Lafon**, 1402 et 1383.
 - **Laluo**, 1402 et 1383 ;
manso de Laluon, 1304.
 - **La Charelia**, 1402 et 1383 ;
fasione de la Charelia, 1304.
 - **La Chavalaria**, 1402 ;
Chevalerie, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Durantia**, 1402 et 1383 ;
Manso de la Curantia, 1304.
 - **La Jaufrenia**, 1402 et 1383.
 - **Las Agas**, 1402.
 - **Rocha maliera**, 1402.
- **lo buc** : - **Comtor**, 1402 et 1383 ;
la tor dal Buc, 1383 ;
manso del Buc, 1304.
 - **al abat, abacz**, 1402 et 1383.
- lo bosquet : - S. Chaman, 1402, voir Saint-Pierre.
- lo bosc : - Senhores, 1402 ;
nemore vocato senhores, 1324.

- lostal et lort dal chap del pon (Hel. Pradel), 1402.
- las mays et per lort de Beynaguet et per la tor am lors perten (P. Dalbarelhs), 1402.
- la mayo del chap del pon (Orbria de Crimirac molher de R. Viridel), 1402.
- lo moli dels Ardaritz (B. Bonal), 1402.
- la vinha de las Peyrieras, 1402.
- la vinha de Brauscs, 1402.
- lo prat del port vielh (W. del Cheylar), 1402.
- de las Gavaudunas, 1402.
- lo trulh del oli, 1402.
- los deymies de Brenac, 1402.

- *bordar. vocat. des Bosqueto et de Dioudela, 1324.*
- *bord. Laudegeyria, 1324.*
- *loco dicto lo Payschayro, tenencia del Payschieyro, 1324.*
- *manso de Mutore et de Fraychengua, 1304.*
- *fasiione de Jahaco, 1304 (Gahac).*

parofia de LA CHAPELLE-AUBAREIL : capela dalbarelhs, 1383, 1402

- **lo mas** : - de Bugas, 1402.

paroffia de CERN :

- **lo mas** : - Del Boyscharo, 1402.
 - Del Puey, 1402.
 - Masso, 1402.
 - Montet Arnal, 1383 et 1402.
- **la bordaria** : - Deus Fraus, 1402 et 1383 deos Fraus ;
 Wa Bonasta p. lostal deus Fraus, 1383 (paroisse de Brenac) ;
 Village des Fraucs, 1533 (A.D.D., 2 E 1851/45-1) ;
 Les Fraux, XVIII^e siècle (Belleyme).
- *Cern : in honore et castellania castris nostri de Montinhiaco, 1257 (A.D.P.A., E 774) ;*

- decima de Sern, 1257 (E 774) ;*
mansos de Corn, de la Bachalaria et de la Negreria, 1257 (E 774) ;
mas de la Bachelerie, las bordaries de Cern, la Negrerie, 1474-1475 (A.D.P.A., B 1771), relève de la juridiction du Poget.
- *mansum de la Chapolia, 1257 (E 774) ;*
vilage de la Chapolie et du Meynial, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.
 - *mansi Radulphi, 1257 (E 774) ;*
in manso Petri Radulfi de la Bachalaria, vers 1096 (B.S.L.S.A., Corrèze, Tulle, 1896, p. 425) ;
mas de Le Roux, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - *mansum da Lacosta, 1257 (E 774) ;*
village de La Coste, 1474-1475 (B 1771).
 - *Al Perier Salat, 1257 (E 774) ;*
borderie del Perier Selat, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.
 - *del Perier, paroisse du Cern, 1622-1626 (A.D.D., E dépôt GG1).*
 - *pratun cumtal prope Boadenas et castrum novum, 1257 (E 774) ;*
in predicto castro novo, 1257 (E 774) ;
pré comtal, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget ;
lieu del Chastel paroisse du Cern, 1638-1640 (A.D.D., E dépôt GG1) ;
Le Chastel, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - *bordarias de Boadenas et de Labrossa, 1257 (E 774) ;*
borderie de Boudenas, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.
in loco de La Brossa, 1325 (E 774). Ce lieu confronte en 1325 le chemin conduisant du bourg du Chaylar au meynament des Farges, viam del Cheylar vers le meynamentum de Fabricis del Huzieis.
 - *quartam parte de Las Grezas, 1257 (E 774)*
 - *bordaria de la Vaishieira, 1257 (E 774) ;*
borderie de la Veyssièrre, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.
 - *mansi de Mirabel, 1257 (E 774) ;*
Mirabel, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - *bordaria de Chataloba, 1257.*
 - *bordaria deus Arpes, 1257.*
 - *bordaria Aurisencha, 1257.*
 - *bordarie du Poget, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.*
 - *lo moly du Poget et cham du moly, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.*
 - *tour du Pouget, XVIII^e siècle (Belleyme).*
 - *vilage de Beynac, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget.*

parofia de CONDAT :

- **lo mas : - de Larnaudia, 1402.**

paroffia de FANLAC : ecclesia de Fanlaco 1304, burgo de Fanlaco 1471

- **lo mas : - Culèbre, 1402 ;**
 Heredes de Culèbre, 1304 ;
 Loco de Corralebre, 1324 ;
 Cullobre, 1383.
- **Del Clauzet e del Castanet, 1402 et 1324 ;**
 le Clauzet, XVIII^e siècle (Belleyme)
 le Clauzet (toponyme actuel).
- **Del Verdier, 1402 et 1383 ;**
 manso del Verdier, 1304 ;
 Petro del Verdier, 1324 ;
 la tor dal Verdier, 1383 ;
 prope molendinum, 1324 ;
 vill. et ten. del Verdier (superficie : 300 quartonnées, 1
 picotinée ¼) ; la borie de la Basteyrie dépend du Verdier,
 1686 (J 307) ;
 le Verdier, XVIII^e siècle (Belleyme).
- **Deos Chanis, 1402.**
- **La brossa, 1402 ;**
 la Brousse, XVIII^e siècle (Belleyme)
 la Brousse (toponyme actuel).
- **La Ferelia, (Ferrelia), 1402 ;**
 G. de Jamic, Bosco de la Ferrelia 1324 ;
 La Ferelie, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 La Férelie (toponyme actuel).
- **Montagel, 1402 et 1383 ;**
 manso de Montagel, 1304.
- **Valmanssangas, 1402 et 1383 ;**
 Yzabel de Vernode prête hommage-lige au seigneur de
 Montignac en 1388 et 1400 pour le mas de Valmensengas
 (A.D.P.A., E 635 f°66) ;
 mansi de Valmasanges, 1470, 1472 (généal. de Rastignac,
 p. 72 note) ;
 vill. et ten. de Valmansanges (superficie : 846 quartonnées,
 1 picotinée ¼), 1686 (J 307) ;
 Valmassingéas, XVIII^e siècle (Belleyme) ;

- Valmassingéas (toponyme actuel).
- **Loberssaguet**, 1402 ;
Iterio de Lobersac, 1324 ;
mansum seu vilagium vocat. de Luberssac, 1452 (3 E 2286 f°61) ;
Libersac, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Rigual**, 1402.
- **la bordaria** :
 - **Dal Puech**, (del Puch), 1402 et 1383 ;
manso al Puech 1304 ;
le Puech, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
le Puech (toponyme actuel).
 - **Fregieras**, 1402 et 1383 ;
manso de Fregerus, 1304 ;
menso de Faugieyro, 1484 ;
vill. et tènement du Chazal, Tamisarie et Fregières, 1686 (J 307).
 - **Lafaga**, 1402.
 - **La Vayschiera, Veyschiera**, 1402 ;
la Veyssièrre, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
la Veyssièrre (toponyme actuel).
 - **Mielh**, 1402 ;
affario de Mielh, 1324.
 - **Negredossia**, Negrodossia, 1402 ;
manso de la Negredossia, 1304 ;
bordaria de Negredos et de la Ratayria et de Chambor, 1304 ;
vill. et tèn. de Negourdoussie (superficie : 188 quartonnées, 6 picotinées), 1686 (J 307) ;
le pech du Chambort confronte au levant Negredoussie et le Sablou, 1686 (J 307)
La Negourdoucie, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
La Négourdoucie (toponyme actuel).
 - **Votoyria**, 1402 ;
la Botoyria, 1383.
 - **la Tamizaria e los Chazals, deos Chasals**, 1402 et 1383 ;
Petrus deus Chazals, 1304
La Tamiera, 1304 ;
le Chazal, 1383 ;
vill. et tenement du Chazal, Tamisarie et Fregieres (superficie : 442 quartonnées, 5 picotinées), 1686 (J 307) ;

in manso deux Chas..., 1471 (généal. Rastignac, p. 72) ;
 le Chazal, XVIII^e siècle (Belleyme) ;
 le Chazal (toponyme actuel).

- la mayo (à Fanlac), 1402 (Hel. Bonal en est le tenancier).
- III ort (à Fanlac), 1402.
- dal Sablo, 1402 ;
 repaire, moulin et domaine du Sablon affermé en 1647 par Jehan
 Francoys Chap de Rastignac comte de Rastignac et baron de Coulonges
 (ADD, 2 E 1852/20-1) ;
 château du Sablou (toponyme actuel).
- prat Chabric, 1402.
- la Plantada, 1402.
- la Beylia, 1402.

- *loco vocato lo Pogol (Pojol), 1324 ;*
 Me G. del Pogol, 1400-1401 (2 E 1819/9 f°24) ;
 in loco vocato al Pogol, 1471 (quoddam nemus).
- *per las Vinhas de Cazelas, 1400-1401 (2 E 1819/9 f°24).*
- *domu. et ayrali sit. in dicto loco de Fallaco, 1324.*
- *bord. de Monrelho, Maurelhs, 1324.*
- *manso de Campis paroch. de Fallaco, 1324.*
- *tenentia des Charet vielh, 1324.*
- *ruo de Fanlac, 1304.*

parofia de SAINT-LEON, Sancti Leontii 1383, S. Lhions, 1400

- **lo mas :**
 - Delpuch, 1402.
 - Gotz, 1402.
 - La Folhoza, 1402 et 1383 ;
 La Fouillouse, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - Valfamer, 1402.

- lo prat Landes, 1402.
- lo por de S. Lhion, 1402.
- lo forn de la Peyronia (Archambaut de Jaufre), 1402.
- lo bost dels combels (Hel. La Ribiera), 1402.
- Mos. Ad. La costa per I mayo, 1402.

- *loco de Lacosta, affar. seu tenencia de Lacosta, 1324 ;*
manso de la Costa, 1304.
- *fasiione de Castro Merle, 1304.*

- *fasiene de Sanilhaco, 1304.*
- *La poge qui vient de St Lyons et sen va vers St Anthoine, 4 septembre 1481 (E 778).*
- *in loco vocato en Jortz, 1484.*
- *in loco vocato al Port Lamel, 1484.*
- *loco vocato de la Vernha, 1484.*
- *in loco vocato a Lospital (à Saint-Léon) situé entre l'iter de Saint-Léon à Sergeac et l'iter de Saint-Léon à Montignac, 1484.*
- *in loco Sancti Leontii, in barrio vocato Dostreget, inter valatum loci Sancti Leoncii... et carreyram publicam, 1484.*
- *fasiene de Lonzac, 1484.*
- *furno suo, pedagium, 1324.*

parofia de PEYRIGNAC (peyrinhac) :

- **lo puch de maurs, 1402.**
- *bordarias de Boadenas et de Labrossa, 1257 (E 774) ;
Labrousse (toponyme actuel).*
- *mansum de Sinzelas, 1257 (E 774) ;
M^r B. de Cenzelas, 1331 (G. Lavergne, Romania, t. 37).
la disme de Senzelles, 1382-1383 ;
mas de Senzeles, 1474-1475 (B 1771), relève de la juridiction du Poget ;
mas nommé de Sanzelles, 1506 (A.D.D., 2 E 566 n°1), confronte le vill.
du mas Sudor et les appartenances de Peyrignac, s'inscrit dans la
paroisse du Sern et le territoire du Pouget ;
lieu-dit de Singelas.*
- *mansum de Podio, 1257 (E 774).*

parofia de BERSAC :

- **lo mas de :** - **Lacomba, 1402.**

parofia de SAINT-PIERRE : S. Peyre

- **lo mas :** - **Del Bigor, 1402 ;**
manso del Biguor (paroisse deus Bas), 1324 ;
fief du Bigord (maison noble, paroisse des Bas),
relève à foy et hommage du seigneur de Montignac,
XVIII^e siècle (2 E 1828/8).

- **Del chambo**, 1402 et 1383 ;
bordaria del Chambo, 1304 ;
manso del Chambo, 1304 ;
fief du Chambon (maison noble), relève à foy et
hommage du seigneur de Montignac, XVIII^e siècle
(2 E 1828/8).
- **Del Boyscho**, 1402 ;
Del Bost, 1402.
- **La Manhania**, 1402 et 1383.
- **Nadaloni**, 1402 et 1304 ;
vill. et ten. de Nadalou autrement la Penoutarie, 1686
(J 307) ;
maison noble de Nadalou, XVIII^e siècle (2 E 1828/8).
- **Panissals**, 1402 et 1383 ;
manso de Panissals, 1304 ;
vill. et ten. de Panissals, 1686 (J 307).
- **Rofflac, Ruflac**, 1402 et 1383 ;
manso de Ruflac, 1304 ;
Roufflat (paroisse de Brenac) (superficie : 353
quartronnées, 6 picotinées), 1686 (J 307) ;
maison noble de Rouflac, XVIII^e siècle (2 E 1828/8) ;
Ruflac, XVIII^e siècle (Belleyme).
- **los mas de :** - **Lafon e de La Peza**, 1402 et 1383 ;
manso de la Fon, 1304 ;
manso de la Peza, 1304 ;
vill. et ten. de la Peze, 1686 (J 307) et fazion de Lolmet.
- **la bordaria :** - **La Rocha**, 1402 et 1383 ;
fasione de Ruppe, 1304.
- **Planesteos**, 1402.
- lo mayo del pla, 1402 (tenue par Hel. de Veyras).
- los hostals de Bombarrau, 1402 (tenus par R. de Beynac).
- lo bosquet S. Chaman, 1402 et 1383.
- la vinha de Puech cogul, 1402.
- la vernha Redonda, 1402 et 1383.
- manso de Vernhas, 1304 ;
lo mas de Vernhas, 1383 ;
maison noble de Vergnias (paroisse St Pierre) comporte en 1766
maison, cour et autres édifices, le tout entouré de fossé, grange, jardin,
terre arable, prés, vignes. Lors de la vente le domaine est évalué à 10
383 livres (Lalande, notaire à Auriac).

- *per hospicio de Fregieras, 1383.*
- *La Rossia, 1304 ;*
 per hospicio de la Cenrozia, 1383.
- *per hospicio B. Vignam, 1383.*
- *fasiione de la Guarda, 1304.*
- *maynamenti del Porchiers, 1466 (E 692), relève de Colunges ;*
 Jehan Helyas escuier dominus du fortalicium de Coulunges, 10 avril
 1414 (2 E 1828/14-12).
- *nobilis Petrus de Felet domicellus du lieu de Montignac, 1466 (E 692).*

parofia du CHAYLARD : del Cheylard, 1402, lo Chalar, 1383

- **lo mas :**
 - **Del mur**, 1402.
 - **Lacomba**, 1402.
 - **La Masoaria**, 1402 (Mazoria) ;
 la Mazoyria, 1383.
 - **Las Fargas**, 1402.
 - **Reyal**, 1402.
 - **Tamanh**, 1402.
- **la bordaria :**
 - **La Reyronia**, 1402 ;
 La Reynonia, 1383.
 - **Las Agas**, 1402.
- **may de :** - **porta vielha**, 1402.
- **lo bosquet :** - **Sen Chaman**, 1402.
- *in loco del Chalar, 1383.*
- *locus de Pojeto prope Montinhacum, 1321 (de Gourgues) ;*
 manso seu tenencia del Poget, 1324 ;
 vente à noble homme Raymond Arnald escuier de la Faye, Thomase de La
 Cropte son épouse, le 5 décembre 1476, de la terre et seigneurie du Poget
 (assize dans la paroisse Saint-Pierre du Sern) avec la haute, moyenne et
 basse justice, fiefs, forteresses, maisons, édifices, fours, moulins, bois,
 étangs, prés, villages, garennes, pour 600 livres tournois (E 661, f°58)¹² ;
 totam terram, locum et jurisdictionem du Pouget (située dans la
 paroisse du Cern) vendu le 18 may 1499 ;
 tour du Pouget, XVIII^e siècle (Belleyme).

12. Fournioux (Bernard), in *D.A.H.P.*, t. 10, 1995.

paroffia de VALOJOUXX : Valojols, 1402, parroquia, 1331

- **lo mas :**
 - **del Calhauc**, 1402 ;
vinha al Calhau, 1332 (G. Lavergne, Romania, t. 37).
Caillaud, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Peyra talhada**, 1402.
- lo fach de La Brugiera, 1402.
- lo moli et per los pratz, 1402.
- *mansi de Monteilha, 1484 ;
le Monteil, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *fasion de La Queyrelie, 1484 ;
la Querelie, XVIII^e siècle (Belleyme).*

paroffia de PLAZAC :

- **lo mas de :** - **La Burbania**, 1402.

paroffia de THONAC :

- **lo mas :**
 - **Del brulh**, 1402 ;
la tor dal Bruelh, 1383 et 1304 (?) ;
le Breuil, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **Grinha**, 1402 et 1383 ;
Petrus de Grinha, 1304 ;
Grigne, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Bordelia**, 1402.
 - **Malhols**, 1402 ;
Maillol, XVIII^e siècle (Belleyme).
- **la bordaria :**
 - **Del bosc**, 1402 et 1383 (?) ;
tenencia de Bosco, 1324.
 - **La Chapsonia**, 1402.
 - **La Bermlhia**, 1402 ;
la Bermondie, XVIII^e siècle (Belleyme).
 - **La Pealadia**, 1402.
 - **La Vacharia**, 1402.
 - **La Girbaudia**, 1402 ;
la Gerbaudie, XVIII^e siècle (Belleyme).

- *lo mas de la Folhoza, 1383 ;
la Fouillouze, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *terre relevant de Belcayre (muo de Hibelna de Belcayre), 1331 (G. Lavergne, Romania, t. 37).*
- *molendino Johannis Bermon, 1304 (moulin de la Bermondie) ;
Via publica qua itur de dicto molendino versus Montinhiaci, 1304.*

Vicus de SERGEAC :

- *mas de Bersac : le 24 décembre 1265, Hélie Rudel donne au précepteur de la commanderie les biens qu'il possède à Sergeac, il obtient en échange le mas de Bersac (A.D. Haute-Garonne, H 58, liasse 16, Sergeac L.I, f°65).*
- *Granja, mayo nova à la, 1330 (G. Lavergne, in Romania).*
- *La Roche : quodam Ruppe que est de prope Vezeram juxta locum qui vocatur le Peschiers (Peyschiers), décembre 1280 ;
lo Paychier, 1299 ;
in loco vocato de la Cumba de la Rocha, 1484.*
- *Le Port, mansum seu fasionem lo Portu, décembre 1280, 1299 ;
l'iter quo itur de Portu de la Maynardia versus Sarlatum passe à proximité de La Comba de Laudoyria, 1299 ;
Le Port, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *Molhac, fazio pausada à, 1335 (G. Lavergne, in Romania, t. 37).*
- *La Moretie, fasionem de la Morestia, décembre 1280 ;
Moratie, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *fasionem de Creychensac et de Molhet, décembre 1280 ;
Molhat, 1299 ;
Creyschensat, 1299 ;
Molière, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *fasiione seu terra vocata del Castelmerle, décembre 1280 ;
Chastel Merle, 1299 (ADD, 2 E 1828/14-9) ;
Castel Merle, XVIII^e siècle (Belleyme).*
- *fasionem seu nemus dicti des Egals, décembre 1280 ;
nemore dicto deu Siguala, 1299 (2 E 1828/14-9).*
- *fasionem Templi, décembre 1280.*
- *Croix près de Sergeac, ad crucem que est juxta viam per quam itur de Sergat versus Sarlatum et est ibi meta lapidea posita.*
- *prat pausat en la ribeira de Serjac, 1335 (G. Lavergne, in Romania, t. 37).*
- *En décembre 1280, Helias Rudelli dominus de Pons et de Montignac vend à Géraud Lavergne précepteur des maisons du Temple dans le diocèse de Périgueux, tous ses revenus qu'il a in vico de Sarjaco et le territoire situé autour de la commanderie de Sergeac pour 200 livres tournois et un*

marbotin d'or d'acapte payable à chaque mutation de seigneurs. Le seigneur de Montignac se réserve les fiefs de chevalier et leurs hommages (nostris feoda militaria) ainsi que la haute justice sur le mas du Port (A.D.D., 2 E 1828/14-5 (1280-1299) ; A.D.P.A., E 611 f°65-67).

- *Garinus de Cremiraco, précepteur de Sergeac, 1335 (G. Lavergne), Romania, t. 37).*
- *En décembre 1295, Renaud de Pons fils d'Hélie Rudel confirme la vente de la haute justice sur le bourg et la paroisse de Sarjac.*
- *fasion du Nabinal, Pierre Duval domicellus a des droits sur le fasion, février 1301 (A.D. Haute-Garonne, H 58, liasse 1, n°18).*
- *mas de Bones, Pierre Duval domicellus a des droits sur le fasion, février 1301 (A.D. Haute-Garonne, H 58, liasse 1, n°18).*
- *moulin d'Hélène Arnaud, Pierre Duval domicellus a des droits sur le moulin, février 1301 (A.D. Haute-Garonne, H 58, liasse 1, n°18) :
Au Moulin, XVIII^e siècle (Belleyme).*



Lettre ornée N
(extraite d'une enquête dressée en 1466
à la demande du comte de Périgord).

Liste des tenanciers du senhor de Montignac d'après le censier de l'année 1402

(nom de baptême, patronyme, qualité, paroisse)

P.	Abrial	Saint-Peyre
M ^a	Alarda	Saint-Peyre
Aymar	Alfaure	Bars
R.	Apeyro	Brenac
W.	Apeyro	Brenac
her ¹³ . St ^a	Apeyroza	Brenac
B.	Arnal, lo jove	Saint-Peyre
B.	Arnal, lo vielh	Saint-Peyre
B.	Arramon	Saint-Peyre
lo rector	daus Bas (attesté en 1383)	
her. Guy	Audoy	Fanlac
P.	Augi	Thonac
her. W.	Auric lo sartre	St Peyre
B.	Autier	Cheylar
her. Hel.	Balhot	Brenac
G ^a	Balhota	Brenac
her. M ^a Hel.	Bannier	Auriac
her. P.	Barboysch	Fanlac
her. St	Baro	Fanlac
B.	Barrau	Valojoux
B. de	Bartz petinho	St Peyre
P ^a	Bascha	Le Cern
her. P.	Bayle	Fanlac
her. Bernarda de	Belcayre molher	Brenac
Ger. de	Belpuey (attesté en 1383) <i>donzel</i>	Auriac
Joh ^a	Berauda	St Peyre
R.	Berengier	St Léon
W.	Berengier	Fanlac
B.	Berti	Cheylar
P ^a	Bertina	Cheylar
P ^a	Bertina	Brenac

13. her. pour heredes, les héritiers de. Les tenures, attribuées aux heredes, sont des biens dont le possesseur est récemment décédé et qui n'ont pas été repris par un détenteur précis soit que les héritiers aient été trop jeunes pour exploiter eux-mêmes les tenures soit que le partage des biens n'ait pas encore été réalisé.

R.	Bertina	Cheylar
G.	Bertran <i>donzel</i>	St Peyre
G.	Bessat	Brenac
R. de	Beynac	deu per los hostals de Bombarrau
Guilh	Beynech	St Peyre
P.	Beynech	St Peyre
her. P.	Blaugia	Fanlac
S ⁱ	Bley	Bars
Bertranda de	Bodenas	Brenac
B.	Bonal	St Peyre
Hel.	Bonal ¹⁴ <i>sudor</i>	Fanlac, St Peyre, Brenac
W ^a	Bonasta	St Peyre
her. P. de	Bonat	St Peyre
her. St	Boni <i>del Port</i>	Cheylar
W ^a	Bordala	St Peyre
P. de	Born	Fanlac
her. de P. de	Born	Fanlac
her. W.	Borrel	Fanlac
hel.	Borrel	Fanlac
hel.	Borrel	Cheylar
Bertranda	Borra	
W.	Bos	St Léon
P.	Bot	Brenac
B.	Bosquot	Brenac
Joh.	Boyer <i>dich Merle</i>	Fanlac
G.	Boyer <i>dal Sablo</i>	Fanlac
Joh.	Boyer	Brenac
P.	Boyer	Thonac
her. P.	Boyer	Brenac
Ar. de	Bramafam	
P.	Bretal, Bretel	Bars
her. W. de	Brina	Auriac
Joh.	Bru	Fanlac
Joh. de	Bugas	Chapelle Aubareil
her R. de	Buoviala, Buovilla	Auriac
Joh. de	Campastier	St Léon
W.	Castanet	St Léon
R.	Chabot	Fanlac
W. de	Chabreyrac	Brenac

14. En 1324, P. Bonal de Montinhaco (A.D.P.A., E 620 bis).

G. de	Chales	St Peyre
R. de	Chales	
B. de	Chalmon	Cheylar
Joh. de	Chalmon	Fanlac
her. S' de	Chalmon	
S' de	Chalmon	Brenac
Grimoart	Chaluet	St Peyre
Berga	Chalueta	Brenac
Moss. G. de	Chamberti (attesté en 1383)	Bars
her. B	Chanal	Fanlac
W.	Chapel	Auriac
P.	Chapolo	St Peyre
her. B.	Charel	Brenac
her. Joh	Charel	Brenac
Joh. et G.	Charel	Brenac
G.	Charela	Brenac
Pa	Chargada	Cheylar
B.	Chargat	Cheylar
S'	Chavalier	Fanlac
B. de	Chavanhac	Auriac
B. de	Cheyschenac	Brenac
W.	Chocha	Fanlac
R. de	Clarens <i>et sa molher (donzel)</i>	St Léon
her. R. de	Clarens	Brenac
R. de	Claugis	Valojols
G.	Comte	Fanlac
Hel.	Columbo	Auriac
Aymeric de, Ay ^e de	Corn (attesté en 1383)	St Peyre
P. de	Corn, bergo (attesté en 1383)	St Peyre
Hel. de	Corn, bannier	Azerac
P.	Costati	Fanlac
R.	Costati, lo cleric	Fanlac
M ^e	Costatina	Fanlac
Esquina de	Crimirac, Cremirac	St Peyre
Orbria de	Crimirac	Brenac
Hel.	Cubelier	Bars
P.	Cuec, lo jove	Auriac
W. de	Culèbre	Fanlac
W. de	Crulèbre	
P ^e	Dabech	
P.	Dalbarelhs	Brenac
her. Robbert	Dalbarocha (donzel)	Fanlac

Ger th	Dalbavia	St Leon
Joh.	Darmanhac	Brenac
B.	Daurat	Cheylar
St	Daurat	Cheylar
P.	Dauriac, <i>lo mercier</i>	St Peyre
her. P.	Dauriac	Brenac
her. Hel.	Dausabec	Brenac
Hel.	Daussabec	
B.	Dautafort	Bars
R.	Delbarri	Fanlac
G.	Del bigor	St Peyre
Ay ^c	Del bosc	Auriac
B.	Del bost	Thonac
B.	Delbosquet	Bars
Esclarmunda	Delbosquet	Bars
G.	Delbosquet	St Peyre
G.	Delbosquet	Bars
G ^a	Delbosquet	Bars
Hel	Delbosquet	Bars
M ^a	Delbosquet	Bars
P.	Delbosquet, <i>lo jove</i>	Bars
P.	Delbosquet, <i>lo vielh</i>	Bars
her. R.	Delbosquet	Bars
W ^a	Delbosquet	Bars
P.	Del bruelh	Bars
G.	Delbuc	Bars (Goffandia)
Aymar et Joh.	Del buc	Brenac
G.	Del buc	Bars (Malagnac)
P.	Del buc	Fanlac
P ^a	Del buc	Brenac
R.	Del buc	Brenac
P.	Del Calhaut	Brenac
B ^a	Del chauze, Del chause	Auriac
Guilh.	Del chalar	Brenac
W.	Del cheylar	Brenac
W ^a	Del clauzet	Fanlac
R.	Del clauset	Fanlac
her. R.	Del clauzet	Fanlac
her. Ar.	Del Codert, Coderc	Auriac
Guilh.	Del combel	Fanlac
her. B.	Del combel	Auriac
P.	Del fraysche	Valojoulx

R.	Del jaric, <i>lo jucge</i>	Fanlac (de la Beylia)
M ^e P.	Del jarric	Brenac, Fanlac
P.	Del jarric al Rey	Auriac
B.	Del mas	St Peyre
Hel.	Del mas, <i>sudor</i>	Brenac
Hel.	Del molinar	Brenac
P.	Del monar	Bars
Aymar	Del mur	Cheylar
P.	Del nogier	Brenac
P.	Del perier	Bars
P.	Del pogier	
M ^e G.	Del pogol	Fanlac
G.	Del pomier	Fanlac
P.	Del pomier	Fanlac
P.	Delport	Aubas
G.	Del puech	Fanlac
Ar.	Del puey	Auriac
Guilh ^a	Del puey	Bars
W.	Del puey, <i>faure</i>	Bars
St	Del royre	Brenac
her. W	Del sablo	Brenac
P.	Dels chazals	Fanlac
B.	Dels Estox	Fanlac
P ^a	Dels Estox	Fanlac
W ^a	Dels Estox	Fanlac
her. R.	Del Sirieysch	St Peyre
Joh.	Del Solier	Auriac
G.	Dels olms	St Peyre
B.	Del sorbier	Brenac
Bertranda	Del sorbier	Brenac
Guilh ^r	Del sures	Brenac
R.	Del sures	Brenac
B.	Del teralh	Aubas
M ^e Ar.	Del truel	St Léon
her. B.	Del verdier	Fanlac
her. G.	Del verdier	Fanlac
Hel.	Del verdier	Fanlac
P.	Del verdier	Fanlac
W.	Del verdier	Fanlac
W.	Del verdier	Bars
Ahel.	Dentala	St léon
G.	Deos asc	St Peyre

her. Joh.	Deos chazals	Fanlac, Deus chazals
P.	Deos chazals	Fanlac
B.	Deos fraus	
Joh.	Deus fraus	Cern
P ^a	De sons	Fanlac
her. P.	De sons	Fanlac
p' Bertran	Deynner	
her. P.	Deynner	Fanlac
G.	Dioude	St Chaman
P.	Dongres	Thonac
P.	Duran	Brenac
Hel.	Eme	St Peyre
Hel.	Eyme	
R.	Escoffi	Fanlac
her. R.	Escortal	Fanlac
W.	Escortal	Fanlac
Joh ^a	Esperta	Brenac
G.	Estortal	Fanlac
P.	Estortal	St Léon
R.	Eynart	Fanlac
Joh. de	Fanlac	Fanlac
Bertran de	Fas	St Léon
St de	Faugeyrac	Fanlac
St	Faugeyra	
St	Faugiera	Bars
B.	Faure	Auriac
Hel.	Faure <i>dich Goyran</i>	St Peyre
P.	Faure	St Peyre
her. R.	Faure	Fanlac
W.	Faure	Brenac
her. B.	Faurel	Bars
Gualharda	Fauressa	Fanlac
P ^a	Fauressa	Brenac
W.	Fauret	St Léon
Bertrode	Faya	Valojoulx
P. de	Feletz (<i>donzel</i>)	Brenac
B.	Ferel	
P.	Ferrel	Fanlac
G.	Fochier	Bars
G.	Fochier	Fanlac
Joh.	Fochier	Fanlac (<i>de prat Chabric, de la Plantada</i>)

St.	Fochier	Fanlac
W.	Fochier	Fanlac
P. de	Fon peyrina	Fanlac
Ger ^{da} de	Fons	Fanlac
her. P. de	Fons	Fanlac
G ^a	Forastiera	St Peyre
Joh.	Fornier	St Peyre
Hel. de	Fossimanha	Auriac
Ma de	Franc val	Fanlac
P.	Frayschenel	Auriac
P.	Frayschinel	Brenac
Hel.	Fromatge	Fanlac
P.	Fromatge, lo peyrier	St Peyre
W	Fromatge	Bars
W.	Fromatge	Fanlac
P.	Galaup	Auriac
Hel.	Gaumar, sudor	Brenac
her. G.	Gibra, de Nadaloni	St Peyre
her. W.	Gibra (donzel)	St Peyre
R.	Glena	Fanlac
G.	Godalh	St Léon
St.	Godalh	Brenac
G.	Godi	St Peyre
Gualharda	Gordona	Fanlac
G. de	Gorssolas	Azerac
Ad. de	Gotz	St Léon
G.	Goychs	St Peyre
Guilhe.	Graula	Brenac
Joh. de	Graulet	St Peyre
P.	Grezel	St Peyre
B. de	Grinha	Thonac
B. de	Grinha	Fanlac
P. de	Grinha	Thonac
her. P.	Gualaup	Auriac
Bertran	Gualaup	Auriac
R.	Gualhart	St Léon
R.	Gualhart	Valojoulx
her. Joh ^a .	Gualharda	Brenac
P.	Guaumar	St Peyre
B.	Guischartz	St Peyre
R.	Guy	Thonac
Mos. Joh.	Guy nabal	St Peyre

G. de	Jannic	Fanlac
P. de	Jannic	Fanlac
St de	Jamuc (<i>attesté en 1383</i>)	Fanlac
P.	Jargalida	Brenac
P.	Jarigo	Auriac
her. de Hel.	Jaubert, lo peyrier	Cheylar
her. P.	Jaubert	Cheylar
M ^e Guilh., W.	Jaubert (<i>attesté en 1383</i>)	Fanlac
B ^a	Jauberta	Fanlac
her. G ^a	Jauberta	Fanlac
Archambaut de	Jaufre	St Léon
G ^a	Jocglara	Auriac
Arnal de	Jortz	St Léon
B ^a	Jortz	Brenac
P.	Labatut	Thonac
P ^a	La Baylia	St Peyre
her. P.	La Blaugia	Fanlac
Arnal, Ar.	La Bordaria	Brenac
B.	La Bordaria	Brenac
W.	La Bordaria	
P. de	Laboret	Azerac
Hugo	Laboria	Auriac
G.	Laboria <i>dich Pauc</i>	Valojoulx
B.	La brauga	St Léon
her. St	La brossa	St Peyre
B.	La Cassanha	Cheylar
G ^a	La chaminada	
P.	La chapela	Brenac
P.	La chapela	St Peyre
R.	La chapela	Brenac
Comtor	La charriera	St Peyre
Joh.	La charrera	Auriac
Mos. Ad.	Lacosta	St Léon
Aymar	Lacosta	Auriac
S ⁱ	Lacosta	Thonac
P.	Lacosta	St Peyre
her. R.	Lacomba	St Peyre
G.	Ladotz	St Peyre
P.	Lafargua	Cheylar
G.	La Faurga	Cheylar
R.	La Faya (<i>donzel</i>)	Auriac
S ⁱ	La filholia	Brenac

her. Hel. P ^a	La filholia	Brenac
her. Hel. P ^a	Lafon	Fanlac
her. G. Halaitz G.	Lafon	Brenac
Joh.	Lafon	Bars
Joh.	Lafon	Brenac
P.	Lafon	Fanlac
her. Hel. Berga G. G.	Lafonlaucho	
her. B. B. R ^a St Robbert	Lagrava	Brenac
Robbert de G.	Laguaduch	St Peyre
her. St Bertran	Laguaduch	Aubas
her. Joh. Hel. P. B.	La janebra	St Peyre
her. B. her. Ahel. Hel. Hel. P. Bertran G. Joh. de Aymeric p. Mos. Gibbert de W. Gualhart Esquina G ^a	La janebra	Auriac
	La janebra <i>dich garda</i>	Brenac
	La Janesta	Auriac
	Lalanda	Brenac
	Lalanda	Brenac
	Lalanda	Brenac
	Laluo	Brenac
	La masoaria (La mazoria)	Cheylar
	La mazoria	Brenac
	Mazoera	Brenac
	Lambert	St Peyre
	La mota	Bars
	La mota	Brenac
	Langlada	Aubas
	Lapalissa	St Peyre
	La peza	St Peyre
	La peza	
	La peza	St Peyre
	Laporta	Brenac
	La Ribiera	St Leon
	La Ribiera <i>boffi</i>	Brenac
	Larnaudia	Brenac
	La rocha <i>de Chavanhac</i>	Auriac
	Larocha <i>de Chavanhac</i>	Auriac
	La rocha	
	Doma	
	La rocha	Auriac
	La rocha	Auriac
	La Romegiera	Brenac
	La Romegiera	Brenac

Joh.	La rua	St Léon
P.	La sala, <i>lo vielh</i>	Cheylar
Hel.	La sala	Cheylar
P.	La sala, <i>lo jove</i>	Cheylar
R ^a	La selva <i>de Murat</i>	Brenac
P.	Lascombas	Brenac
B.	Lascombas	Brenac
her. W.	Lascombas	
Robbert	Laserra	Auriac
W.	La servola	St Peyre
P.	Las escuras	St Peyre
her. P.	La servola	St Peyre
Ahel.	Las grezas	Auriac
her. R.	Las grezas	St Peyre
Hugo	La sudria	Brenac
P ^a	Las vinhas	Auriac
Ger.	Las vinhas	Auriac
her. B.	Laurel	Fanlac
W ^a	La vayschiera	Auriac
Reynal	La vernha	Thonac
B.	La vernha	Auriac
P ^a	La vernha	Auriac
Hel.	Lavit	Fanlac
W.	La vinhola	St Peyre
St	La vinhola	St Peyre
P	Lebiat	St Peyre
P.	Lebral	Fanlac
Gualhart de	Lentinhac	Auriac
B. de	Lespital	Fanlac
Bernat de	Lespital	Fanlac
P ^a	Leymaria	
her. B.	Leymaria	Fanlac
Gibbert de, G. de	Lhinars <i>borgonh</i>	Auriac
Hel. de	Lhinars	Brenac
P. de	Loberssac	Brenac
P. et Hel. de	Loberssac	Fanlac (<i>del mas Rigual</i>)
G.	Lo gran	
Joh.	Lo peyrolier	St Peyre
Reynal de	Lossa (<i>attesté en 1383</i>)	Brenac
Ad. de	Lossa (<i>donzel</i>)	St Peyre
Aymar de	Lossa (<i>attesté en 1383</i>)	St Peyre
Robbert, R.	Lo valvassor	Auriac, St Peyre

P.	Malanch	Fanlac
W.	Malanch	Fanlac
P. de	Malanhac	Bars
P.	Malardel	Brenac
her. W.	Malardel	
St de	Malartigas	Fanlac
W. de	Malhols	Thonac
P ^a	Malhols	
R.	Mandral	Bars (Malagnac)
R.	Mandral	Bars (Goffandia)
St	Mandral	Bars (Malanhac)
her. St	Mandral	Bars (id.)
Bertran	Manha	Cheylar
P.	Manha	
W.	Manha	Cheylar
P.	Martel	Cheylar
P.	Marti	Auriac
B.	Maurel	St Peyre
P.	Mauri	Brenac
her. R.	Melet	Brenac
Comtor	Meleta	Brenac
St	Merle	Aubas
P.	Metge. <i>lo jove</i>	Fanlac
P.	Metge	Fanlac
her. Joh.	Metge	Fanlac
P.	Metge	Fanlac
Bertranda	Metgessa	Fanlac
St	Meyschi	Fanlac
Joh. de	Milhal	
Itier	Mingal	Azerac
her. Hugo	Molenier	Thonac
Heredes Gibb.	Montagel	Fanlac
B. de	Montagel	Fanlac
her. M ^e Joh. de	Montet	
R ^e de	Montinhac	St Peyre
her. Ay ^a	Nadal	
Jaubert	Negredos	Fanlac
P ^a	Negredossa	Fanlac
Aymar	Olric, Obric	Bars
Bertranda	Oliera	Brenac
Guilh.	Orcy	Fanlac
B.	Orssi	Brenac

B.	Orty	Brenac
P.	Orlhutz	Fanlac
Ad.	Pages	Brenac
Aymar	Pages	Brenac
St ^a	Pagesa	Brenac
Caterina	Pageza	Brenac
G. de	Panissals	St Peyre
Joh.	Pantena	St Léon
B.	Pastor	Fanlac
B.	Pelhicier	Brenac
P.	Pelhicier	Brenac
B.	Petgier	St Léon
(P., St)	Peyrier	Brenac
St	Peyscho	Aubas
W.	Pipi	Brenac
R.	Ponchet	St Peyre
P ^a	Ponhenta	St Peyre
Ar.	Ponheri	Brenac
Matio	Porchier	Brenac
Gualharda	Porchiera	Fanlac
W.	Porchiera	Fanlac
Hel. de	Porchiers	
Ahel. de	Porthies	Fanlac
her. Hel.	Pradel	Brenac
Hel.	Pradel	
her. B.	Pradel	St Peyre
her. Ar.	Prestre	Brenac
P. de	Puch potier	St Peyre
P.	Puch set	Brenac
Hel.	Quayrier	Fanlac
Hel.	Queyrier	Fanlac
Ad.	Quec	Auriac
Bertranda	Quoqua	Auriac
Aymar	Quot de Jalhetz	Auriac
Esquina	Reyna	Auriac
Hel.	Reynal	Brenac
Margarita	Reynauda	St Léon
Bertran	Reynart	Fanlac
her. R.	Reytier	Bars, Fanlac
Hel.	Reytier	Auriac
G. de	Ribieras	Azerac
P. de	Ribiera	

her. R.	Riquier	Brenac
W.	Riquier	Brenac
B.	Robbert	Azerac
P ^a	Rolpha	Chalar
P ^a	Romina	St Léon
P ^a	Roqua	Thonac
W.	Roqua	Thonac
R.	Rossel	St Leon
Agnès de	Royeras	Brenac
her. Agnès de	Royeras	Brenac
lo prior de	S. Leons (<i>attesté en 1383</i>)	
P.	Saumier	Brenac
W.	Sauret	St Léon
Guill.	Sautet	Fanlac
P.	Segui	Fanlac
M ^a	Seguina	
B. de	Sern	Cern
Hugo	Serven	Brenac
Joh.	Servento	Fanlac
her. B	Sudre	Fanlac
Aymar	Solhac	Brenac
Joh.	Tamizier	Fanlac
her. P. de	Thonac, Tonat	Thonac
W.	Tocha	Fanlac
lo rector de	Tonac	
her. Joh.	Tornier	Bars
P.	Turqueta	Bars
Joh.	Vachier	Brenac
W.	Vachier	
Hel. de	Valeta	Auriac (de la bordaria de Puech mega)
Ricart de	Vals, (donzel)	St Léon
her. Gui de	Vals	St Peyre
B. de	Vayras	Fanlac
G.	Vegier	St Peyre
her. W. de	Vernhas	St Peyre
W.	Vescomte	Cheylar
Ay ^a , Aymeric de	Veyras, bayle de Montignac	Brenac
Bertranda de	Veyras	Brenac
Hel. de	Veyras, lo vielh	St Peyre
Hel. de	Veyras,	St. Peyre (per la mayo del pla)

P ^a	Veziada	Cheylar, Cern
G.	Veziat	St. Peyre
Joh. de	Vialot	Auriac
Ahel.	Vidala	Tonac
G.	Vigier	St Peyre
Joh.	Vigier	Brenac
R.	Viridel	Brenac
P.	Ychier, Ichier	Cern
R ^a	Ychiera	Cern
B.	Ythier	Bars
St	Itier	Cern

B.F.

Saint-Pierre de Tourtoirac

par Alain BLONDIN

I - Historique

L'abbaye de Tourtoirac est fondée par le vicomte Guy de Limoges en 1025, qui la place sous la règle bénédictine et la donne à l'abbaye Saint-Pierre d'Uzerche. Cette dernière nomme le premier abbé, Etienne¹.

En 1114, Guy, abbé de Tourtoirac, assiste à la fondation de l'abbaye de Dalon, alors diocèse de Limoges, qui devait se rattacher par la suite à l'ordre de Cîteaux.

Le pape Calixte II confirme en 1120 les possessions territoriales du monastère et les met sous la protection du Saint-Siège.

La juridiction de l'abbaye s'étend sur dix-huit paroisses.

Les prieurés² sont les suivants :

- prieurés du diocèse de Périgueux : Saint-Martin de Grange-d'Ans, Saint-Etienne de Nailhac, Saint-Raphaël, Saint-Thomas d'Excideuil, Saint-Michel de la Pendule, Sainte-Eulalie d'Ans, Saint-Barthélemy de Bauzens, Saint-Pierre de Bars, Maumont.

- prieurés du diocèse de Limoges : Saint-Jean de Valentin, le Mureau.

- prieurés du diocèse de Bazas : Saint-Raphaël de Casteljaloux, Beaulieu.

- les églises dont la charge avait été donnée à un curé : Saint-Hilaire, La Chapelle Saint-Jean, Sainte-Trie, La Chapelle des saints Magnus et Médard d'Excideuil, Saint-Saturnin de Mayac, Saint-Christophe de

1. Grillon (Louis), Lavergne (Géraud), Secret (Jean), *L'abbaye de Tourtoirac*, édition du Presbytère, 1959, p. 9.

2. *ibid.*, p. 37.

Savignac-les-Eglises, Saint-Martin de la Boissière-d'Ans, Saint-Pantaly d'Ans et Saint-Pierre de Sarliat.

Certaines églises deviennent des prieurés d'abord réguliers, dotés d'un certain nombre de moines et perdent de leur importance pour ne plus être que de simples bénéfices et tomber entre les mains de séculiers. D'autres églises vont rester curiales ; l'abbé de Tourtoirac y nomme les pasteurs puis l'abbaye étant tombée, par la suite, elle-même aux mains des séculiers, la nomination en reviendra à l'évêque³.

Au XIII^e siècle, l'abbaye comprend 34 moines ainsi que 19 religieux qui vivent dans 9 prieurés dépendants du monastère.

Au XV^e siècle, apparaît la commende. L'abbaye est encore rattachée à celle d'Uzerche, d'après les lettres papales. Il y a encore 7 prieurés et 14 moines à Tourtoirac. L'abbé Hélié de Colonges, de la maison des Hélié de Pompadour, est alors abbé de Tourtoirac. Son parent, Jean Hélié de Colonges, abbé commendataire de Dalon, est nommé à Tourtoirac par Louis XI en 1489⁴.

Les armes de cet abbé, "d'azur à trois tours d'argent", sont dans les églises du Bourdeix et de Saint-Estèphe. Elles figurent aussi à Bussière-Badil.

Au XVI^e siècle, les protestants ruinent le couvent.

En 1635, il y a une tentative de reprise du monastère par la congrégation cistercienne des Feuillants. Ce fut un échec et le couvent resta désert jusqu'à la Révolution.

II - L'abbaye

1. L'église

L'église sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens se compose d'une nef de cinq travées suivie d'un transept aux bras arrondis, d'une coupole sur la croisée et d'une abside en hémicycle. Le chevet est donc triconque. Le transept et l'abside furent construits au XI^e siècle. A la fin du XII^e siècle, la précédente nef ayant disparu, on bâtit une nef plus large qui forme le fond de l'église dont il ne reste que la travée contiguë à la croisée. Vers le XIII^e siècle, on prolonge par quatre travées dont la première est sous le clocher barlong⁵. La disposition des doubleaux, pilastres, dossierets permet de se demander si cette nef ne devait pas recevoir deux coupoles sur les troisième

3. *ibid.*, p. 52.

4. *ibid.*, p. 24.

5. *ibid.*, p. 54.

et quatrième travées. Il est toutefois difficile d'imaginer des coupes de 8 mètres de diamètre dans cette nef qui n'avait peut-être qu'un plafond. Ces travées sont voûtées d'ogives modernes. La cinquième travée serait de la fin du XII^e siècle. L'arc occidental de la croisée a été aveuglé en 1880 par un mur⁶.

2- Le transept

La croisée est constituée par quatre piliers reliés par des grands arcs qui supportent une coupole hémisphérique sur pendentifs. Cette croisée est défigurée par quatre piliers massifs, en maçonnerie aux quatre angles du carré.

Les bras du transept, comme l'abside (disparue), sont en hémicycle. C'est le seul plan trilobé connu en Périgord, avec Lédguillac-de-l'Auche (disparue), Neuvic et Montagrier. Les croisillons comportent des colonnes, tournées à leurs bases, moulurées de tores.

Les chapiteaux surmontant les colonnes sont attribués au début du XII^e siècle avec leurs tailloirs biseautés, très débordants et leurs corbeilles carrées⁷.

Pour d'autres auteurs⁸, les absidioles sont du XI^e siècle, époque de la fondation en 1025 par le vicomte Guy de Limoges. Il y aurait eu un autre monastère avant cette date, comme l'atteste un fragment de sculpture inclus dans la porte de l'abbaye. Le vicomte Guy n'en aurait été que le restaurateur.

Pour Evelyne Prévost⁹, sont caractéristiques du XI^e siècle, les corbeilles des chapiteaux en tronc de pyramide, un motif par face, sans décor continu. Les motifs en sont des atlantes, des figures frustes, Adam et Eve, deux guerriers, l'agneau portant le *labarum*. On retrouve le motif de l'atlante à Ségonzac et le même style à Ségonzac et Lubersac. Ces deux églises sont proches de Tourtoirac mais en Corrèze. Egalement, dans les chapiteaux du clocher de Brantôme (souvent daté du XI^e siècle) et à Saint-Léon-sur-Vézère, plus par la structure pyramidale que pour le motif des entrelacs.

3- Elévations extérieures

a- L'abside

L'abside semi-circulaire s'est écroulée non pas en 1909¹⁰ mais en 1885 comme le montrent les dessins retrouvés aux Archives nationales par Evelyne Prévost. Les arrachements subsistent.

6. *ibid.*, p. 54.

7. *ibid.*, p. 58.

8. Roumejoux (A. de), *B SHAP*, 1885, t. XII, p. 178.

9. Notes recueillies lors de la présentation de l'abbaye de Tourtoirac par E. Prévost lors du congrès de la S.F.A. en Périgord en 1998.

10. Grillon (Louis), Lavergne (Géraud), Secret (Jean), *L'abbaye de Tourtoirac*, édition du Presbytère, 1959, p. 58.

La partie orientale de l'église est du XI^e siècle comme en témoigne l'appareillage en moellons des murs extérieurs¹¹.

Sur la croisée, un clocher carré avec un premier retrait au niveau de l'extrados de la coupole, un étage percé d'une baie plein-cintre au nord et au sud, un second retrait marquant un deuxième étage percé sur chaque face de deux baies plein-cintre.

b- La nef

La nef de l'église est moderne. Elle a été presque entièrement reconstruite entre 1896 et 1906, notamment les murs gouttereaux et les corniches.

c- La façade ouest

Un clocher barlong couvre la première travée.

Le portail en tiers-point est orné de quatre voussures retombant sur des pieds-droits à chapiteaux, formant une frise décorée de coquilles Saint-Jacques. Au-dessus du portail, six modillons représentent des masques.

Le portail, la fenêtre haute au-dessus et la partie jusqu'au sommet du contrefort ainsi que l'enfeu sont du XIII^e siècle¹². Ce dernier est du XIV^e siècle pour Jean Secret¹³.

III - La salle capitulaire

Au nord de l'église, l'aile orientale de l'ancien cloître subsiste.

L'abbé de Chadois, desservant alors Tourtoirac, intrigué par deux chapiteaux noyés dans un mur, mit au jour un ensemble important en 1959, dans la cave du presbytère, sur l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire.

Les vestiges actuels consistent en un mur percé de plusieurs ouvertures. Dans la partie centrale, une porte en arc brisé sépare deux groupes de trois baies qui constituent la façade de l'ancienne salle capitulaire.

Les baies sont séparées par des colonnes jumelées à chapiteaux sculptés. Chaque colonne possède son chapiteau mais deux chapiteaux jumelés ont un tailloir commun. Les deux chapiteaux septentrionaux sont sculptés d'un personnage entre des lions ; les yeux ont été refouillés au trépan. Il s'agirait du géant Gilgamesh, popularisé par les étoffes sassanides ou les ivoires.

11. Notes recueillies lors de la présentation de l'abbaye de Tourtoirac par E. Prévost lors du congrès de la S.F.A. en Périgord en 1998.

12. Notes recueillies lors de la présentation de l'abbaye de Tourtoirac par E. Prévost lors du congrès de la S.F.A. en Périgord en 1998.

13. Grillon (Louis), Lavergne (Géraud), Secret (Jean), *L'abbaye de Tourtoirac*, édition du Presbytère, 1959, p. 59.



Chapiteaux de la salle capitulaire (photographies J. Lagrange)

Les deux chapiteaux suivants ont leurs corbeilles sculptées de rinceaux de feuillages, aux angles des monstres mordent des rinceaux.

Les tailloirs de ces quatre chapiteaux sont sculptés, ce qui est rare en Périgord. Les deux suivants ont encore leurs corbeilles sculptées de feuillages. Le sculpteur anonyme a dû travailler au Dorat et à Bussière-Badil.

Les deux derniers chapiteaux, au sud, représentent des moines se tirant deux à deux, leurs barbes bifides. Ces chapiteaux sont du second quart du XII^e siècle¹⁴. Le chapiteau représentant des moines se tirant réciproquement la barbe, est à rapprocher de celui du déambulatoire de Saint-Robert en Limousin¹⁵, proche. On trouve ce motif de la "lutte des barbus" sur les manuscrits irlandais. Il évoque la puissance magique de la chevelure racontée par la Bible (Livre des juges), à propos de Samson dont la force fut anéantie lorsqu'il perdit sa chevelure. Nous retrouvons ici le thème de la lutte du Bien et du Mal, celle du charnel et du spirituel¹⁶.

Les chapiteaux ornés de feuillages de Tourtoirac sont des éléments décoratifs que l'on retrouve également à Saint-Robert mais aussi dans de nombreuses églises d'Auvergne, du Puy, à Brioude ou à Conques. Le monde végétal symbolise les rapports de la terre et du ciel et présage la résurrection de l'homme à l'image de l'arbre, qui chaque printemps retrouve son feuillage¹⁷.

IV - La chapelle romane

Le chevet de la chapelle romane fait partie intégrante de l'enceinte. La sobriété de l'édifice ainsi que la perfection de la taille de son bel appareil régulier, permettent de le dater de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle.

Les vases noyés dans le blocage de la voûte avaient une fonction acoustique. On retrouve les mêmes pots en argile dans l'église de Montbrison¹⁸. Les vases acoustiques qui existent à Vauclaire en face de la chaire du lecteur, étaient destinés à assurer une meilleure audition¹⁹.

14. Grillon (Louis), Lavergne (Géraud), Secret (Jean), *L'abbaye de Tourtoirac*, édition du Presbytère, 1959, p. 64.

15. Notes recueillies lors de la présentation de l'abbaye de Tourtoirac par E. Prévost lors du congrès de la S.F.A. en Périgord en 1998.

16. Rousseau (A.), *Saint-Robert en Limousin*, Zodiaque, 1985, p. 12.

17. *ibid.*, p. 13.

18. Rochigneux (abbé), *Réparations faites à la voûte de Notre-Dame de Montbrison, découverte de vases acoustiques*, impr. Brassart-Montbrisson, 1926, p. 17, 20, 21, 22, 23.

19. Secondat (Marcel), *B SHAP*, 1956, t. LXXXIII, p. 109.

Dans certaines voûtes, des vases creux qui n'ont rien d'acoustiques, mais qui, pris dans un bain de mortier, servent à faire des remplissages de maçonnerie très légers ; ainsi, dans les coupoles d'Orient qui ont jusqu'à 30 mètres de portée, cette pratique de Rome et de Byzance se retrouve dans nos provinces méridionales, en Espagne et ailleurs²⁰.

Vitruve recommande de placer dans les théâtres antiques des vases d'airain ou des pots d'argile destinés aux sons venant de la scène pour qu'ils leur donnent plus d'ampleur, de douceur et d'éclat. Ces vases étaient accordés entre eux à la quarte, à la quinte ou à l'octave de manière à vibrer sous l'influence des sons.

A. de Roumejoux avait déjà remarqué²¹ dans la chapelle prieurale des pierres peintes simulant un appareil, chaque pierre étant ornée de dessins linéaires rouges et bleus. Il reste quelques fragments de peintures indéchiffrables à dominante rouge, un mortier peint d'un ruban plissé comme à Brinay dans le Cher, des rectangles décorés d'ondes, de cercles probablement du XV^e siècle. Des traces de fresques de la même époque, indéchiffrables, également, sont au croisillon sud²².

V - Les remparts

Ils entouraient complètement l'abbaye.

Au nord, subsiste un fragment de mur du XIV^e siècle. La partie orientale du rempart, très retouchée, semble être du XIV^e ou du XV^e siècle. Dans l'un des pieds-droits de l'entrée, un fragment de sculpture romane en méplat est réemployé. La partie sud paraît avoir été restaurée au XVI^e ou au XVII^e siècle²³.

VI - Le logis abbatial

Le logis abbatial est un bâtiment barlong parallèle à l'Auvézère. Il a été construit par Pierre Beaupoil de Saint-Aulaire, abbé de Tourtoirac de 1730 à 1751.

En 1894, la demande de classement de l'abbaye est rejetée par les Monuments historiques mais elle est inscrite en 1939.

20. Secret (Jean), *B SHAP*, 1956, t. LXXXIII, p. 111.

21. Roumejoux (A. de), *B SHAP*, 1885, t. XII, p. 178.

22. Secret (Jean), *B SHAP*, 1959, t. LXXXVI, p. 175.

23. Secret (Jean), *ibid.*, p. 66.

En 1960, la partie orientale de l'église avec ses chapiteaux, et ceux de la salle capitulaire sont classés, ainsi que la chapelle romane.

En 1995-1996, les deux absidioles du transept sont recouvertes, faisant réapparaître le décor de peintures sous les enduits, après les travaux de couverture. Ne sont pas classés le logis abbatial, les murs d'enceinte nord, sud, est.

En 1999-2000, la toiture de la chapelle prieurale doit être refaite.

A.B.

Bugeaud, un homme partagé

par François LE NAIL

Lors de notre sortie d'automne, le 18 septembre 1999, notre collègue François Le Nail avait illustré cette promenade au pays de Bugeaud par une riche intervention dont voici l'essentiel.

La littérature consacrée au célèbre maréchal est abondante. Ses nombreuses biographies ont fait et font encore appel à un fonds d'une grande richesse : sa correspondance. Bugeaud écrivait beaucoup et facilement. Il s'épanchait volontiers auprès d'amis fidèles, tels le comte d'Esclaibes d'Hust, devenu un véritable confident, et l'intendant militaire Genty de Bussy.

Ses innombrables lettres ont été pour la plupart récupérées par le comte d'Ideville et le lieutenant Féray-Bugeaud d'Isly, son petit-fils, colligées par le capitaine Tattet, publiées par sa petite-fille Marie qui n'est morte qu'en 1935.

Ces lettres n'étaient pas destinées à être publiées et elles n'en présentent que plus d'intérêt et de valeur : Bugeaud écrivait avec une grande spontanéité et une grande franchise ; ses qualités, ses défauts nous apparaissent dans cette correspondance, facilitant l'analyse de son caractère et apportant des informations précieuses sur ses faits et gestes.

Notre collègue, M. le chanoine Jardel, a eu la bonté de me confier trente-trois lettres autographes, écrites à différentes époques de sa carrière, d'une écriture régulière et rapide, celle d'un homme d'action, quelque peu bouillant.

Une famille de maîtres de forges

On a parfois colporté quelques bêtises sur Bugeaud, par exemple qu'il était fils d'un forgeron ! Sans doute le magazine coupable le confondait-il avec Sylvain Floirat qui, né dans le canton d'Hautefort, connaissait aussi, un siècle plus tard, une destinée brillante...

Nous savons que le grand-père de Thomas Robert Bugeaud était "maître des forges" de Gandumas sous Louis XV, comme son arrière-grand-père Louis de La Piconnerie sous Louis XIV, ou encore son arrière-arrière-grand-oncle Bernard Bugeaud sous Louis XIII.

Le père de Thomas, Jean Amboise, se titrait marquis de La Rébeyrolie de La Piconnerie. Les sœurs du futur maréchal se mariaient toutes dans la noblesse. Et lui-même épousait en 1818 une jeune fille de bonne extraction dont la mère, née Aubarbier du Manègre de La Feuillade, descendait des comtes de Marquessac, de Bertran de Born même, et qu'un de ses oncles était le bienheureux Alain de Solminihac : Elisabeth Jouffre de Lafaye, dont la maison natale est toujours debout sur la commune de Sainte-Orse.

Cette Elisabeth avait 18 ans, elle était jolie, fraîche et dotée d'un heureux caractère. Mais elle était également, -et cela n'était pas négligeable pour un jeune officier dont les appointements annuels ne se montaient qu'à 3 000 F- pourvue d'une dot fort convenable : 250 000 F. A comparer aux 78 000 F que possédait en portefeuille Thomas Robert Bugeaud.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il eût eu quelque peine à obtenir la main de la jeune fille. Il l'écrit très simplement à son ami d'Esclaibes : "Vous conviendrez que je suis aussi heureux en mariage qu'à la guerre, mais aucune expédition militaire ne m'avait coûté autant de soins que cette conquête amoureuse"...

Si je m'étends sur cet aspect matériel d'une union qui fut, d'ailleurs, on ne peut plus heureuse et réussie, c'est qu'il n'est pas dans mes intentions de vous parler des campagnes militaires de l'officier, de la part qu'il prit à la bataille d'Austerlitz, aux opérations de Prusse, de Pologne, d'Espagne ou dans l'armée des Alpes. Pour la simple raison que vous avez beaucoup entendu parler des faits d'armes qui ont assuré sa réputation de vaillant soldat.

Je voudrais simplement évoquer l'histoire du château de la Durantie et les événements qui ont justifié et rendu possible sa construction, après que Bugeaud se fut passionnément attaché aux terres qu'il avait rachetées avec la dot de sa femme, ces terres dans l'aménagement desquelles il puisa de grandes joies, cette agriculture dont l'amour le consola de ses profondes déceptions de carrière.

Humbles débuts d'une carrière militaire

Car en raison de la part qu'il prit à la conquête de l'Algérie, l'opinion publique a fait du maréchal Bugeaud un personnage de légende, un héros de notre histoire nationale. Et nombreux sont ceux qui pensent qu'après les guerres napoléoniennes le glorieux capitaine s'est retiré aux champs, en toute humilité, tel Cincinnatus, avant de conquérir l'Algérie dans une seconde phase de son existence.

La réalité que vous connaissez est tout autre et plus triste. Entré comme volontaire dans la grenadière de la garde impériale en 1804 à 20 ans, il passa à la Grande Armée en 1805, mais n'y fit pas une carrière fulgurante comme tant de jeunes officiers nommés généraux sur le champ de bataille. A Austerlitz, il ne gagna que le galon de caporal ! et ne fut nommé colonel que le 11 juin 1814. Mais il recevait ce brevet des mains de Louis XVIII, dont il avait salué le retour avec une sympathie expansive ; alors qu'il n'avait pas exprimé un mot de regret pour celui qu'il appelait "le petit homme" et qu'il avait pourtant si courageusement servi... En fait, il n'avait pas servi un homme, l'Empereur, mais sa patrie.

Le 20 mars 1815, il enlevait la croix de Saint-Louis qui s'égalait sur son uniforme à côté de celle de la Légion d'honneur pour défiler aux Tuileries devant "l'Usurpateur", comme six mois auparavant devant Louis XVIII ; et Napoléon l'élevait au grade de commandeur de la Légion d'honneur...

Et puis, après Waterloo, c'est le retour du roi et le pauvre Bugeaud, brisé par cette défaite, a remis sa cocarde blanche en envoyant au nom de son régiment un hommage de fidélité à sa Majesté : "Nous nous rallions franchement sous la bannière des lis. Vive le roi ! Vive la France dans toute son intégrité !"

Le retour à la terre du demi-solde

Le colonel Bugeaud paiera très cher et très longtemps cette attitude, disons un peu louvoyante, qui fut celle, ne l'oublions pas, de tant de nos compatriotes civils ou militaires au cours de cette période de l'histoire particulièrement troublée.

Devenu un "demi-solde", consterné de ne plus pouvoir servir sa patrie sous l'uniforme, il se retire à la Durantie et son atavisme terrien va le transformer en agriculteur de grande qualité.

Son frère aîné Patrice et sa sœur Marie-Antoinette, épouse de Pierre de Lignac de Puisseganay, ont vendu en 1810, pour 195 000 F, la quasi-totalité des terres et biens de la Durantie auxquels leur père, qui vivait à Limoges, ne s'était jamais intéressé. La première préoccupation de Bugeaud sera de les racheter au sieur Louis Granger, Parisien. Il y parviendra en 1818

pour la somme de 180 000 F et cela lui sera d'autant plus facile qu'il vendra en Vendée, l'année suivante, un "corps de métairie" appartenant à sa femme pour la somme élevée de 250 000 F, ce qui lui permettra d'arrondir son bien et de constituer un considérable domaine agricole.

"Que j'aurais de plaisir, écrit-il quelque temps après à son ami d'Esclaibes, à vous montrer ce beau bien ! Je m'y attache chaque jour davantage et l'agriculture a remplacé entièrement la passion militaire..."

Peut-être essaye-t-il de s'en persuader ?... Mais ses nombreuses lettres suffisent à prouver qu'il ne cesse de regretter son état de disgrâce. De celles-ci se dégage une "impression de souffrance, d'ardeur péniblement contenue, de frein qu'on ronge impatientement."

Il tâche en tout cas d'en convaincre ses amis et en 1823 il répète à d'Esclaibes qu'il est on ne peut plus heureux :

"J'ai la propriété la plus agréable possible pour l'entreprise d'une grande culture, 1 800 journaux de bonne terre en une seule pièce, sans compter les bois². Ils sont exploités par 13 familles formant un total de 106 personnes. J'ai en outre 12 domestiques, mâles et femelles, pour exploiter ma réserve [...] Ajoutez à cela 80 bœufs, 50 vaches, 10 juments, 500 moutons, et vous verrez que j'ai l'effectif d'un joli bataillon. Ainsi, quoique à demi-solde, je ne suis pas privé de commandement. Plusieurs dictateurs romains n'avaient pas une aussi belle retraite."

Je ne vous rappellerai pas ses remarquables activités qui vous sont bien connues. Elles n'ont pas été sans mérites, car l'agriculture du Périgord était restée en ce début du XIX^e siècle en dehors du mouvement de progrès bien amorcé dans d'autres régions. André de Fayolle estimait presque dramatique la situation de notre agriculture jusqu'en 1820, seuil d'une période nouvelle où de grands efforts vont être faits par des notables terriens pour diffuser dans le monde rural des idées nouvelles, au moyen de deux leviers, comme nous le disait Maurice Cestac il n'y a guère à la SHAP³ : l'enseignement agricole et les comices. Bugeaud n'était pas en retard par rapport à ces propriétaires influents, agronomes éclairés : c'est lui qui créa le premier comice agricole de la Dordogne, en 1824, à Lanouaille.

Une disgrâce difficile à supporter

Mais les satisfactions matérielles et le plaisir d'être reconnu par ses pairs et par ses inférieurs comme une autorité que l'on cite, à laquelle on se réfère, ne

1. Lucas-Dubreton (J.), *Bugeaud*, Albin Michel, Paris, 1931.

2. Ce qui équivalait à environ 740 hectares en Dordogne, la région d'Excideuil ayant adopté le système de mesures agraires de Périgueux, soit 41 ares 2 centiares pour le journal.

3. B SHAP, 1998, t. CXXV.

l'empêchent pas durant ces quinze années de proscription, de ruminer ses souvenirs de campagnes, de décrire en détail celles-ci à ses amis, et surtout de demander la faveur, la grâce d'une réhabilitation, c'est-à-dire de sa réintégration dans l'armée, à des amis bien placés auprès du pouvoir, à des généraux, des maréchaux, des ministres. Il écrit même en s'humiliant au duc d'Angoulême, "Mgr le Dauphin" : "Rien ne pourrait me dédommager d'avoir quitté un état que je chérissais et de n'avoir pas trouvé d'occasion de réparer par d'ardents services rendus aux Bourbons une erreur d'un moment" [les Cent-Jours] "Je ne puis me réconcilier avec moi-même qu'en rentrant dans l'armée active. Aucun sentiment intéressé ne me guide, puisque je suis l'un des plus forts contribuables de mon département. Je sollicite une réhabilitation politique et militaire..."

On retrouve de pareils échos dans bon nombre de ses lettres et l'on s'aperçoit qu'en dépit des apparences cet officier a profondément souffert au cours de cette interminable période de disgrâce qui va enfin cesser avec l'abdication de Charles X et la montée sur le trône de Louis-Philippe : "Regardant ma carrière comme terminée, j'avais dirigé mon activité vers l'industrie agricole. Par elle et par un riche mariage, je suis dans une position très indépendante. Mais la patrie a besoin de ses vieux guerriers et je n'hésite pas à lui tout sacrifier... Je suis tout à la patrie, en corps et en âme..."

La conquête de l'Algérie

Il est effectivement nommé à *la tête d'un régiment d'infanterie à Grenoble* où il emmène sa femme et ses enfants. Il y perd son petit garçon, Léon-Thomas, âgé d'un an, dont la pauvre mère tombe malade. Si bien qu'il demande un congé, achète une maison à Excideuil et se présente aux élections législatives, après avoir été nommé, en 1831, maréchal de camp, c'est-à-dire général de brigade.

Laissons de côté sa vie parlementaire avec ses satisfactions et ses déboires, l'épisode assez étonnant de la duchesse de Berry dont Bugeaud va assurer la garde délicate en 1833, de la citadelle de Blaye jusqu'à Palerme, pendant cinq mois : ce qui lui valut bien des réactions hostiles de la part des Ultras, l'épithète injurieuse de geôlier, mais aussi la sympathie intéressée de Louis-Philippe.

Sans la conquête de l'Algérie, on n'aurait sans doute pas conservé de Bugeaud un souvenir impérissable de ses vies de militaire, de rural, de parlementaire. Mais de façon paradoxale la gloire lui vint –et elle lui est restée– de son intervention en Afrique, lui qui n'avait jamais cessé de manifester sa réprobation à l'égard d'une guerre de conquête qu'il jugeait à l'avance inutile, coûteuse, funeste !

"Ah ! misérable Afrique, écrivait-il, tu as toujours été un embarras, à présent tu es un immense danger... Oh ! pays des illusions, faut-il que les meilleurs esprits subissent l'influence de ton atmosphère !"

Et dans une lettre du 26 février 1837, Bugeaud écrivait au comte d'Esclaibes ces mots, assez surprenants, huit mois après son intervention en Algérie, oui, étonnants par leur lucidité, leur franchise :

“[...] Mon ami, la Restauration se targue de nous avoir donné l'Algérie, elle ne nous a donné qu'Alger et elle nous a fait un funeste présent. Je crains qu'il soit pour la monarchie de Juillet ce que l'Espagne a été pour l'Empire. Avec une nation qui se paye de grands mots et qui a la velléité des grandes choses avec les petites passions et la parcimonie des épiciers, on ne saura prendre aucun grand parti sur l'Afrique. On ne saura ni s'en aller, ni agir de manière à créer de grandes choses [...]”⁴

Vous connaissez tous l'histoire de cette conquête difficile, l'arrivée du général en juin 1836 dans cette terre étrangère que défendaient de redoutables guerriers, tel le fameux Abd el-Kader.

Celui-ci exerçait un très grand ascendant sur les populations auxquelles il prêchait la guerre sainte contre les infidèles. “Bientôt nous chasserons les Français d'Alger, chantaient les Arabes dans un poème guerrier qui nous a été conservé. Oui, nous passerons la mer sur des barques, nous prendrons Paris, nous nous y assemblerons. Puis nous conquerrons les autres nations et nous leur apprendrons l'unité du vrai Dieu [...]”⁵

En mai 1843, le duc d'Aumale parvint malgré tout à capturer le smalah d'Abd el-Kader, puis ce fut la victoire d'Isly le 14 août 1844, qui laissa malheureusement s'échapper l'émir, mais eut un grand retentissement, valant l'anoblissement et le titre de duc d'Isly à Bugeaud, qui avait été élevé l'année précédente à la prestigieuse dignité de maréchal.

Au sommet des honneurs

Il est désormais gouverneur général de l'Algérie, comme le sera cent dix ans plus tard un autre Périgourdin, civil celui-là, et qu'un certain nombre d'entre nous ont bien connu, Robert Lacoste...

Comme devait l'éprouver à son tour cet homme politique, Bugeaud fut séduit par cette terre et, avec son enthousiasme coutumier, il ne cessa de l'écrire, de le dire. Un jour qu'il recevait à Alger -c'était le 27 décembre 1846-, le célèbre Alexandre Dumas, que M. de Salvandy, ministre de Louis-Philippe, avait envoyé là-bas en qualité de “grand reporter” dirions-nous aujourd'hui, dans le but d'éclairer les Français sur l'avenir et les avantages de la conquête, cet “envoyé spécial” du gouvernement disait au Maréchal :

4. collection chanoine Jardel.
5. Lucas-Dubreton (J.), op. cit.

“Ne trouvez-vous du reste que cette province vaut bien la peine qu’on s’occupe d’elle ? C’est la terre donnée par la Providence à la France, répliqua Bugeaud. Faites la connaître à tous, à tous ces méchants avocats qui nous marchandent 100 000 F quant nous leur donnons un monde. Dites-leur qu’il n’y a qu’à la gratter deux fois par an pour qu’elle donne deux moissons. Ils peuvent m’en croire, moi qui suis un laboureur, un paysan, un planteur de pommes de terre. Avez-vous vu la Mitidja ? Avez-vous vu Blida ? Voyez tout cela et dites-leur là-bas, à tous ces imbéciles qui parlent de l’Algérie sans la connaître, dites-leur que j’ai de la terre pour trois millions d’hommes.”⁶

Ainsi, ce poste de haute responsabilité où il avait donné toute sa mesure, où il s’était montré si efficace, il ne le conserva que jusqu’en juillet 1847, époque à laquelle, las de subir des reproches et de se voir refuser par les Chambres les crédits budgétaires qu’il estimait indispensables pour assurer une pacification durable et le développement de sa politique de colonisation, il se décide, non sans amertume, à revenir en France, dans sa chère Durantie.

La “nouvelle Durantie”

Dès 1843, alors qu’il vient d’obtenir le bâton de maréchal de France, Bugeaud comprend que la vieille Durantie ne saurait plus convenir à cette nouvelle dignité. Son rang lui impose de recevoir des officiers supérieurs, des parlementaires, des ministres, des châtelains, le préfet du département... Il décide de construire une maison bourgeoise, spacieuse, il en effectue lui-même l’ébauche et fait amener à pied d’œuvre les bois et les pierres de taille nécessaires, la carrière proche de la Durantie assurant la fourniture de moellons.

C’est alors qu’un nommé Regnault, conducteur des Ponts et Chaussées, propose au Maréchal un plan élaboré, celui d’un château. Bugeaud trouve le projet prétentieux et redoute que sa réalisation l’entraîne dans de grosses dépenses, d’autant qu’un de ses amis, architecte à Alger, estime le montant de celles-ci à 120 000 F.

Mais Regnault certifie solennellement à Bugeaud qu’il ne dépassera en aucun cas le prix de 40 000 F et il emporte l’assentiment du Maréchal trop confiant.

Hélas ! lorsque celui-ci arrive sur place à la fin de 1844, il constate que sa demeure ne comporte même pas de charpente et que le coût des seuls murs de pierre s’élève déjà à 60 000 F. Impossible d’arrêter cependant la poursuite de cette construction : Bugeaud est condamné à se battre avec ce Regnault, autant

6. texte communiqué à l’auteur par le général Jean Boy (promotion maréchal Bugeaud 1958-1960 de l’école spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan)

que ces occupations officielles lui en laissent la possibilité ; condamné aussi à régler les diverses fournitures de matériaux et les travaux des entreprises, lesquelles, faute de coordination et de contrôle, accumulent les malfaçons.

En 1847, la note à payer dépasse 172 000 F et le maître de maison, pourtant si optimiste de nature, ne parvient pas à se déclarer satisfait, en considérant à la fois l'excès de la dépense, les erreurs de construction et les frais du train de maison qu'entraînent une telle demeure, sa table, sa domesticité, ses équipages et ses jardins.

Quelques arbres de toute beauté demeurent aujourd'hui les témoins de ce qui fut au XIX^e siècle un des plus beaux parcs de notre Périgord, comportant, disait avec fierté Bugeaud lui-même qui les avait achetés et fait planter, pas moins de 3 779 arbres et arbustes de plus de deux cents espèces différentes, à la fin de l'année 1843 !

Il prend plaisir cependant, le bon Bugeaud, à faire admirer à ses visiteurs sa demeure "ruineuse" qui constitue désormais le haut lieu, le couronnement de son magnifique domaine.

Mais il n'en jouira guère longtemps et les deux dernières années de son existence ne lui ménageront pas les désillusions et les sujets d'amertume. En décembre 1847, Abd el-Kader qui a été pour lui un adversaire exceptionnel, presque symbolique, et qu'il n'est pas parvenu à vaincre, l'a été par le général Lamoricière et s'est rendu au duc d'Aumale. Bugeaud respecte et admire le grand soldat qu'est le fils du roi, mais sa déception est grande de n'avoir pas lui-même obtenu cette victoire.

Les dernières années du Maréchal

1848. Le régime orléaniste qu'il servait de son mieux commence à donner des signes d'inquiétude. Quand Guizot, président du conseil, fait appel à lui pour rétablir l'ordre, Bugeaud lui répond : "C'est un peu tard..."

En fait, il croit encore que l'émeute naissante peut être étouffée : "le roi vient de me confier le commandement suprême de la place de Paris [...] Vous savez qu'en pareille circonstance je n'ai jamais été vaincu. Qu'on me laisse faire et tirer le canon, il y aura du sang répandu, mais demain la force sera du côté de la loi et les factieux auront reçu leur compte [...]"

Mais l'indécision du pouvoir face au développement de l'insurrection qui s'organise ne laisse au Maréchal aucune possibilité d'intervenir. Il n'y est pas autorisé. Le 24 février, Louis-Philippe signe son abdication. Pour Bugeaud, ce sont des heures très sombres : l'échec de son commandement, la ruine de cette dynastie qu'il appréciait beaucoup plus que celle des Bourbons, la fuite de son monarque, l'avènement dans le désordre de la République détestée, quelle succession de catastrophes !

Dès le 29 février, las et désabusé, Bugeaud est rentré dans sa chère campagne, et il écrit à sa fille⁷ : “Tu me consoleras des amères déceptions de la politique. Je te promènerai dans le jardin anglais, je te ferai déjeuner par les beaux jours sur une table en belle pierre blanche que j’ai fait placer au milieu d’un des plus jolis groupes d’arbres [...]”

Malheureusement pour lui, le bruit se propage qu’il a lutté contre le peuple à Paris. Le 24 avril, une troupe de trois à quatre cents paysans marche sur la Durantie pour l’incendier, sans d’ailleurs que leurs vociférations soient suivies du moindre effet. Durant deux mois, Bugeaud vit chez lui comme dans une place assiégée, écrit Jean Maubourguet. Les troubles deviennent si graves qu’à la fin de février 1849, il faut envoyer un détachement de trois cents hommes du 35^e de ligne pour rétablir l’ordre ! Tant d’ingratitude l’accable.

Il se présente cependant aux élections, mais est battu et n’obtient à Lanouaille même que 259 voix contre plus de 1 900 à ses divers adversaires. La Charente-Inférieure dans laquelle il a fait également acte de candidature l’a élu en revanche, mais il ne siégera pas longtemps à l’Assemblée législative, hélas ! car le 6 juin il est atteint par l’épidémie de choléra qui s’est abattue sur Paris.

Il expira dans un appartement du quai Voltaire le 10 juin 1849, jour où l’on enregistra 672 décès dans la capitale⁸.

Tandis que sa femme, confiante en sa guérison, faisait préparer le château et l’orner de fleurs que son cher Thomas aimait tant, “les roses brunes de la vieille Durantie”, l’évêque de Périgueux, Mgr Georges, vint lui-même en voiture lui annoncer le grand malheur qui la frappait.

Son cercueil fut porté aux Invalides après des obsèques triomphales. Mais on doit à la vérité de dire, si triste et injuste que cela nous apparaisse, qu’un an après sa mort, lorsque sa veuve, la maréchale Bugeaud d’Isly, fit célébrer une messe de requiem à la mémoire de son mari, le curé d’Excideuil craignit que l’église fut trop exigüe pour contenir la foule immense des amis du maréchal, du député, du maire, du grand propriétaire terrien... Il fit élever un autel en plein champ et une trentaine de personnes seulement assistèrent à cet office...

“Que le nom de Bugeaud ait été honni par certains et oublié par d’autres dans un pays qu’il avait transformé, enrichi, c’est dans l’ordre”, écrivait en 1922 l’un de ses meilleurs biographes, Lucas-Dubreton. Et il

7. Sa fille Léonie-Marie-Eléonore, qui mourra cinquante ans après lui, épousa Henri-Louis Féray, qui fut général sous Napoléon III.

8. Cet appartement avait été mis à sa disposition permanente par l’un de ses amis, le comte Vigier, ancien pair de France.

ajoute : “Ceci s’explique en partie par les préventions qu’inspiraient ses intempérances de langage ; son bon sens hardi manquait parfois de mesure et de tact, il réfutait les opinions d’autrui sans ménagement ni bienséance...”. C’était l’avis de Guizot qui le connaissait bien, et son ami Magne écrivait, de son vivant : “Qu’il est dommage qu’il n’ait pas plus de réserve envers les partis et d’habileté dans son attitude politique !”

A l’expérience, nous savons bien que nul n’est parfait et que les grands hommes de l’histoire n’échappent pas à la règle. Il n’en demeure pas moins que les exceptionnelles qualités de Bugeaud l’emportaient très largement sur les défauts qui lui ont été reprochés en son temps et que nous avons heureusement aujourd’hui tout lieu de minimiser.

Le Périgord s’enorgueillit de le compter au nombre de ses plus prestigieux enfants et Lanouaille est fière de se dire “cité du maréchal Bugeaud”.

Si le bon maréchal n’a pas eu la chance de jouir longtemps de la belle demeure qu’il avait édifiée, sa fille et son gendre Féray ne s’en sont pas désintéressés. Ils l’ont transmis à leur fille Marie qui l’a vendue en 1872 à Jules Wallon. La famille de Lausun a occupé ensuite, à partir de 1923, cette propriété inséparable du souvenir de Bugeaud. Le colonel et Mme Maurice de Lausun (le nom de jeune fille de Mme de Lausun était Marguerite de Loqueyssie) l’avaient achetée avec les dommages de guerre de 1914.

C’est en 1980 enfin que le petit-fils de ce ménage, Guy de Lausun, officier lui aussi, qui avait créé les grands vergers de pommiers du domaine, a cédé celui-ci et le château à M. et Mme Pierre Chaussois.

Qu’il nous soit permis d’exprimer à ceux-ci notre gratitude pour nous avoir autorisés à pénétrer dans leur demeure et de les féliciter de l’attachement qu’ils n’ont cessé de lui porter, consacrant tous leurs efforts à la restaurer, à embellir son environnement, à y maintenir le souvenir d’un homme hors du commun.⁹

F.L.N.

9. Mes remerciements s’adressent aussi à ceux et celles qui m’ont obligeamment fourni de précieuses informations sur Bugeaud et La Durantie, le chanoine Jardel, Mlle Blanche Darnet, M. et Mme de La Héronnière, le général Boy, le docteur Gay et bien entendu les propriétaires de la Durantie.

NOTE DE LECTURE

Seignol (Christian), *Eugène Le Roy au pays de Jacquou le Croquant*, Pilote 24 édition, Périgueux, 1999, 70 p., ill. Cécile Ranouil.

Le livre que présente Christian Seignol est celui d'un "Parisien", devenu un passionné du Périgord au travers d'un de ses écrivains, Eugène Le Roy : il en brosse d'abord un bref portrait, avant de peindre de manière à la fois savante et plaisante le paysage périgordin, ses forêts, ses paysans, ses notables grands ou modestes ; il nous restitue un Périgord dont bien des traits sont encore présents.

D'Eugène Le Roy, l'auteur nous livre un portrait à la pointe sèche : naissance en 1836 à Hautefort de parents pauvres d'origine bretonne, études primaires enrichies par un travail d'autodidacte assidu, carrière de fonctionnaire des impôts, culminant au grade de percepteur à Hautefort. Il prend sa retraite en 1902 à Montignac, où il écrit sans relâche jusqu'à sa mort en 1907.

Notre Eugène, cependant, est un aventurier : engagé dans les combats en Algérie pendant quatre ans, engagé encore dans les mobiles de 1870 contre les Prussiens, il jurera à son oncle, tué au combat, de le venger. C'est là, avec la mention "d'un deuil cruel" sans autre précision, les seuls traits quelque peu personnels de ce portrait. Secret de famille, secret d'Etat ? Plus simplement, c'est l'œuvre qui révèle l'homme.

Quatre chapitres, augmentés d'un superbe dossier de photographies couleurs, d'extraits du testament, de pages manuscrites, décryptent cette œuvre, donnent la mesure d'un véritable écrivain. Son visage dévoré par une barbe de patriarche (p. 64), laisse une impression de majestueuse solitude, même si, de son vivant, il fut publié, reconnu, sans doute plus à Paris que dans ce Périgord où trop de puissants le supportaient mal.

Ce sont les paysans périgordins qui lui fournissaient sa matière

d'écriture et sa manière d'écrivain. Il les écoute, il les connaît, il les aime : Nogaret, partagé entre son moulin et sa vigne ; Labrugère le rebouteux ; un cran plus haut, le docteur Charbonnière, type du médecin de campagne aux convictions républicaines affirmées – celle de l'écrivain lui-même – à qui la forêt de la Double, infestée de marais empuantis, doit – en partie – son salubre drainage.

Puis vient la petite ville, que notre Eugène n'aime guère, tant les cœurs y sont fermés, les langues vipérines, l'horizon borné. Faut-il voir Domme entre les lignes décrivant Auberoque ? Les hobereaux, bien évidemment, n'échappent pas à la plume, tantôt féroce, tantôt allègre, de notre républicain-radical : sympathiques Roquejoffre, dignes et pauvres ; comte de Fersac, violent, brutal, méprisant envers ses métayers.

Jacquou le Croquant, c'est le "livre" par excellence, le plus connu, intégré jadis dans "les pages choisies" des livres d'école (préface de Bernard Clavel), revisité par la télévision française au temps de l'O.R.T.F., et toujours disponible en cassette vidéo. C'est l'histoire récurrente des révoltes de ces paysans précaires, exploités avec bonté ou dureté, selon les maîtres : Croquants du Périgord, cousins des Va-nu-pieds et autres rebelles dont la Révolution avait fait théoriquement des citoyens "libres et égaux en droits". Jacquou le Croquant, dont Le Roy retrace le combat, vit devant nous : la forêt Barade, ses chemins, les ruses et les détours ; la chaumière, la nature ingrate, le courage des femmes et des hommes devant l'adversité.

Merci à Christian Seignol de nous redonner envie de lire ce grand écrivain et ses œuvres majeures : *Jacquou le Croquant*, *Le moulin du Frau*, *L'ennemi de la mort*, dont il est devenu l'éditeur.

Jean-Marie Leclercq

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées à 18 h 30 au siège : 10 mai et 12 juillet 2000. Les conférenciers et les thèmes seront annoncés pendant les réunions mensuelles et par voie de presse.

COURRIER DES LECTEURS

- Le Dr Jacques Gay (Excideuil) envoie la recette d'un médicament miracle : "Remède préservatif contre la peste et toutes sortes de fièvres malignes. Il faut mettre dans une cruche tenant deux pots du bon vinaigre, une pincée de 'rubarbe', une de sauge, une de mante, une poignée de romarin, et une de lavande et autant de petite 'absinte'. Faire infuser le tout pendant huit jours sur des 'sendres' chaudes ou au soleil. Couler le tout. En conserver dans une bouteille de vinaigre bien bouchée. Il faut en frotter les tempes, les narines, en rincer la bouche, s'en laver les mains tous les matins. Ce remède a été trouvé dans les archives de la ville de Toulouse sous le nom de vinaigre des quatre voleurs. En voici l'histoire. Pendant la dernière peste de Toulouse, quatre voleurs entraient dans les maisons pestiférées et abandonnées, pour voler et assassiner. Ils furent arrêtés par ordre des Capitouls et condamnés à être rompus. On leur demanda comment ils avaient pu se sauver de la peste. Ils répondirent qu'ils n'avaient rien à craindre au moyen d'un remède qu'ils donneraient pourvu que la peine de leur supplice fut changée en celle d'être pendus. Ce qui leur fut accordé. Ils enseignèrent leur remède et on le trouva dans leurs poches après leur mort" (archives de la famille Lasageas, Anlihiac).

- Pour compléter nos informations (voir *B SHAP*, t. CXXXVI, 1999, p. 382), le Dr Jacques Gay indique que "des fragments du météorite tombé

dans la région de Rochechouart ont été utilisés dans les murs des maisons de cette localité, en particulier dans la maison occupée, avant son décès, par son beau-père, le Dr Grézillier. Pendant la dernière guerre, un officier allemand était allé ramasser des échantillons et les a emportés en Allemagne pour étude”.

- Mme N.T. Barbaste-Barsac (15, rue Vidal-Carles, 33000 Bordeaux) rectifie une petite erreur concernant le château de Saint-Geniès relevée dans la notice que J.-M. Bélingard avait rédigé pour commenter un dessin de Léo Drouyn dans *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, p. 179. M. Bélingard écrivait : “Le dessin de Léo Drouyn exécuté le 19 juillet 1847 présente les ruines du château vues du nord-est. A droite une tour circulaire trapue, munie d’une cheminée et coiffée de lauzes a disparu”. En fait, “cette tour, qui n’est plus recouverte de lauzes mais d’ardoises, existe bel et bien et, actuellement, m’appartient ...Ma famille maternelle (Caminade) possède l’ensemble depuis les années révolutionnaires. Il faut dire qu’en se situant comme l’avait fait M. Bélingard, les constructions du groupe scolaire actuel, postérieures à 1847, empêchent de voir notre maison et la tour”.

- M. David Bryson (dbryson1935@home.com) nous envoie ses réflexions sur le problème de l’identité de La Bastide, après lecture de l’article sur “L’église Saint-Michel de La Bastide” (*B SHAP*, t. CXXVI, 1999). “L’auteur note un Beaulieu, commune du canton de Sigoulès (p. 751). Je n’ai pas trouvé la commune, mais la bastide de Beaulieu (*Bello Loco*) est le sujet d’un manuscrit des Rôles Gascons, n° 1719, 31 mai 1289 (*Rôles Gascons*, t. II, édit. Bémont, 1900, p. 527). Bien que *Bello Loco* ne soit pas identifié par l’éditeur, c’est probablement, à mon avis, La Bastide, commune de Monestier. La bastide de Beaulieu a été appelée initialement *Novo Loco* dans le document et ensuite (deux fois) *Bello Loco* : cela semble suggérer l’impertinence du nom *Beaulieu* devenu, peut-être, La Bastide de Puyguilhem, maintenant La Bastide. L’argument par élimination est : les trois bastides de Puyguilhem étaient Beaulieu, Lenville et Fonroque. Lenville est marqué sur la carte de Belleyme, mais pas Beaulieu. Fonroque existe toujours. Donc Beaulieu est La Bastide (voir mon article “Où est Bala-Vila ?”, *B SHAP*, t. CXX, 1993, p. 694).”

- M. Michel Robin (24480 Alles-sur-Dordogne) en travaillant sur l’histoire d’Alles-sur-Dordogne a réuni des informations sur Henri de Lacaze Duthiers (ou du Thiers) (voir *B SHAP*, t. CXXVI, 1999, Petites nouvelles de la 3^e livraison) : il a été maire de 1888 à 1896 et est mort le 21 juillet 1901 à 3 h 30 du matin à Lasfonds, paroisse d’Alles ; il était le fils du baron de Lacaze Duthiers et de Géralde Henriette de Cassagnoles ; son prédécesseur à la mairie était Louis Melon et son successeur M. de La Batut.

DEMANDE DES CHERCHEURS

- M. Stéphane Baunac (4, rue Saint-Front, 24000 Périgueux) recherche des informations concernant la médecine au XIX^e siècle et au début du XX^e

siècle en Périgord, en particulier la biographie des médecins, des officiers de santé, des chirurgiens, les jurys médicaux, les traitements, les remèdes... les bulletins d'associations médicales, de syndicats de médecins, à l'exclusion du *B SHAP* et de la série H des ADD.

- M. Jean-Louis Leclair (6, bd Montaigne, 24100 Bergerac) recherche tous renseignements, documentation, photos ou cartes postales sur trois sujets : les grèves des chemins de fer à Périgueux en 1920 ; les prisonniers allemands à l'ancienne usine à perles de Périgueux en 1917 ; un illustrateur dessinateur d'affiches (pneus Hutchinson, Cyrano de Bergerac), qui signe Mich (Michel Liebeau), né à Périgueux et mort à Paris en 1923.

- Mme R. Lafaye (Clazure, Saint-Paul-Lizonne, 24320 Verteillac) recherche tout renseignement sur l'artiste Jane Poupelet, sculpteur dessinateur.

- M. Michel Robin (24480 Alles-sur-Dordogne) recherche tout document ou renseignements concernant l'histoire du village d'Alles-sur-Dordogne.

CORRESPONDANCE "PETITES NOUVELLES"

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des "Petites Nouvelles", écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux, ou utiliser son courriel : bgdelluc@aol.com

Prochains dossiers :

2^e livraison 2000 : *Le Moyen Age en Périgord* (parution 30 juin 2000)

3^e livraison 2000 : *Ecoles et enseignants* (parution 30 septembre 2000)

4^e livraison 2000 : *Le monde rural, organisation et activités* (parution 31 décembre 2000)

Les auteurs intéressés par la publication de leurs travaux s'inscrivant dans ces thèmes sont invités à les adresser à :

M. le directeur des publications

S.H.A.P.

18, rue du Plantier

24000 PÉRIGUEUX

*Tenez compte des délais de fabrication du Bulletin,
ne tardez pas à nous faire parvenir vos communications !*

Pour tous renseignements : 05 53 06 95 88



Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Commission paritaire n°63667

IMP. C.M.P. SARL - MAGNAC S/TOUVRE - Tél. 05 45 68 59 19
SIREN 345 305 254 - R.M. 16

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2000

● Conseil d'administration de la société pour 2000-2003	3
● Rapport moral 1999 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier (Charles Turri)	8
● Compte rendu de la séance du 3 novembre 1999	15
du 1 ^{er} décembre 1999	21
du 5 janvier 2000	28
du 2 février 2000	37

Thème : La femme dans l'histoire

● La Vénus sculptée de l'abri Pataud (Les Eyzies) : oui ! (B & G. Delluc) :	43
● Quelques notes sur les Clarisses de Périgueux et leurs monastères du XIII ^e au XX ^e siècle (Marcel Berthier)	73
● La Fileuse de Jumilhac (Pierre Ortega)	87
● Une mystérieuse princesse allemande en Périgord : Marguerite-Elisabeth de Hesse-Darmstadt (Francis A. Boddart)	103
● Au sujet d'un serment (Jacques Audebert)	113
● Les Nontronnaises et la II ^e République (Hervé Lapouge)	115
● Louise Martial : écrivain social, propagandiste des droits de la femme et institutrice périgourdine (Francis A. Boddart)	119
● Nouvelle interprétation de certaines phalanges animales percées (Pascal Raux)	127
● Le paysage agraire de la châtelainie de Montignac et son environnement humain à la fin du Moyen Age (Bernard Fournioux)	139
● Saint-Pierre de Tourtoirac (A. Blondin)	177
● Bugeaud, un homme partagé (François Le Nail)	185
● Note de lecture : Christian Seignol : <i>Eugène Le Roy au pays de Jacquou le Croquant</i> (Jean-Marie Leclercq)	195
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	197

Le présent bulletin a été tiré à 1 600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Thomas, avec la collaboration de la commission
de publication et de Sophie Bridoux.

Photo de couverture : Vénus de l'abri Pataud (Musée de l'Homme).

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire, pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à :

M. le directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.